

Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Congrès de la J. C.....	1
Conseils de Janvier 1913.....	6
Coutumier de Janvier 1913.....	8
CHRONIQUE:	
Saints-Anges	8
Sainte-Philomène	9
Séance dramatique.....	10
Fête de la Sainte-Cécile-Sainte-Barbe.....	11
Syndicat Agricole.....	25
Immaculée-Conception	27
Vie familiale.....	33
Caisses diverses.....	33
Ecoles	34

Congrès Régional de la Jeunesse Catholique DE REIMS

Le dimanche 17 novembre, deux cent cinquante jeunes gens de la Jeunesse Catholique de l'arrondissement de Reims, se sont réunis en Congrès. Le Val-des-Bois y était représenté par: Guilbert, Boucton, Courtois, Martinon, Léon Randoulet, Gabriel Sélino, Simon Pagnier, Paul Pagnier, François Sélino, Beauvais, Yves Moysan.

M. l'abbé Gaillard vint les retrouver à 10 heures, pour la séance d'étude.

La journée a débuté par une messe de communion générale à la Chapelle du Patronage Notre-Dame, rue Brûlée.

C'était un spectacle vraiment édifiant, que tous ces jeunes gens allant crânement et pieusement recevoir leur Dieu avant de se réunir pour parler de leurs résolutions et de leurs espérances.

Le groupe de Reims offrit ensuite gracieusement à déjeuner aux membres de la campagne qui étaient venus courageusement à jeun pour faire en corps la sainte communion.

La Séance d'étude

Tous les jeunes gens se groupent dans la salle Jeanne d'Arc, pour la séance d'étude.

M. le Vicaire général Compant préside la séance. Au Bureau

l'assistant : MM. Souriac, vice-président de l'A. J. C. F. ; Rousseau, président de la J. C. de Reims ; Bricbet, président de la J. C. Ardennaise ; les abbés Dage, aumônier de la J. C. de l'arrondissement de Reims ; Rigaux, de l'*Action Populaire* ; MM. Gindre, directeur du Collège Saint-Joseph ; de Bruignac, Pierre Lochet, etc.

« C'est sans doute par amour des contrastes, dit M. le Vicaire Général, que M. l'abbé Dage a choisi, pour présider votre séance d'étude, le plus vieux des vicaires généraux. Je vous ferai grâce d'un discours d'ouverture, me réservant de prendre la parole à la fin de la réunion. Tout de suite, je donne la parole au rapporteur, M. Colanéri. »

Rapport de M. Colanéri

Le rapporteur rappelle qu'il y a bientôt trois ans que la J. C. ne s'est pas réunie en Congrès.

En ce qui concerne les retraites, la discussion fait ressortir les difficultés d'organisation matérielle en même temps que les moyens pratiques de les vaincre.

« Il résulte de cette discussion, souligne M. le Vicaire général, que tout le monde fera sa retraite et que dans chaque groupe on avisera aux moyens d'arriver au but. »

M. l'abbé Gernelle fait un appel tout spécial à MM. les Curés pour organiser et diriger les Cercles d'étude.

M. l'abbé Rigaux donne comme exemple les Cercles d'étude de Belgique dont le R. P. Rutten exposait récemment la méthode.

Elections du Comité d'Arrondissement

Sont nommés : *Président d'honneur*, M. Pierre Lochet ; — *Président actif*, M. Rousseau ; — *Vice-Présidents*, MM. Labassé, de Villedommange, et René Juillet, de Verzy ; — *Secrétaires*, MM. André Weit et Gantelet, de Dontrien ; — *Trésorier*, M. Joseph Abelé.

Questions diverses

Pendant le dépouillement des bulletins de vote, les présidents des groupes participant au Congrès font, en quelques mots, connaître la vie de leur groupe.

Allocution de M. l'abbé Compant

« L'Eglise est avec vous, dit-il. Sans doute, je sais bien que nous, les prêtres, nous ne sommes pas l'Eglise ; nous sommes simplement de l'Eglise, comme vous ; mais remarquez que dans les circonstances dont je parle, nous sommes, auprès de vous, les

délégués de l'Eglise, les représentants de sa doctrine et de son autorité. Derrière vos curés, vos aumôniers, ma petite personne, vous devez voir le premier Pasteur du diocèse qui nous envoie vers vous et qui, ce soir, viendra en personne vous redire ce que nous vous disons, vous donner ses conseils et ses encouragements. Et si ce n'est pas encore assez, au-dessus de l'Archevêque, au-dessus du Cardinal, vous pouvez voir se lever la figure majestueuse du Vicaire de Jésus-Christ lui-même, le Pape, dont les approbations retentissantes, accordées à votre Association, sont dans toutes les mémoires.

Or, mes chers amis, l'Eglise ainsi entendue, c'est Jésus-Christ, et quand je vous dis qu'elle est avec vous, comprenez tout ce que je veux vous dire !

Ce qui doit augmenter votre fierté, ajoute M. le Vicaire Général, c'est que le privilège dont vous jouissez n'est partagé, autour de vous, par aucun autre groupement de jeunesse. Il y en a qui, l'ayant sollicité et obtenu, s'en sont, hélas ! rendus indignes et l'ont perdu sans retour. Il y en a qui le demandent et se le voient refusé parce qu'ils dirigent leurs efforts dans un sens et vers un but étranger, pour le moins, aux préoccupations de l'Eglise. Il y en a, enfin, qui ne le recherchent point, qui peut-être le dédaignent, sous prétexte que cette protection glorieuse les tiendrait en tutelle et gênerait leur liberté. Je n'ai, mes chers amis, ni à justifier l'Eglise devant vous, ni à rechercher les raisons, assez évidentes d'ailleurs, de ces attitudes diverses de la Jeunesse de notre pays vis-à-vis de l'Eglise, et de l'Eglise à son égard ; mais, ce que je tiens à proclamer, c'est que vous avez la meilleure part, et que cette part vous honore grandement, car en ces matières l'Eglise exigeant sagement et prudemment des garanties, si la part vous a été faite si large, c'est que vous l'avez méritée !

Ce que nous avons vu depuis ce matin, tout ce que nous venons d'entendre, prouve bien que vous voudrez la mériter toujours. Votre piété, vos travaux d'étude, vos projets d'action résolue et disciplinée, tout cela montre bien que vous êtes et que vous voulez rester dans la voie où vos aînés ont recueilli tant de bénédictions, de si hauts et si précieux encouragements !

Ayez donc bon courage, mes chers amis, s'écrie en terminant M. le Vicaire Général. Allez ! le champ est vaste qui s'ouvre devant vous. Nous, les anciens, nous vous le laissons encore couvert de ruines. A vous de les relever ! A vous de rebâtir, avec ces

débris épars, la cité future! C'est une rude besogne. Mais vous êtes jeunes, vous êtes forts, vous êtes surtout des catholiques convaincus, vous serez des vaillants! Allez, sous l'œil bienveillant de l'Eglise qui vous protège et espère en vous... Dieu, j'en suis convaincu, bénira vos efforts! »

La Messe

En quittant la salle de la rue Brûlée, les jeunes congressistes se sont rendus, drapeaux déployés, à la Cathédrale, pour assister à la messe. En passant, ils ont déposé au pied de la statue de Jeanne d'Arc un magnifique bouquet de fleurs naturelles et acclamé la grande héroïne française.

Pendant la messe, le *Credo* de Dumont et l'*O Salutaris* furent chantés à l'unisson.

Le Banquet

A midi trois quarts, un banquet de deux cents couverts était servi dans les salons Gianoli, rue Buirette.

Au dessert, série de toasts pleins de verve.

M. Souriac, dans un langage élevé, avec des accents éloquentes, a porté un toast au Souverain Pontife et à Son Eminence le Cardinal. Les auditeurs, qui l'écoutaient debout, l'ont vigoureusement applaudi et ont acclamé le Souverain Pontife.

M. Rousseau, président de la J. C. de l'arrondissement de Reims, s'est fait l'interprète des sentiments de reconnaissance des membres de la J. C. envers tous ceux qui, par leur dévouement, leur sympathie, ont soutenu la Jeunesse Catholique de l'arrondissement.

M. Bricbet, avec une fine ironie, a parlé de la jeunesse dite républicaine, qui passe son temps à danser le cake-walk ou la matchich. Ce n'est point là un adversaire que doit craindre la J. C. Puis il a levé son verre aux ouvriers de la première heure de la J. C., à la Presse catholique.

M. l'abbé Rigaux a apporté aux congressistes le salut de l'*Action Populaire* et l'assurance de sa sympathie et de son dévouement.

M. de Bruignac a clos la série en félicitant les membres de la J. C. et en levant son verre au succès de leur action pour le relèvement de la France catholique.

L'Assemblée générale

La grande salle des Fêtes du Collège Saint-Joseph fut trop

petite pour contenir, avec les congressistes, les nombreux parents et amis des Jeunes Catholiques venus pour assister à l'Assemblée générale. Dans le fond de la salle, faute de place, de nombreux auditeurs ont dû se tenir debout.

L'arrivée de Son Eminence le Cardinal est saluée par de frénétiques applaudissements. Aux côtés de l'éminent Prélat, prennent place, sur l'estrade, MM. Souriac, Pierre Lochet, Rousseau, l'abbé Dage, MM. de Bruignac, Gustave Houlon, Charles Heidsieck.

Aux premiers rangs des auditeurs se trouvent MM. Compant et Camu, vicaires généraux de Son Eminence; M. le chanoine Mimil, MM. les chanoines Frézet, Renault et un grand nombre de personnalités.

M. P. Lochet ouvre la séance en saluant Son Eminence et en présentant M. Souriac.

Rapport de M. l'abbé Dage

M. l'abbé Dage, dans un rapport très finement écrit, a tracé la vie de l'Association dans l'arrondissement.

La J. C. ne recherche pas le nombre d'abord. Elle tient à ce que ses membres soient des catholiques pratiquant franchement, complètement, les devoirs de leur foi. Elle a commencé avec une trentaine de membres, aujourd'hui elle en compte plus de deux cent cinquante.

La Jeunesse Catholique de Reims a-t-elle respecté sa devise: Piété et Union?

Les congrès cantonaux qui se sont tenus pendant l'année écoulée, les recollections, les retraites, l'assiduité aux séances des Cercles d'étude, les lectures des journaux et revues de la J. C., la participation aux manifestations religieuses ont augmenté la vie spirituelle, fortifié l'union des groupes de la J. C.

En terminant, M. l'abbé Dage, au nom des membres de la J. C., affirme que ceux-ci s'efforceront de devenir encore meilleurs.

Discours de M. Souriac

M. Souriac remercie d'abord Son Eminence; puis, entrant dans son sujet, il a développé la troisième parole de la devise de l'Association Catholique de la Jeunesse Française: *Action*.

Action personnelle par leur perfectionnement intérieur; action ensuite, autour d'eux, sur leur famille, leurs camarades et dans leur milieu professionnel.

« Donnez-vous, jeunes gens catholiques, s'écrie M. Souriac, aux œuvres sociales; efforcez-vous, dans les besognes modestes, de travailler à la prospérité de vos syndicats, à la réalisation des améliorations sociales. »

Enfin, les membres de la J. C., en dehors de la politique des partis, ont un devoir civique à remplir pour obtenir de bonnes finances, des lois équitables, pour démolir les lois d'oppression et de confiscation.

Ce n'est point faire de la politique de parti, que de travailler à éclairer le pays sur ses véritables droits.

Dans une péroraison émouvante, M. Souriac a fait appel au dévouement et aux sentiments chrétiens de ses camarades de la J. C. pour travailler de toutes leurs forces, par le développement de leurs groupements, au relèvement de la France et à la gloire de l'Eglise.

Allocution de Son Eminence

Son Eminence a clôturé cette belle réunion par une vibrante allocution. Après avoir remercié M. Pierre Lochet, M. l'abbé Dage de son dévouement infatigable, M. Souriac de son magistral discours, Monseigneur a constaté avec joie que la jeunesse de France s'est ressaisie. Aujourd'hui, les jeunes catholiques portent fièrement leur drapeau. Si l'on peut avoir un espoir pour notre chère France, c'est sur cette jeunesse-là qu'il repose.

Le Salut de Clôture

A quatre heures et demie, les congressistes quittaient la salle de la rue de Venise et se rendaient à la cathédrale, pour le Salut de clôture.

Cette journée laissera, nous en sommes sûrs, un souvenir durable et sera le point de départ d'une nouvelle et vigoureuse action de la J. C.

CONSEILS DE JANVIER 1913

1. M.	Com. technique,	10 h. m.	Bureau du Bon Père
	Mères Chrétiennes	1 h. s.	Ecole des Filles.
	Jeunesse,	6 h. s.	Aumônerie.
	Conseil perfectionnement,	8 h. s.	chez M. Pierre.
2. J.	Gymnastique,	6 h. s.	Bureau des Conseils
3. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.

4. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
	Com. d'Initiative,	»	» des Conseils.
5. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. 1/2 m.	Ecole des Garçons.
6. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
7. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
8. M.	Com. technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Chorale jeunes filles,	6 h. s.	chez M ^{me} Pierre.
	Société de Secours,	»	Bureau de paie.
9. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
10. V.	Conseil Usine,	»	Bureau de M. Pierre.
11. S.	Caisse famille,	»	Bureau particulier.
12. D.	Saints Anges,	4 h. s.	Ecole des filles.
	T.-O. Hommes,	10 h. 1/2 m.	à la Chapelle.
	» Dames,	»	»
13. L.	Consummations,	6 h. s.	Salle des Conseils.
14. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Tempérance	6 h. s.	Bureau des Conseils.
	Syndical,	»	»
15. M.	Com. technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Conseil atelier,	6 h. s.	» particulier.
	Jeunesse,	»	Aumônerie.
	Coopérative,	»	Bureau des Conseils.
16. J.	Discrétoire Hommes,	»	» particulier.
17. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.
18. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
19. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole des filles.
20. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
21. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
22. M.	Com. technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Société Secours,	6. h. s.	» de paie.
23. J.	Familles nombreuses,	»	» des Conseils.
24. V.	Discrétoire Dames,	10 h. 1/2 m.	chez M ^{me} Reimbeau.
	Conseil Usine,	6 h. s.	Bureau M. Pierre.
25. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
26. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole des filles.
27. L.	Pompiers.	6 h. s.	Salle des Conseils.
28. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2	chez M ^{me} Reimbeau.
	Syndical.	6 h. s.	Bureau des Conseils.
29. M.	Com. technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
30. J.	Jeunesse,	6 h. s.	Aumônerie.
31. V.	Conseil Usine,	»	Bureau M. Pierre.

COU'UMIER

DÉCEMBRE 1912

Mardi 31. A 6 heures, Salut de fin d'année.

JANVIER 1913

- Mercredi 1^{er}. Offices comme le Dimanche.
A 10 h. 1/2, au Grand Cercle, le Syndicat offre ses vœux à M. l'Aumônier.
- Jeudi 2. Réunion à la chapelle des Mères Chrétiennes.
- Vendredi 3. Premier Vendredi du mois.
- Dimanche 5. Premier Dimanche du mois.
- Dimanche 12. Epiphanie.
- Dimanche 26. Fête de la Sainte Enfance.



CHRONIQUE

ASSOCIATION DES SAINTS-ANGES

24 Octobre. — En ce jour, dimanche, dans l'octave de la Présentation de Marie, il y eût une magnifique réception dans l'Association des Saints-Anges. Vingt et une fillettes ont été admises à titre d'Associées. Ce sont :

Marie Harmel.
Marguerite Martinon.
Lucie Vivin.
Irène Baudry.
Cécile Molandre.
Suzanne Gérardin.
Marie-Ange Faynot.
Geneviève Hourdeaux.
Hélène Lozet.
Emilia Brasselet.
Fernande Stubbe.

Thérèse Bruniaux.
Gabrielle Leclère.
Jeanne Fournier.
Jeanne Randoulet.
Germaine Thouvenin.
Reine Haimé.
Louise Woirgny.
Lucie Woirgny.
Estelle Dessain.
Charlotte Beaudier.

C'était vraiment touchant d'entendre la consécration aux Saints-Anges dite en chœur par toutes ces jeunes voix. Instinctivement, nous prions les Saints-Anges de conserver dans l'innocence ce beau groupe qui s'engage aujourd'hui à marcher sous leur tutélaire protection.

Pendant toute la durée de la réception, le groupe des chanteuses dévoué à toutes les causes nous remplit le cœur de piété et nous fait répéter à sa suite ce cantique aux Saints-Anges :

*Au ciel, au ciel, au ciel,
Conduisez-nous...*

Cette belle fête toute joyeuse devait avoir son petit écho dans la soirée. Une agréable surprise attendait les Associées à la réunion de quatre heures. M^{me} Léon Harmel vint elle-même offrir un délicieux goûter en l'honneur de la réception de sa fille Marie. Inutile de dire la joie de l'Association qui était si bien au complet; personne ne se fit prier pour accepter les gâteaux offerts si généreusement.

ASSOCIATION DE SAINTE-PHILOMENE

Jeudi 21 Novembre. — En ce beau jour de la Présentation de la Sainte Vierge et après une magnifique Communion générale de nos petits enfants, ont été admises dans l'Association :

Fernande Saucourt-Harmel.	Isabelle Iste.
Germaine Saucourt-Harmel.	Léa Woirgny.
Yvonne Plongeron.	Laure Woirgny.

A cette occasion, le dimanche 3 décembre, un délicieux goûter est offert à l'Association, par M^{me} Pierre Saucourt-Harmel, et servi gracieusement par ses petits-enfants. Nos fillettes croquèrent à belles dents gâteaux et chocolat. La part est d'autant plus large que la réserve pour les petits n'est pas nécessaire, ceux-ci ayant tenu, en cette occurrence, à accompagner leurs grandes sœurs de Sainte-Philomène pour profiter de la bonne aubaine. — Après l'invocation trois fois répétée de : « Sainte Philomène, protégez-nous ! », nos chères petites associées se séparèrent gaiement.

Dimanche 24 Novembre. — SEANCE DRAMATIQUE

A la demande d'un grand nombre d'habitants du Val et grâce au concours dévoué des anciens membres de la Société de Jeunesse, la section « Dramatique » a repris cette année la pièce *Le Petit Jacques*. Ce drame avait déjà eu un grand succès il y a six ans. Il n'est pas nécessaire d'en donner l'analyse, car toute la population a tenu à y assister. C'est en effet devant une salle comble, où l'on remarquait même des personnes d'Eutré-

giville, sous la conduite de leur dévoué Pasteur, des personnes aussi du Petit Saint-Remy, que s'est levé le rideau à 7 heures précises. C'était une demi-heure plus tôt que d'habitude, mais ce fut à la satisfaction générale, car cela permit de terminer la séance à 10 heures.

Voici les noms des acteurs qui nous tinrent pendant deux heures sous le charme et qui firent couler bien des larmes :

Pierre Girard : Schaaf. — *Polyte* : Muno. — *André de la Roseraie* : Gustave Thomas. — *Edwars* : Rachel Champion. — *Charles de la Roseraie* : Joseph Panier. — *Henri de Laverdac* : Courtois. — *Georges de Laverdac* : Léon Randoulet. — *Maximieux* : Marcel Guiardel. — *Mathivet* : Ernest Martinon. — *Justin* : Beuzart. — *François* : Debloutz. — *Jean-Marie* : H. Hœltgen. — *Ropiquet* : Selino Michel. — *Le petit Jacques* : Jean Pognier. — *Juge* : Léon Randoulet. — *Directeur* : Beuzart. — *Gendarmes* : Marcel Guiardel, Paul Pagnier, Yves Moysan.

Après toutes ces émotions, on fut heureux de se détendre par la vue de la comédie en un acte : *L'Oiseau*.

Bélisard venant passer quelques jours à Paris ne trouve rien de plus simple que de s'installer, sans la permission du propriétaire, dans l'appartement de son ami Palesson. Pendant qu'il est en train de souper, voilà que Belle-Touche, le roi des cambrioleurs, fait son entrée dans le salon. Il prend Belisard pour un confrère et le force à cambrioler avec lui.

Palesson, rappelé subitement à Paris, est attaqué et ficelé comme un saucisson. Surviennent le concierge et deux agents qu'il est allé chercher.

Belle-Touche leur livre Belisard comme le cambrioleur, et ce n'est qu'après de nombreuses péripéties que la vérité est découverte. Pendant qu'on emmène Belle-Touche au poste, Belisard et Palesson se réconcilient et invitent tout le monde à aller se coucher.

Belle-Touche : Michel Sélino. — *Bélisard* : Pagnier Joseph. — *Palesson* : Ernest Courtois. — *Le nouveau Concierge* : Léon Randoulet. — *L'ancien Concierge* : Beauvais. — *Agents de Police* : François Sélino, Marcel Guiardel.

FETES DE S^{te} CECILE ET DE S^{te} BARBE

Le *Dimanche 1^{er} Décembre*, à 10 heures du matin, la Compagnie des Pompiers, accompagnée de la Gymnastique, fait son entrée à la chapelle, musique en tête.

Après le sermon de M. l'abbé Gaillard, montrant dans sainte Barbe le modèle de l'intelligence au service de la foi et du courage dans l'accomplissement de tous les devoirs, la Fanfare fit entendre à l'Offertoire, *Hyménée*, marche nuptiale par Gabriel Allier. Ce morceau fut exécuté avec beaucoup de brio et de sentiment sous l'habile direction de M. Bricout. A l'élévation, les clairons sonnent aux champs.

Après la Grand'Messe, les trois Sociétés, accompagnées de leurs membres honoraires, firent le tour de Warméville et prirent le vin d'honneur au Café Postat.

A peine rentrés, les clairons sonnent la soupe, et chacun de chercher sa place dans la Salle des Assemblées magnifiquement décorée par les soins de MM. Bricout et Horny.

Dès que chacun est placé, le rideau du théâtre se lève et nous voyons les Pupilles exécuter, avec la plus grande précision, les mouvements imposés de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France pour le concours 1913, sous la direction de leur dévoué moniteur, M. Dives.

Le rideau se baisse et chacun de se mettre au travail, je veux dire, d'attaquer le banquet substantiel et appétissant, dont chacun a le menu sous les yeux.

Dès l'apparition du champagne, commence la série des toasts destinés à nourrir l'intelligence et le cœur.

M. Pierson commence en portant le toast suivant à M. le Maire :

Je lève mon verre à la santé de M. le Maire.

Nous savons que s'il est retenu aujourd'hui loin de nous, il n'en est pas moins présent par le cœur.

Aussi tenons-nous à lui adresser le tribut de notre reconnaissance pour le dévouement qu'il témoigne à tous ses administrés et le grand souci de justice et d'impartialité qui guide tous ses actes.

Nous saluons aussi les conseillers municipaux qui le secondent si bien dans la tâche d'administrer la commune.

Nous adressons notre salut fraternel à notre dernier élu, M. Emile Esqui, qui nous représente plus spécialement au Conseil.

Je porte la santé de M. le Maire et de tous les conseillers municipaux.

M. Piongeron fait battre un banc en l'honneur de M. le Maire, un autre en l'honneur des Conseillers municipaux, et un troisième tout spécialement en l'honneur de M. Esqui.

M. Aubry se fait l'interprète de tous pour porter la santé du Bon Père :

Mes Amis,

Nous avons à remplir un devoir de filiale reconnaissance, et je suis heureux qu'on ait bien voulu confier à un vieil enfant du Val l'honneur de porter la santé du Bon Père.

Alors qu'en de fraternelles agapes nous nous réjouissons en famille, je suis certain qu'il regrette profondément de ne pouvoir être au milieu de nous, car vous savez tous avec quel plaisir il présidait, chaque année, la fête de sainte Barbe.

Puisse le témoignage de respectueuse affection que nous lui envoyons, adoucir l'amertume de son exil et lui montrer que, de loin comme de près, il est l'âme des fêtes du Val-des-Bois.

Rien n'est plus agréable à notre cher Bon Père que l'union et la concorde, et nous voulons qu'il sache que nous serrons nos rangs autour de ses fils comme autour de lui-même.

Jeunes et vieux, aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui, nous serons tous unis dans la confiance et l'amour sous la bannière du Val-des-Bois.

Nous prions le Sacré-Cœur qui protège nos familles de prolonger longtemps encore les jours de notre cher Bon Père.

Vive le Bon Père !

Voici le texte du télégramme que nous avons envoyé au Bon Père :

« Pompiers, musiciens, gymnastes fêtant sainte Barbe, acclament le Bon Père et lui envoient l'assurance de leur fidélité et de leur dévouement. »

Notre cher Bon Père n'a pas attendu notre télégramme pour nous envoyer l'expression de son souvenir affectueux.

Voici sa lettre, que nous venons de recevoir :

Nice, le 23 novembre 1912.
83, Avenue de la Californie.

Mes bien-aimés enfants,

Nous vous envoyons de notre exil notre salut fraternel et vous exprimons la joie que nous avons de vivre en esprit, ce beau jour, au milieu de vous.

Dans notre retraite de Nice, le Val-des-Bois reste toujours l'objet de nos plus chères affections et de notre sollicitude.

Sur ce petit coin de terre se trouvent réunis ceux que nous aimons : mes enfants, mes petits-enfants, et vous, mes chers amis, qui êtes mes enfants adoptifs par l'amitié que je vous porte et par celle que vous me rendez si aimablement.

Le retour au Val est entrevu de loin avec l'émotion qu'éprouve l'exilé quand il pense à la patrie.

J'entends ici les échos de votre fanfare toujours acharnée au progrès, s'obstinant à faire mieux que la vieille et mettant en pratique la maxime qu'« il faut toujours avancer, si on ne veut pas reculer ». Il est vrai que vous avez un chef intrépide, M. Bricout, qui ne se lasse jamais.

Nous admirons aussi la « Jeune Garde Républicaine du Val-des-Bois » qui s'exerce, pour les futures victoires, sous la direction habile de M. Dives.

Enfin la Société des Pompiers, dans sa gravité, nous apparaît comme le Sénat de notre population, cohorte toujours ardente comme les Bulgares et dévouée jusqu'au sacrifice. Les chefs, à leur tête Paul Champion, peuvent être fiers de leur petite armée.

Nous nous réunissons tous les trois, le Pater, ma fille et moi, pour vous envoyer à tous nos vœux affectueux pour vous et vos familles.

M. Bricout se lève alors et s'adresse à M. Pierre en ces termes :

Je suis l'interprète de la Fanfare du Val-des-Bois pour porter la santé de notre Président actif :

Cher Monsieur Pierre,

Il m'est particulièrement agréable de vous remercier de la sympathie que vous ne cessez de nous témoigner et je suis heureux de vous dire combien nous savons apprécier les efforts que vous faites pour nous être agréables.

Notre reconnaissance pour vous va et ira toujours grandissante, car nous savons que vous ne ménagez ni votre temps, ni votre argent pour rendre notre fanfare attrayante et pour en faire une Société de premier ordre.

En vous choisissant pour la représenter au milieu de nous, la famille patronale nous a donné la preuve de l'amitié qu'elle porte à notre Fanfare et du prix qu'elle attache au maintien des liens traditionnels qui unissent si heureusement patrons et ouvriers, car elle savait qu'avec vous le succès était certain.

Je tiens à vous remercier spécialement du soutien efficace que

vous donnez à notre Société au point de vue artistique, je suis heureux d'avoir vos conseils en toutes circonstances et chacun de nous ne peut que rendre hommage à votre capacité musicale.

Pour répondre à votre dévouement, vous pouvez être assuré, cher Monsieur Pierre, de trouver, tant auprès de moi qu'auprès de mes dévoués musiciens, les dispositions les plus attrayantes et le concours le plus efficace.

Tant qu'à vous, mes chers musiciens, laissez-moi vous dire combien je suis heureux de vous adresser mes remerciements les plus sincères pour l'appui efficace que vous donnez à mes efforts et pour la confiance que vous ne cessez de me témoigner.

Les succès d'hier et ceux de demain ne sont dus qu'à votre discipline et au dévouement que vous apportez en assistant aux répétitions.

Soyez félicités des premiers prix que vous avez obtenus au concours de Vanves, vous avez su résister par vos propres moyens à une société qui comptait plus de quinze emprunts.

L'an prochain, nous aurons à nous mesurer de nouveau, et j'ose affirmer que le Val-des-Bois saura, une fois de plus, prendre une part glorieuse.

Enfin, je résume mes sentiments en me tournant vers notre cher Bon Père, pour lui dire que la Musique s'efforcera d'occuper toujours, au Val, la place d'honneur en donnant l'exemple du dévouement et de la fidélité à son chef, notre cher Bon Père.

M. Pierre répond :

Je remercie M. Bricout des paroles trop aimables qu'il vient de m'adresser.

C'est toujours pour moi, mes chers amis, une véritable joie de me trouver au milieu de vous. Comment en serait-il autrement, en sentant toute l'affectueuse sympathie que vous me témoignez à chaque occasion ?

Cette affection, je vous la rends bien, soyez-en certains, et il me semble que les années qui si rapidement s'écoulent, ne font que resserrer davantage les liens de cette mutuelle affection faite d'estime et de confiance réciproque.

L'année dernière, à pareille époque, je vous félicitais de votre travail, des progrès réalisés et je vous souhaitais des succès mérités.

La Providence a bien voulu exaucer mes souhaits, mais elle a tenu surtout à récompenser votre travail, et les deux premiers prix du concours de Vanves ont été le digne couronnement de vos efforts. Aujourd'hui, grâce à votre laborieuse persévérance, à votre discipline et à votre assiduité aux répétitions, grâce surtout à la

direction toujours si habile et si dévouée de votre chef, M. Bricout, les progrès s'accroissent rapidement et l'exécution si remarquable des *Noces de Figaro*, à la Toussaint, vous a valu des félicitations unanimes.

Continuez donc, mes chers amis, dans cette voie féconde du travail et je vous prédis encore de nouveaux lauriers pour l'année qui s'ouvre.

Notre Société compte actuellement trente-cinq exécutants : cinq élèves déjà bien formés attendent avec impatience leur promotion, douze pupilles suivent les cours de solfège, exerçant avec assiduité leur talent précoce et surtout la patience jamais lasse de leur dévoué professeur.

Je termine en vous félicitant et en vous remerciant de l'active collaboration que tous, petits et grands, vous apportez à votre Société.

Je voudrais pouvoir vous citer tous, mes chers amis, car tous vous avez montré l'abnégation, l'actif dévouement et la discipline qui font les sociétés fortes et prospères. Cependant, je tiens à faire une exception et, ce faisant, je suis certain d'être votre interprète, en félicitant d'une façon toute particulière votre chef si dévoué, M. Bricout. Les années se succèdent sans émousser sa patience, sans ralentir son ardeur ; elles semblent, au contraire, avec la liste déjà longue des victoires remportées, augmenter sa foi invincible dans le succès.

Puisse notre glorieuse patronne, sainte Cécile, le conserver pendant de longues années à l'affection de ses musiciens toujours jeune et habile, toujours enthousiaste et dévoué et leur réserver pendant la nouvelle année les succès qu'il ambitionne.

C'est à ces futurs succès que je lève mon verre, mes chers amis, en buvant à votre santé et à la prospérité de la Fanfare du Val-des-Bois.

C'est au tour de M. Théodore qui porte la santé de M. Jacques.

Je lève mon verre en l'honneur de M. Jacques, que nous n'avons pas le bonheur de posséder au milieu de nous.

Vous m'avez demandé, mon cher Dives, de prendre la parole à votre place pour saluer M. Jacques, le dévoué président de la *Jeune Garde Républicaine du Val-des-Bois*.

Vous eussiez pu le faire avec autant de cœur et de conviction que moi-même, mais vous avez voulu, au nom de la *Jeune Garde*, associer à cet hommage et le Comité de Gymnastique et le Val-des-Bois tout entier.

J'ai accepté avec empressement, parce que j'admire la force de

vosre rare affection pour notre cher président, l'intime communion de ses aspirations et des vôtres, l'étroite relations de ses joies si rares, hélas, avec vos joies, de ses douleurs avec votre douleur que je partage avec vous tous, mes chers amis, la fidélité au culte du souvenir.

Naguère, nous évoquions dans cette salle même l'âme de M. Félix; après bientôt quinze ans que la mort nous l'a ravi, qui donc pourrait contester qu'il soit demeuré tout entier dans notre cœur et dans notre esprit; de qui donc la pensée n'a-t-elle pas fait revivre le verbe enthousiaste, l'action impétueuse et triomphante, et l'affectueuse cordialité, sous la rude étreinte de ce puissant luteur?

Ne suffirait-il pas, pour cela, de jeter les yeux sur nos étendards qui semblent frémir encore sous l'effluve de son souffle ardent.

Et que dirai-je de la douleur muette, sans cesse avivée et sans cesse chrétiennement acceptée, de son épouse vénérée et de ceux de ses enfants que Dieu nous a laissés.

Mais surtout vous avez revu son image lorsque, il y a quelques semaines, son fils Félix-Gabriel, plus que tout autre peut-être, héritier de son ardeur chevaleresque, est tombé au champ d'honneur, franchissant, en une chevauchée foudroyante, le seuil de l'immortalité.

Ah! celui-là nous a sonné, suivant l'expression de ses compagnons d'armes, le solennel *Garde à vous!* mais aussi il a jeté, dans nos cœurs en émoi, le *Sursum corda* du chrétien et du Français.

Le drapeau tricolore a pu s'incliner sur sa tombe; il s'est fièrement relevé pour nous dire: Français, il a fait son devoir; chrétien, il était prêt.

Je m'arrête, mes chers amis, il m'a semblé que ces visions de l'au-delà étaient pour nous salutaires, et qu'il fallait de temps à autre marquer de leurs empreintes nos fêtes familiales.

Le Val-des-Bois, c'est pour nous la petite patrie, au grand cœur, grande aussi par sa mission dans le monde. Nous devons un tribut de reconnaissance à ceux qui l'ont constituée et embellie, car ils sont les créanciers désintéressés de notre patrimoine d'honneur, de foi et d'amour, et là-haut ils veilleront sur nous.

Aussi bien faut-il, suivant la pensée de notre bien-aimé Bon Père, compter parmi eux l'ouvrier modeste, âme de nos conseils, cellule imperceptible, mais vitale, le penseur audacieux fixant les cimes de l'édifice social et l'artiste habile qui en harmonise les contours, parce qu'ils ont été, les uns et les autres, les artisans d'une œuvre merveilleuse.

M. Jacques ne m'en voudra pas d'avoir dévié quelque peu de

mon sujet; c'est en lui que nous voyons revivre le passé, et l'espérance malgré l'épreuve.

Au foyer paternel et dans nos réunions corporatives, comme à l'école de la bonne souffrance, de l'abnégation et du devoir, il a su apprécier la solidité des liens qui unissent, au Val, patrons et ouvriers.

Nous sommes assurés qu'il consacra toutes ses forces et toute son énergie à travailler avec nous à la réalisation de notre idéal démocratique et social.

Qu'il veuille bien, à l'occasion de cette revue d'honneur de nos institutions syndicales, accepter l'hommage de notre affection et transmettre à Madame Félix le témoignage de notre gratitude et de notre profond attachement.

Vive Monsieur Jacques!

M. Dives adresse la parole à M. Hubert:

Je viens avec plaisir, en cette belle réunion, saluer notre cher et sympathique vice-président, M. Hubert Harmel.

Nous savons, cher Monsieur Hubert, que vous avez un plaisir tout particulier à vous trouver au milieu de nos jeunes gens; aussi, vous leur apparaissez comme un chef aimé, mais surtout comme un ami — j'allais dire comme un camarade — auquel va toute notre confiance et toute notre affection.

Nous vous avons déjà dit souvent combien nous apprécions votre dévouement et les encouragements que vous nous prodiguez.

Cette année encore, quelques semaines avant le concours où nous étions découragés par la difficulté du programme, c'est grâce à votre appui et à celui de M. Jacques, à vos stimulants énergiques et bienveillants que nous nous sommes remis courageusement à l'œuvre et que nous avons obtenu les beaux succès du concours de Ligny.

La promenade de Domrémy, qui a suivi ce concours, nous a laissé le meilleur souvenir.

Je tiens aussi à remercier notre si dévoué moniteur général, M. Auguste Piesvaux, pour les bons conseils qu'il nous donne.

Et vous gymnastes, adultes et pupilles, je suis fier d'être à votre tête, je conserverai longtemps le souvenir du concours de Ligny, où tous, vous avez fait preuve de tant d'énergie et de discipline.

Cette année, le départ de la classe nous prive de cinq bons gymnastes: c'est une trouée énorme dans les rangs de notre petite société. Mais chacun de s'écrier: « Serrons les rangs! », adultes et pupilles tiendront à honneur de maintenir le renom de la Société

et de faire toujours flotter haut et fier le drapeau du Val-des-Bois.

M. Hubert s'empresse de répondre :

Mes chers amis,

Je vous remercie des aimables paroles que vous venez de nous adresser.

C'est toujours, pour moi, un grand plaisir d'être au milieu de vous, soit à l'usine, soit dans vos sociétés ou dans ces belles réunions où règnent si agréablement la gaieté, l'entrain et la bonne fraternité.

Je tiens à rendre ici un légitime hommage à vos chefs dévoués : à M. Piesvaux et à ses amis fidèles, toujours prêts à nous soutenir et à nous encourager ; à M. Dives, le moniteur infatigable, qui joint à ses capacités de gymnaste rompu à tous les exercices, la vaillance d'un cœur prêt à tous les dévouements.

Je n'oublie pas non plus les anciens, qui demeurent les piliers de notre société ; je les remercie pour l'appui précieux qu'ils donnent à nos jeunes membres.

Mes chers amis,

Dans un travail quotidien à l'usine, j'apprends tous les jours davantage à vous connaître et, en même temps, à vous estimer et à vous aimer.

Je vous suis vivement reconnaissant de la sympathie que vous me témoignez constamment.

Vos sentiments de confiance trouvent un écho retentissant dans mon âme et ma grande ambition est de travailler avec vous, la main dans la main, à la prospérité toujours plus grande des œuvres du Val-des-Bois.

Je bois à la prospérité de la Société de Gymnastique.

Léon Randoulet se fait l'interprète tout spécialement des jeunes pour saluer M. l'abbé Gaillard et M. l'abbé Loos :

La Société de Gymnastique boit à la santé de M. l'abbé Gaillard, son digne aumônier qui représente si bien, au milieu de nous, les grandes et sublimes idées de religion, de fraternité chrétienne et d'apostolat de la jeunesse.

Par son tact, son amitié et son joyeux entrain, il a su se faire aimer de tous, et nous rendre attrayante la route du devoir chrétien qu'il nous montre comme le seul et véritable chemin de l'honneur.

Si la Patrie faisait un jour appel à ses enfants, ce sont des

hommes comme lui que nous voudrions avoir pour aumôniers, car nous serions certains de le trouver toujours sur la ligne de feu, prêt à secourir les blessés et, au besoin, à leur ouvrir le chemin de l'éternelle Patrie.

Vive Monsieur l'Abbé Gaillard !

Vous êtes un enfant du Val, Monsieur l'Abbé Loos, bien mieux, vous êtes un des nôtres, et c'est à ce double titre que nous allons porter votre santé.

Alors que M. l'Abbé Gaillard se consacre aux infidèles de l'intérieur, vous allez au loin, suivant le précepte du divin Maître, évangéliser toutes les nations. Les difficultés de votre tâche, loin de vous rebuter, ne font qu'exciter votre zèle, et nous savons que c'est avec joie que, dès que votre santé vous le permet, vous retournez dans votre Mission.

Quand vous quitterez la terre de France, rappelez-vous que les vœux des enfants du Val vous accompagnent et que nous serons toujours heureux de vous voir revenir au bercail.

Vive Monsieur l'Abbé Loos !

M. l'Abbé Gaillard répond en quelques mots :

Mes chers amis,

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis heureux de me trouver au milieu de vous. Je remercie Léon Randoulet de s'être fait l'interprète de ses camarades pour m'exprimer, ainsi qu'à M. l'Abbé Loos, les sentiments si délicats qui vous animent à mon égard et qui s'adressent, non pas à moi, mais au représentant de Dieu parmi vous.

Permettez-moi cependant de relever un mot qui, je crois, doit être une erreur de prononciation : il m'a semblé entendre dire que pendant que M. l'Abbé Loos se consacrait à évangéliser la lointaine colonie de la Guyanne, je me consacrais aux infidèles de l'intérieur. Je crois qu'il voulait dire aux fidèles de l'intérieur, car si je ne refuse pas mon ministère aux infidèles, s'il y en a, je vois avec plaisir autour de moi beaucoup de fidèles auxquels je suis heureux de me consacrer.

Je lève donc mon verre à l'union toujours de plus en plus intime des trois sociétés : Pompiers, Musiciens et Gymnastes, dont je suis heureux et fier d'être l'Aumônier.

M. Paul Décarreau porte la santé des invités et membres honoraires :

Interprétant la pensée de tous mes camarades, je lève mon verre en l'honneur de nos invités, des dames, et des membres honoraires qui ont bien voulu honorer cette réunion de leur présence.

Nous remercions tout particulièrement nos membres honoraires qui savent si bien stimuler notre énergie et nous encourager dans la voie du progrès.

C'est grâce à vous, Messieurs, que nous pouvons maintenir la bonne marche de nos sociétés.

Votre présence au milieu de nous est à la fois notre sécurité et notre fierté.

Forts de votre bienveillance, nous allons vers l'avenir avec confiance, sachant que nous avons en vous des amis fidèles qui se réjouissent de nos succès et prennent à cœur la prospérité des œuvres du Val-des-Bois.

Soyez persuadés que nous ferons tous nos efforts pour nous montrer dignes de votre sympathie, afin que vous soyez toujours fiers de nous.

Je bois à la santé de nos membres honoraires.

M. Vasserot répond :

Au nom des invités et des membres honoraires, et surtout en qualité de porte-drapeau en retraite, je remercie mon jeune camarade Décarreau des paroles si bienveillantes qu'il nous adresse. Nous applaudissons toujours aux succès de vos Sociétés, et vous souhaitons une ample moisson de lauriers pour 1913.

Cette fête, Messieurs, est vraiment la fête de la Fraternité, et l'on se sent revivre dans l'atmosphère de chaude cordialité, de communauté de cœur et de sentiments qui se dégage de cette assemblée.

Tous, ouvriers, employés et patrons assis côte à côte, fraternisent le verre en main, réalisant ainsi le vœu le plus cher du Bon Père, l'union de tous les coopérateurs de l'Usine.

De même que le drapeau de la France abrite tous ses enfants, la bannière de notre syndicat protège tous les travailleurs, et notre devise sera toujours : *Un pour tous. Tous pour un.*

Vive le Val-des-Bois !

Le lieutenant des Pompiers, *M. Paul Champion*, se lève pour porter la santé de M. Léon, président de la Compagnie des Pompiers :

Fidèle à la tradition, la Compagnie des Pompiers a l'honneur de porter la santé de son président, M. Léon.

Nous sommes heureux de voir réunis en une même fête les trois sociétés, bases des institutions du Val-des-Bois.

Les Pompiers, représentant le courage et le dévouement ; les Musiciens, l'harmonie qui doit régner entre camarades de labeur, et les Gymnastes, espoir de l'Usine et de la Patrie.

Conservons toujours ces mêmes sentiments de fraternité chrétienne, chers camarades, et profitant de l'exemple de nos chefs, n'oublions jamais que l'Union fait la Force.

Je bois à la santé de notre président, de Madame Léon et de tous leurs enfants, que nous sommes heureux de voir parmi nous, dans cette fête de famille.

Vivent Monsieur et Madame Léon !

Je sais que rien ne sera plus agréable à notre cher Président, que de voir porter ici un toast tout spécial à l'un de nos plus anciens camarades.

Il est un homme parmi nous, héros modeste autant que brave, que nous devons tout spécialement fêter, car il est le doyen de notre Compagnie et a acquis par 30 années de bons et loyaux services le droit d'orner sa manche du triple chevron qu'il étrenne aujourd'hui. Cet homme, c'est le caporal Jules Lacour.

Dérogeant à l'usage qui consiste à ne faire l'éloge d'un vivant que lorsqu'il est mort, dut votre modestie bien connue en souffrir, je veux, cher camarade, faire non votre oraison funèbre, mais le panégyrique du doyen des pompiers qui jouit d'une santé florissante appuyée d'un remarquable coup de fourchette.

Jeunes bleus, saluez votre ancien avec le ferme désir de l'imiter, et même de le dépasser, si Dieu vous prête vie.

On dit des enfants royaux qu'ils trouvent, en naissant, une couronne dans leur berceau : Lacour a trouvé, dans le sien, un... képi.

Marchais l'a vu naître un beau jour d'été de l'an de grâce 1865. Tout jeune encore, il se faisait remarquer par l'ardeur qu'il apportait aux exercices du corps ; son jeu favori était la bataille, et, à la tête d'une bande de gamins de son âge dont il s'était proclamé le chef, il livrait à ses adversaires des combats héroïques. C'était déjà, vous le voyez, le képi qui pointait à l'horizon.

En 1881, il arrive au Val à quatorze ans, et, à seize, il entre à la Compagnie dont il était le benjamin, ne se doutant guère que, trente ans plus tard, il en serait le doyen.

Incorporé en 1886 au 26^e bataillon de chasseurs, il se distingue immédiatement par son entrain, son esprit de discipline et ce débrouillage qui constitue le bon soldat. Elève de l'École de gymnastique de Joinville, il rentre comme moniteur au bataillon, où, en service commandé, il se casse la jambe au saut des obstacles, accident qui brise du même coup sa carrière militaire si pleine d'avenir.

et le force à renoncer aux galons de caporal auxquels il touchait, et peut-être au képi de sous-officier.

Rentré au pays, Lacour ne s'endort pas; puisque servir la patrie ne lui est plus possible, il se dévouera à ses concitoyens, et, prenant à peine le temps d'échanger le képi de chasseur contre celui de pompier, il rentre à la Compagnie, où il est nommé caporal en 1904.

A tous, il a donné l'exemple d'une remarquable assiduité, car en trente ans, il n'a jamais manqué la Sainte-Barbe, et une seule fois la manœuvre, parce qu'il était parrain loin du Val.

Toujours le premier à l'assaut, le dernier en retraite, il a contribué à éteindre huit incendies, mais il est un feu qu'il n'éteindra jamais en lui, malgré les nombreuses chopines dont il pourrait l'arrosar, c'est le feu du dévouement.

Caporal Lacour, vous faites honneur à la Compagnie, et moi, votre chef, je suis content de vous.

Vive le caporal Lacour! Un triple ban pour le triple chevron!!!

M. Léon clôt la série des toasts par ce discours patriotique:

Mes chers amis,

C'est toujours avec une joie profonde que je me trouve dans cette assemblée où sont réunies, comme dans une garde d'honneur, toutes les forces vives du Val-des-Bois, qu'elles s'appellent dévouement, travail persévérant, intelligente direction ou apostolat fraternel.

Il fait bon, pendant quelques heures, de se tenir en contact avec les âmes d'élite que sont les vôtres; faire trêve aux soucis quotidiens qui nous assiègent, nous élever d'un coup d'aile au-dessus des réalités qui nous tiennent durement enchaînés à la terre.

Lorsque, arrivés dans ces hautes régions sereines où les âmes se confient librement, où les pensées se déroulent harmonieuses, il semble qu'on prend un peu de lumière et de force pour redescendre le lendemain sur la terre et apporter aux occupations de chaque jour plus d'entrain, plus d'ardeur, plus de succès.

Pendant que nous passons ici quelques heures rendues si agréables par la concorde et les idées communes, nous ne pouvons oublier ce qui se passe au dehors:

L'Europe tout entière est debout, et chacune des nations qui la composent prête anxieusement l'oreille aux roulements de tonnerre qui se font entendre là-bas, dans les Balkans.

C'est, pour le xx^e siècle, un spectacle bien surprenant que cette levée en masse de ces petits peuples qui se sont jetés à corps perdu

dans la mêlée d'où doit sortir un écrasement complet ou une liberté rayonnante et définitive.

Qui de nous n'a lu avec émotion les détails que nous apportent les journaux sur les dévouements quotidiens qui s'affirment là-bas, sur ces holocaustes sanglants qui se multiplient sur l'autel de Dieu et de la Patrie?

La vieille Europe sceptique n'a fait que rire d'abord de ces chefs de peuple qui, renouvelant l'épopée des croisades, entraînent leurs soldats contre l'ennemie séculaire de la religion.

Mais bientôt, en présence des exploits accomplis, des résultats merveilleux obtenus en si peu de temps, le scepticisme railleur fait place à l'étonnement, puis à l'émotion, puis à l'admiration: ce sont bien ces sentiments unanimes qui font battre aujourd'hui le cœur de tous les peuples applaudissant spontanément à cette victoire éclatante de la justice et du droit.

Tout le monde croyait à la victoire de la Turquie et sa défaite foudroyante est encore un problème pour les hommes d'Etat, les financiers, les diplomates du monde.

Pour nous, nous apercevons nettement les causes de la victoire des Etats balkaniques.

Ces hommes luttent pour la liberté, pour le triomphe de leur religion foulée aux pieds par les mahométans, ils mettent dans un même élan toute leur énergie humaine et toute l'ardeur de leur foi religieuse.

Et si nous faisons un retour sur la France, notre Patrie, que nous regardions dans l'âme de nos concitoyens, nous y verrons briller cette double force irrésistible que donne l'amour de Dieu et de la Patrie.

Vous l'avez vu tout récemment encore, alors que, par suite d'une erreur télégraphique, l'ordre de mobilisation était jeté en pleine nuit, au milieu de sept villages endormis.

A peine le tocsin avait-il fait retentir ses accents, que tous les hommes valides étaient debout; ils s'arrachaient aux étreintes de leur famille, ils couraient au rendez-vous fixé et arrivaient aux casernes de Lunéville aux premières lueurs du jour deux heures avant le temps prévu, et pas un homme ne manquait au rendez-vous.

En lisant le récit que nous faisaient les journaux, il y a seulement trois ou quatre jours, nous sentions un frisson de fierté patriotique secouer nos âmes et nous comprenions que nous vivons en ce moment des heures solennelles.

Un de nos grands orateurs catholiques, M. de Mun, le disait il y a quelques jours.

« L'année dernière, dans un sursaut général, la nation, blessée

« dans sa fierté, s'est dressée d'un bond, elle ne s'est pas recouchée. Ce réveil ne fut pas seulement l'explosion soudaine d'une colère passagère, elle fut la révélation d'une mentalité nouvelle dans la jeunesse française. Notre force est là.

« A cette jeunesse, en qui repose le destin de la Patrie, il faut dire hautement la vérité : il y a, dans l'histoire des peuples, des heures décisives. Nous touchons à une de ces heures. »

L'histoire qui s'écrit tous les jours dans le monde, donne un formel démenti à cette affirmation brutale qu'osa proférer un peuple en délire : « La force prime le droit. »

L'histoire proclame, au contraire, le triomphe certain de la justice et de la liberté.

C'est surtout dans ces belles réunions que nous sentons briller dans nos âmes ces grandes forces morales qu'on appelle Dieu et la Patrie. Conservons-les soigneusement, ne craignons pas d'en attiser la flamme, souhaitant qu'elles se répandent comme un torrent puissant à travers la France, notre bien-aimée Patrie.

Que ce noble idéal soit celui qui resplendisse dans toutes les âmes françaises au jour, prochain peut-être, où sonnera le tocsin dans toutes les communes de France.

Alors, Dieu aidant, la République Française imitera les Etats balkaniques : elle refoulera l'envahisseur, elle plantera sur l'Europe, dans un apothéose superbe, une paix durable et forte qui sera basée sur la justice et la liberté.

La musique se fait alors entendre dans l'Ouverture des *Noces de Figaro* (de Mozart), qui est couverte d'applaudissements qui vont surtout à son chef dévoué et vraiment infatigable, M. Bricout.

Puis ce fut le tour de la Gymnastique, qui, dans des tableaux vivants pleins de patriotisme, nous fait passer des frissons d'enthousiasme. C'est d'abord « La Surprise », puis « Les Dernières Cartouches », « La Barricade », « Le Clairon » de Déroulède ; enfin, pendant que la Fanfare joue la *Marseillaise*, « La Défense du Drapeau ».

La parole fut alors donnée aux chanteurs, qui, dans des chansonnettes tantôt gaies et désopilantes, tantôt graves et patriotiques, occupèrent l'assistance jusqu'à quatre heures. On se sépara, ou plutôt on quitta la salle pour aller continuer cette fête si fraternelle au grand Cercle, en jouant soit aux cartes, soit au billard.

Bonne et cordiale fête qui ranime entre tous les membres de la grande famille du Val l'esprit syndical qui, dans son essence, doit être un esprit de fraternité.

Syndicat Agricole de la Champagne

Le 4 décembre, le Syndicat de la Champagne a célébré sa dix-huitième Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. le chanoine Camu, vicaire général.

Dès la première heure, les délégués des Caisses rurales entraient en séance, sous la présidence de M. le Vicaire général, assisté de M. Leroy, directeur de la Caisse Centrale, et de M. l'abbé Péters, inspecteur des Caisses rurales.

A dix heures et demie, à l'église paroissiale, la Messe pour les membres défunts du Syndicat de la Champagne était célébrée par M. le Curé de Warmeriville.

Pendant cette cérémonie, M. l'abbé Péters a donné une instruction aux cultivateurs d'abord et aux catholiques également pour la sauvegarde de leurs intérêts professionnels aussi bien que de leurs intérêts confessionnels.

Au banquet, cent cinquante convives. A la table d'honneur, M. le Vicaire général, M. de Boham, M. et M^{me} Léon Harmel, M. de Bricourt, de l'Union Centrale, MM. Bergé et Henrat, vice-présidents, M. Leroy, MM. les abbés Druart, Appert, Loos, Péters, etc...

M. de Boham salue M. le Vicaire général, un fils de cultivateurs, et Son Eminence le Cardinal, toujours si paternellement favorable envers le Syndicat.

M. Bergé boit à la santé du Bon Père et de sa famille, et fait allusion en termes délicats, au deuil récent qui a frappé M^{me} Félix Harmel et tous les siens.

M. Guyot souhaite la bienvenue à M. de Bricourt, le conférencier envoyé par l'Union Centrale des Syndicats.

M. Leroy salue deux catholiques de Reims, M. Buiron et M. Smal, et engagent les cultivateurs catholiques à s'abonner au journal *L'Avenir*.

M. Buiron, qui a assisté, il y a dix-huit ans, à la naissance du Syndicat de la Champagne, félicite cette association des progrès qu'elle a réalisés depuis lors.

M. Moreau, de Launois, et M. l'abbé Péters, organisent une collecte en faveur de la Croix Rouge, qui secourt les blessés dans la guerre des Balkans. (Cette collecte a produit 73 fr. 50).

M. Briois-Charpentier, d'Asfeld, salue la jeune section d'Al-land'huy, qui a été fondée par M. de Boham et M. l'abbé Péters, et qui est déjà représentée par son Bureau: MM. Thil, Lefort et l'abbé Prudhommeau.

M. de Bricourt apporte au Syndicat de la Champagne le salut fraternel de l'Union Centrale.

M. Léon Harmel, au nom du Bon Père, félicite le Syndicat dans une allocution vibrante de patriotisme.

M. le Vicaire général clôt la série des toasts en adressant à chacun le mot aimable qui touche et encourage.

Après un court Salut à la chapelle, qui permet aux cultivateurs de saluer leur Patronne, Notre-Dame des Champs, l'Assemblée générale commence.

M. de Boham, avec l'expérience et l'autorité qui le distinguent, donne les avis et renseignements sur les affaires courantes.

M. Lapinte, trésorier du Syndicat, expose la situation financière de la Société, qui est approuvée par l'Assemblée générale au milieu de chauds applaudissements.

M. Guyot, dans un rapport de forme académique, passe en revue les œuvres du Syndicat de la Champagne et en montre l'heureux développement et la prospérité. Le Bulletin publiera ce rapport le mois prochain.

M. Rollet lit une étude qui est le travail de la section de Courtisols, sur l'impôt sur le revenu qui est la terreur des contribuables, surtout des propriétaires du sol. A la suite de cette lecture, l'Assemblée vote un ordre du jour qui sera adressé aux sénateurs et députés, pour leur demander de combattre le projet d'impôt sur le revenu.

M. de Bricourt, en commençant son discours, félicite les cultivateurs champenois d'avoir agi, depuis le début de la journée, en catholiques convaincus, en frères bien unis, et en professionnels avides de s'instruire.

Mais il les engage surtout à avoir l'esprit syndical, qui est fait de discipline, de fidélité et de léger sacrifice. Il faut aimer son syndicat comme une famille, parce que c'est par le syndicat que se fera la restauration de la profession, l'amélioration de notre condition.

Ceux qui ont vraiment l'esprit syndical s'efforceront d'être des hommes de valeur, des agriculteurs compétents, et ils n'y

parviendront que par l'étude. C'est pourquoi il faut s'astreindre à la lecture du journal, du Bulletin, aux causeries entre syndiqués. On connaîtra ainsi la législation rurale, ses lacunes, ses améliorations possibles, la nécessité des Chambres agricoles et de la représentation professionnelle. Des questions moins relevées feront également le sujet des discussions dans les sections, le bien de famille, les warrants agricoles, etc...

L'orateur attire l'attention des syndiqués sur l'amour du sol et de la profession de cultivateur, qu'il faut inculquer aux enfants, alors que l'école ne leur donne que des notions agricoles inutiles.

Des applaudissements enthousiastes saluent la péroraison du sympathique conférencier.

M. Rollet fait une communication concernant la subvention à demander en cas de tuberculose. Le syndicat est d'accord avec lui pour que l'Etat accorde les quatre cinquièmes de la perte de l'animal.

M. Léon Couvreur, de Rilly-la-Montagne, lit une étude très complète sur les paragrêles électriques. Il en existe déjà dans la Vienne et la Dordogne, qui ont rendu des services surprenants constatés officiellement. Ils sont établis sur les clochers et portent le nom de niagaras électriques: la grêle se convertit infailliblement, dans la région protégée, en pluie ou en grêle molle et désélectrisée. Pour la montagne de Reims, il faudrait une installation qui règne de Villedommange à Trépail. Cette question, qui s'impose à l'attention du vignoble champenois, sera étudiée dans une réunion spéciale de délégués, mardi prochain.

La journée, qui a été si bien remplie, se termine par une allocution de M. le Vicaire général, qui engage les membres du Syndicat de la Champagne à être une élite, en devenant de plus en plus habiles dans leur profession et de plus en plus attachés à leur religion.

FÊTE PATRONALE DES ENFANTS DE MARIE.

Solennité de l'Immaculée Conception

Ah! la belle et bonne journée que celle du 8 décembre! Dès la première messe, à 6 heures, communions déjà fort nombreuses. Que dire de la messe de 7 heures! Les autels richement garnis

de roses, le chiffre de Marie jetant par toute notre bénie petite chapelle des flots de lumière, le groupe dévoué de la Chorale des jeunes filles faisant retentir les voûtes du sanctuaire de leurs chants harmonieux, tout cela nous fait un instant rêver du ciel. Mais, au moment où la foule recueillie s'ébranle pieusement vers Jésus-Hostie, c'est un spectacle émouvant qui doit faire tressaillir les Anges.

Durant la longue procession à la Sainte Table, à laquelle nous voyons s'agenouiller, non seulement toutes les Enfants de Marie et les jeunes filles du Val, mais encore bon nombre de mères de famille et de jeunes gens, les chanteuses nous font entendre un cantique nouveau ayant pour refrain l'invocation si chère à nos cœurs :

*O Marie conçue sans péché.
Priez pour nous, priez pour la France.
O Marie conçue sans péché.
Priez, priez pour la France.*

A 9 h. 1/2, grand'messe solennelle chantée par la Chorale des Enfants de Marie. On assiste alors à la cérémonie toujours touchante de l'offrande du gâteau bénit. Quelle pyramide ! C'est que l'assistance est nombreuse et il en faut une bonne part pour chacun. — Enfin, à 3 h. 1/2, vêpres solennelles suivies de la réception de onze jeunes filles à titre d'Enfants de Marie, et de dix autres à titre d'Aspirantes. Ce sont :

Enfants de Marie

Adrienne Martinon.
Marcelle Gillardin.
Jeanne Long.
Louise Artz.
Marie Vivin.
Céline Brasselet.
Marie Brasselet.
Julienne Brasselet.
Gilberte Dangléant.
Germaine Dangléant.
Jeanne Herbert.

Aspirantes

Marthe Goblet.
Lucienne Lallemand.
Catherine Enders.
Louise Pleux.
Louise Gérardin.
Juliette Triquet.
Jeanne Dewinter.
Lucienne Woirony.
Jeanne Mesmin.
Léa Brasselet.

La parole si bonne et si pieuse de M. l'Abbé vint, à plusieurs reprises, enflammer les cœurs déjà si enthousiasmés en cette belle fête. Avec quel à-propos il nous trace la gracieuse coutume des anciens preux du moyen-âge : Quand un gentilhomme était

armé chevalier, la dame du seigneur lui jetait sur les épaules une écharpe légère en lui recommandant de porter toujours fièrement et noblement ses couleurs. Les chrétiens, eux aussi, sont marqués des couleurs de leur divine Mère. Bien autrement puissant que ne l'étaient les écharpes des grandes dames, le scapulaire devient, pour celui qui le porte fidèlement, un gage de protection et de sauvegarde infailible.

Et depuis que le Saint Père, si anxieux du bonheur de tous, a étendu d'une façon si merveilleuse le pouvoir de la médaille scapulaire, il ne restera bientôt plus de chrétiens, si peu soucieux de leur bonheur éternel, qui ne veuillent posséder et porter sur eux cette précieuse médaille.

Un salut des plus solennels et l'illumination complète de la chapelle termine cette partie principale de la journée, et dispose on ne peut mieux les cœurs pour les réunions récréatives.

D'abord, à midi précis, un banquet de cent trente couverts réunit joyeusement la presque totalité de l'Association. Le repas fut maintes fois interrompu par de jolies chansonnettes, des monologues émouvants ou des duos comiques.

Après le café, arrivent M. l'Aumônier, accompagné des membres de la famille patronale : M^{me} Maurice, M^{me} Léon et ses enfants, M. et M^{me} Hubert, ainsi que les enfants de M. et M^{me} Pierre. La salle du banquet offrait le plus joyeux spectacle : les convives étaient coiffées de bonnets-surprises aux formes et aux couleurs les plus variées. Elles accueillirent la famille patronale par les plus vifs applaudissements et entonnèrent le chant du Val-des-Bois. La Présidente prend la parole : « Nous commencerons la série de nos toasts, en acclamant avec joie et amour notre divine Mère, dont la fête, si chère à son cœur et aux nôtres, coïncide cette année avec le dimanche. Toutes ensemble, chantons à l'extension du règne de Marie Immaculée : « Oui je le crois. »

Je vais maintenant vous donner lecture de la lettre de notre bien-aimé Bon Père, et de la réponse signée et envoyée par le Conseil, afin qu'il pût la recevoir au matin de notre fête.

Mes chères Enfants,

Le Père Aumônier, ma fille et moi, nous voulons, en ce jour de votre fête, vous envoyer notre affectueux souvenir.

Vous savez que, de notre exil, nous suivons la vie du Val-des-Bois avec un palpitant intérêt.

L'Association des Enfants de Marie a toujours été, pour moi, le centre de la vie chrétienne de nos familles.

Vous avez, mes chères Enfants, la noble mission d'être, au foyer, la voix de la Sainte Vierge pour rappeler par vos prières, vos exemples et vos paroles, la pratique de la religion, souffle véritable de la paix et du bonheur des familles.

Votre fête, cette année, doit revêtir un éclat particulier, puisque elle coïncide avec le dimanche.

Acclamez notre Mère du Ciel avec toute la joie de vos cœurs. Elle vous sourit, elle vous invite à préparer ici-bas une éternité d'allégresse. Pensons-y souvent pour nous encourager aux sacrifices et aux épreuves de chaque jour.

A la messe, chaque matin, nous prions pour vous. De votre côté, ne nous oubliez pas, et surtout notre bon Pater qui est tout fatigué depuis quelque temps.

Recevez, mes chères Enfants, l'expression de notre affectueux dévouement.

Léon HARMEL.

Réponse du Conseil :

Cher et bien-aimé Bon Père,

Nous recevons votre si bonne lettre, que nous lirons dimanche prochain au banquet. Comment vous remercier, cher Bon Père, de l'intérêt si paternel avec lequel vous pensez sans cesse à nous. Votre bonté et vos bienfaits nous parlent si haut que nos cœurs débordants ont besoin de vous dire aussi et leur attachement et leur reconnaissance. Comme vous nous le recommandez, c'est avec exultation que, cette année, nous fêterons notre divine Mère. Nous l'acclamerons, nous la bénirons, nous la chanterons en ce beau jour du 8 décembre. Et en retour, le divin Cœur de Jésus, qui n'a voulu sa mère si pure, si belle et si bonne que pour la rendre toute puissante, nous accordera tout ce que nous lui demanderons en son nom. Oui, Marie Immaculée nous exaucera quand nous lui demanderons de continuer sa bienveillante protection sur notre cher Bon Père et sur le Val tout entier.

Vive donc notre bien-aimé Bon Père que nous acclamons avec amour et reconnaissance.

Nous envoyons à votre bon ange, Madame Paul, l'assurance de nos sentiments bien affectueux.

Lettre du Conseil au R. P. Aumônier

Cher et Vénéré Père Aumônier,

C'est avec peine que nous apprenons que vous n'allez pas très bien. Ah ! sans doute, votre âme trouve dans l'accomplissement de

la volonté divine une paix profonde. Mais nous voulons vous assurer de notre prière suppliante pour que le Cœur de Jésus vous donne cependant un peu plus de santé. Notre bonne et Immaculée Mère entendra les vœux de ses enfants pour un Père bien-aimé, et notre faible demande, unie à sa toute-puissance, sera encore une fois exaucée.

Bénissez, cher et vénéré Père Aumônier, vos enfants privilégiées qui, de loin, pensent toujours à vous.

Des applaudissements répétés accueillent la lecture de ces deux lettres, et la présidente continue :

Je lève mon verre à notre cher Bon Père, à nos bons Aumôniers et à toute la famille patronale, dont la plupart des membres absents sont ici par la pensée et par le cœur. C'est vous, Monsieur Hubert, qui nous faites, cette année, l'honneur de remplacer notre cher Bon Père. Ce nous est un témoignage de votre protection bienveillante, et ce témoignage nous touche profondément, aussi nous adressons-nous notre vive reconnaissance. Ici-bas, la joie est rarement sans mélange. Nos cœurs sont sous l'empreinte de la tristesse en voyant vides, à notre table, deux places d'honneur qui devraient être occupées par Mesdemoiselles Marcelle et Martha Harmel. Leur dévouement nous est acquis depuis longtemps. Mais devant le deuil si récent qui les afflige, nous comprenons leur abstention. Elles n'ont cependant pas voulu qu'il manquât quelque chose à notre banquet et ont eu la délicatesse de nous envoyer la délicieuse liqueur avec laquelle nous trinquerons tout à l'heure.

Unissant maintenant en une seule prière tous nos chers bienfaiteurs, qui ne cherchent que notre bien, nous demandons à notre Immaculée Mère de répandre sur tous des grâces abondantes de consolation, de santé et de bonheur.

Vive notre cher Bon Père !

Vivent nos bons Aumôniers !

Vivent tous nos chers bienfaiteurs !

M. Hubert Harmel répond alors :

En l'absence de M. Léon et de M. Pierre, c'est un grand plaisir pour moi de venir vous dire toute la part que nous prenons à votre fête. Nous sommes heureux de constater que votre nombre augmente constamment et nous nous réjouissons surtout de voir la piété et l'ardeur chrétienne grandir toujours de plus en plus au sein de votre association.

Je vous félicite de vous être enrôlées sous la bannière de la

Sainte Vierge Marie, pour laquelle nous avons tous un tendre amour filial.

Soyez certaines que notre bonne Mère du Ciel saura vous récompenser comme vous le méritez, en obtenant de son divin Fils toutes les grâces dont vous pouvez avoir besoin. Je forme des vœux pour que la prospérité de votre association, qui est et restera, grâce à votre bon esprit, la force et l'honneur du Val-des-Bois.

De vifs applaudissements accueillirent ces aimables paroles et furent suivis de joyeux bans battus pour notre cher Bon Père et tous les bienfaiteurs.

Ensuite, ces dames et M. Hubert passent dans les rangs serrés pour trinquer cordialement avec toutes les convives.

Que dire maintenant de la soirée dramatique? Elle fut entièrement réussie. Les nombreux auditeurs furent vraiment sous le charme pendant toute la durée du joli drame: *Marie d'Anjou*, et la délicieuse comédie: *Chocho ou la Reine du Désert*.

Toutes nos félicitations les plus chaleureuses à ce groupe des actrices si dévoué, sans oublier notre bonne présidente d'honneur qui a excité les bravos, les rires et les bis de toute la salle par son débit: *Les Tribulations d'un Normand*.

Madame Léon et Madame Hubert sont montées au vestiaire durant les dix minutes d'entr'acte, afin de complimenter toutes et chacune de leur magnifique entrain. Les actrices, de leur côté, ont profité de la circonstance pour remercier ces Dames de leur générosité et de leur bonté. Madame Léon, en effet, leur offre un bon petit repas pour terminer cette belle journée, et Madame Hubert leur promet à chacune une photographie de leur groupe en costumes d'actrices.

Qu'il est beau de se dévouer, qu'il est bon d'encourager! Toutes ces âmes qui comprennent ce magnifique apostolat recevront à foison les grâces du Cœur de Jésus: Marie Immaculée les demande pour elles.

Vie Familiale

A été fait enfant de Dieu et de l'Eglise par le saint baptême:

Le 24 novembre: Robert-Louis-Alfred JUPIN, né le 26 octobre, fils de Lucien Jupin et de Marguerite Sillet. — Parrain: Alfred Sillet; marraine: Philomène Petit.

Société de Secours mutuels du Val-des-Bois. — Le Conseil de la Société de Secours mutuels a le plaisir d'informer ses adhérents qu'une balance pèse-bébé est placée à la pharmacie, chez ces Demoiselles.

Les mères de famille qui le désirent pourront facilement peser leurs bébés, tous les huit jours ou tous les quinze jours, de préférence le vendredi, de une heure à une heure et demie.

Cette balance est offerte par les membres honoraires de la Société, MM. Harmel frères, auxquels les membres du Conseil adressent leurs plus sincères remerciements.

ECONOMIES SCOLAIRES

30 novembre: 18 déposants.....	14 fr. 80
13 décembre: 43 déposants.....	25 fr. 60
	<hr/>
	40 fr. 40

CAISSE DE FAMILLE

30 novembre: 3 familles.....	50 fr. 60
14 décembre: 3 familles.....	79 fr. 50
	<hr/>
	130 fr. 10

CAISSE DE SECOURS

28 novembre: 13 malades.....	87 fr. 25
12 décembre: 20 malades.....	109 fr. 90
	<hr/>
	197 fr. 15

SERVICE MILITAIRE

27 novembre: 2 hommes.....	10 fr. 50
11 décembre: 1 homme.....	9 fr. »
	<hr/>
	19 fr. 50

Ecoles

ECOLE DES FILLES

Malgré ses grandes peines, M^{me} Félix Harmel est toujours soucieuse des progrès de nos chères enfants. C'est ainsi qu'elle se fait renseigner sur l'exactitude et l'application de chacune. Ces jours derniers, elle s'est fait remplacer par ses deux jeunes filles, M^{lles} Marcelle et Martha, pour la distribution des billets d'honneur et de satisfaction. Elles apportaient en même temps un magnifique choix de récompenses, étrennes du Saint-Enfant Jésus, que notre aimable Directrice a l'habitude de donner chaque année. C'est une distribution générale; aussi toutes les enfants sont heureuses, surtout celles qui ayant le mieux travaillé ont l'avantage des premiers choix.

Voici le résultat des compositions trimestrielles :

PREMIÈRE CLASSE

<p>1^{re} Division (12 élèves) 2 élèves n'ont pas composé. Louisa Persyn. Emma Persyn. Marie Théodore. Françoise Gaillard. Marthe Hosse. Emilia Brasselet. Julie Dauchy. Germaine Loiseau. Fernande Stubbe. Marguerite Laplanche.</p>	<p>2^e Division (17 élèves) Marie-Thérèse Leroy. Marie Hosse. Marthe Jolivet. Marguerite Martinon. Marie-Ange Faynot. Marguerite Mauvais. Geneviève Hourdeaux. Louise Dewinter. Rose Mouton. Jeanne Plongeron. Hélène Lozet. Thérèse Brumiaux. Jeanne Fournier. Gabrielle Leclère.</p>
---	--

DEUXIÈME CLASSE

Composition de Calcul

<p>1^{re} Division (14 élèves) Marcelle Leroy. Marie Hourdeaux. Marie Leroy. Marie Gillardin. Juliette Gentil. Rosalie Lozet. Renée Guédez. Germaine Dauchy. Thérèse Pagnier. Marie-Louise Leclère.</p>	<p>2^e Division (26 élèves) Pauline Dardart. Renée Allart. Cécile Langlet. Marthe Gilmaire. Marthe Faynot. Germaine Allart. Candide Lefèvre. Léa Woirgny. Anna Marsal. Andrée Randoulet.</p>
---	--

Marie Dorbon.
Olga Fatoux.
Jeanne Pagnier.
Jeanne Randoulet.

Laure Woirgny.
Lucie Leclère.
Marie Moysan.
Elisa Lebrun.
Eugénie Tendart.
Louise Pierret.
Yvonne Dessaint.
Reine Haimé.
Germaine Thouvenin.
Zulma Dessaint.
Lucienne Mesmin.
Marie Allart.

ECOLE DES GARÇONS

PREMIÈRE CLASSE

Composition de Calcul

Première Section

1^{er} Raymond Dauchy.
2^e Louis Muller.
3^e Camille Guardel.
4^e Adrien Théodore.
5^e Emile Postal.
6^e Albert Catalette.
7^e Julien Champion.

Deuxième Section

1^{er} Jean Lallemand.
2^e Armand Catalette.
3^e Jean Pagnier.
4^e Marcel Leclère.
5^e Paul Laplanche.
6^e Joseph Pierret.
7^e Pierre Hourdeaux
et Marcel Dive.
8^e Philbert Dangleant.
9^e Oswald Ponthieux
et Charles Gobron.
10^e Charles Pierret.
11^e Fernand Lefèvre.
12^e Alfred Nicolas
et Lucien Foissier.
13^e Gabriel Postat.

DEUXIÈME CLASSE

Composition d'écriture

Première Division

1^{er} Devinter.
2^e Tandart.
3^e Mouton.
4^e Théodore.
5^e Bazillon.
6^e Martinon.
7^e Liverneau.
8^e Hosse.
9^e Iste.
10^e Beauvais.
11^e Evrard.
12^e Varoux.
13^e Dangleant.
14^e Brasselet.
15^e Hurtaut.
16^e Lozet.
17^e Braquet.

Deuxième Division

1^{er} Postal.
2^e Catalette.
3^e Mesmin.
4^e Stubbe.
5^e Devinter.
6^e Chausson.
7^e Pierret.
8^e Fatoux.

ECOLE MATERNELLE

Puisque chacun a sa fête si joyeuse au Val depuis les Pompiers, Musiciens, Gymnastes, Enfants de Marie, etc..., il est bien juste que les futurs Pompiers, Musiciens, Gymnastes, et Enfants de Marie de l'Asile aient aussi la leur. Saint Nicolas se charge de la besogne. M^{me} Pierre Saucourt-Harmel a eu la bonne pensée de lui écrire un petit mot et saint Nicolas ne se l'est point fait répéter deux fois. Il a chargé les petits enfants de notre aimable Directrice de venir faire ample distribution à tous nos petits bambins. Quelle joie, quel bonheur de posséder un aussi beau saint Nicolas en pain d'épices! Pendant un bon moment, on tourne et on retourne le paisible saint Nicolas tout frais venu du Paradis, puis on se met en devoir de le mordiller de tous côtés en ayant soin d'épargner la tête pour la porter triomphalement à la maison et la faire admirer par toute la famille. Ils n'ont donc pas été frustrés dans leur attente ces chers petits qui chantaient à pleine voix toute la journée du jeudi:

« Saint Nicolas, patron des écoliers, apportez-moi quéque chose dans mon petit panier... »

Au moment de mettre sous-presse, nous apprenons la mort du P. Aumônier. Il est décédé à Nice, le dimanche 29 décembre, dans sa 65^e année. Nous le recommandons instamment aux prières de nos lecteurs.



L'Imprimeur-Gérant : P. NOLLEVALLE, 4, rue des Fusiliers, Reims. (9373)

Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

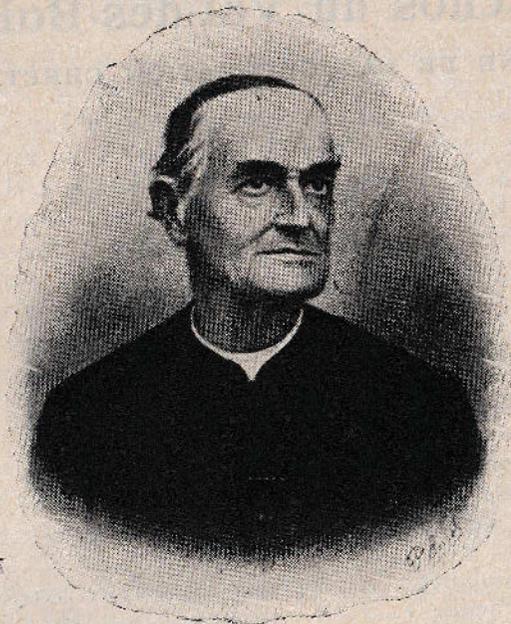
SOMMAIRE

Changement de dates	37
Mort du Père Aumônier.....	38
Conseils de Février 1913.....	52
Coutumier	53
Chronique	53
Santé du Bon Père.....	54
Séance dramatique	54
Fêtes de Noël	55
Noël des Petits Enfants.....	63
Loterie d'assiduité aux Répétitions de musique.....	65
Vie Familiale	65
Logements: Réparations et Entretien.....	66
Impôts	66
Economies scolaires	66
Caisse de Famille	66
Caisse de Secours	67
Service militaire	67
Ecoles	67

CHANGEMENT DE DATES

Jeudi 15 mai, au lieu du lundi 19 mai: Fête annuelle du Syndicat Agricole de la Champagne, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Verdun.

Dimanche 13 juillet, au lieu du dimanche 6 juillet: Fête des Vétérans et Fête de Jeanne d'Arc.



R. P. CHARCOSSET

Mort du Père Aumônier

Claude Charcosset naquit à Chissey-lez-Mâcon (Saône-et-Loire) le 20 juillet 1846.

Il était fils de M. Pierre Charcosset, instituteur, et de M^{me} Catherine Roux, également institutrice.

Lorsqu'il atteignit l'âge de cinq ans, ses parents vinrent s'établir à Dompierre-les-Ormes, également comme instituteur et institutrice.

Son père était de la race de ces instituteurs chrétiens qui se considéraient autant comme éducateurs chrétiens que comme instituteurs. Il continua à faire faire la prière dans son école, même après la loi de 1882.

Dans toutes les paroisses où il passa, il fut chantre à l'église et

tint à honneur de continuer, même pendant sa retraite, qu'il prit à Vérosvres, en 1885.

A quatorze ans, Claude Charcosset commença ses études de latin chez le curé de Trivy, et après six mois de leçons, il entra en cinquième, au Petit Séminaire de Semur-en-Brionnais.

En 1868, il entra au Grand Séminaire d'Autun et y fit de brillantes études, interrompues pendant un an, pendant la guerre de 1870.

Il fut ordonné prêtre le 2 juillet 1874. Lorsque son père eût reçu sa première bénédiction sacerdotale, il lui dit: « Ce que je te demande, c'est d'abord de ne pas faire de dettes, mais ensuite de ne pas t'enrichir de l'autel. » Immédiatement nommé second vicaire à Charolles; deux ans après, premier vicaire. Bientôt il remplit véritablement les fonctions de curé, le vénérable M. Guénot étant alors trop âgé pour en remplir toutes les fonctions. Il y resta jusqu'à la mort de M. Guénot, arrivée en 1885, date à laquelle Mgr Perrault lui permit d'entrer en religion. Après un an de noviciat à Sittard, en Hollande, il fut nommé missionnaire diocésain à Saint-Quentin; puis, en 1887, aumônier du Val-des-Bois.

*
**

Voici la lettre où le Bon Père raconte les derniers jours du Père Aumônier:

Mes bien-aimés,

Ma première lettre de cette saison a été consacrée à la mémoire de mon bien-aimé petit-fils Félix-Gabriel Harmel, et voici que ma quatrième doit vous entretenir d'un nouveau deuil: notre bon Père Aumônier, qui a rendu son âme à Dieu, le dimanche 29 décembre 1912, dans sa 65^e année.

Le R. P. Charcosset, né le 20 juillet 1848, prêtre le 2 juillet 1874, a senti de bonne heure les attraites pour la vie des victimes en union avec Notre-Seigneur. C'était une âme généreuse, capable de grands sacrifices; il se sentait attiré par le Sacré-Cœur dans les voies de la souffrance réparatrice. C'est ce qui le fit entrer dans la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, dont il devint un des membres les plus considérés et les plus aimés.

Il est venu au Val-des-Bois comme aumônier, le 1^{er} juillet 1887, et nous avons célébré son Jubilé de vingt-cinq ans à la fête des Vétérans, le 7 juillet dernier.

Sa vie a été semée de souffrances, de maladies, d'infirmités qu'il supportait avec une grande patience, dans un abandon complet au bon désir de Dieu.

Sa santé chancelante, qui nécessitait un climat plus doux, m'a permis de l'avoir avec moi pendant mes séjours à Nice depuis cinq ans. J'ai pu ainsi jouir de son intimité et du charme de sa compagnie.

OCTOBRE ET NOVEMBRE

Il affirmait que, même dans l'ordre temporel, les familles s'élèvent dans la piété et la justice, comme elles posent la cause de leur ruine par l'impiété et l'injustice. C'est pourquoi nous devons avoir tant de vigilance aux devoirs sociaux, rendre au prochain ce que nous lui devons au point de vue matériel et spirituel, car c'est Dieu que nous frustrons dans le prochain.

Il me recommandait d'éviter l'empressement, disant qu'on fait toujours assez tôt ce que l'on fait bien et posément. **Age quos agis.** Ne laissez pas votre esprit se distraire à autre chose. Le travail utile est celui qui est concentré.

Il excitait beaucoup au recueillement. Dieu ne se fait entendre que dans le silence de l'âme.

Développez en votre cœur l'amour, attisez-en la flamme par vos prières et vos désirs.

Vous savez combien il était bon et patient. Il estimait que la gaieté est le soleil du foyer.

Depuis notre départ du Val, à la fin du mois d'août, jusque vers le 15 novembre, la santé du bon Pater a été assez bonne. Le mois de Septembre à Rome l'avait ravi et transporté. A Nice, le mois d'octobre, superbe, nous a permis de faire des excursions et de grandes promenades.

Notre appartement s'était augmenté. Le Pater avait désormais une chambre de deux fenêtres sur la mer et il était heureux d'avoir ses commodités: l'électricité, la sonnerie, le chauffage, un cabinet noir pour ses vêtements. Il disait qu'il était comme un coq en pâte.

Mais ce qui le charmait surtout, c'était notre oratoire si gai, donnant sur la mer. Il faisait son chemin de croix tous les jours. Il nous recommandait cette dévotion et il nous disait: « Si vous avez peu de temps à consacrer à ce saint exercice, il suffit même, pour gagner les indulgences innombrables qui y sont attachées, d'une aspiration de foi et d'amour à chaque station, sur les souffrances de Notre-Seigneur, sans aucune prière. »

Il venait là pour réciter son bréviaire, respirant le parfum de la présence de Jésus-Christ durant la Messe du matin. Il préparait les lectures que nous faisons chaque jour, nous recommandant d'être fidèles à cette pratique. Nous avons éprouvé, en effet, quel profit on peut tirer d'une lecture quotidienne.

Vers le milieu du mois de novembre, il a senti un retour de ses

anciens malaises. Le 20, il n'a pu dire la Messe, ayant eu des vomissements toute la nuit. Depuis ce jour, il a eu du mieux, du moins bien, des hauts et des bas qui prolongeaient un malaise général et l'empêchaient de se nourrir.

DECEMBRE

Le 9 décembre, un nouvel accident. Cependant, il a pu dire la Messe, mais avec beaucoup de peine. A partir de ce moment, il n'a plus célébré que six fois, dont deux dans la nuit de Noël.

Il ne voulait pas qu'on fasse venir le médecin, prétendant qu'il connaissait sa maladie. Je l'ai fait venir néanmoins le 11 décembre et depuis d'une façon continue.

Le 11 décembre, le docteur a déclaré que la maladie était causée par un excès d'acide chlorhydrique et qu'en neutralisant souvent cet acide, il pourrait se remettre. Il devait donc boire, toutes les heures, du lait mélangé d'eau de Pougues.

Durant ses premières visites, le médecin n'était pas alarmant. Madame Paul et le malade avaient pleine confiance; moi seul restait inquiet à cause des souffrances persistantes de l'estomac, qui était comme rongé par l'acide.

Notre cher Pater, malgré ses souffrances, conservait une grande sérénité et, à l'occasion, une charmante gaieté. Il était si affectueux pour nous, si prévoyant pour ma santé, si attentif à être agréable à tous!

La vie était douce avec lui, notre petit intérieur jouissait non seulement de la paix, mais d'une intimité délicieuse et d'une confiance absolue. Dans ses rêves d'avenir, il parlait de sa retraite au Val, où il voulait finir ses jours.

Il se faisait une grande fête de dire la Messe de Minuit, dont l'heure le dispensait du jeûne. Il était tellement heureux, qu'il a dit deux Messes à la suite. Mais, dans la journée de Noël, il a été très fatigué. Cependant, nous avons pu aller ensemble au soleil, l'après-midi, le 25 et le 26. Il s'est couché à sept heures, après avoir bu son lait. Nous avons un prêtre de Nice qui nous disait chaque matin la Messe.

DERNIERS JOURS

Le 27, vendredi, jour de saint Jean, fête du P. Dehon, il a tenu à assister au Saint Sacrifice pour son Supérieur.

Dès le matin, il se trouvait très fatigué. Vers neuf heures, étant au salon, il voulut se laver pour venir dans ma chambre; il eut une sorte de faiblesse et Madame Paul a dû l'aider à se remettre

dans le fauteuil. A ce moment, une grande pâleur parut sur son visage. Il demanda à ce qu'on le soutint pour aller se mettre sur son lit.

Nous étions obligés de partir au Sacré-Coeur, pour notre heure d'adoration de midi à une heure. Marie est restée pour le garder. A une heure, il a essayé de se lever ; il a failli tomber. Quand nous sommes rentrés, nous courons chez lui. — Je suis malade, j'ai peur de vomir, nous dit-il. Madame Paul lui lotionne le front et les tempes d'eau de cologne. — Je vous remercie, oh ! mais il faudra y arriver, car j'ai un poids de cent kilos sur l'estomac !

Madame Paul ne l'a plus quitté. Vers quatre heures, il a un gros vomissement de sang. — Ah ! me voilà bien débarrassé, je suis tranquille, cela va mieux ; donnez-moi, s'il vous plaît, mon carnet de messes. Il calcule, fait ses comptes et fait écrire la note des messes qui sont à dire. Il demande un trentain de Messes aussitôt sa mort. Il fait venir Marie et lui dit : « Si je meurs, je ne veux pas que vous soyez privée de vos étrennes : les voici, pour vous et vos compagnes. »

Il offre sa vie pour sa communauté et le Val, ses deux grandes affections. — Pater, lui disons-nous, il ne faut pas vous inquiéter, rappelez-vous M. Briançon qui a vécu plusieurs années après ses terribles vomissements de sang. — Oui, mais si le médecin dit qu'il y a du danger, je désire recevoir l'Extrême-Onction de suite, afin d'avoir ma pleine connaissance. — Entendu, ne parlons plus de cela !

Nous envoyons chercher le Docteur ; il est absent. On nous promet qu'il viendra aussitôt son retour.

Le Pater dit : « Si le P. Dehon y consent, je veux que vous me promettiez qu'on enverra mon corps au Val, j'y aurai plus de prières. Avez-vous écrit au P. Dehon que je suis malade ? »

A sept heures du soir, il se trouvait mieux ; il formait des projets. Si je reviens à la santé, je serai libre dans deux ans ; je demanderai la permission de me reposer au Val et de rester avec vous jusqu'à la fin.

A sept heures et demie, les douleurs reprennent ; un second vomissement de sang, moins important. Voici enfin le docteur. Il approuve la glace que nous faisons prendre. Il commande une potion, fait une piqûre d'ergotine ; il déclare que ces accidents sont dus à une lésion d'estomac qui doit remonter à quelques jours et a dû produire des hémorragies internes, ce que le malade confirme.

Maintenant, je laisse la parole à Madame Paul, qui a pris des notes que je vous transmets :

Récit de Madame Paul

« Je suis restée auprès de notre cher malade jusqu'à minuit ; Claudine m'a remplacée. Le Pater n'a pas dormi, mais il a été assez calme. A 5 heures du matin, j'entends de nouveaux efforts et j'arrive au plus vite. Le Pater me dit : « J'ai lutté toute la nuit contre le mal de cœur, je sens que je n'ai pas réussi. » Un nouveau vomissement de sang se produit.

« A 7 heures, le prêtre de Nice vient nous dire la Messe, et il lui donne la communion en viatique. Il la reçoit avec une grande piété et un grand calme. Il nous a bénis, le Bon Père et moi, en nous demandant de ne pas nous attrister. — La volonté de Dieu est toujours ce qu'il y a de meilleur pour nous.

« Le médecin arrive à 8 heures, il trouve la position grave. Nous avons eu à faire à un médecin courageux, qui a fait tous ses efforts pour arracher le malade à la mort. Le samedi 28 décembre, il est venu quatre fois, et chaque fois il est resté une heure, donnant lui-même des soins, comme un garde-malade. Il a employé les serums les plus nouveaux et les plus actifs.

« L'abbé Donetta, prévenu la veille par dépêche, arrive auprès de son pénitent, qui est bien heureux de le voir. Le Bon Père lui demande de donner l'Extrême-Onction ; il objecte que c'est la mission de M. le Curé. Pendant que le Pater se confesse, le Bon Père court à Sainte-Hélène et revient triomphant, avec l'autorisation et le petit sac noir contenant les Saintes Huiles et les accessoires. Le Pater se met à rire et dit : « Le Bon Père renverse tous les obstacles. »

« L'abbé Donetta donne l'Extrême-Onction. Le malade répond lui-même avec une grande fermeté. Il voit la mort sans frayeur, l'acceptant comme un don de Dieu.

« Il témoigne sa joie d'avoir accompli cet acte important dans la plénitude de son intelligence. Il offre de nouveau sa vie pour la communauté et pour le Val. Pour la seconde fois, il réclame d'être transporté au Val. Il me fait ses recommandations pour chacun. Il a témoigné combien il était heureux de se sentir entouré d'affection. Tout son regret est pour notre peine, il ne voulait pas nous voir attristés.

« Le Bon Père a demandé à M. Fay de lui procurer une Sœur de Bon Secours, qui est arrivée vers 5 heures, heureuse de connaître le bon Prêtre dont lui avait beaucoup parlé Sœur Francisca qui l'avait soigné à Cannes l'année dernière.

« Nous avons été bien contents d'avoir la Sœur, car la nuit du samedi au dimanche fut affreuse, et nous n'étions pas trop de deux pour les soins à donner : des vomissements constants, avec des

efforts qui nous perçaient le cœur. Le malade supportait ses douleurs avec une résignation admirable, pas une plainte ne sortait de sa bouche. — Vous allez au Ciel, vous prierez bien pour nous. — Le Pater est un triste saint, il sera longtemps au Purgatoire ; priez beaucoup pour moi. — Oui, nous prions tant, que vous serez bientôt délivré; alors, vous penserez à nous. — De tout cœur. — Voulez-vous bien nous donner un signe pour que nous sachions si vous êtes heureux. — Volontiers, si Dieu le permet!

« Je lui faisais souvent embrasser le Crucifix, qu'il baisait avec amour. Il l'a embrassé jusqu'au dernier soupir.

« A 4 heures et demie, le voyant baisser, nous avons commencé les prières des agonisants. Ses yeux nous indiquaient qu'il les entendait et les suivait. A la fin, son regard s'est levé vers le ciel, il est resté fixé comme s'il voyait quelque chose. A 5 heures, un caillot de sang l'a étouffé: tout était fini.

« Je l'ai enseveli avec la Sœur. J'admiraient avec quel respect et quelle piété la religieuse accomplissait ses douloureuses fonctions! Elle a bien lavé son visage, ses mains, ses pieds. Il était, sur son lit, revêtu de sa soutane et de l'étole, dans un calme admirable ; son visage avait repris sa sérénité qui le rendait beau. »

Nous l'avons conservé sur son lit deux jours, dimanche et lundi. Nous avons reçu la visite de M. l'Abbé Levrot, de M. le Curé et son vicaire, de M. Fay, de M. Joseph Levrot.

Claudine et Joséphine l'ont gardé toute la nuit. Nous sommes restés auprès de lui, contents de sentir l'influence de sa présence.

Nous avons fait dire pour lui la Messe à laquelle nous avons tous communiqué, suivie d'un chemin de croix. Le soir, un second chemin de croix et ceci tous les jours, et nous continuons ainsi, désirant soulager celui que nous avons tant aimé et qui nous a fait tant de bien.

LUNDI 30 DECEMBRE

A 4 heures et demie, M. le Curé de Sainte-Hélène est venu, en habit de chœur, réciter les prières de l'Eglise pour les morts et la bénédiction du corps.

A 5 heures, mise en bière en présence du P. Donetta, son confesseur, de l'abbé Dolé et de nous.

Le mardi 31 décembre, à 9 heures du matin, l'abbé Donetta, chargé par M. le Curé de le suppléer, a fait la levée du corps en habit de chœur, puis s'est placé dans le coupé du fourgon qui transportait le corps à la gare. Nous suivions derrière en landau.

A la gare, le corps a été porté processionnellement jusqu'au fourgon qui devait le conduire au Val. Le cercueil a été béni avec

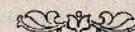
les prières d'usage, et nous sommes rentrés à la maison, dans la solitude de ce douloureux départ.

Nous sommes contents que notre bon Pater repose au Val. De sa tombe, il continuera ses enseignements à la famille patronale et ouvrière dont il reste le protecteur.

Ma fille s'unit à moi pour vous envoyer notre meilleure affection.

(Signé) LÉON HARMEL.

Au Val, on fait dire un trentain grégorien, au nom de l'Usine et au nom de la famille. Nous recevons des lettres de tous côtés qui nous annoncent beaucoup de prières.



AU VAL-DES-BOIS

Les obsèques du Père Aumônier ont eu lieu le dimanche 5 janvier, au milieu d'une affluence considérable, recueillie et émue. Toute la population du Val avait tenu à accompagner à sa dernière demeure celui qu'elle pleure comme un père.

Le corps, arrivé de Nice le vendredi 4 janvier, avait été reçu dans la cour de l'usine, où le wagon avait été amené, par M. l'abbé Gaillard, entouré de la famille patronale et de tous les employés. M. l'abbé Loos bénit le cercueil et fit les prières. On porta le corps à l'Aumônerie, où il fut déposé pendant la journée du vendredi. C'était le premier vendredi du mois, et certainement le cher défunt n'eût pas été content si, à cause de lui, on avait privé le Sacré-Cœur de Jésus de l'adoration habituelle de ce jour. Toute la journée, les mères de famille se succédèrent pour prier auprès de lui, après avoir été passer leur demi-heure d'adoration au pied du Saint Sacrement exposé.

Le soir, à six heures, on le porta à la chapelle, où les ouvriers et ouvrières assistèrent aux Vêpres des morts suivies de l'absoute.

Le samedi matin, M. l'abbé Boulanger chanta un service solennel au nom de l'Usine du Val-des-Bois. Les enfants des écoles et un grand nombre de personnes firent la sainte communion pour le repos de son âme.

Funérailles

Le dimanche matin, les messes ne cessèrent de se succéder à la chapelle, depuis six heures jusqu'au moment de la levée du

corps. Elle fut faite à onze heures par M. le Curé de Warmeriville, entouré d'un nombreux clergé.

Le deuil était conduit par le R. P. Dehon, Supérieur général des prêtres du Cœur de Jésus; par M. l'abbé Gaillard, aumônier du Val-des-Bois, neveu du défunt, et par la famille Harmel.

Nous avons remarqué dans l'assistance: M. le chanoine Beller, les RR. PP. André Prévost, provincial; Schmitz, Jeanroy, Peters, Guillaume, Wolf, Legay, Gengler; MM. les Abbés Peters, aumônier du Syndicat agricole de la Champagne; Rochet, curé d'Heutréguville; Boulanger, Loos, Huon, Magnard, Desgré; MM. de Boham, Tranchart, Prudhommeaux, Villain, Robert, etc... Toutes les associations du Val, groupées autour de leurs bannières, avaient tenu à venir rendre un suprême et douloureux hommage d'affection au Père Aumônier. En tête, les enfants des écoles, les associations des Saints-Anges, des Enfants de Marie, des Mères Chrétiennes, du Tiers-Ordre; ensuite, les sociétés du Petit-Cercle, de Saint-Michel, de Gymnastique, de Pompiers, des Vétérans. Enfin, la Musique, qui, durant le trajet et à l'église, fit entendre les marches funèbres les plus poignantes.

La Messe de *Requiem* fut chantée par le Père Schmitz. L'offrande fut faite, aux trois autels, par M. le Curé d'Heutréguville, M. l'Abbé Boulanger et M. l'Abbé Loos.

Discours de M. le Curé

Après la Messe, M. le Curé de Warmeriville monte en chaire et prononce l'éloge funèbre à peu près en ces termes:

Mes Frères,

Quand un soldat a été frappé au champ d'honneur, ses compagnons d'armes sont fiers de redire sur sa tombe son esprit militaire et son amour de la discipline, sa vaillance et ses exploits glorieux.

Pourquoi donc, quand un confrère nous a quittés après une existence bien longue et bien édifiante, ne serions-nous pas, nous aussi, fiers de rappeler ses travaux et ses vertus, ses leçons et ses exemples?

Ici, mes frères, le thème est facile: il suffit de nous souvenir et, l'histoire à la main, de refaire brièvement la belle vie de celui qui a été le Père Charcosset.

ENFANCE ET JEUNESSE

« Je ne sais rien de plus précieux pour un enfant, que de trouver à son arrivée en ce monde, pour veiller sur son berceau et

diriger ses premiers pas, des parents sincèrement chrétiens. Cette faveur fut accordée au Père Charcosset. Son père, à la foi vive et vaillante, était fidèle à Dieu et à l'Eglise. Sa mère était vraiment la femme forte de l'Écriture. Aussi, de bonne heure, a-t-il profité des exemples touchants et des belles leçons qu'il trouvait au foyer de la famille. Là, souvent on parlait de la religion et des prêtres, ainsi que de leur saint ministère, et toujours avec le plus profond respect. Dès lors, il comprit la sublimité du sacerdoce catholique et, levant fréquemment ses regards vers l'autel, il disait: « Ah! si un jour, à mon tour, je pouvais monter au saint autel; ah! si un jour je pouvais être le défenseur de la religion et du Christ Jésus! » C'est là que l'attendait la première épreuve. Son père, homme sage et prudent autant que bon chrétien, voulut s'assurer de la vocation de son fils et retarda pour cela son consentement.

Ce ne fut donc que vers l'âge de quinze ans, après quelques études préliminaires chez un curé voisin, que le jeune Charcosset quitta sa famille pour s'en aller vers cette maison bénie qui s'appelle un séminaire. Dès son arrivée, il aima le règlement et l'observa en son intégrité, car il savait que vivre selon la règle, c'est vivre selon Dieu. Son temps était pris par le travail et les exercices religieux; son assiduité et sa piété lui gagnèrent vite l'estime de ses maîtres et les sympathies de tous ses condisciples.

Pour un tel séminariste, les années de probation passent avec rapidité; bientôt vint, pour l'abbé Charcosset, le jour de son Ordination. Quelles ne furent pas, en cette circonstance, sa joie et sa reconnaissance! Quelles ne furent pas les promesses qu'il fit à Dieu si bon pour lui!

MINISTÈRE PAROISSIAL

A peine les avait-il faites, qu'il lui fut donné de les pouvoir tenir. Envoyé comme vicaire à Charolles, une des paroisses les plus importantes du diocèse d'Autun, il trouva, pour le guider, un curé fort avancé en âge: il dépassait soixante-quinze ans. La piété du jeune prêtre et son zèle ardent gagnèrent la confiance du Pasteur, qui lui laissa toute liberté pour se livrer aux différentes fonctions du saint ministère. Avec entrain, il s'adonna à la prédication, et il réussit. Il aimait son confessionnal, et nombreuses étaient les personnes qui venaient lui demander conseil et recevoir de lui une parole de consolation.

Il aimait les malades et les visitait fréquemment. Béni de Dieu dans son ministère, il semble qu'il aurait dû être heureux; mais non, son âme aspirait à une vie plus intime avec Dieu. Il voulait renoncer au monde et le quitter. C'était aller à une nouvelle

épreuve. Son Evêque, en effet, qui connaissait les succès du vicaire de Charolles, tenait à le conserver, et, pendant cinq ans, il lui attendit la permission si ardemment désirée. Il ne l'accorda qu'à la mort du vénérable curé.

VIE RELIGIEUSE

Libre, cette fois, de laisser son diocèse d'origine, l'abbé Charcosset courut entrer chez les Prêtres du Cœur de Jésus et commença son noviciat, qu'il fit en compagnie de novices beaucoup plus jeunes que lui. Malgré son âge, son sacerdoce et ses onze années de ministère, il se soumit à tous les détails de cette vie de probation, il édifia ainsi ses confrères et les encouragea dans leur résolution d'être un jour de bons religieux.

Pourquoi, mes frères, ne pas quitter nous-mêmes, de temps à autre, les bruits du monde pour nous retirer, je ne dirai pas dans un désert ou dans un monastère, mais dans la solitude de notre âme et de notre conscience, afin de jeter un regard sur notre passé et de le réparer, afin de regarder l'avenir et de nous y préparer ?

Son noviciat terminé, le Père Charcosset est envoyé en résidence à Saint-Quentin: là, il est mis par ses Supérieurs à la disposition de Monseigneur de Soissons, pour devenir missionnaire diocésain. C'est alors qu'il s'en va de paroisse en paroisse, de communauté en communauté, donnant ici une mission, là une retraite. Partout sa parole est écoutée, partout il attire les foules et gagne les cœurs. Il est tellement apprécié, qu'il est sans cesse demandé et ne trouve point le temps de prendre le moindre repos, toujours sur la brèche, il finit par se fatiguer, et après deux années bien remplies, il doit reconnaître que ses forces commencent à le trahir; il faut donc penser à lui donner un autre ministère. Un poste des plus intéressant et des plus délicat se présente. Le Val-des-Bois, où tant d'œuvres déjà ont été créées, a besoin d'un aumônier. Il faut, là, un prêtre capable de les soutenir toutes et d'en susciter de nouvelles.

AU VAL-DES-BOIS

Le Père Charcosset est choisi par ses supérieurs, qui vous l'envoient en l'année 1887. Là, mes frères, vous l'avez vu à l'œuvre, vous l'avez apprécié, vous avez goûté cette parole qu'il distribuait si fidèlement et avec tact du haut de la chaire de Vérité.

Vous êtes allés vers lui, au Tribunal de la Pénitence; vous avez reçu de lui les conseils les plus sages et les plus précieux. Vous

l'avez vu donnant aux Mères Chrétiennes des conférences multiples et des plus suivies; vous l'avez vu, donnant aux Enfants de Marie toutes ces retraites si instructives et si édifiantes; vous l'avez vu dans son ministère, auprès des malades. Allant de cité en cité, de maison en maison, il encourageait celui-ci et il sollicitait celui-là, il portait à cet autre le Viatique et donnait à ce dernier le Sacrement qui prépare les âmes au Jugement de Dieu. Jamais, vous le savez, pas plus au Val-des-Bois qu'à St-Quentin, le Père Charcosset n'a pris le temps de se reposer.

Il l'aurait fallu cependant, et voilà qu'au lieu du repos nécessaire et si mérité, on met sur ses épaules une charge nouvelle qui témoigne de la confiance dont il était digne. On le nomme Assistant ou Supérieur général de sa Congrégation. Cette fois, il est obligé de vous quitter bien souvent, et pendant des semaines entières! Et pourquoi? Ah! c'est pour s'en aller de pays en pays, de communauté en communauté, entendre les confidences de ses confrères, relever les volontés qui auraient pu chanceler et encourager les autres.

Quelle patience ne lui faut-il pas, dans l'exercice d'un tel ministère? quelle douceur et quelle bonté? Mais ces vertus, le Père Charcosset les possède de longue date, et il les pratique admirablement. Dans l'une de ces courses, il y a quatre ans, en Hollande, à Sittard, il est surpris par la maladie, et la mort menace de le frapper. Mais la mort, peut-il la redouter, lui qui a toujours servi Dieu et les âmes? Non, mes frères. Aussi, s'y prépare-t-il, comme un prêtre doit le faire. Il demande et reçoit pour la première fois les derniers sacrements. Pendant ce temps, ici, vous priez pour celui que vous aimez. Dieu veut nous entendre et le Père Charcosset retrouve un peu de santé, suffisamment pour revenir parmi nous et reprendre ses travaux. Hélas! ce ne devait pas être pour longtemps. Des fatigues nouvelles l'obligent, sans tarder, à se rendre sous un climat plus favorable. C'est là, c'est à Nice, que le bon Dieu l'attendait. Le jour de Noël, deux fois encore, il monte au saint autel, mais le surlendemain, terrassé par la maladie, il comprend que sa fin est proche. A nouveau, il réclame les prières de l'Eglise et se prépare, en prêtre et en religieux, au jugement de Dieu. Dimanche matin, il remet sa belle âme entre les mains de son Père, et il le fait avec confiance, car il connaît cette parole de l'Evangile: « Qui fecerit et docuerit hic magis vocabitur in regno celorum. »

Et maintenant, mes frères, voulez-vous savoir la source où allait puiser le Père Charcosset pour être capable de tant de vertus et d'une fidélité si parfaite à ses obligations religieuses et sacerdotales? Voulez-vous savoir où il trouvait la force et l'éner-

gie qui lui étaient nécessaires pour tant de travaux? Ah! mes frères, il suffit pour cela de rappeler nos souvenirs. Cette force, cette énergie, il les trouvait à l'autel, en la Sainte Eucharistie. Comme il se préparait, il vous en souvient, chaque matin à la Messe qu'il allait dire! Avec quelle piété, cette messe, il la célébrait! et, quand elle était finie, comme il savait prolonger son action de grâce, afin de dire et redire encore à Notre-Seigneur Jésus-Christ: « De moi-même, je ne puis rien; mais avec Vous, avec Votre grâce, je puis tout. »

Voulez-vous donc, mes frères, arriver à être vous aussi, en tout et partout, fidèles à Dieu et à vos devoirs, comme le Père Charcosset? Allez à l'autel, communiquez, et communiquez souvent et toujours avec de bonnes dispositions. Comme lui, ayez une grande dévotion à la Sainte Vierge, et la grâce vous sera donnée comme elle lui fut accordée. Avec cette grâce, vous irez, vous aussi, de vertu en vertu, de mérite en mérite, et le Ciel, un jour, sera votre partage. — Ainsi soit-il.

L'absoute fut donnée par M. le Curé d'Heutréguville.

AU CIMETIERE

Après les dernières prières, M. AUBRY, président de la Société des Vétérans, prit la parole:

Le Val est en deuil, et les Vétérans perdent leur meilleur ami en même temps que leur aumônier.

Le Père Charcosset, qui faisait partie des Vétérans depuis 1892, fut toujours pour nous un guide éclairé, un véritable père. Nous l'aimions parce qu'il était juste, parce qu'il était bon. Sa vie fut toute de dévouement aux petits et Dieu l'a sûrement déjà récompensé.

Nous prions pour le repos de son âme, mais nous avons, plus que lui, besoin de prières et nous espérons bien que, du haut du Ciel, il continuera à protéger le Val et toutes ses œuvres.

Père Aumônier, au revoir au Ciel!

Puis M. PAUL CHAMPION parla au nom de la Corporation tout entière:

Vénéré et bien aimé Père,

La Corporation chrétienne du Val-des-Bois vous apporte, au seuil du tombeau où votre corps va reposer, l'hommage solennel de sa

reconnaissance et de son affection, et le juste tribut de ses prières ardentes.

Vingt-cinq années de labeur apostolique au Val, vingt-cinq années de dévouement à la classe ouvrière, de foi admirable et d'activité évangélique, ainsi se résume votre existence parmi nous.

Quels fruits et quelles grâces la Providence a-t-elle attachée à votre action à la fois si puissante et si pleine d'humilité? Dieu seul le sait.

Prêtre du Sacré-Cœur, vous avez vécu par le Sacré-Cœur et pour Lui. Et de notre chapelle et de notre usine, vous avez su faire monter vers le Ciel l'hymne de la foi et de l'amour.

Nos œuvres garderont l'empreinte profonde de la forte et douce éducation qu'à votre école elles ont reçues.

A notre époque de démocratie, vous avez fait comprendre le rôle du prêtre dans l'organisation de la Société actuelle. Théologien à l'esprit lucide et vigoureux, au cœur généreux et compatissant, vous avez inspiré nos doctrines sociales et fixé pour ainsi dire les étapes de notre progression morale.

Toutes nos familles sont ici; elles ne forment, avec ceux qui tiennent à vous par les liens du sang, avec vos frères dans le sacerdoce, qu'une grande famille qui vous pleure et qui prie.

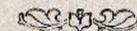
Est-il besoin de vous dire que votre souvenir demeurera dans tous les cœurs? Est-il besoin de vous promettre que nous serons fidèles à vos enseignements?

Vous avez prolongé parmi nous votre vie de ce monde en nous donnant M. l'abbé Gaillard. C'est envers lui, votre représentant ici-bas, que la Corporation chrétienne prend l'engagement solennel de porter toujours fièrement le drapeau de l'honneur et du devoir.

Reposez en paix, vénéré et bien-aimé Père: là-haut, dans la céleste Patrie, aux pieds du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de l'Usine et de saint Joseph, priez pour le Val, pour notre bien-aimé Bon Père et pour toutes nos familles.

Au revoir, au Ciel.

Le corps fut ensuite déposé dans le caveau de la famille Harmel, qui voulut ainsi témoigner de l'affection et de la reconnaissance qu'elle conservera toujours à celui qui, pendant vingt-cinq ans, s'est dévoué corps et âme à la sanctification du Val-des-Bois.



CONSEILS DE FÉVRIER 1913

1. S.	Caisse famille, Com. d'Initiative,	6 h. s.	Bureau particulier. » des Conseils.
2. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. 1/2 m.	Ecole des Garçons.
3. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
4. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
5. M.	Com. technique, Mères Chrétiennes Conseil perfectionnement, Société de Secours,	10 h. m. 4 h. s. 8 h. s. 6 h. s.	» du Bon Père. Ecole des Filles. chez M. Pierre. Bureau de paie.
6. J.	Gymnastique,	»	Bureau des Conseils
7. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.
8. S.	Caisse famille,	»	Bureau particulier.
9. D.	Saints Anges, T.-O. Hommes, » Dames,	4 h. s. 10 h. 1/2 m. »	Ecole des filles. à la Chapelle. »
10. L.	Consommations,	6 h. s.	Salle des Conseils.
11. M.	Conf. des Dames, Syndical, Tempérance	2 h. 1/2 s. 6 h. s. »	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils. »
12. M.	Com. technique, Coopérative Jeunesse, Chorale jeunes filles,	10 h. m. 6 h. s. » »	» du Bon Père. » des Conseils. Aumônerie. chez M ^{me} Pierre.
13. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
14. V.	Conseil Usine,	»	Bureau de M. Pierre.
15. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
16. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole des filles.
17. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
18. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
19. M.	Com. technique, Conseil atelier, Société Secours,	10 h. m. 6 h. s. »	» du Bon Père. » particulier. » de paie.
20. J.	Discrétoire Hommes, Discrétoire Dames,	» 10 h. 1/2 m.	» particulier. chez M ^{me} Reimbeau.
21. V.	Conseil Usine,	6 h. s.	Bureau M. Pierre.
22. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
23. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole des filles.
24. L.	Pompier.	6 h. s.	Salle des Conseils.

25. M.	Conf. des Dames, Syndical.	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon Bureau des Conseils.
26. M.	Com. technique, Jeune-se,	10 h. m. 6 h. s.	» du Bon Père. Aumônerie.
27. J.	Familles nombreuses,	»	Bureau des Conseils.
28. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.

COU TUM I E R

FÉVRIER 1913

Samedi 1 ^{er} .	A 6 heures du soir, exposition du Saint Sacrement pour l'Adoration Nocturne.
Dimanche 2.	} Adoration des Quarante-Heures.
Lundi 3.	
Mardi 4.	
Mercredi 5.	A 7 heures, bénédiction et imposition des Cendres, ainsi qu'à 11 h. 1/2 et à 6 heures. A 1 heure, réunion des Mères Chrétiennes à la chapelle.
Vendredi 7.	Premier Vendredi du mois.
Mercredi 26.	A 1 heure, réunion des Mères chrétiennes à l'école des filles.

MARS

Dimanche 2.	Premier Dimanche du mois. Adoration perpétuelle.
<i>Chaque Semaine du Carême :</i>	
Mercredi.	A 6 heures, instruction.
Vendredi.	Chemin de la Croix.

CHRONIQUE

1^{er} Janvier. — Le Bon Père a reçu de Rome la lettre suivante, en réponse aux vœux qu'il avait envoyés au Souverain Pontife, à l'occasion du renouvellement de l'année :

SEGRETERIA DI STATO

Dal VATICANO, le 24 Décembre 1912.

Di Sua SANTITÀ.

— — —

Monsieur,

Le Saint Père a agréé bien volontiers l'hommage de piété filiale et des vœux que vous avez eu à cœur de Lui offrir, en votre nom personnel, au nom de la famille patronale et ouvrière du Val-des-Bois, à l'occasion des saintes Fêtes de Noël.

Avec Ses remerciements pour ce nouveau témoignage de soumission et de dévouement, Sa Sainteté vous envoie de cœur pour vous-même, pour votre famille et vos ouvriers, la Bénédiction Apostolique implorée.

Je vous remercie des sentiments et des vœux que vous avez bien voulu m'offrir, et je profite volontiers de cette occasion pour vous exprimer, Monsieur, avec mes souhaits personnels, mes sentiments distingués.

R. CARD. MERY del VAL.

SANTÉ DU BON PÈRE

Le Bon Père, qui a très bien été tout l'hiver, a eu, à la suite d'un refroidissement, un accès de grippe qui l'a condamné à rester huit jours au lit, et ensuite à la chambre. Il est en voie de guérison.

Il a été bien touché des témoignages de sympathie que tous lui ont envoyés à l'occasion de la douloureuse perte du bon Père Aumonier. C'est un intercesseur au Ciel, dont il éprouve déjà les bienfaits, mais l'absence est bien pénible.

SÉANCE DRAMATIQUE

Dimanche 22 Décembre. — La première partie fut occupée par un cinématographe. L'appareil et les films appartenaient à M. l'abbé Joseph Weber, ami de M. l'abbé Gaillard. Il était venu gracieusement de l'école de Clairefontaine (Belgique), se mettre à la disposition de la Société de Dramatique.

Ses films, très artistiques, étaient bien éclairés par la lanterne et la lumière électrique du Val. Malheureusement la table portant l'appareil n'était pas assez fixée, ce qui produisait parfois un tremblement désagréable.

On admira cependant tout particulièrement : *La Curiosité punie*. — *La Guerre de l'Avenir en dirigeables et en aéroplanes*. — *Le Chien fidèle*. — *Le Violoniste*. — *La Cuisine ensorcelée* et *Les Chiens savants*.

Après les 10 minutes d'entr'acte, les jeunes gens donnèrent une petite comédie militaire : *Camomille*, de Julien Richer, qui fut enlevée avec un merveilleux brio :

Camomille (Michel Sélino), — Caporal (Marcel Guiardel), — Bacal (Debloutz), — Landrinotte (Paul Pagnier), — Médecin-major (Léon Randoulet), — Infirmier (Ernest Courtois), — Pagodin (Ern. Martinon), — Duclapet (François Sélino), — Fourmy (Beauvais).

Après la comédie, le cinéma donna, pour clôturer la séance, un film d'une durée de trois quarts d'heure, le plus beau et le plus intéressant de tous : *Les Chiens policiers*.

FÊTES DE NOËL

Selon la tradition, les ouvriers du Val-des-Bois se réunirent au Grand-Cercle, le 24 décembre, à 9 heures du soir, pour présenter leurs vœux de bonne année à la famille patronale. M. Michel Alacoque, au nom de la Corporation, adressa à M. Maurice le discours suivant :

Cher Monsieur Maurice,

Autour de vous, nous sommes groupés pour offrir, avec vous, à notre cher Bon Père, nos vœux de santé et de bonheur pour l'année 1913.

C'est avec un certain émoi que nous évoquons l'année nouvelle ! Celle qui s'achève nous a fait vivre de longs jours d'angoisses, et bien souvent nous avons tourné nos regards vers la frontière, croyant sans cesse entendre retentir le clairon d'alarme.

Que nous réserve l'année nouvelle ? « De quoi demain sera-t-il fait ? », redisons-nous avec Victor Hugo : mais nous avons confiance et, agenouillés au pied de la crèche, nous prions le Dieu d'amour et de paix de nous conserver cette paix si bienfaisante, pour nos foyers, pour nos femmes et nos enfants, pour notre industrie ; cependant, nos âmes françaises frémissent et sont prêtes à la lutte et à la revanche !

Nous prions aussi le divin Enfant de nous épargner les deuils cruels : combien nos cœurs ont souffert et pleuré avec notre vénérée et aimée Madame Félix !

M. Félix-Gabriel était dans tout l'épanouissement de sa jeunesse ; Dieu a voulu pour lui seul cette fleur qui promettait un si beau fruit, et sa mort a été une grandiose manifestation de foi !

Au milieu de toutes ces douleurs, le Bon Père, comme un roc immuable, reste debout ; et, semblable à ces fiers marins s'élançant au sein de la tourment, il nous jette ce cri : « A Dieu va ! »

Votre vaillance fait notre admiration, cher Bon Père ; votre acti-

tivité inlassable est sans cesse sur la brèche, et de votre esprit génial écloit toujours une idée nouvelle et généreuse pour la défense de nos intérêts moraux et matériels, pour le bien-être, en un mot, de ceux que vous vous plaisez à appeler vos chers enfants du Val.

Aussi, vous ne doutez pas combien sont ardentes les prières que nous adressons à l'Enfant-Dieu pour la conservation d'une vie qui nous est si chère !

Nous unissons dans une même pensée toute la famille Harmel, vos fils et petits-fils, les dignes continuateurs de vos œuvres. Nous sommes heureux de leur offrir nos vœux et de leur dire que nous sommes fiers de marcher sous leurs ordres.

Vive le Bon Père! Vive la Famille Harmel!

Un souvenir ému à Madame Paul et au Père Aumônier!

M. AUBRY donne lecture de la lettre suivante qu'il venait de recevoir du Bon Père :

Mes chers amis,

Nous nous réunissons tous les trois, le bon Père aumônier qui vous remercie beaucoup de vos prières pour sa santé, Madame Paul qui s'est consacré à la prolongation de ma vie, et moi, votre vieux Bon Père, pour vous apporter en cette joyeuse soirée de Noël, nos vœux les plus affectueux pour vous et les membres de vos familles, et spécialement vos bons petits enfants qui sont mes préférés, comme vous le savez.

Que vos foyers soient toujours remplis des joies de la paix, de la piété filiale et de la santé.

Que vos jeunes gens soient votre honneur, que vos jeunes filles soient votre fierté par leur vie chrétienne et leur tendre affection.

Que notre union commune aille grandissant dans la confiance entre patrons et ouvriers, afin que le Val-des-Bois reste l'oasis de l'affection mutuelle.

Tels sont les vœux que nous mettons sous la garde du Sacré-Cœur, patron du Val-des-Bois.

M. LEON répond au nom de la famille patronale :

Je me fais l'interprète de M. Maurice et du Bon Père pour vous remercier des vœux affectueux que vous leur avez exprimés ce soir.

Nous sommes heureux de vous voir si fidèles à ce culte du souvenir et de l'affection.

Nous vous en sommes aussi reconnaissants, car la confiance,

l'union, l'amour mutuel, n'est-ce pas là la force et en même temps le charme de la vie?

Suivant la tradition, nous allons passer en revue, ce soir, les principaux événements qui se sont produits dans le cours de l'année écoulée, dans notre grande famille du Val-des-Bois :

Les mariages chrétiens, d'abord, qui marquent si bien l'adhésion spontanée d'un homme aux grandes lois de Dieu.

Les naissances, qui sont comme le rayon de soleil filtrant à travers la voûte du ciel pour venir éclairer et réchauffer les foyers.

Les décès, enfin, qui apportent le deuil et la douleur, mais qui sont pourtant aussi des envoyés de Dieu et nous rappellent que nous ne sommes sur la terre qu'en passant et que c'est le ciel notre véritable patrie.

Le mois de mai est prédestiné pour les mariages. Nous en avons eu trois au Val-des-Bois :

Le 21, Gustave Miral et Augustine Sillet;

Le 25, Victor Braquet et Augustine Pouillon;

Le 28, M. Hubert et Mlle Antoinette Tourneur. Toute la population s'est réjouie du bonheur de M. Hubert, car le Val-des-Bois a trouvé en Madame Hubert un cœur plein d'amour et de dévouement, une digne petite-fille du Bon Père.

Au mois de juin, c'est la famille de notre cher Corvisier qui est en fête par le mariage de sa fille Marguerite avec Maurice Scingot.

Puis Pierre Conrad épouse Louise Lefèvre.

Le 24 août, M. et M^{me} Maurice se séparent de leur fille, M^{lle} Marie-Thérèse, qui épouse André Ziegler, homme de foi et d'énergie qui tient haut et ferme le drapeau de l'honneur chrétien.

Enfin, le 11 septembre, Henri Roger épouse Marcelle Rocanier.

Cette année, la liste des deuils est longue: la mort a frappé à coups redoublés dans les rangs du Val-des-Bois.

A la fin de l'année dernière, c'est M^{me} Memin qui meurt en laissant sept enfants; les aînés, brusquement promus au rôle de chefs de famille, se sont occupés de leurs frères et sœurs avec beaucoup de sollicitude.

Le 8 février, la mort frappe brusquement Francis Champion, le président de la Société des Vétérans et l'un des plus anciens parmi nous.

Bien que saisi à l'improviste, Francis Champion était prêt, car comme vous le savez, le matin même de sa mort, il assistait à la messe réparatrice dans laquelle il représentait l'usine chaque semaine.

Je ne retracerai pas ici l'étendue des services rendus par Francis Champion, soit au point de vue industriel et commercial, soit au point de vue social.

Tous, au Val-des-Bois, grands et petits, étaient plus ou moins touchés par son activité, son initiative généreuse et son inlassable dévouement, aussi son souvenir vit-il dans tous les cœurs; il est la force de ses fils, il est le modèle de toutes nos familles.

Le 11 février, M^{me} Destrée s'éteint doucement dans la paix du Seigneur, après une longue maladie courageusement et chrétiennement supportée.

M. l'abbé Eugène Godefroy, fils de M. Alexandre Godefroy, retourne à Dieu le 4 mars: il a enduré toutes ses souffrances avec un courage héroïque, envisageant l'éternité comme doit le faire un bon prêtre et un saint religieux.

Le 21 mars, c'est M. Dangleant, 48 ans, père de huit enfants, qui meurt après une longue et pénible maladie, réconforté par les secours de la religion.

Le 29 mars, une jeune fille de seize ans, Espérance Lefèvre, est emportée après deux jours de maladie; elle avait eu le bonheur de faire sa communion pascale le dimanche précédent.

Le 29 mars encore, M^{me} Delabryère meurt, après une longue et douloureuse maladie, en faisant un dernier effort pour bénir ses enfants éplorés.

Le 4 avril, M^{me} Pilardeau, 57 ans, nous quittait après trois mois de grandes souffrances. Elle avait une tendre confiance en la Sainte Vierge et n'a cessé de l'invoquer jusqu'à la fin. Elle était enlevée ainsi à l'affection de ses enfants, environ une année après le départ de M. Emile Pilardeau, dont le souvenir reste toujours vivant parmi nous.

M. Pilardeau est un de ceux qu'on ne peut oublier, car, comme Francis Champion, il a travaillé d'une façon très effective à cimenter les assises du Val-des-Bois, soit au point de vue industriel, soit au point de vue social.

Tous ceux qui l'ont connu auront toujours devant les yeux sa vive intelligence et son merveilleux dévouement.

Le 4 avril, c'est une enfant de Marie, Léonie Gobinet, qui va avec confiance jouir dans le ciel de la récompense réservée par la Sainte Vierge Marie à ses enfants fidèles.

Le 23 juin, Maria Bourlon meurt à l'âge de 50 ans.

Le 9 juillet, c'est Jean-Baptiste Brabant, le rude travailleur qui n'a jamais été arrêté une heure jusqu'au jour où l'a terrassé la terrible maladie qui devait l'emporter.

C'était un homme particulièrement consciencieux dans son travail; il y mettait un entrain et une ardeur infatigable; il y apportait aussi une méthode rationnelle et pratique qui multipliait son temps. Aussi la propreté et le bon ordre de ses chaudières étaient-ils devenus proverbiales.

Il est mort comme il a vécu, tout simplement, en regardant droit devant lui et comme un bon chrétien.

Le 4 septembre, c'est M^{me} Long, qui laisse son mari et ses enfants dans un profond chagrin.

Le 11 septembre, M^{me} Gillardin, âgée seulement de 43 ans et arrachée prématurément à l'affection des siens, laissant notre pauvre Arthur accablé de douleur avec cinq petits enfants.

Le 3 octobre, Lucienne Sillet, petite fille de 14 ans; c'était une bonne enfant, docile et courageuse et ne cherchant qu'à faire plaisir à ses parents. Elle est certainement au ciel, où elle intercède pour eux.

Le 7 octobre, M. Félix Harmel, élève officier à Reims, est frappé à l'improviste; mais, jusque dans cette mort foudroyante, il reste un modèle et une lumière pour les âmes chrétiennes et françaises.

Passons maintenant aux naissances :

Le 6 janvier: Juliette Pierret, fille de Nicolas Pierret, huitième du nom.

Le 8 février: Pierre Leroy, fierté de son père Jean Leroy et de ses deux petites sœurs.

Le 21 février: Jean Mauvais, petit maître d'école.

Le 14 mars: André Lozel, sixième enfant de Joseph Lozel.

Le 5 avril: Jean Thomas vient tenir compagnie à sa sœur.

Le 27 avril: Francis Champion, troisième fils de Paul Champion, pépinière de fils qui feront revivre leur grand-père.

Le 30 avril: Marie Ponthieu, cinquième enfant de Ponthieu le vannier.

Le 18 mai: Yvette Bayen, qui a déjà une petite sœur.

Le 5 août: Ernest Gérard, premier fils de Maurice Gérard.

Le 20 août: Woigny Marie-Louise est accueillie avec joie par son frère et ses cinq sœurs.

Le 24 août: Julien Catalette complète une belle garniture (cinq garçons et deux filles).

Le 2 septembre: Harmel Gonzague vient réjouir notre foyer.

Nous voyons, par cette longue liste, que la dépopulation n'est pas près de sévir au Val-des-Bois, puisque, cette année, quatre filles et neuf garçons sont venus augmenter notre effectif.

Les garçons ont dominé et nous pouvons nous en réjouir. La France a, plus que jamais, besoin de fils vaillants, capables de comprendre, d'aimer et de défendre leur foi et leur pays.

Mes chers amis,

Après cette révision faite ensemble à travers les deuils et les joies, élevons nos âmes vers Notre-Seigneur Jésus-Christ, maître de la vie et de la mort.

C'est Lui l'auteur de tout bien, c'est vers Lui que doit aller notre reconnaissance lorsque nous sommes heureux; vers Lui encore, que nous tournons nos âmes lorsque nous gémissons sous les dures morsures de la tribulation.

Dans cette fête de Noël, Jésus nous apparaît sous la forme d'un petit enfant, comme pour dissimuler son immense puissance et gagner nos cœurs uniquement par amour.

N'oublions pas qu'il est le prince de la paix et, dans le tumulte effrayant qui menace de bouleverser l'Europe, faisons monter vers Lui une ardente prière pour qu'Il garde la France en ce moment critique.

Demandons à Jésus-Enfant de permettre que son règne s'étende à travers tous les peuples, sans qu'il soit nécessaire que nous traversions les convulsions sanglantes que semblent appeler logiquement les transgressions de la France.

Meltons le pied avec confiance dans l'année 1913, les yeux fixés sur le Cœur de Jésus: qu'Il soit la divine Etoile qui nous guide au chemin de la vie, le doux rayon qui allume dans nos âmes l'amour sacré de Dieu et de la Patrie.

La parole fut ensuite donnée à M. Caulet, de l'Action Populaire, qui vint nous parler de l'Union des Catholiques du diocèse de Reims. Il insista surtout sur les motifs d'espérance que nous avons actuellement en France d'un réveil de la foi catholique. Puis il invita les hommes et jeunes gens à faire partie de l'Union des Catholiques et surtout à se former à être des apôtres par les Cercles d'études.

M. BAUDRY prend ensuite la parole, au nom de la Caisse de Secours:

Messieurs,

Dans une de ses dernières séances, le Conseil de la Société de secours mutuels a décidé qu'il y aurait lieu de rappeler aux sociétaires l'article 26 des statuts:

« Quand un des sociétaires est malade, il doit prévenir ou faire prévenir de suite un des commissaires, de même quand il reprend le travail. »

Il arrive fréquemment que l'un de nos sociétaires reprend le travail sans avertir personne, ce qui fait que les commissaires de la Société sont très embarrassés pour la mise en ordre des certificats.

Afin d'éviter tout oubli sur ce point si important, il est convenu que toute personne rentrant à l'usine après arrêt pour cause de

maladie, devra donner à son chef de service un billet signé par le comptable qui s'occupe de la paie (M. Léon Lallemand).

Ce billet indiquera qu'on a dûment enregistré la date de la reprise du travail.

Cette petite organisation a été jugée pratique par les commissaires, qui estiment qu'il sera très facile à tous les sociétaires de s'y conformer.

*
**

Le Conseil s'est aussi occupé de l'hygiène, car il ressort de plus en plus des progrès de la science que la santé est plus facile à conserver qu'à recouvrer.

Il a été décidé qu'on prendrait tous les moyens possibles pour faire connaître à nos sociétaires les lois principales de l'hygiène, soit au point de vue de l'aération des logements et de la bonne respiration, soit au point de vue d'une alimentation rationnelle, les mets les plus simples étant souvent les plus hygiéniques et les plus rafraîchissants.

Nous profiterons de la publicité des « Echos » pour continuer à faire paraître, chaque mois, une note à ce sujet.

Nous demanderons aussi au médecin (lorsque nous en aurons un) de faire périodiquement une petite conférence sur l'hygiène, à la réunion des Mères Chrétiennes.

Enfin, dans nos réunions mensuelles, il se trouvera bien quelques camarades entreprenants et dévoués pour nous rappeler les grandes lois naturelles qui resteront toujours la base des santés florissantes.

*
**

Les soins à donner aux nouveau-nés entrent également dans les préoccupations de votre Conseil et nous sommes reconnaissants à nos patrons qui veulent bien nous aider et qui nous ont offert récemment une balance pèse-bébés qui permettra à toutes les mères de famille de s'assurer, par des pesées périodiques, de la santé de leurs jeunes enfants.

*
**

Nous ne pourrions terminer ces quelques mots, dans cette veillée de Noël, sans nous rappeler, qu'en même temps que des hommes, nous sommes aussi des chrétiens, et que notre santé repose en grande partie sur la bonne harmonie de notre vie physique et morale, aussi est-ce de tout cœur que nous souhaitons à

tous nos sociétaires, pour l'année 1913, une santé parfaite de l'âme et du corps.

M. CORVISIER termine la séance par le petit discours suivant :

Mes chers amis,

Nous avons reçu de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme, trois diplômes d'honneur pour nos camarades Lacour Paul, Pérofin Alfred, Pagnier Joseph.

Nous félicitons vivement nos jeunes tempérants, qui donnent parmi notre vaillante population l'exemple des vertus sociales, et nous les acclamons chaleureusement en souhaitant à notre Section de tempérance tout le succès qu'elle mérite.

Vivent les lauréats !

Nous allons maintenant procéder à l'élection pour quatre ans, au bulletin secret, de quatre commissaires en remplacement de :

MM. Thomson Auguste, pour la préparation ;

Bruno Charles, pour les cartes ;

Jolivet Alfred, pour les fleurs en peigné ;

Dorbon Jules, pour la cour.

Ces Messieurs sont rééligibles.

Suivant l'article 11 des statuts, sont électeurs les hommes ayant dix-huit ans. Sont éligibles ceux qui ont vingt-cinq ans d'âge et trois années de présence à l'usine. Si donc vous désirez en nommer d'autres, il faut qu'ils remplissent ces dernières conditions.

Voici les noms de ceux qui ont été élus :

Jolivet Alfred....	93 voix	Thomson Auguste	92 voix.
Dorbon Jules....	88 "	Bruno Charles...	87 "

Enfin, on lit le palmarès du concours des bobineurs :

Charles Leclère,	1257 points	Gustave Lefebvre,	1191 points
Gabriel Théodore,	1123 "	Maurice Bruniaux,	1109 "
Raymond Lambert,	1105 "	François Martinon,	1040 "
Edg. Thibodeaux,	937 "	Pierre Turbeaux,	711 "

Après une soirée si bien remplie, on se rendit à la chapelle, pour les Messe de minuit. Comme les années précédentes, les enfants de chœur portèrent processionnellement l'Enfant-Jésus à la Crèche. Puis la Messe commença, chantée avec âme, à la tribune, par la Chorale des Enfants de Marie, et en bas par la foule. Le moment le plus émouvant fut celui de la communion, où plus de quatre cents personnes s'approchèrent avec foi et piété de la Sainte Table.

Le lendemain, à la Grand'Messe, la Musique fit entendre ses plus beaux accords et fit rayonner dans tous les cœurs la joie de cette belle fête.

NOËL DES PETITS ENFANTS

Cher Bon Père,

Nous ne dérogerons pas à notre vieille habitude de vous consacrer cette belle et joyeuse veillée de Noël. Tout, ici-bas, est soumis au changement perpétuel. Dieu seul est immuable. Cependant, notre petite scène, quoique représentée depuis plus de quarante années, ne vieillit pas, parce qu'elle porte l'empreinte de la jeunesse éternelle du Fils de Dieu, donné au monde en cette nuit bienheureuse. Noël ! Noël ! Noël ! Pourrons-nous jamais assez le chanter, le célébrer ! C'est le rachat ! C'est la délivrance ! Ce sont tous nos droits d'enfants de Dieu que Noël nous apporte ; c'est l'héritage du Ciel qu'il nous rend ! Et tous ces bonheurs réunis faisaient exulter les saints. Et voilà pourquoi, cher Bon Père, vous aussi vous voulez que cette fête aie, au Val-des-Bois, son retentissement annuel. De votre lointain exil vous nous recommandez cette veillée. Vous voulez que, dans tout foyer où gazouille l'enfance, la joie entre en cette heure sainte et solennelle. Eh bien, comme les années précédentes, la joie fut bien grande et bien entière.

Dès cinq heures et demie, la salle laisse pénétrer la foule des mamans qui se sont évertuées à rendre leurs petits les plus jolis du monde. A six heures, c'est un flot envahisseur d'hommes, dont la plupart courbés par l'âge et le travail, viennent reposer leur cœur et leur esprit devant cet enseignement vivant qu'est notre petite représentation de la naissance du divin Enfant Jésus. Chacun sait ce qu'il va voir et néanmoins, au lever du rideau, c'est une extase générale de surprise et d'admiration. Les anges, échelonnés dans les sapins, entonnent le chant qui depuis vingt siècles fait tressaillir l'humanité : *Gloria in excelsis Deo*. Et ce chant remue à nouveau toutes les âmes. C'est un courant de joie qui passe à travers la foule. Puis c'est le petit dialogue qui s'engage entre les petits bergers et les petites bergères de deux à six ans, véritables petits anges terrestres avec les anges qui annoncent la grande nouvelle : Il vous est né un Sauveur.

Et désormais
Tout homme, sur la terre,
Au cœur droit et sincère,
Goûtera la paix !

Les voilà décidés, tous ces bons petits. Ils vont à la recherche du divin Enfant. Conduits par leur chef de cinq ans, le superbe petit suisse (Charles Haisch) à la voix déjà mâle et résolue, ils s'en vont d'un pas bien décidé. Quel moment de joie parfaite pour tous les spectateurs ! Ce sont des bravos, des cris, des rires à faire tomber les voûtes ! Et nos petits bien-aimés — ô candeur du jeune âge — ne s'aperçoivent pas même que c'est eux qu'on applaudit. Ils passent à plusieurs reprises deux par deux, chantant avec entrain, avec accompagnement de tambours et de trompettes des plus grands :

« Il est né, le divin Enfant... »

La toile tombe pour se relever bientôt devant la petite grotte. Le petit Jésus (Georges Champion, petit-fils de votre bien-aimé Francis) pleure et sourit à travers ses larmes. Il n'en est que plus aimable et plus naturel, ce cher petit Jésus. La Sainte Vierge (Marie Harmel) et Saint Joseph (Françoise Gaillard) essaient de consoler l'Enfant-Dieu, tout en restant le plus possible dans leur saint recueillement. Un superbe spahis (Paul Saucourt-Harmel) défend l'entrée de la grotte. A ce moment, recommence un nouveau petit entretien. Les petits bergers et les petites bergères adressent leurs hommages à l'Enfant divin. Leur première pensée est pour leur bien-aimé Bon Père, si loin d'eux ! Ils demandent au bon petit Jésus de le leur ramener en bonne santé, celui qu'ils acclament en tournoyant leurs petites mains : Vive, vive notre bien-aimé Bon Père !

Puis ils vont, chacun à leur tour, porter leurs petits présents. C'est ici le moment de les contempler à loisir. Tous les métiers sont représentés : je vois un pâtissier qui apporte ses gâteaux, un jardinier qui apporte ses fleurs, un petit barde pour lui chanter sa gamme, un pompier offre son dévouement en cas d'incendie, un petit Lapon vient solliciter une bénédiction pour ses compatriotes. Je n'en finirais pas, si je voulais tout dire, et afin de n'oublier personne, les « Echos » donnent cette fois, à la page finale, les noms de tous ces petits bambins à la mine si éveillée et si réjouie.

Tous nos compliments à ces dévouées mères qui ont fait leurs petits enfants si jolis, et aux dévouées maîtresses qui, à force de bonté et de patience, sont arrivées à préparer ces bambins si lutins, et à nous donner une scène si intéressante.

Merci surtout à vous, cher Bon Père, qui, malgré la distance, pensez toujours à envoyer à ces chers petits leurs gâteaux et leurs jouets traditionnels. Ad multos annos ! à notre cher Bon Père.

Loterie d'assiduité aux Répétitions de Musique

Samedi 18 Janvier. — A la sortie de l'Usine, la Fanfare du Val-des-Bois est venue présenter ses cœurs de bonne année à son président, M. Pierre Saucourt-Harmel.

M. Paul Décarreau, membre du Conseil, s'est fait l'interprète de ses camarades pour remercier M. Pierre du dévouement qu'il apporte à la Fanfare et lui dire la reconnaissance qu'ont pour lui tous ses musiciens.

M. Pierre leur a répondu en les remerciant de leurs bons vœux et en leur disant combien il était heureux de s'occuper d'eux et avec quel intérêt il suit leurs progrès réalisés sous l'habile direction de M. Bricout.

Après avoir bu quelques flûtes de champagne, on a procédé au tirage d'une petite tombola que M. Pierre a offert aux musiciens, pour récompenser les plus assidus aux répétitions.

MM. Thomas Gustave, Horny Henri, Courtois Ernest sont arrivés en tête de la liste, mais tout le monde a pu choisir un lot et — cas unique parmi toutes les loteries — il n'y a pas eu un perdant.

Après l'exécution de deux morceaux de musique, les musiciens se sont retirés heureux et reconnaissants de cette nouvelle marque d'attention de la part de leur président.

Vie Familiale

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

M. l'abbé Claude Charcosset, décédé à Nice, le 29 décembre 1912, à l'âge de 64 ans, enterré à Warmeriville le 5 janvier 1913. (Voir au commencement des *Echos*.)

Le 9 janvier, Henri-Jean-Baptiste Béglot, décédé le 7 janvier, à l'âge de 75 ans.

Depuis plusieurs années, M. Béglot était retenu à la maison par une ataxie locomotrice qui l'empêchait de marcher. Il supportait avec beaucoup de patience cette cruelle épreuve, et c'était dans la Sainte Communion, reçue plusieurs fois par an, qu'il puisait la force dont il avait besoin pour rester toujours calme en face de l'épreuve.

Il s'éteignit doucement dans le Seigneur, après avoir reçu en pleine connaissance tous les sacrements de l'Eglise, entouré de tous ses enfants.

LOGEMENTS

Réparations et Entretien

Nous rappelons que toutes les réclamations ayant trait aux logements (réparations, entretien) doivent être adressées au bureau de la paie, à M. Léon Lallemand, qui en prend note aussitôt.

Toute personne ayant fait une réclamation devra s'adresser, huit jours après, à M. L. Lallemand, qui lui indiquera la suite donnée à sa demande.

IMPOTS

Père et Mère de sept Enfants (Loi du 8 août 1890)

Les père et mère de sept enfants vivants, mineurs, assujettis à une contribution personnelle-mobilière ne dépassant pas 10 francs en principal (c'est-à-dire défalcation faite des centimes additionnels) sont exonérés d'office de cette contribution.

Au cas où il n'aurait pas été tenu compte de cette situation de famille, les intéressés doivent faire leur réclamation dans les délais indiqués sur les feuilles d'imposition.

ECONOMIES SCOLAIRES

27 décembre 1912: 12 déposants.....	9 15
10 janvier 1913: 42 déposants.....	94 30
24 janvier 1913: 45 déposants.....	32 80
	<hr/>
	136 25

CAISSE DE FAMILLE

28 décembre 1912: 3 familles.....	54 40
11 janvier 1913: 5 familles.....	84 20
24 janvier 1913: 1 famille.....	38 40
	<hr/>
	177 "

CAISSE DE SECOURS

26 décembre 1912: 21 malades.....	146 30
9 janvier 1913: 22 malades.....	138 80
23 janvier 1913: 18 malades.....	123 80
	<hr/>
	408 90

SERVICE MILITAIRE

26 décembre 1912: 2 hommes.....	30 "
9 janvier 1913: 1 homme.....	3 "
	<hr/>
	33 "

Ecoles

INSTRUCTION RELIGIEUSE (Filles)

Première Classe

1 ^{re} Division	2 ^e Division
Emma Persyn.	Marie-Thérèse Leroy.
Louisa Persyn.	Marie Hosse.
Marthe Mauvais.	Marthe Jolivet.
Marie Théodore.	Marie-Ange Faynot.
Marthe Hosse.	Marguerite Martinon.
Françoise Gaillard.	Marguerite Mauvais.
Emilia Brasselet.	Geneviève Hourdeaux.
Julie Dauchy.	Jeanne Plongeron.
Germaine Loiseau.	Thérèse Bruniaux.
Fernande Stubbe.	Hélène Lozel.
	Augusta Destrées.

Deuxième Classe

1 ^{re} Division	2 ^e Division
Juliette Gentil.	Marthe Gilmaire.
Jeanne Pagnier.	Pauline Dardart.
Marcelle Leroy.	Marthe Faynot.
Marie Gillardin.	Cécile Langlet.
Marie Hourdeaux.	Candide Lefèvre.
Thérèse Pagnier.	Marie Moysan.
Rosalie Lozet.	Louise Pierret.
Marie-Louise Leclère.	Léona Lebrun.
Germaine Dauchy.	Elisa Lebrun.
Marie Dorbon.	Ronée Allart.
Marie Lérooy.	Léaube Wolrgny.

Renée Guédez.
Olga Fatoux.
Léa Woirgny.

Lucie Leclère.
Eugénie Tandart.
Reine Haimé.
Germaine Thouvenin.
Germaine Allart.
Marcelle Pournier.
Yvonne Dessaint.
Angèle Allart.
Paule Godart.

INSTRUCTION RELIGIEUSE (Garçons)

Première Classe

1^{re} Division

1^{er} Raymond Dauchy.
» Emile Postat.
2^e Albert Catalette.
» Louis Muller.
3^e Julien Champion.
4^e Adrien Théodore.
5^e Camille Guiardel.

2^e Division

1^{er} Jean Pagnier.
2^e Henri Gillardin.
3^e Paul Laplanche.
4^e Charles Gobron.
5^e Lucien Foissier.
6^e Marcel Leclère.
7^e Jean Lallemand.
» Raymond Soussigne.
8^e Armand Catalette.
9^e Joseph Pierret.
10^e Joseph Moysan.
11. Charles Piérret.
12^e Philbert Dangléant.
13^e Pierre Hourdeaux.
14^e Marcel Dive.
15^e Oswald Ponthieu.
16^e Alfred Nicolas.
17^e Léonce Chardonnet.
» Gabriel Postat.
18^e Fernand Lefèvre.

Deuxième Classe

Georges Geysel.
René Catalette.
Léon Bazillon.
Marcel Théodore.
Jean Hosse.
Louis Martinon.
Jean Liverneaux.
Marcel Bruniaux.
Marcel Mouton.
Léon Faynot.
Léon Tandart.

Charles Lozel.
Germain Eyrard.
Pierre Varoux.
Marcel Iste.
Marcel Beauvais.
Léopold Hurtault.
Albert Dangléant.
Marcel Sillel.
André Braquet.
Jean-Baptiste Brasselet.



L'Imprimeur-Gérant: P. NOLLEVALLE, 4, rue des Fusiliers, Reims. (10125)

PERSONNAGES DE LA CRÈCHE

désignés par rang d'âge, en commençant par les plus jeunes

Anges (fillettes de 6 à 11 ans) disséminés en amphithéâtre parmi les sapins:

Lucie Leclère.
Renée Guédez.
Marcelle Leroy.
Marie Moysan.
Marthe Gilmaire.
Cécile Langlet.
Marie Houdeaux.
Candide Lefèvre.
Pauline Dardart.
Louise Dewinter.
Marg^{te} Marie Saucourt-Harmel.

Marie Dorbon.
Thérèse Harmel.
Léa Woirgny.
Marguerite Mauvais.
Marthe Jolivet.
Marie Théodore.
Germaine Thouvenin.
Thérèse Bruniaux.
Fernande Stobbe.
Marguerite Martinon.

A l'entrée de la grotte, un superbe spahis:

Paul Saucourt-Harmel

Le Petit Jésus:

Georges Champion (2 ans et demi).

La Sainte Vierge:

Marie Harinot.

Saint Joseph:

Françoise Gaillard.

Suisse: Charles Haisch (5 ans).

Bergères de 2 à 6 ans (par ordre alphabétique):

Marie Aufran.
Germaine Bayen.
Suzanne Catalette.
Alice Courtois.
Luce Dive.
Yvette Dive.
Lucie Gentil.
Marguerite Gillardin.
Lucie Gillardin.
Madeleine Guyot.
Agnès Harmel.
Anna Hourdeaux.
Gabrielle Lallemand.

Raymonde Leclère.
Marguerite Marsal.
Louise Mauvais.
Louise Moysan.
Charlotte Pagnier.
Mireille Ponthieu.
Yvonne Plongeron.
Fernande Saucourt-Harmel.
Germaine Saucourt-Harmel.
Léa Sillel.
Thérèse Théodore.
Emilie Théodore.
Suzanne Thomas.

Bergers de 2 à 6 ans:

Maurice Allart.
Albert Beauvais.
Pierre Bricout.
Emile Brasselet.
Roger Bruniaux.
Hubert Champion.
Louis Dauchy.
Maurice Dorbon.
André Glatigny.
Albert Gentil.
Léon Harmel.
Roger Iste.
André Jupin.

Maurice Jupin.
Roger Jupin.
Léon Lallemand.
Maurice Lévy.
Robert Loos.
Julien Lozet.
René Moysan.
Maurice Perrotin.
Robert Pierret.
Armand Piérret.
Claude Ponthieux.
Robert Saucourt-Harmel.
Charles Randoulet.

Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Mort de Madame Reimbeau.....	69
Société de Tempérance.....	72
Congrès des Familles nombreuses en France.....	73
Conseils de Mars 1913.....	75
Coutumier	76
CHRONIQUE :	
Association des Mères chrétiennes.....	77
Chorale des Jeunes Filles.....	77
Fête de la Sainte-Enfance.....	78
Adoration des Quarante-Heures.....	78
Mardi-Gras	79
Avis pour les Sociétés de Secours mutuels.....	80
Vie familiale	81
Caisses diverses.....	82
Ecoles	83

Mort de Madame Reimbeau

LETTRE DU BON PÈRE

Nice, 23, avenue de la Californie, 16 février 1913.

Mes chers Amis,

Voilà que M^{me} Reimbeau est entrée dans son éternité, le mercredi 12 février, à midi, dans sa 82^e année.

C'était une fleur exquise du Val-des-Bois, qui a produit tant de saintes femmes ignorées du monde et connues de Dieu. L'atmosphère surnaturelle de notre petit coin de terre, qu'on a justement appelé le Val du Sacré-Cœur, est très favorable pour développer les aptitudes des âmes généreuses qui ont l'attrait de la vie humble et dévouée.

M^{me} Reimbeau (Laure Harmel) est née le 28 septembre 1831. Son père, M. Hubert Harmel, était le frère de mon père et sa mère était la sœur de ma mère. Les quatre enfants issus de ce mariage sont:

M^{me} Reimbeau, M^{me} Léon (1833-1870), M. Albert Harmel (1843-1905), M^{me} Georges Bureau, née Marie Harmel.

Elle a passé sa jeunesse à Boulzicourt (Ardennes). Ses parents se sont fixés à Rethel, en 1851, où elle s'est mariée en 1854, avec M. Auguste Reimbeau, architecte à Reims. Celui-ci était un homme de valeur, véritable artiste apprécié; a été nommé architecte des Ardennes en 1865. Son excellent caractère le faisait rechercher par ses nombreux amis. Il avait une grande délicatesse d'âme. C'était une nature d'élite. Il est mort en quelques jours d'une angine infectieuse, le 13 octobre 1865, durant un voyage à Charleville. Prévenu par le télégraphe, nous avons pu, sa femme et moi, assister à ses derniers moments et nous avons eu la consolation de l'entendre exprimer les sentiments les plus chrétiens.

A la suite de son veuvage, M^{me} Reimbeau est venue habiter le Val-des-Bois, où ses enfants ont été élevés avec les nôtres.

Un de ses fils, Jules Reimbeau, nature exquise comme son père, est entré en religion chez les Salésiens, en 1880. Ordonné prêtre le 25 mars 1882, il a chanté sa première messe au Val, le jour de Pâques, 9 avril. Il est mort le 31 janvier 1884, à Turin, dans les bras de Dom Bosco, qui avait une affection paternelle pour lui. Son corps ramené au Val a été déposé dans le caveau de la famille.

Quand mon foyer a été dévasté par la mort de ma bien-aimée Gabrielle, en 1878, M^{me} Reimbeau s'est offerte généreusement pour me donner son concours dans l'éducation de mes enfants et pour tenir mon ménage. Elle l'a fait avec un grand dévouement pendant dix-huit ans.

Elle s'est retirée ensuite pour se consacrer complètement au soulagement des pauvres et des malades, auxquels elle a donné plus que son temps et ses ressources, en leur livrant sa tendresse et ses attentions les plus délicates.

Dans le souvenir du Val-des-Bois tout entier, elle restera comme la personnification de la Douceur qu'elle sut allier si merveilleusement à une tendre charité. Elle ne voulait pas que devant elle on parle mal de qui que ce soit. Elle-même donnait l'exemple, quand elle prononçait le nom d'une personne, elle l'accompagnait toujours d'une épithète aimable et d'un mot de bonté.

Depuis le commencement de janvier, elle avait été reprise de sa bronchite annuelle. Pendant quelques jours, on a craint sa fin prochaine. Elle a demandé elle-même l'Extrême-Onction et elle a pu communier tous les jours en viatique. Elle se préparait à la mort depuis longtemps et répétait souvent l'offrande de sa vie en union avec Notre-Seigneur.

Il semblait qu'un mieux s'était produit. Mais, le 1^{er} février, elle a été prise de douleurs qui la faisaient beaucoup souffrir. Elle était si bien soignée par ses bonnes, qu'elle répétait souvent : « Je suis soignée comme une reine. Une reine ne pourrait être mieux soignée que moi. »

Depuis le vendredi 7 février, elle a dû cesser de communier, ne pouvant conserver aucun aliment. La pauvre malade, qui appréhendait tant la mort autrefois, l'a vu arriver avec calme. Elle se sentait fatiguée, à bout de forces. Elle répétait constamment : « Mon Dieu, que votre sainte volonté soit faite! » Elle se préparait à paraître devant Dieu dans la confiance et dans l'amour.

M. Alphonse Harmel est arrivé le dernier jour, à dix heures et demie du matin, pour lui faire ses adieux. Il l'a embrassée, elle l'a très bien reconnu à la voix, ses yeux étant constamment fermés.

— Bonjour, ma bonne Douce, comment allez-vous ?

— Pas bien, c'est la fin, mon petit.

— Nous prions bien pour vous, ma bonne Douce, pour que le Sacré-Cœur vous accorde ses meilleures grâces ; ma femme, nos petits enfants prient pour vous.

— Merci, mon petit. Comment vont Marguerite et les enfants ?

— Je recommande bien Marguerite à vos prières.

— Oh ! mais oui, tu peux y compter : je prie tous les jours pour vous.

Elle serrait fortement la main de M. Alphonse.

Moins de vingt minutes après, vers midi, la bonne Madame Reimbeau rendait son âme à Dieu, sans râle, sans souffrances apparentes. Ceux qui l'assistaient se demandaient si, réellement, elle ne respirait plus. M. l'abbé Gaillard, appelé en hâte, lui avait donné une dernière absolution et l'indulgence plénière.

Telle a été la fin de cette admirable chrétienne. Elle nous laisse un grand exemple du complet oubli de soi pour ne penser qu'aux autres ; d'une parfaite humilité, se considérant toujours comme la dernière et la plus indigne. Chez elle, l'amour du prochain marchait de front avec l'amour de Dieu.

Au milieu de nos larmes, n'oublions pas de prier pour elle, malgré la confiance que nous avons de l'accueil que Notre-Seigneur a dû faire à cette âme qui a vécu pour Lui et pour le prochain.

Recevez, mes chers amis, l'expression de mes sentiments affectueux.

LÉON HARMEL.

Toute l'après-midi et le lendemain, 13 février, un grand nombre de personnes sont venues prier près de son corps reposant dans sa chambre, dans le lit où elle est morte.

Le soir, le corps a été mis en bière, puis porté à la chapelle selon le désir qu'elle en avait exprimé. M. l'Aumônier a chanté les Vêpres des morts, à 7 heures, à la sortie de l'usine. La chapelle était remplie d'une assistance émue et recueillie.

Le vendredi 14 eurent lieu les obsèques. Son corps a été déposé dans le caveau de famille où reposent déjà tant des nôtres.

Le Conseil syndical, se faisant l'interprète de toute la population du Val, avait demandé l'arrêt de l'usine, afin que toutes les familles, qui presque toutes avaient, un jour ou l'autre, ressenti les effets de la bienveillance et de la bonté de M^{me} Reimbeau, puissent assister à son enterrement.

Toutes les Associations du Val-des-Bois étaient représentées par leur drapeau ou bannière, entouré d'une délégation. La musique, au complet, fit entendre les marches funèbres pendant le parcours de la chapelle à l'église et de l'église au cimetière.

Tout se passa dans le plus grand recueillement, et dans la prière, selon la demande expresse de M^{me} Reimbeau, qui avait écrit dans son testament: « Je désire l'enterrement des Mères chrétiennes. Je ne veux ni fleurs, ni couronnes, mais des prières.

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

La Société de Tempérance de Reims a donné dimanche 2 février, dans la grande Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, une Matinée instructive et récréative.

M. le Docteur Langlet présidait; à ses côtés nous avons remarqué: MM. le Docteur Colleville, président de la Société de Tempérance; Docteur Ghislain-Houzel, médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris; les représentants du général Sarrail, commandant la 12^e division d'infanterie, et des colonels des 16^e et 22^e dragons et du 132^e de ligne; Docteur Henrot, Saupiqué, Docteur Aron, Drancourt, Docteur Gosset, Ballon de Truschess, Laurent, etc.

En ouvrant la séance, M. le Docteur Langlet, maire de Reims, regrette l'absence de M. le Docteur J. Peyrot, sénateur, qui devait présider cette réunion. Il remercie les nombreuses personnes présentes, et notamment MM. les Inspecteurs primaires et les Représentants de l'armée.

S'adressant au conférencier, M. le Maire de Reims dit qu'il trouvera en notre ville beaucoup d'établissements où la tuberculose est combattue. Dans nos écoles ménagères, on apprend aux jeunes filles à apporter l'hygiène dans leur habitation.

M. le Docteur Colleville passe ensuite en revue les étapes glorieuses parcourues par la Société de Tempérance et montre les résultats très encourageants qu'elle a déjà obtenus.

M. le Docteur Ghislain-Houzel, médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris, dans une causerie d'un puissant intérêt, démontre l'utilité des habitations hygiéniques à bon marché.

Après quoi, M. Maillard donne lecture du palmarès, où nous relevons les noms suivants:

Mentions honorables

MM. Muno André, Randoulet Léon, Guilbert Georges.

Lettres de félicitations

MM. Dufour Armand, Braquet Léon, de la section du Val-des-Bois.

Le dimanche 9 février, à la réunion de la Société de Jeunesse, on constitua une Section de Tempérance affiliée à la « Croix-Blanche », Société catholique de Tempérance de France. Vingt-cinq jeunes gens signèrent l'engagement de s'abstenir complètement d'alcool et de liqueur pendant le Carême.

Nos félicitations bien sincères à ces jeunes gens, qui comprennent vraiment l'esprit du Carême et aussi quel danger est l'alcool pour la santé du corps et celle de l'âme.

Congrès des Pères et Mères de familles nombreuses DE FRANCE

Le congrès des pères et mères de familles nombreuses s'est tenu à Paris, les 18 et 19 janvier dernier, sous la présidence du capitaine Simon Maire, fondateur de la Ligue.

De tous les points de la France, y compris la Corse et l'Algérie, les sections avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé. Elles avaient envoyé un ou plusieurs délégués transmettre les revendications de leur section. Le Val-des-Bois était représenté par M. Albert Leclère, père de huit enfants.

C'est avec un vif intérêt que nous avons entendu d'abord le dévoué président de la Ligue, puis les membres des sections, exposer leurs revendications et ce qui était fait dans toute la France pour les familles nombreuses. Nous en avons tiré cette conclusion que le mouvement était très bien lancé et que de tous côtés les conseils municipaux et les conseils généraux faisaient tous leurs efforts pour donner satisfaction, dans la mesure du possible, aux membres de la Ligue. Aussi le capitaine Maire, encouragé et soutenu par tant de bonnes volontés, ne veut plus se contenter des promesses qui lui ont été faites jusqu'ici. En sa qualité de président de la Ligue et de membre de la Commission extra-parlementaire de la dépopulation, il nous a donné l'assurance qu'il demanderait à être entendu par toutes les commissions, afin de pouvoir défendre avec toute son énergie la cause qui nous est chère.

De plus, il a pris l'engagement de se rendre, avec une délégation du Comité national, près du Président du Conseil, afin de lui transmettre les revendications du Congrès et surtout celle-ci :

« Qu'une allocation soit assurée aux familles nombreuses à partir du quatrième enfant, dans le plus bref délai, et quelle que soit leur situation de fortune. »

La séance de clôture fut, pour la Ligue, un véritable triomphe, rehaussé par la présence des délégués du ministre de la Guerre, du ministre de la Marine et du Gouverneur de Paris. Nous avons aussi remarqué : l'Amiral Besson, M. Renidu, délégué du Conseil municipal de Paris, le commandant Driant et un certain nombre de membres du Parlement.

La présidence fut donnée au représentant du ministre de la Guerre.

Le capitaine Maire, dans un éloquent discours, rappela le but poursuivi par la Ligue, sa nécessité, l'importance du mouvement qu'elle a suscité, mouvement qui a fini par forcer l'attention des pouvoirs publics et qui intéresse au premier chef le salut même de la patrie. En se montrant plus juste envers les familles nombreuses, dit-il, on contribuerait pour une part importante à enrayer le terrible mal de la dépopulation. D'une part, la famille a le devoir d'assurer la pérennité de la race en donnant à la nation le plus d'enfants possible; d'autre part, elle devient créancière de l'Etat dès qu'elle compte un quatrième enfant. La Ligue n'a pour but que d'imposer le respect des droits que crée à la famille toute naissance supérieure à trois enfants. Ces droits font l'objet des revendications de la Ligue.

Le capitaine Maire termine en résumant les résultats acquis dès maintenant : fondation de sections, action énergique auprès des pouvoirs constitués, conformément avec les revendications de la

Ligue, action sociale, établissement de Mutuelles et Coopératives, nomination de la commission extra-parlementaire de la dépopulation.

Puis le commandant Driant, M. Rendu, au nom du Conseil municipal de Paris, et l'amiral Besson prirent successivement la parole pour témoigner à la Ligue toute leur sympathie et l'assurer qu'elle trouverait en eux d'énergiques défenseurs.

CONSEILS DE MARS 1913

1. S.	Caisse famille, Com. d'Initiative,	6. h. s., »	Bureau particulier. » des Conseils.
2. D.	Saint Louis de Gonzague.	10 h. 1/2 m.	Ecole des Garçons.
3. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
4. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
5. M.	Com. technique, Mères Chrétiennes Société de Secours, Conseil perfectionnement,	10 h. m. 1 h. s. 6 h. s. 8 h. s.	» du Bon Père. Ecole des Filles. Bureau de paie. chez M. Pierre.
6. J.	Gymnastique,	»	Bureau des Conseils
7. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.
8. S.	Caisse famille,	»	Bureau particulier.
9. D.	Saints Angés, T.-O. Hommes, » Dames,	4 h. s. 10 h. 1/2 m. »	Ecole des filles. à la Chapelle. »
10. L.	Consummations,	6 h. s.	Salle des Conseils.
11. M.	Conf. des Dames, Syndical, Tempérance	2 h. 1/2 s. 6 h. s. »	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils. »
12. M.	Com. technique, Jeunesse, Chorale jeunes filles, Coopérative	10 h. m. » » 6 h. s.	» du Bon Père Aumônerie. chez M ^{me} Pierre. » des Conseils.
13. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
14. V.	Conseil Usine,	»	Bureau de M. Pierre.
15. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
16. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole des filles.
17. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
18. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.

Fête de la Sainte Enfance

La belle œuvre de la Sainte Enfance de Jésus est toujours bien florissante au Val, grâce au zèle et au dévouement de nos petites dizainières. Elles forment comme un petit essaim merveilleusement vivant pour la cause des petits enfants infidèles. Quelle joie pour ces chères zélatrices d'apporter le plus de petits sous possible pour racheter les malheureux petits abandonnés.

Cette année, elles ont réussi à assembler près de 200 associées. Honneur à ces petites vaillantes, elles font l'espoir de l'avenir. Nous nous faisons un plaisir de les nommer par ordre d'ancienneté :

Marie Théodore, Germaine Loiseau, Marguerite Martinon, Marthe Jolivet, Marthe Mauvais, Thérèse Bruniaux, Hélène Lozet, Gabrielle Leclère, Julie Dauchy, Geneviève Hourdeaux, Marie Dorbon, Jeanne Pagnier, Juliette Gentil.

Deux quêtes ont été faites le dimanche 2 février, à la messe de 7 heures, par Marie Théodore et Marthe Jolivet; à la grand-messe, par deux petits de l'asile: Charles Haisch et Gabrielle Lallemant, conduits par Germaine Loiseau et Thérèse Bruniaux. Le montant des cotisations, uni à celui des deux quêtes, a fourni cette année la somme de 135 francs, envoyés aussitôt au bureau central de l'Œuvre, à Paris. Mgr R. de Teil, directeur général de l'Œuvre, bénit de grand cœur les associées et les zélatrices ainsi que leurs familles. Bénédiction bien précieuse, ratifiée par celle du Cœur de Jésus lui-même qui sourit toujours à la charité.

Des récompenses ont été distribuées aux zélatrices qui, d'ailleurs, les ont bien méritées.

Saint Enfant Jésus, bénissez encore et toujours vos chers petits associés!

Adoration des Quarante Heures

Cette année, la nuit de l'Adoration des Quarante-Heures fut favorisée... d'un temps épouvantable: vent et pluie battante. Malgré cela, les hommes de bonne volonté ne manquèrent pas pour venir monter la garde d'honneur devant Notre-Seigneur Jésus-Christ exposé. Voici la liste de ces vaillants:

8 à 9 h.: 15. — 9 à 10 h.: 35. — 10 à 11 h.: 4. — 11 à 12 h.: 4. — 12 à 1 h.: 2. — 1 à 2 h.: 6. — 2 à 3 h.: 6. — 3 à 4 h.: 6. — 4 à 5 h.: 6. — 5 à 6 h.: 4.

Les jeunes filles continuèrent l'Adoration toute la journée. Le lundi, ce fut le tour des mères de famille. Enfin, le mardi, celui des enfants des classes.

Mardi Gras

Une partie de l'usine ne travailla pas de toute la journée, ce qui permit aux jeunes gens de préparer leur char.

Selon la tradition, ils parcoururent Warméville et cette année, pour varier, ils se rendirent à Heutréguville en passant par Vaudétré, où ils furent très agréablement accueillis. Mais Heutréguville est bien loin du Val! Aussi les jeunes gens eurent-ils à peine le temps de revenir pour se préparer à la représentation dramatique, quelques-uns même furent obligés de manger au cercle.

Malgré la fatigue de l'après-midi, ils donnèrent avec le plus grand entrain le drame militaire *La Casquette du Père Bugeaud*, où l'on voit la fibre patriotique s'allier à l'esprit chrétien et à l'humour français. Le cantinier et surtout la cantinière *Scholastique* eurent le plus brillant succès.

Voici les noms de ces vaillants acteurs:

Bugeaud: A. Muno. — *Youssouf*: Léon Randoulet. — *Williams*: Courtois. — *Meunier*: L. Boucton. — *Durozel*: Hœltgen. — *Varloquet*: M. Sélino. — *Scholastique*: M. Guiardel. — *Belmont*, *Abd-El-Kader*: E. Martinon. — *Escoffier*: Debloutz. — *Europe*: J. Beuzart. — *Hady-Ben-Thami*: Beauvais. — *L'Iman*: Thiry. — *Soldats et Arabes*: Moysan, Bédigi, Destrées, Sillet.

La séance se termina par la pantomime *Pierrot Valet de Cassandre*, où l'on put rire tout à son aise sans avoir peur d'interrompre les acteurs.

Pierrot: Hœltgen A. — *Cassandre*: E. Courtois. — *Arlequin*: Randoulet. — *Polichinelle*: Bédigi. — *Médecin*: M. Guiardel. — *Gendarme*: Beauvais.

Pendant les changements de décors, des artistes de bonne volonté firent passer le temps rapidement: M. Schaaf dans *Les Trois Petits Mousmes*; Léon Randoulet dans *Le Parapluie de l'Escouade*, et Guiardel dans *Y a plus moyen d'être soldat*.

Belle et bonne soirée, qui termine agréablement les jours gras et après lesquels on peut courageusement commencer le Carême.

Avis pour la Société de Secours mutuels

Les membres soussignés de la Société de secours mutuels ont le plaisir d'informer leurs camarades qu'ils ont choisi, pour médecin de la Société, le Docteur Vaillant.

**

Il a été convenu avec le Docteur que les consultations auraient lieu quatre fois par semaine, les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

Quant aux visites à domicile, elles auront lieu tous les jours, excepté le dimanche, et seulement pour les malades qui ne peuvent pas venir à la consultation par suite de leur affection.

Pour la consultation générale, aussi bien que pour la visite à domicile, les malades doivent se faire inscrire chez le concierge avant huit heures du matin.

Le médecin arrange sa tournée pour passer dans la journée chez tous ceux qui se sont fait inscrire, à moins qu'il ne soit retenu par des malades dont le cas nécessite la présence permanente du Docteur (accouchement, accident, etc...).

**

Il reste bien entendu que celui qui se trouverait gravement malade dans la journée, ferait prévenir directement le médecin chez lui, et celui-ci viendrait le voir aussitôt que possible.

Dans le but de diminuer les abus et les indisponibilités, les dérangements injustifiés seront signalés par le médecin, seul responsable de la santé des malades.

Si un membre de la Société de secours mutuels voulait aller consulter le médecin chez lui, il devrait payer le prix de la consultation des personnes qui ne font pas partie de la Société de secours mutuels, mais les médicaments lui seraient fournis gratuitement par la Société.

Toutefois, il est convenu que lorsqu'à la consultation générale, le Docteur juge un examen plus attentif nécessaire, il donnera rendez-vous chez lui au malade à examiner, et celui-ci n'aura rien à payer de ce chef.

**

Si un membre de la Société fait appeler le médecin la nuit, entre neuf heures du soir et cinq heures du matin, il doit payer une indemnité de 1 franc par visite.

Toutefois, cette indemnité serait supportée par la Société de

secours mutuels dans le cas où le médecin reconnaîtrait la gravité du cas pour lequel il a été appelé.

**

Les heures de distribution des médicaments sont les suivantes :

1° Pendant la consultation du Docteur ;

2° de 11 h. 1/2 à 1 heure ;

3° de 5 heures à 6 heures du soir.

Le Conseil rappelle aux membres de la Société qu'il ne peut être distribué aucun médicament en dehors de ces heures réglementaires, sauf le cas d'urgence.

**

Un Sociétaire a toujours le droit de consulter un autre médecin que celui de la Société, mais dans ce cas, les frais de consultation, aussi bien que les médicaments ordonnés, sont à la charge du malade.

Val-des-Bois, le 28 février 1913.

Ont signé : BAUDRY Victor, JOLIVET Alfred,
VITU Jules, BRUNO Charles, LECLÈRE
Albert, TOMSON Auguste, DORBON Jules.



Vie Familiale

Ont été faits Enfants de Dieu et de l'Eglise par le Sacrement de Baptême :

Le 9 février. — Claire-Marie-Agnès THÉODORE, née le 2 février, fille de Albert Théodore et de Emilie Pilardeau. — Parrain : Pierre Théodore ; marraine : Emilie Lefèvre.

Le 23 février. — Gabriel-André SIDOLI, fils de Antoine Sidoli et de Augustine Bouillard. — Parrain : Marcel Godart ; marraine : Valérie Godart.

Le même jour. — Gabrielle-Laurence SAUCOURT-HARMEI, née le 17 février, fille de Pierre Saucourt-Harmel et de Gabrielle Terley. — Parrain : Paul Saucourt-Harmel ; marraine : M^{me} André Saucourt.

Ont été unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 1^{er} février. — Georges CHRISTOPHE et Philomène POSTAT.

Le 16 février. — Jean-Louis FLATRÈS et Georgette DE FINANCE.

A reçu les honneurs de la Sépulture chrétienne :

Le 14 février. — M^{me} REIMBEAU, décédée le 12 février, à l'âge de 82 ans. (Voir notice au commencement des « Echos ».)

ECONOMIES SCOLAIRES

7 février 1913. — 37 Déposants.....	24 50
21 février 1913. — 40 Déposants.....	23 75
	<hr/>
	48 25

CAISSE DE FAMILLE

6 février. — 3 Familles.....	57 55
20 février. — 3 Familles.....	55 "
	<hr/>
	112 55

CAISSE DE SECOURS

6 février. — 24 Malades.....	196 "
20 février. — 23 Malades.....	152 45
	<hr/>
	348 45



Ecoles

ECOLE DES GARÇONS

Composition de Calcul

Première Division	Deuxième Division
1 ^{er} René Catalette.	1 ^{er} Jean Catalette.
2 ^e Georges Geysel.	2 ^e Gabriel Mesmin.
3 ^e Léon Bazillon.	3 ^e André Chausson.
4 ^e Marcel Théodore.	4 ^e Aimé Fatoux.
5 ^e Marcel Mouton.	5 ^e Désiré Dessaint.
6 ^e Marcel Bruniaux.	6 ^e Roger Pierret.
7 ^e Louis Martignon.	
8 ^e Marcel Liverneau.	
9 ^e Pierre Varoux.	
10 ^e Charles Lozel.	
11 ^e Marcel Beauvais.	
12 ^e Germain Evvard.	
13 ^e Marcel Iste.	
14 ^e Jean-Baptiste Brasselet.	
15 ^e André Braquet.	

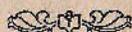
1^{re} Classe. — Composition d'Histoire

Première Division	Deuxième Division
1 ^{er} Louis Muller.	1 ^{er} Lucien Foissier.
2 ^e Albert Catalette.	2 ^e Joseph Pierret.
3 ^e Adrien Théodore.	3 ^e Philbert Dangléant.
4 ^e Julien Champion.	4 ^e Joseph Moysan.
5 ^e Raymond Dauchy.	5 ^e Léonce Chardonnet.
6 ^e Jean Pagnier.	6 ^e Charles Pierret.
7 ^e Henri Gillardin.	7 ^e Oswald Ponthien.
8 ^e Armand Catalette.	8 ^e Marcel Dive.
9 ^e Marcel Leclère.	9 ^e Alfred Nicolas.
10 ^e Jean Lallemand.	10 ^e Pierre Hourdeaux.
11 ^e Camille Guardel.	11 ^e Fernand Lefèvre.
	12 ^e Gabriel Postat.

ECOLE DES FILLES

Billets d'Honneur

Première Classe	Deuxième Classe
Louisa Persyn.	Marcelle Leroy.
Emma Persyn.	Marie Gillardin.
Marie Théodore.	Marie Hourdeaux.
Françoise Gaillard.	Marie Leroy.
Marthe Hosse.	Rosalie Lozet.
Germaine Loiseau.	Marie-Louise Leclère.
Marie-Thérèse Leroy.	Marie Dorbon.
Marie Hosse.	Rénée Guédez.
Marthe Jolivet.	Cécile Langlet.
Hélène Lozet.	Anna Marsal.
	Lucie Leclère.
	Elisa Lebrun.
	Louise Pierret.
	Léa Woïrgny.
	Laure Woïrgny.
	Paule Godart.



L'Imprimeur-Gérant: P. NOLLEVALLE, 4, rue des Fusiliers, Reims. (10367)

Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Retour du Bon Père.....	p. 55
Syndicat Agricole de la Champagne.....	p. 56
Conseils de Mai 1913.....	p. 58
Coutumier de Mai.....	p. 60
CHRONIQUE :	
Touchante Manifestation militaire.....	p. 60
Refraines pascals	p. 64
Première Communion privée.....	p. 64
Concert de la Fanfare.....	p. 65
Fête patronymique du Saint-Père.....	p. 66
Fête du Bon Père.....	p. 66
Semaine anglaise	p. 67
Ligue antialcoolique de la Croix-Blanche.....	p. 67
Fondation d'une Section de la Croix-Blanche.....	p. 68
Vie Familiale	p. 68
Caisses diverses	p. 69
Ecoles	p. 70

Le Numéro d'Avril n'a pas paru parce que les épreuves ont été égarées par la Poste.

Retour du Bon Père

Il reste à Nice jusqu'au mardi 29 avril.
 30 avril, à Grasse.
 1^{er} et 2 mai, à Cannes.
 3 mai, voyage à Lyon.
 4, 5, 6 mai, séjour à Lyon, Hôtel de Russie, 6, rue Gasparin.
 7 mai, voyage à Châlons-sur-Marne. — Coucher chez M. Thévenart, rue Titon.
 2 mai, retour au Val, par le train, 2 h. $\frac{1}{2}$ après-midi.
 11 mai (Dimanche): à 5 heures, réunion des employés : 6 heures, réunion des filous.
 12 mai (Lundi de la Pentecôte) : après la grand'messe à la paroisse, fête du Retour.

SYNDICAT AGRICOLE DE LA CHAMPAGNE

Le mardi 4 mars avait lieu, au Val-des-Bois, la réunion semestrielle de MM. les Présidents de Section du Syndicat agricole de la Champagne ; une cinquantaine de sections étaient représentées à cette assemblée.

Le matin, à 9 heures, le bureau des Caisses rurales tenait une première réunion d'affaires sous la présidence de M. Leroy, de Pontgivar. Une discussion suivit la lecture du rapport de M. l'abbé Péters.

A dix heures trois quarts, alors que de nouveaux délégués débarquaient du train de Reims, une messe basse fut célébrée à la chapelle du Val-des-Bois, par l'aumônier, M. l'abbé Gaillard ; à la fin de la Messe, un *De profundis* fut chanté pour les membres défunts du Syndicat agricole, puis M. l'abbé Péters, dans une familière allocution, mit en lumière la grandeur et la beauté de la profession agricole, et montra comment elle devait porter à Dieu ceux qui l'exerçaient.

Cette cérémonie religieuse se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

A midi et demi, un déjeuner intime, offert par le Syndicat agricole, réunissait une soixantaine de convives. La cordialité la plus touchante, lien caractéristique de toutes les réunions de ce genre, ne cessa de régner durant le repas.

Quand vint le moment des toasts, le premier, M. de Boham, l'actif et dévoué président du Syndicat de la Champagne, prit la parole. Il salua tout d'abord M. Jacques Harmel, l'hôte accueillant du Syndicat agricole ; il adressa un souvenir ému au Bon Père, dont la santé est en ce moment légèrement chancelante. Pour son rétablissement, il demanda aux syndiqués de vouloir bien unir leurs prières aux siennes.

D'une façon très délicate, M. de Boham fit encore allusion aux deuils cruels qui, tout récemment, avaient frappé la famille Harmel, et il termina en levant son verre au Bon Père, à M. Jacques Harmel et à sa famille.

Cédant aux sollicitations unanimes des convives, M. Leroy, président des Caisses rurales, porte un toast à M. Cuif, de l'arrondissement de Reims, et à M. Lemmens, de la région sedanais ; il rappelle les magnifiques résultats que tous deux ont obtenus, grâce à des efforts tenaces et persévérants, et il leur souhaite... de continuer.

Rappelant ensuite le « *Mot de l'Aumônier* », paru dans le dernier Bulletin du Syndicat, M. Leroy souhaite le voir mis en pratique, et, sans perdre de temps, donne la parole à M. Lemmens, lui demandant d'exécuter une chanson de circonstance.

M. Lemmens y consent avec une bonne grâce charmante, et c'est d'une voix magnifique et bien timbrée qu'il détaille le chant : *Si tu savais, ô paysan !* — Un ban est battu en son honneur.

M. Bergé, vice-président du Syndicat et conseiller d'arrondissement, se lève : les applaudissements éclatent. Il voudrait, déclare-t-il, posséder l'organe harmonieux de M. Lemmens pour souhaiter la bienvenue à M. l'abbé de Gannay, représentant l'Action Populaire de Reims ; nous devons lui déclarer en toute sincérité qu'il n'a rien à envier à M. Lemmens, les bravos enthousiastes qui saluèrent son toast le lui prouvèrent, du reste, surabondamment.

M. l'abbé de Gannay, directement provoqué par M. Bergé, tient à relever le gant. Il apporte au Syndicat agricole de la Champagne le salut très fraternel de l'Action Populaire.

M. Cuif répond, lui aussi, à une provocation : « M. Leroy, dit-il, vous a tout à l'heure parlé du succès du Congrès de Reims qui eut lieu l'an dernier, mais il a oublié de vous dire que ce succès fut dû en grande partie à M. Leroy et à M. Bergé. »

Cette année, une nouvelle réunion doit se tenir à Reims ; M. Cuif en profite pour inviter tous les membres du Syndicat et compte bien que ni M. Bergé, ni M. Leroy ne lui feront défaut.

M. Jacques Harmel rend hommage au labeur si fécond du Syndicat agricole ; il forme des vœux pour la prospérité des récoltes et le bonheur des familles des syndiqués.

M. l'abbé Péters se déclare très heureux que le conseil donné par lui le mois dernier ait été si bien suivi ; cela l'encourage à en donner encore un autre : celui de ne laisser passer aucune réunion syndicale sans faire une collecte en faveur des ouvriers agricoles. D'une façon très humoristique, M. l'abbé Péters passe en revue les différents genres de collectes qui peuvent se faire après un banquet : jamais on ne songe aux ouvriers agricoles ; n'est-il pas légitime, dès lors, que dans un Syndicat agricole on pense un peu aux ouvriers agricoles ?

Et comme l'on n'est jamais si bien servi que par soi-

même, M. l'abbé Péters fait immédiatement le tour des tables, recueillant les offrandes des convives pour ses chers ouvriers agricoles.

M. Guyot, secrétaire du Syndicat, porte un toast à la cordialité et à la fraternité qui l'ont toujours frappé dans les réunions syndicales.

Enfin, M. Maillard, président de la Section de Chamery, expose que la Coopérative viticole de Chamery, grâce à sa parfaite organisation, a su faire réaliser, cette année, à ses adhérents, des bénéfices exceptionnels. « Mais, dit-il, il ne serait pas juste d'oublier le bon Dieu ; aussi, dans une touchante pensée de reconnaissance, les viticulteurs de Chamery ont décidé d'élever un calvaire monumental, qui sera édifié pour le mois de mai. »

Cette excellente initiative est vigoureusement applaudie, et plusieurs délégués présents offrent à M. Maillard de participer à la généreuse pensée des viticulteurs de Chamery.

Mais il est bientôt deux heures, et c'est en hâte que l'on regagne la grande salle du Cercle, où doit se tenir la réunion générale, dont le programme est assez chargé.

Un certain nombre de questions sont examinées avec soin ; une très intéressante discussion s'engage sur le problème de la dépopulation des campagnes et les moyens d'y remédier.

M. l'abbé de Gannay, de l'Action Populaire, prend part à la discussion et préconise l'œuvre très intéressante des Caisses rurales, qui a déjà donné de très appréciables résultats.

M. de Boham vient confirmer cette façon de voir en apportant un certain nombre d'exemples probants.

M. Leroy résume la discussion et demande à tous les présidents de sections de vouloir bien l'aider à répandre de plus en plus les Caisses rurales.

Signalons aussi un débat très animé sur les lapins de garenne et les dégâts occasionnés aux récoltes par ces rongeurs.

A l'unanimité, il est décidé que si les propriétaires de chasses ne font pas le nécessaire pour détruire les lapins, par trop prolifiques, le Syndicat prendra d'énergiques mesures qui auront pour but d'anéantir les encombrants rongeurs.

Enfin, après un échange de vues sur les marchés de bettes, la séance est levée et se termine par la prière.

CONSEILS DE MAI 1913

2. V.	Conseil Usine,	6 h. s.	Bureau M. Pierre.
3. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
	Com. d'Initiative,	»	» des Conseils.
4. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. 1/2 m.	Ecole des Garçons.
5. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
6. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
7. M.	Com. technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Coopérative	6 h. s.	» des Conseils.
	Conseil perfectionnement,	8 h. s.	chez M. Pierre.
8. J.	Gymnastique,	6 h. s.	Bureau des Conseils
	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
9. V.	Conseil Usine,	»	Bureau de M. Pierre.
10. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
11. D.	Saints Anges,	4 h. s.	Ecole des filles.
	T.-O. Hommes,	10 h. 1/2 m.	à la Chapelle.
	» Dames,	»	»
12. L.	Consommations,	6 h. s.	Salle des Conseils.
13. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Tempérance	6 h. s.	Bureau des Conseils.
	Syndical,	»	»
14. M.	Com. technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Chorale jeunes filles,	6 h. s.	chez M ^{me} Pierre.
	Jeunesse,	»	Aumônerie.
	Société de Secours,	6 h. s.	Bureau de paie.
15. J.	Discretatoire Hommes,	»	» particulier.
16. V.	Discretatoire Dames,	10 h. m.	»
	Conseil Usine,	6 h. s.	» M. Pierre.
17. S.	Caisse Famille,	»	Bureau particulier.
18. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole des filles.
19. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
20. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils
21. M.	Com. technique,	10 h. m.	» particulier.
	Conseil atelier,	6 h. s.	»
22. J.	Familles nombreuses,	»	» des Conseils.
23. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.
24. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
25. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole des filles.
26. L.	Pompiers.	6 h. s.	Bureau des Conseils,
28. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2	chez M ^{me} Léon
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils
29. M.	Com. technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Jeunesse,	6 h. s.	Aumônerie,
	Société Secours,	»	Bureau de paie.
30. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.
31. S.	Caisse famille,	»	Bureau particulier.

COU TUM I E R

MAI 1913

- Dimanche 4.* Fête de Warmeriville.
Promenade des jeunes gens à Ostende et du
Petit Cercle à Sedan, Balan et Bouillon.
Retraite des Enfants de Marie à Rethel.
- Mercredi 7.* Ouverture de la Retraite de la Communion
solennelle.
- Jedi 8.* Retour du Bon Père, à 2 h. $\frac{1}{2}$ de l'après-midi.
- Dimanche 11.* Fête de la Pentecôte. Communion solennelle.
Messe de Communion à 7 heures $\frac{1}{2}$.
Grand'Messe à 10 heures.
Vêpres et Salut à 3 heures.
A 5 heures, réunion des employés chez le
Bon Père.
A 6 heures, réunion des fileurs.
- Lundi 12.* Fête de la Société de Secours mutuels.
A 8 heures, Messe d'actions de grâces.
A 10 heures, grand'Messe à la paroisse.
Après la grand'Messe, réunion au Cercle pour
présenter les vœux de fête au Bon Père.
- Jedi 15.* Fête du Syndicat Agricole sous la présidence
de Mgr Cholet, évêque de Verdun.
- Dimanche 25.* Fête-Dieu.
A 3 heures, à la paroisse, Vêpres et Procession
du Saint Sacrement.



CHRONIQUE

Touchante manifestation militaire

A la fin de leur cours et avant de se séparer pour aller chacun au poste où l'autorité militaire les appelle, les élèves officiers de cavalerie du groupe de Reims n'ont pas pu oublier que l'un d'entre eux, Félix-Gabriel Harmel, n'était plus là pour recevoir ses galons d'officier, et ils n'ont pas voulu quitter la ville de Reims sans venir lui adresser un dernier hommage.

A leur demande, un service solennel fut chanté dans l'église de Warmeriville le mercredi 5 mars 1913, à onze heures du matin. Ils y assistèrent tous au grand complet, accompagnés de leurs officiers, ainsi qu'un grand nombre d'officiers et de sous-officiers du 16^e dragons. Le 3^e régiment de cuirassiers, de Vouziers, avait envoyé une délégation de plusieurs officiers, sous-officiers et brigadiers, ce qui formait un groupe imposant d'une cinquantaine de militaires.

Le général de division Buisson s'était fait représenter par le capitaine Carré, officier d'état-major. Le général de l'Espée et le colonel Cochin, empêchés de venir, avaient fait exprimer leurs vifs regrets.

Les élèves officiers de Lunéville avaient délégué pour les représenter un des leurs, M. Fould.

Un grand nombre de personnes de Warmeriville se firent un honneur de les accompagner en cette circonstance. Parmi eux, nous avons remarqué les délégués de la Société de tir de Warmeriville, les jeunes gens de la classe et les employés de l'usine Harmel. Après le service, ils se rendirent au cimetière pour déposer une magnifique couronne sur sa tombe. Là, M. le commandant Scherer, s'adressant aux élèves officiers, leur proposa comme modèle Félix-Gabriel Harmel, le chrétien sans peur et sans reproche, le soldat fidèle au devoir et mort au champ d'honneur. Il s'exprima en ces termes :

Mes Camarades,

Vous n'avez pas voulu quitter Reims sans apporter à Félix-Gabriel Harmel le témoignage de votre fraternelle amitié, — à sa mort, le tribut de votre admiration émue, — à sa mémoire, la garantie de votre fidèle souvenir. Avant de vous disperser, vous avez voulu vous sentir tous encore réunis, — oui, tous, même le camarade disparu. Pour évoquer son âme, vous avez choisi l'église de Warmeriville où elle a été formée, où s'est affirmée sa foi chrétienne. Il nous reste, en ce lieu sanctifié par la mort, où nous nous sommes rendus comme à un pèlerinage, à lui dire un dernier adieu.

Je me permettrai d'abord de remercier en votre nom M^{me} Harmel et tous les siens, de nous avoir autorisés à raviver ici de si cruels souvenirs, d'avoir consenti à affronter une nouvelle épreuve pour nous laisser accomplir ce que nous considérons comme un devoir. Qu'il me soit permis aussi de remercier les officiers et sous-officiers venus avec nous, nos camarades de Lunéville, ici représentés, qui tous nous ont accompagné à Warmeriville pour partager notre deuil et attester la fidélité de l'armée.

Cinq mois se sont écoulés depuis cette funèbre journée du 7 octobre, où un camarade plein de vie, d'ardeur et de gaieté, a succombé par le plus brutal des accidents, où dans la chute stupide d'un cheval se sont anéantis tant d'espoirs, brisées tant d'affections.

Cinq mois se sont passés, et nos souvenirs sont restés aussi poignants, notre émotion aussi profonde. Mais si la pensée de cette mort nous a accompagnés constamment, ce n'est pas seulement la tristesse du deuil, l'angoisse de la séparation, l'horreur de l'irréparable qui nous ont frappés. C'est aussi — c'est surtout, devrais-je dire — la beauté de cette mort qui s'est de plus en plus affirmée. D'elle s'est dégagée chaque jour plus clairement, une leçon de la plus haute portée morale. Par elle l'idée de devoir a cessé d'être une abstraction, parce qu'elle sortait d'un exemple et d'un modèle. Ces exemples et ces modèles, nous les avons, pendant cinq mois, trouvés ailleurs encore, dans ces champs de bataille et de mort où survivent seuls les glorieux souvenirs ; mais, nulle part, ils ne nous ont émus davantage. Des champs de Montmirail à l'obstacle fatal de l'Allée noire — du monument de Floing au cimetière de Warmeriville — c'est la même vision qui est restée devant nos yeux : celle du camarade qui tombe brusquement, le sourire aux lèvres, parce qu'il continue encore son rêve de gloire, parce qu'à la suprême seconde, au moment même où la mort semble triompher, il la sent vaincue — vaincue par le souvenir qu'il laisse, vaincue par l'exemple qu'il donne, vaincue par la récompense qu'il se sait réservée.

Mes amis, dans la fraternité d'armes, qui depuis cinq mois s'est créée entre vous — entre nous — Félix Harmel aura sa place. Il aura une place d'honneur, parce que de nous, c'est le plus glorieux. Il l'aura pour toujours, parce que nous saurons être fidèles.

Nous saurons aussi conserver le souvenir respectueux et ému de cette famille dont notre camarade était le digne enfant ; dans laquelle il a trouvé les traditions les plus nobles et les exemples les plus élevés ; de cette famille que nous avons connue seulement en ces jours de deuil et de douleur — mais que depuis longtemps tout un pays entoure de son estime et accompagne de son respect.

Félix Harmel, tout à l'heure, dans l'église de Warmeriville, nous vous donnions tout bas le titre qui convient aux martyrs de la foi ; nous pensions de vous : « C'était un chrétien. » Ici, nous voulons vous donner un autre titre, celui que méritent les martyrs du patriotisme, celui que notre foi militaire, par une pensée touchante, emprunte au rang le plus humble de notre hiérarchie pour le décerner comme le suprême éloge aux officiers les plus valeureux et aux chefs les plus glorieux, celui que tous nous voulons mériter et

qu'enlèvent de haute lutte ceux qui meurent en service commandé, celui qu'un maréchal de France voulait pour unique épitaphe : « C'était un soldat ! »

Puis le commandant de France, se faisant l'interprète du colonel-commandant le 3^e cuirassiers à Vouziers, empêché, rappela le bon souvenir que Félix Harmel avait laissé à son escadron, et la tristesse que tous éprouveraient à nouveau, en voyant revenir ses camarades promus officiers, et en constatant encore une fois qu'il n'est plus là.

Après la cérémonie, M^{me} Félix Harmel invita les officiers et sous-officiers à déjeuner. Au dessert, M. Jacques Harmel se leva et exprima à ces Messieurs toute sa reconnaissance :

Mon Colonel,
Messieurs les Officiers,
Messieurs les Elèves-Officiers,

Je ne puis trouver d'expression pour vous dire notre reconnaissance profondément émue de la manifestation de sympathie si spontanée, si imposante et à la fois si touchante, dont vous avez tenu à honneur d'honorer encore une fois la mémoire de mon frère.

C'est pour nous une consolation et un réconfort dont nous vous remercions du fond du cœur, ma mère, mes frères et sœurs, ainsi que moi, et qui resteront à jamais graves dans nos souvenirs.

Notre population ouvrière et celle de Warmeriville s'en trouvent honorés comme nous, car nous rencontrons toujours en elles une sympathie affectueuse dans la joie comme dans la douleur.

Qu'il me soit permis de remercier très particulièrement MM. les Officiers du Corps et les amis de mon frère, MM. les Elèves-Officiers, de tout le dévouement dont ils l'ont entouré et de toute leur affectueuse et généreuse sympathie.

M. Léon Harmel, mon grand-père, veut être présent à cette réunion ; il m'a demandé de vous lire la lettre suivante :

Nice, 1^{er} Mars 1913.

« Messieurs les Officiers,
« Messieurs les Elèves-Officiers,

« Vous avez voulu avant de vous séparer, à la fin de votre cours, faire dire un service à la paroisse pour mon petit-fils, « Félix-Gabriel Harmel, élève-officier, mort au service de la Patrie « le 7 octobre dernier.

« De l'exil forcé où me retient mon grand âge et la fragilité de ma santé, je tiens à vous exprimer ma vive reconnaissance et celle de ma famille.

« Vous accomplissez aujourd'hui un acte qui vous honore grandement et qui honore l'armée à laquelle vous appartenez.

« Le souvenir que vous avez conservé de votre camarade est bien touchant pour nous, et vous apportez, par votre témoignage affectueux, une grande consolation à sa vaillante mère et à nous tous.

« La préoccupation de l'au-delà et la foi au Dieu des armées sont des pensées toutes puissantes. Le soldat qui craint Dieu est invincible, car il n'a pas peur de la mort, et il puise dans ses convictions une énergie indomptable et une intrépidité qui appellent la victoire.

« Je vous félicite donc, Messieurs, et je vous exprime la patriotique fierté avec laquelle je vous salue et je vous honore. »

Retraites Pascales

Cette année, elles eurent lieu du dimanche de la Passion au jour de Pâques. Elles furent prêchées par M. l'abbé Hoppenot. Il commença à évangéliser les mères de famille les mardi, mercredi et jeudi, 11, 12 et 13 mars, à 1 heure. Elles firent leur communion pascale le vendredi 14, jour de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Entre temps, il commençait la retraite des hommes et jeunes gens les mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14, à six heures du soir. Selon la tradition, ceux-ci firent leur communion pascale le dimanche des Rameaux, à la messe de 7 heures.

Aussitôt après la messe eut lieu la bénédiction de l'usine.

Les jeunes filles eurent leur retraite pendant la Semaine Sainte : les lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 mars, et firent leur communion pascale le Jeudi-Saint, à la messe de cinq heures trois quarts.

Premières Communions Privées

Pendant toute la semaine, les enfants vinrent, à onze heures, suivre une petite instruction préparatoire donnée, soit par M. l'abbé Gaillard, soit par M. l'abbé Hoppenot.

Le dimanche de Pâques, à la messe de 7 heures, des places étaient réservées pour eux et pour leur famille. Tous vinrent avec joie, entourés de leurs parents, recevoir avec amour dans leur jeune cœur, Jésus qui aime tant les petits enfants.

Voici les noms de ces heureux élus :

Garçons	Filles
Foissier.	Renée Allart.
Bachelet.	Renée Gaydet.
Beauvais.	Lucie Leclercq.
Braquet.	Anna Marsal.
Evrard.	Rose Moulon.
Isfe.	Laure Woigny.
Martinon.	Léa Woigny.
Mouton.	
Varoux.	

Concert de la Fanfare

C'est devant une salle comble que, le dimanche 6 avril, la Fanfare du Val-des-Bois, dirigée par M. E. Bricout, donnait son concert annuel.

On peut dire que ce concert fut magnifique, et nous ne saurions trop féliciter les organisateurs, qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour s'assurer le concours d'artistes en renom et faire de cette réunion de famille un vrai régal artistique.

M^{lle} L. Daville s'accompagne elle-même au piano. Elle nous a détaillé avec un charme exquis de spirituelles chansonnettes et des romances charmantes, entre autres : *Le Repos du Dimanche*.

M. Laine, par sa voix pure et sa diction impeccable, souleva des tonnerres d'applaudissements.

Quant à M. Alexandre, comique mondain, il mérite toutes nos félicitations pour le choix de ses morceaux, la verve et l'esprit avec lequel il les interprète et sait soulever l'enthousiasme du public.

M. O'Remy a également obtenu un succès sans précédent dans son numéro si attrayant.

Nous ne manquerons pas de citer les chanteurs de la Société, MM. G. Lambert et E. Schaff, qui se sont encore une fois révélés de véritables artistes. Ils se sont surpassés dans les différents numéros comiques qu'ils nous ont donnés et le public, dont ils sont les artistes préférés, ne leur a pas ménagé ses applaudissements enthousiastes.

Une spirituelle comédie de Courteline : *La Paix chez soi*, fut enlevée avec un brio remarquable par MM. Alexandre et M^{lle} L. Daville.

Enfin, félicitons M. Fédherpil, le distingué pianiste qui sut remplir, à la satisfaction de tous, sa tâche ingrate d'accompagnateur.

Quant à la Fanfare, elle mérite tous les éloges pour l'exécution brillante de la *Polonaise de Concert*, de Vidal, et *La Croix Rouge*, de Turinc. Elle a fait preuve, dans l'interprétation de ces œuvres difficiles, d'un ensemble et d'une justesse auxquels nous sommes du reste accoutumés. Aussi sommes-nous heureux de féliciter une fois de plus son distingué chef, M. Bricout, sous l'habile direction duquel la Fanfare est sûre de remporter encore de nombreux succès.

Fête Patronymique du Saint-Père

A l'occasion de la fête de saint Joseph, le Bon Père envoya un télégramme au Souverain Pontife en son nom, au nom de sa famille et au nom du Val-des-Bois, pour Lui présenter ses respectueux vœux de fête.

Voici la lettre qu'il reçut en réponse :

SEGRETERIA DI STATO

Du Vatican, le 28 Mars 1913.

DI SUA SANTITÀ

Monsieur,

Le Saint Père vous remercie des sentiments de piété filiale et des vœux que vous Lui avez exprimés, avec l'assurance de prières à Ses intentions, en votre nom et au nom de votre famille ouvrière du Val-des-Bois, à l'occasion de la Fête de Saint Joseph, et Il vous envoie de cœur pour vous-même et pour votre Corporation qu'Il vous bénit par la Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

A Monsieur Léon Harmel,
Nice.

R. Card. MERRY DEL VAL.

Fête du Bon Père

Le Bon Père célébrait la fête de Saint Léon avec ses petits-enfants de Cannes et de Grasse, lorsqu'il reçut du Conseil le télégramme suivant :

« Conseil syndical tient à se faire l'interprète de tous les camarades pour envoyer cher Bon Père meilleurs souhaits de fête, vœux affectueux de santé et joyeuse espérance de le revoir bientôt au Val. — Andry, Bruno, Jolivet. »

auquel il a répondu comme suit :

Mes Chers Amis,

Au milieu du flot de lettres et de dépêches qui me sont arrivées pour ma fête, votre télégramme m'a été bien sensible, et je vous en remercie avec effusion.

Soyez auprès de vos camarades l'interprète de mon attachement à eux et à leur famille et de ma grande joie de les revoir bientôt.

Ma santé est excellente grâce à Dieu, mais je suis très sensible au froid, car nous avons ici le contre-coup de la température sibérienne du Nord.

Croyez-moi toujours, mes chers amis, votre bien affectionné,
LÉON HARMEL.

Semaine Anglaise

Le 12 avril, le Bon Père a reçu, au sujet de la « Semaine Anglaise », une adresse qui a fait tressaillir son cœur de joie :

Val-des-Bois, le 10 Avril 1913.

Cher Bon Père,

Les chefs de service soussignés vous adressent leurs meilleurs souhaits de fête.

Ils sont heureux de vous dire qu'ils ont étudié la réforme sociale dite « Semaine Anglaise » sur les bases suivantes :

« Deux heures de travail en moins le samedi, avec maintien de la même production hebdomadaire et du même salaire. »

Ils ont pris l'avis de leur personnel et ont rencontré à une grande majorité le vif désir de voir réaliser cette réforme sur les bases indiquées et la volonté énergique d'y correspondre en maintenant la production au même taux.

J. Catalette, Hubert Harmel, Leclercq, Rudler,
Thomas G., G. Guilbert, G. Gentil, Ponthieu,
Pierson, Stubbe, J. Dorbon, Postat Louis,
Decary, Holtz, Andry, Féry, Gérard, Decarreau,
Hosse Julien, Théodore, Gillardin,
Randoulet, L. Jupin.

Ligue anti-alcoolique de la Croix Blanche

Le Bon Père a tenu à écrire auprès de la Section anti-alcoolique une lettre spéciale pour marquer le grand intérêt qu'il porte à cette idée de salut familial et social :

Nice, 12 Avril 1913.

Mon cher Président,

Je vous remercie beaucoup de vos vœux de fête. J'accepte bien volontiers d'être Président d'Honneur de la Section de la Croix Blanche, société antialcoolique catholique.

Je considère comme d'importance suprême la lutte contre le fléau qui tend à détruire notre race et qui fait de si grands ravages dans nos populations. Ne vous laissez pas de détruire les préjugés autour de vous.

Non, le petit verre ne donne pas de nerf.

Non, l'alcool ne nourrit pas, il empêche d'avoir faim, voilà tout.

Non, l'alcool ne réchauffe pas. Les premières victimes des grands froids sont toujours les alcoolisés.

Oui, on devient alcoolique, alors même que l'on boit avec modération de ce poison maudit.

Faisons-lui donc la guerre et souvenons-nous que l'exemple est un argument tout puissant.

A vous et aux camarades courageux qui vous suivent, toute mon affection.

LÉON HARMEL.

Fondation d'une section de la ligue anti-alcoolique de la " Croix Blanche "

A la réunion de la Société de Jeunesse du 20 avril, M. Théodore est venu faire une causerie sur les avantages aux points de vue corporel, intellectuel et moral des ligues antialcooliques.

Les jeunes gens ont écouté avec beaucoup d'intérêt la parole si claire et si convaincue de M. Théodore, et à la fin de la réunion, dix-neuf d'entre eux signèrent, pour trois mois, l'adhésion à la « Ligue de la Croix Blanche ».

Le Conseil de cette section sera formé par le Conseil de la Société de Jeunesse.

Vie Familiale

Ont été faits enfants de Dieu et de l'Eglise par le Sacrement de Baptême :

Le 23 mars : Marguerite-M^{lle} **Aufranc**, née le 26 février, fille de Jean-Marie Aufranc et d'Aglaé Hallet. — Parrain : Henri Hallet. Marraine : Marguerite Mignon.

Le 23 mars : Jean-René-Alfred **Pérotin**, né le 1^{er} mars, fils d'Alfred Pérotin et d'Armande Chiberge. — Parrain : René Pérotin. Marraine : Marie-Aline Bicheron.

Le 13 avril : Paulette-Marie-Colette **Mauvais**, née le 7 avril, fille d'Hilaire Mauvais et d'Hélène Aubry. — Parrain : Edmond Aubry. Marraine : Céline Christophe.

Ont été unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 25 mars : Henri-Natalis **Féry** et Elise-Eugénie **Brabant**.

Le 12 avril : Georges-Emile **Pérotin** et Catherine **Fournier**.

Ont reçu les honneurs de la Sépulture chrétienne :

Le 20 mars : M. Gustave **Hallet** (1), à l'âge de 63 ans.

Le 13 avril : M. Sébastien-Honoré **Thomas**, à l'âge de 80 ans.

ECONOMIES SCOLAIRES

7 mars 1913 :	28	déposants.....	12.25
21 —	26	20.55
4 avril 1913 :	30	23.80
18 —	22	20.85
			<hr/>
			77.45

(1) M. Gustave Hallet, entré à l'usine le 27 novembre 1864, fut toujours un modèle de conscience et de dévouement. Lors du grand chômage de 1900, il fut, comme beaucoup d'ouvriers, employé à des travaux que l'usine inventait pour occuper ses ouvriers ; il se fit remarquer par le sérieux avec lequel il accomplit tous les travaux qui lui furent confiés.

Il était sous-chef de musique du temps de M. Ladame, et à la mort de celui-ci il le remplaça pendant quelque temps avec le plus grand dévouement.

CAISSE DE FAMILLE

6 mars 1913 :	1 famille.....	38.95
20 mars 1913 :	3 familles.....	87.70
3 avril 1913 :	4 —	106.20
17 — — :	4 —	62.35
		295.20

CAISSE DE SECOURS

6 mars 1913 :	29 malades.....	164.80
20 mars — :	28 —	178.20
3 avril — :	20 —	137.95
17 avril — :	18 —	161.50
		642.45

Ecoles

ECOLE DES FILLES

Composition d'Orthographe, d'Arithmétique et de Style

Première Classe

Première Division
 Louisa Persyn.
 Emma Persyn.
 Marthe Mauvais.
 Marie Théodore.
 Françoise Gaillard.
 Marthe Hosse.
 Emilia Brasselet.
 Julie Dauchy.
 Marie-Thérèse Leroy.
 Germaine Loiseau.
 Marie Hosse.
 Fernande Stubbe.

Deuxième Division
 Marguerite Mauvais.
 Marthe Jolivet.
 Marguerite Martinon.
 Marie-Ange Faynot.
 Geneviève Hourdeaux.
 Jeanne Plongeron.
 Rose Moulon.
 Thérèse Bruniaux.
 Augusta Destrées.
 Marcelle Leroy.
 Renée Guédez.
 Marie Hourdeaux.
 Marie Leroy.
 Marie Gillardin.
 Juliette Gentil.

Deuxième Classe

Composition d'Orthographe et de Lecture

Première Division

Jeanne Pagnier.
 Marie-Louise Leclère.
 Anna Marsal.
 Laure Woigny.
 Pauline Dardart.
 Germaine Dauchy.
 Germaine Allart.
 Thérèse Pagnier.
 Olga Patoux.
 Léa Woigny.
 Rosalie Lozet.
 Lucienne Clément.
 Cécile Langlet.
 Marthe Gilmaire.
 Marie Dorhon.
 Renée Allart.
 Marthe Faynot.
 Candide Lefebvre.

Deuxième Division

Lucie Leclère.
 Marie Moysan.
 Andrée Randoullet.
 Marcelle Bochelez.
 Elisa Lebrun.
 Léona Lebrun.
 Louise Mauvais.
 Paule Godart.
 Léa Sillet.
 Louise Pierrel.
 Yvonne Dessaint.
 Eugénie Tendart.
 Yvonne Plongeron.
 Isabelle Iste.

Troisième Division

Lucienne Mesmin.
 Germaine Touvenin.
 Féliée Beauvais.
 Reine Hainé.
 Marcelle Fournier.
 Geneviève Bachelez.
 Zulma Dessaint.
 Yvonne Clément.
 Marie Allart.

ECOLE DES GARÇONS

Première Classe

Composition de Dessin

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| 1. Jean Lallemand. | 7. Adrien Théodore. |
| 2. Julien Champion. | 8. Emile Postat. |
| 3. Raymond Dauchy. | 9. Albert Catalette. |
| 4. Louis Muller. | 10. Marcel Leclère. |
| 5. Henri Gillardin. | 11. Paul Laptanche. |
| 6. Jean Pagnier. | 12. Armand Catalette. |

Deuxième Classe

Composition d'Orthographe

- | | |
|-----------------|----------------|
| 1. Geysel. | 11. Tendart. |
| 2. Catalette R. | 12. Faynot. |
| 3. Mouton. | 13. Martinon. |
| 4. Bazillon. | 14. Evrard. |
| 5. Théodore. | 15. Beauvais. |
| 6. Iste. | 16. Braquet. |
| 7. Lozet. | 17. Brasselet. |
| 8. Liverneau. | 18. Bruniaux. |
| 9. Varoux. | 19. Hortault. |
| 10. Hosse. | 20. Dangléant. |

Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Libres Propos.....	17
Conseils de juin.....	72
Coutumier de juin.....	73
CHRONIQUE :	
Confirmation.....	74
Coopérative.....	77
Primes aux Jeunes Ouvriers.....	79
Association des Mères Chrétiennes.....	80
Promenade de la Jeunesse.....	80
Promenade du Petit Cercle.....	84
Retraite de Jeunes Filles.....	86
Retour du Bon Père.....	87
Première Communion.....	88
Fête de la Société de Secours Mutuels.....	91
Conférence de M. Gargam.....	96
Syndicat Agricole de la Champagne.....	96
Vie Familiale.....	103
Caisses diverses.....	104

LIBRES PROPOS

L'autre jour, en un vieil omnibus qui fait le service entre la petite ville que j'habite et quelques communes des environs, je me trouvai à côté d'un ouvrier, — brave homme sans doute, — qui le soir venu regagnait son domicile.

Pourtant cet homme, tout de velours vêtu, aux traits rudes, au visage tanné par le vent, la poussière et le soleil, me fit quelque peu pitié, — je vais vous dire pourquoi, — et m'inspira quelques réflexions.

Lorsqu'il voulut mettre le pied sur le marche-pied du véhicule, il lui fallut faire quelques efforts pour réussir, il titubait, et à peine fût-il assis dans son coin, la première parole qu'il prononça en s'épongeant le front, ce fut le mot qu'à tort ou à raison on attribue à Cambronne.

Puis comme la voiture ne partait pas assez tôt au gré de mon compagnon, il grogna, descendit, s'engouffra précipitamment dans un café voisin, avala rapidement une consommation et remonta. L'omnibus s'ébranla et notre homme fut assez sage. De temps à autre, il marmotta quelques paroles incohérentes, mais sans importance. Evidemment une idée fixe l'obsédait. En effet, au pre-

mier arrêt, nouvelle descente, irruption dans un café, nouvelle consommation sans doute, — vingt minutes environ après la première, — puis mon singulier voisin vint se réinstaller. Il nous quitta quelques instants après, mais Dieu sait s'il rentra directement. Je ne voudrais pas taxer à tort cet homme de gourmandise: je dirai, à sa décharge, qu'il faisait bien chaud pour la saison.

Mais je ne puis m'empêcher de songer combien cette habitude de boire à tout propos et hors de propos est répandue. Que d'argent qui serait beaucoup mieux employé dans le ménage, et qui passe ainsi du gousset de l'ouvrier dans la poche du « bistro ». Etrange et stupide aberration qui consiste à chercher la jouissance et le contentement dans un verre de mauvaise boisson. On boit pour boire, et, plus on boit, plus on veut boire.

A! le pauvre idéal que celui qu'on va chercher au cabaret, sans songer à sa santé qu'on ruine, à la femme qui pleure au logis, aux mioches qui manquent quelquefois de pain.

Et c'est un vers d'une chanson que nous connaissons bien qui me revient à la mémoire:

Prends garde à l'affreux poison...

Que de berceaux restent inoccupés, que d'esprits sont faussés, que de cerveaux sont détraqués, que de crimes sont commis, que de tombes sont ouvertes, que de misères et que de ruines, qui sont le fait de l'affreux poison criminel et odieux.

Prends garde à l'affreux poison...

ERNEST PILLON.



CONSEILS DE JUIN 1913

1. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. 1/2 m.	Ecole des Garçons.
2. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
3. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
4. M.	Com. technique, Mères Chrétiennes	10 h. m. 1 h. s.	» du Bon Père. Ecole des Filles.
	Conseil perfectionnement,	8 h. s.	chez M. Pierre.
5. J.	Gymnastique,	6 h. s.	Bureau des Conseils
6. V.	Conseil Usine,	»	Bureau de M. Pierre.
7. S.	Com. d'Initiative, Caisse famille,	» »	» des Conseils. » particulier.
8. D.	Saints Anges,	4 h. s.	Ecole des filles.

	T.-O. Hommes,	10 h. 1/2 m.	à la Chapelle.
	» Dames,	»	»
9. L.	Consommations,	6 h. s.	Salle des Conseils.
10. M.	Conf. des Dames, Tempérance Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
	»	»	»
11. M.	Com. technique, Jeunesse, Chorale jeunes filles, Société de Secours,	10 h. m. 6 h. s. » »	» du Bon Père. Aumônerie, chez M ^{me} Pierre. Bureau de paie.
12. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
13. V.	Conseil Usine,	»	Bureau de M. Pierre.
14. S.	Caisse Famille,	»	» particulier.
15. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole des filles.
16. L.	Jeunes ouvriers,	»	Bureau des Conseils.
17. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils
18. M.	Com. technique, Conseil atelier, Coopérative	10 h. m. 6 h. s. »	» du Bon Père. » particulier. » des Conseils.
19. J.	Discrétoire Hommes,	»	» particulier.
20. V.	Discrétoire Dames, Conseil Usine,	10 h. m. 6 h. s.	» M. Pierre.
21. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
22. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole des filles.
23. L.	Pompiers.	6 h. s.	Salle des Conseils,
24. M.	Conf. des Dames, Syndical.	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon Bureau des Conseils
25. M.	Com. technique, Société Secours,	10 h. m. 6 h. s.	» du Bon Père. Bureau de paie.
26. J.	Familles nombreuses,	»	» particulier
27. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.
28. S.	Caisse famille,	»	Bureau particulier.



COUTUMIER

Juin 1913

Mois du Sacré-Cœur. — Tous les soirs, à 6 heures, bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Dimanche 1^{er} Juin. — Fête du Sacré-Cœur, patron de la Chapelle. Adoration perpétuelle au Val, du samedi soir à 6 heures, au dimanche soir. Aux Vêpres, réception dans l'Association des Enfants de Marie.

Mercredi 3. — A 1 heure, réunion des Mères Chrétiennes, à l'école des filles.

Vendredi 6. — Premier Vendredi du mois. Exposition du Très-Saint Sacrement et adoration toute la journée.
Dimanche 8. — Procession du Saint Sacrement, au Val.

CHRONIQUE

Confirmation

La cérémonie de la Confirmation eut lieu à la paroisse, le mardi 29 avril, à 8 heures du matin.

Son Eminence le Cardinal Luçon, archevêque de Reims, arriva la veille à 7 heures du soir. Une escorte d'honneur composée d'une dizaine de cavaliers alla le chercher jusqu'à Heutréville, et ce fut ainsi entourée que sa voiture fit son entrée à Warméville.

A sa descente de voiture, à l'entrée du village, il est salué par M. le Curé qui lui présente M. l'Aumônier du Val-des-Bois, puis M. le Maire, le Conseil municipal et enfin le Conseil paroissial. Le cortège se met alors en marche, aux sons entraînants de la Fanfare Municipale et de la Fanfare du Val-des-Bois, et c'est au milieu d'une foule sympathique et enthousiaste qu'il arrive sur la place de l'église, noire de monde.

Son Eminence monte sur les degrés de l'église et est complimentée, en ces termes, par M. le Maire :

« EMINENCE,

« Nous saluons en votre auguste personne le représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'illustre prince de l'Eglise et le grand patriote.

« La Religion et la Patrie sont deux causes intimement liées l'une à l'autre. Tout ce que l'on fait pour la prospérité de l'une contribue au triomphe de l'autre.

« Est-il en effet un effort plus utile à la grandeur de la France que celui que vous avez entrepris d'une ardeur inlassable pour grouper, en un solide faisceau, toutes les forces catholiques de votre diocèse? Toutes ces bonnes volontés ainsi groupées, concourant ensemble au relèvement moral et religieux de nos populations, ne peuvent que rendre à notre chère Patrie l'énergie et l'unité qui en ont fait la grandeur.

« La glorification de Jeanne d'Arc, la sainte de la Patrie, que la France s'apprête à fêter dimanche prochain sur tous les points du territoire et que bientôt, nous l'espérons, elle honorera par

une fête nationale, concoure également au triomphe de la religion en montrant à tous jusqu'à quel héroïsme peut élever une simple bergère cette religion catholique dont vous êtes le représentant.

« C'est pourquoi, Eminence, au nom de la population toute entière, nous vous affirmons notre attachement à la religion, nous vous remercions de votre visite qui est pour nous la bénédiction de Dieu même. Nous prions le Seigneur de vous garder bien longtemps à la tête de ce diocèse dont vous êtes, en même temps que l'Ange Gardien, l'honneur et la gloire. »

Le Cardinal répond alors, d'une voix vibrante, en remerciant tous ceux qui sont venus lui apporter, non pas à lui personnellement, mais au représentant de Jésus-Christ et de l'Eglise, l'hommage de leurs respects. Il remercie tout particulièrement la Municipalité, les deux Fanfares et l'escorte d'honneur qui a été le chercher jusqu'au pays voisin.

A 8 h. 1/2, les enfants de Warméville, du Val-des-Bois et de la paroisse d'Isles-sur-Suippe, sont réunis à l'église paroissiale au nombre d'environ 175, dont 95 pour le Val.

Après la messe, dite par Son Eminence, a lieu l'interrogation publique des enfants; nous constatons avec plaisir que ceux du Val font honneur à leurs maîtres et maîtresses.

Monseigneur passe alors dans les allées de l'église et donne la confirmation aux enfants qui la reçoivent avec un grand esprit de recueillement et de foi. Puis il leur adresse la parole pour les encourager à rester toujours fidèles aux sentiments qui animent leur cœur en ce jour.

On le reconduit ensuite au presbytère, d'où il adresse un dernier salut aux parents et aux enfants.

Voici la liste des confirmants du Val :

COMMUNION ANNÉE 1911

Garçons

Maurice Gentil.
Henri Lacour.
Adolphe Lefèvre.
Henri Mesmin.
Marcel Liverneaux.
André Valet.
Marcel Godart.
Lucien Hourdeaux.
Camille Guiardel.
Adrien Théodore.
Robert Dangléant.
Jean Guillaume.

Filles

Marguerite Laplanche.
Louise Persyn.
Yvonne Godart.
Lucie Vivin.
Eugénie Halm.
Marie Pierret.
Marcelle Pagnier.
Andrée Godart.
Germaine Lambert.
Emma Persyn.
Jeanne Lozet.
Marthe Mauvais.
Jeanne Randoulet.
Françoise Gaillard.
Solange Jolivet.

COMMUNION 1912

Garçons

Albert Catalette.
Raymond Dauchy.
Henri Gillardin.
Louis Muller.
Emile Postat.

Filles

Marie Harmel.
Emilia Brasselet.
Thérèse Bruniaux.
Marie-Ange Faynot.
Jeanne Fournier.
Geneviève Hourdeaux.
Hélène Lozet.
Gabrielle Leclère.
Marguerite Marlinon.
Fernande Stuble.
Eugénie Tandart.
Germaine Thouvenin.
Reine Haimé.
Lucie Wuargny.
Marie Halm.
Adèle Hœltgen.

COMMUNION 1913

Garçons

Marcel Beauvais.
Armand Catalette.
Philbert Dangleant.
Joseph Moysan.
Alfred Nicolas.
Joseph Pierret.
Charles Pierret.
Paul Laplanche.
Lucien Foissier.
Marcel Leclère.

Filles

Angèle Allart.
Augusta Destrées.
Yvonne Desains.
Juliette Gentil.
Julie Dauchy.
Marthe Hosse.
Marthe Jolivet.
Germaine Loiseau.
Rosalie Lozet.
Jeanne Plongeron.
Andrée Randoulet.
Marie Théodore.
Léa Wuargny.
Rose Mouton.

COMMUNION 1914

Garçons

Marcel Dive.
Pierre Hourdeaux.
Jean Lallemand.
Fernand Lefèvre.
Gabriel Postat.
Oswald Ponthieu.
Léonce Chardonnet.
Julien Champion.
Jean Hosse.
Paul Saucourt-Harmel.
Raymond Soussigne.
Marcel Théodore.

Filles

Germaine Allart.
Marie Gillardin.
Marie Hosse.
Marie Dorbon.
Olga Fátoux.
Thérèse Harmel.
Candide Lefèvre.
Marie-Thérèse Leroy.
Marguerite Mauvais.
Pauline Dardart.
Marthe Faynot.
Jeanne Pagnier.

Assemblée Générale des Actionnaires
de la Coopérative

L'an 1913, le jeudi 1^{er} mai, à 10 h. 1/2 du matin, dans la Salle des Assemblées du Syndicat, les actionnaires de la Société coopérative du Val-des-Bois, dûment convoqués par lettres individuelles et par affichage, huit jours à l'avance, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire.

L'Assemblée était présidée par M. Léon Harmel.

M. Stéphane Corvisier, secrétaire, prend place au bureau. M. le Président invite les actionnaires à désigner deux scrutateurs pour compléter le bureau. MM. Henri Gilmaire et Désiré Ponthieu sont désignés, et, sur la demande du président, ces Messieurs viennent siéger.

La feuille des présences constate qu'il y a 67 actionnaires présents sur 107, et représentant 135 actions sur 200, ce qui représente plus du quart du capital social, conditions exigées par l'art. 29 des Statuts et 29 de la loi de 1867.

M. le Président donna la parole à M. Stéphane Corvisier pour la lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Le procès-verbal est lu et adopté sans observation.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Geysel, gérant, pour donner connaissance du rapport fait, au nom du Conseil d'Administration, sur les opérations de la Société pendant le 19^e inventaire, du 1^{er} octobre 1912 au 31 mars 1913:

COMPTE DE LA BOULANGERIE

Acheté :

76.000 kg. farine 1 ^{re} , à fr. 35.35, prix moyen, fr...	26.887 10
20 pains en magasin au 30 septembre 1912.....	22 00
FRAIS GÉNÉRAUX	
425 kg. farine de seigle à fr. 28.65,	
prix moyen.....	121 75
Loyer.....	150.00
Levure.....	243.05
Pain aux familles dont le chef était	
malade.....	64.90
Enregistrement.....	9.40
Jetons de présence.....	11.00
Divers.....	502.10
Main-d'œuvre, 665 sacs 3/4 à 3 60.....	2.396 70
83 ^m de bois, pour.....	643 25
1310 fagots pour.....	283 10
Total.....	31.334 35
Bénéfice brut.....	4.861 70
Total.....	36.196 05

Vendu :		
29.002	Bons de pains à 1 fr. 10	fr. 31.902 20
206	Pains au comptant pour	226 60
75 1/2	Pains au Bureau de Bienfaisance pour	78 90
29.283 1/2	Pains de 3 kg. pour	32.207 70
425	kg. de farine pour	205 20
	Braises	30 00
	Total	32.442 90
Inventaire		3.753 15
	Total	36.196 05

INVENTAIRE DE LA BOULANGERIE

9.000	kg. de farine à 36 fr. 00	3.240 00
30	pains à 1 fr. 10	33 00
10	kg. de farine de seigle à 28 fr. 50	2 85
31	mètres de bois pour	232 50
1360	fagots pour	244 80
	Total	3.753 15

FRAIS GÉNÉRAUX DE LA BOULANGERIE

Main d'œuvre .. fr.	2.396 70	pour 665 sacs 3/4, soit .	3 60 l'un
Bois	449 05	— —	0 67 l'un
Divers	1.099 35	— —	1 65 l'un
	3.945 10		5 92 p sac

BILAN

ACTIF	
Espèces en caisse	6.907 80
Inventaire de la boulangerie	3.753 15
Constitution de la nouvelle société	680 00
Construction du four	69 90
Compte bons de pains	4.130 05
Total	12.540 90
PASSIF	
Capital versé	5 000 00
Réserve statutaire	1.454 80
Profits et pertes	1.224 40
Total du passif	7.679 20
Bénéfice brut	4.861 70
Total	12.540 90

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

A son crédit, bénéfice de la boulangerie	fr. 4.861 70
A déduire : intérêt du capital : 5.000 fr. : 6 mois 2 0/0	100 00
Reste	4.761 70
Que nous proposons de partager comme suit :	
Aux coopérateurs de la boulangerie : 19/20 ou 12 0/0 sur 31.856 00	3 822 70
Aux actionnaires, dividende 1/20	200 00
A la Conférence, pour les pauvres	50 00
A la Musique	25 00
Amortissement	100 00
Pour le prochain exercice	564.00
Total	4.761 70

COMPTE DE RÉSERVE

Ce compte se monte au 31 mars 1913 à

fr.	1.454 80
-----	----------

RAPPORT DE L'ACTION

Intérêt	2 00 0/0
Dividende	4 00 0/0
Total	6 00 0/0 pour six mois.

D'après ce compte-rendu, le rapport de l'action est de 6 % pour six mois (intérêts 2 %, dividende 4 %. Les coopérateurs recevront 12 % du montant de leurs achats.

Après cet exposé, M. le Président donne la parole à M. Henri Labbé, pour la lecture du rapport fait au nom des Commissaires de surveillance, lequel, conclut à l'approbation sans réserves des comptes présentés par M. le Gérant.

Les comptes de M. le Gérant sont adoptés à l'unanimité des actionnaires présents.

Le paiement des intérêts et dividende des actions aura lieu le vendredi 2 mai, à la sortie de 11 h. 1/2.

Après la lecture des opérations de l'Exercice, M. le Président remercie M. le Gérant de tout le dévouement qu'il apporte à la Coopérative et félicite les membres du Conseil d'Administration qui mettent tout en œuvre pour la bonne gestion de la Société.

Primes aux jeunes ouvriers

Après la réunion de la Coopérative, il est donné lecture des primes obtenues :

PRIME TRIMESTRIELLE AUX JEUNES OUVRIERS

Du 28 Octobre 1912 au 19 Janvier 1913

PREMIÈRE SÉRIE

Prime de 10 francs

1. Pouillon Pierre, 9 points 75. — 2. Dufour Louis, 9,66. —
3. Leclère Charles, 9,58. — 4. Bruniaux Maurice, 9,41. —
5. Lefebvre Gustave, 9,08. — 6. Debloutz Charles, 9,08. —
7. Lefèvre Jean, 8,91. — 8. Mary André, 8,91. — 9. Lambert Raymond, 8,75. — 10. Martinon François, 8,66. — 11. Bazillon Ernest, 8,50. — 12. Moysan Yves, 8,50. — 13. Chardonnet André, 8,25. — 14. Pothier Robert, 8,25. — 15. Liverneaux Marcel, 8,05.

DEUXIÈME SÉRIE

Prime de 5 francs

1. Guiardel Léon, 7 points 91. — 2. Gobron André, 7,91. —
3. Théodore Gabriel, 7,41. — 4. Lefebvre Adolphe, 7,33. —
5. Destrées Félicien, 7,00. — 6. Gentil Maurice, 6,91. —
7. Turbeaux Pierre, 6,66. — 8. Lacour Henri, 6,66. — 9. Mesmin, 6. — Henri, 6,50.

TROISIÈME SÉRIE

Prime proportionnelle aux nouveaux Bobineurs

1. Godart: 2 quinzaines, 6 points. — Prime de 1 fr. 65.

Association des Mères Chrétiennes

Ont été reçues dans l'Association, le vendredi 2 mai:
M^{mes} Pérotin-Fournier, Marsal, Allart-Baron, Foissier et Allard-Randoulet.

Promenade de la Société de Jeunesse

Après avoir assisté à la messe, les jeunes gens, au nombre de 26, se rendent à pied à Bazancourt. Cette fois-ci, personne ne manquait à l'appel et c'est avec la plus grande gaieté et le plus cordial entrain qu'on se met en route.

Nous changeons de train à Charleville, à Givet, à Namur, et enfin à Bruxelles. Entre temps, nous apercevons avec inquiétude la pluie qui commence à tomber et nous nous demandons ce que sera la journée.

En arrivant à Ostende, à midi douze, il y a une éclaircie dont nous nous empressons de profiter pour aller voir la mer, mais

bientôt la pluie nous ramène à l'hôtel du Volksbond (Cercle catholique ouvrier), 69, rue Christine.

Là on prend possession de ses chambres, puis on visite la salle d'œuvres où sont installés les appareils de la Société de Gymnastique. Nos gymnastes font quelques mouvements aux appareils et, bientôt, arrivent quelques gymnastes de la Société d'Ostende, devant lesquels les nôtres sont obligés de baisser pavillon.

Faisant contre mauvaise fortune, bon cœur, on s'installe dans la salle de l'hôtel pour jouer, qui au billard, qui aux dames, qui aux cartes, et tous plus ou moins pour écrire lettres et cartes, afin d'annoncer aux parents et amis l'heureuse arrivée sur le bord de la mer.

Après le souper, les uns tombant de sommeil vont se coucher, mais les autres, plus ardents, vont encore sur le bord de la mer et prennent un bain de pied.

Le lendemain matin, un soleil radieux réjouit tous les cœurs et promet une merveilleuse journée.

Après le déjeuner, on se met en route pour visiter la nouvelle gare maritime et le paquebot faisant service entre Ostende et Folkestone. Nous en admirons le bon ordre, la propreté et la splendide installation. Nous visitons les machines, dont on peut se faire une idée en sachant qu'elles seraient de force à faire tourner une usine huit fois plus grande que celle du Val. Chacune des roues à aubes qui font progresser le paquebot a un poids de 50.000 kgs.

En sortant de la gare maritime, nous allons visiter le port commercial, où nous admirons de beaux trois mâts, dont un français, mesurant 90 mètres de long.

Vers 9 heures, nous nous rendons à la halle aux poissons, où nous voyons installés devant nous tout le fruit de la pêche de la nuit. Il y a des centaines et des centaines de poissons qui sont vendus à la criée d'une manière assez originale: ils sont mis par lots de 25 poissons; le marchand commence à mettre à prix à 100 francs, puis descend à 99, 98, 97, etc... et tout à coup un acheteur crie: « A moi! » et le lot est adjugé.

Mais le clou de la matinée fut certainement la visite du phare: il a 58 mètres de haut et on y monte par 273 marches. En arrivant en haut, on a les jambes en caoutchouc et on est heureux de sortir sur la plate-forme respirer et admirer le panorama qui se déroule sous nos yeux. Puis, quand nous avons bien admiré tout à notre aise, le gardien nous fait visiter la lanterne du phare. La lumière est fournie par le pétrole qui porte à l'incandescence un manchon de 40 centimètres de haut sur 20 de

large. La lumière porte jusqu'à 45 kilomètres en mer; les éclats qui distinguent le phare d'Ostende sont de 3 toutes les 30 secondes, tandis que ceux de Dunkerque, en France, sont de 2 et ceux de Flessingue, en Hollande, de un toutes les 30 secondes. Ces éclats sont produits par un ensemble de lentilles qui donne la lumière en trois faisceaux lumineux que l'on aperçoit, le soir, faire le tour du phare. Ces lentilles et prismes sont au nombre d'au moins 400 et forment une lanterne de 3 mètres de haut sur 3 mètres de diamètre, qui tourne autour du point lumineux. Après en avoir examiné le mécanisme, nous demandons au gardien du phare s'il n'y a pas de poste de télégraphie sans fil. Il nous répond qu'une Société anglaise a bien essayé de l'établir, mais que malgré tous ses efforts, et sans savoir exactement pourquoi, elle n'a jamais pu y arriver.

Nous redescendons plus vite que nous n'étions montés, et nous allons prendre le dîner bien gagné et accueilli comme il convenait.

A 2 heures, nous nous rendons au port des pêcheurs pour embarquer sur un bateau à voiles qui doit nous conduire en mer. Pour sortir de l'enchevêtrement des barques, peu s'en est fallu qu'il n'y eut une collision avec un autre bateau qui rentrait au port, mais, grâce à la présence d'esprit des deux patrons, un accident est évité et nous voguons vers la haute mer. Comme le vent est contraire, il faut louvoyer et nous nous intéressons beaucoup à la manœuvre des voiles, qui permet au bateau d'aller ainsi contre le vent. Bientôt, quelques jeunes gens commencent à trouver que l'avant du bateau danse bien; ils se rapprochent du centre espérant trouver une assiette plus solide, mais l'estomac commence à la trouver mauvaise, ils pâlisent, font des efforts généreux pour conserver leur dîner, mais à la fin ils sont obligés de se résigner et l'envoient aux poissons. C'est d'abord un des plus jeunes, bientôt suivi par un second, les anciens y passent à leur tour et bientôt les deux côtés du bateau sont bordés de têtes inclinées vers la mer. 16 sur 26 y passèrent; ils savent désormais ce qu'est le mal de mer! M. Jolivet fut le plus vaillant de tous: il conserva jusqu'au bout sa présence d'esprit, sa bonne humeur et... son dîner!

Au bout d'une heure de voyage, nous passons auprès d'une bouée lumineuse et hurlante; aussitôt après, on jette le filet à la mer et on le traîne pendant trois quarts d'heure. Au bout de ce temps, on le relève et il est tellement rempli de poissons qu'on est obligé d'attacher le filet à un palan pour le ramener à bord. On renverse le fruit de la pêche sur le pont de la barque et nous voyons frétiller à nos pieds au moins 50 kilos de poissons.

Pour un grand nombre d'entre nous, c'est le coup de grâce et ils sont obligés de se détourner de la pêche pour nourrir les poissons que nous n'avons pas pêchés.

Les marins font le triage des poissons, car ils n'ont pas le droit de conserver les poissons au-dessous de 20 centimètres. Ils nous disent par l'intermédiaire de notre hôtelier, qui nous a accompagnés partout, car ils ne comprennent pas le français, qu'ils sont très contents de cette pêche.

Enfin, au bout de 3 heures de promenade en mer, nous rentrons au port, heureux de remettre les pieds sur le plancher des vaches. Nous allons nous remettre le cœur en allant boire un verre de muscat, puis quelques-uns s'en vont prendre un bain de mer. Enfin, nous rentrons à l'hôtel où nous attend un bon souper, composé comme premier plat, des poissons que nous avions pêchés. Je vous assure qu'on y fit honneur, ceux surtout qui leur avaient tourné le dos sur la barque.

Après une journée si bien remplie, on n'eut pas besoin d'être bercé pendant la nuit!

Le lendemain, la matinée fut employée à faire ses emplettes de souvenirs, de caramels, et de... vous devinez quoi?

Vers 11 h. 1/2, nous allons dire un dernier adieu à la mer et nous la voyons sous un aspect tout nouveau: elle est à marée haute et les vagues viennent déferler contre la jetée, bondissant quelquefois jusqu'au parapet. Puis en redescendant, elles rencontrent d'autres vagues et rejaillissent en gerbes d'écume jusqu'à 4 à 5 mètres de haut. C'est un beau spectacle qui nous donne une faible idée, nous dit-on, de ce qu'est la mer en fureur.

Enfin, après un dernier repas, nous prenons le train de 2 h. 1/2 pour rentrer au Val.

Les parties de cartes commencent pour occuper le temps du retour.

Nous arrivons à Gand, à l'Exposition internationale, qui est ouverte depuis une huitaine de jours. Le train semble ne pas pouvoir repartir; il attrape d'abord 5 minutes de retard, puis 10, puis 20, puis 25! Comme nous n'avons que 12 minutes pour changer de train à Bruxelles, l'inquiétude commence à nous saisir et la manille ne bat plus que d'une aile! Arrivés à Bruxelles, nous prenons nos jambes à notre cou et nous courons vers la voie où doit se trouver le train pour Namur; mais, hélas! il est parti depuis 5 minutes.

Nous voilà donc mobilisés à Bruxelles, ne sachant à quelle heure nous arriverons et nous demandant même si nous pourrions prendre le souper qui nous attendait à Bruxelles, obligés dans

ce cas de serrer notre ceinture d'un cran et de payer quand même le souper commandé!!

M. l'abbé Gaillard consulte son indicateur et constate qu'il y a, à la gare du quartier Léopold, un train partant trois quarts d'heure plus tard, qui nous permettra d'avoir une demi-heure d'arrêt à Namur, mais il faut l'attraper! Nous sortons de la gare et nous nous dirigeons vers le tramway, mais là l'un de nos jeunes gens accourt en disant qu'on ne veut pas le laisser sortir de la gare, parce qu'il avait perdu son billet. Le pauvre, il le tenait à la main et il était sorti de la gare!! Ce n'était pas lui qu'on empêchait de sortir, c'était son panier que l'octroi voulait visiter et qui l'avait retenu. Pendant que M. l'Abbé fait monter le gros du groupe dans le tramway, un camarade plus débrouillard va accompagner le malheureux pour trouver son panier. On le lui rend et il arrive à temps pour monter dans le même tramway. Mais il semble que la guigne nous poursuive: Arrivé au milieu de la côte qui longe le Jardin botanique, un court-circuit se produit dans le moteur du tramway et nous voilà immobilisés! Pour combien de temps, nous nous le demandons! Au bout de 10 minutes, on put réparer l'accident et nous arrivons à temps pour prendre notre train.

Arrivés à Namur, nous sautons à l'hôtel et, en moins d'un quart d'heure, nous avalons notre dîner.

Mais, qu'allions-nous faire à Givet où, arrivés à 9 heures du soir, nous apprenons qu'il n'y a plus de train avant 3 heures du matin! Nous nous adressons au sous-chef de service qui, très aimablement, nous répond qu'il va nous faire ouvrir les salles d'attente et y faire allumer du feu. Nous l'en remercions bien cordialement et nous nous installons dans les salles d'attente pour tâcher de nous y reposer un peu.

Enfin, nous arrivons à Bazancourt à 8 heures du matin, avec 7 heures de retard; mais tout est bien qui finit bien, personne ne manque à l'appel et, à une heure, tout le monde est au travail et, à 6 h. 1/2, tout le monde au lit!!!

Promenade du petit Cercle

Pour la première fois, le Petit Cercle partit en promenade le dimanche matin, à 6 heures. C'était les jeunes gens qui avaient demandé eux-mêmes à partir ce jour-là, parce que, disaient-ils, quand on passe le dimanche au Val, on dépense tous ses sous à la fête et il n'en reste plus pour aller en promenade.

Arrivés à Bazancourt, on se trouve en présence d'un train archi-plein, et le chef de train a l'amabilité de nous faire monter en seconde, ce dont nous ne nous plaignons pas!

Nous arrivons à Sedan avec une demi-heure de retard et nous nous rendons immédiatement à l'église Saint-Charles pour assister à la grand'messe.

Nous allons ensuite au patronage, qu'on a mis gracieusement à notre disposition, pour y prendre le repas apporté.

C'est ensuite sous une pluie battante que nous prenons à pied le chemin de Bazeilles. Nous y visitons la Maison des Dernières Cartouches, puis l'ossuaire où sont assemblés plus de 5.000 corps de soldats français à droite et allemands à gauche. De là, nous allons visiter l'église de Bazeilles qui remplace celle qui fut complètement détruite par le bombardement de 1870. Nous revenons prendre le train vicinal à Balan-Bazeilles jusqu'à Corbion, mais là on ne veut plus nous donner la réduction, parce que nous entrons sur le tronçon belge, auquel nous n'avions pas pensé à demander la réduction.

La pluie continuait toujours, mais elle n'est pas capable d'arrêter de bons soldats comme nous. Nous prenons le chemin de Bouillon qui, nous dit M. Martinon, n'est éloigné que de 2 kilomètres. Nous avançons toujours et nous trouvons les 2 kilomètres bien longs. Enfin, nous arrivons à Bouillon où, sur une borne, nous lisons: « Corbion, 7 kilomètres ». Aussi, après le souper, on trouve les lits bien doux.

Le lendemain matin, nous assistons à la messe; puis nous visitons l'église paroissiale, où nous admirons surtout la chaire et les confessionnaux merveilleusement sculptés. De là, nous montons au château de Godfroy de Bouillon, dont les premières constructions, taillées à même dans le roc, remontent à 1200 ans. On nous fait remarquer l'emplacement où furent recueillis, en 1870, les soldats français passés en Belgique; mais ce qui nous fit passer un froid dans le dos, c'est l'explication qu'on nous donne des prisons, de la potence, et surtout des oubliettes, à la porte desquelles on aurait pu graver cette parole de Dante: « Vous qui entrez là, laissez toute espérance. » Une des curiosités de ce château est la citerne située au point le plus élevé: à 120 mètres au-dessus de la Semoy et qui, cependant, est toujours remplie d'eau d'une admirable limpidité. A la sortie, on nous fait voir les puits qui plongent jusqu'au niveau de la Semoy; le guide tire alors un coup de revolver dont les échos se répercutent dans toutes les profondeurs du puits et des souterrains, produisant l'effet d'une véritable coup de tonnerre.

Nous rentrons à l'hôtel où nous attend un bon dîner, puis nous reprenons le chemin de Corbion, dont nous connaissons maintenant la distance, mais comme nous sommes favorisés ce jour-là

d'un beau soleil, nous admirons le merveilleux panorama qui se déroule à nos pieds.

Enfin nous reprenons le train à Corbion et nous arrivons à Bazancourt, le lundi à 7 h. 42, heureux d'avoir fait sous la direction de notre dévoué directeur, M. Martinon, aidé de M. Rachel Champion, un si beau voyage.

Retraite des Jeunes Filles à Rethel

(4, 5 et 6 Mai)

Le mauvais temps ne déconcerte pas les 33 jeunes filles qui s'étaient décidées à partir en retraite. Dès 5 h. 1/2 du matin, par une pluie battante, le groupe est au complet dans la petite station de Warméville-Val-des-Bois. C'est avec un joyeux entrain que l'on prend place dans les compartiments. Bientôt, descente à Bazancourt pour attendre le train des Ardennes. Toujours la pluie, qui nous suit même à Rethel. Si c'est l'image de la grâce qui va inonder les âmes! Vrai, elle tombera drue! A peine descendues, nous recevons déjà un réconfort; la douce leçon commence. Une de ces dames si dévouées n'a pas craint d'affronter cette pluie diluvienne, pour nous donner déjà à la gare la parole et le sourire de la bienvenue. C'est vraiment trop de condescendance. A l'arrivée dans la maison bénie de retraite, c'est encore une, deux, trois figures amies qui nous reçoivent avec la cordialité la plus paternelle. Et immédiatement commencent pour nous ces grâces inoubliables qui, pendant trois jours, vont éclairer nos âmes, corriger les défauts, enflammer les volontés.

La parole si persuasive du R. P. Chesnay, que nous avons eu ensuite la satisfaction de goûter encore, au Val, pour la première Communion solennelle, aura de longtemps son écho dans les cœurs. Rappelons-nous toujours cette parole si consolante qu'il nous laissa dans l'un de ses derniers entretiens: « La sainteté ressemble à un habit d'arlequin; elle est faite de morceaux et de pièces de toutes couleurs ou encore « la sainteté est faite de recommencements. » A l'œuvre donc! Travaillons sans relâche à notre perfectionnement. Pas de découragements; s'il survient une chute, relevons-nous avec une nouvelle ardeur, ce sera la pièce renouvelée.

Toutes m'en voudraient de ne point terminer par notre petite adresse de reconnaissance. Merci au Sacré-Cœur par N.-D. de l'Usine qui nous gâte vraiment ici au Val-des-Bois. Merci à notre cher Bon Père, toujours si heureux d'augmenter ses dépenses pour le bien de notre chère Association. Que ce cri de nos cœurs monte vers Notre-Dame: *Ad multos annos* à notre cher Bon Père!

Retour du Bon Père

Parti de Nice le 30 avril, le Bon Père s'est arrêté chez ses petits-enfants, à Grasse, M. et M^{me} Charles Harmel et leurs deux fils, Henri et Xavier.

Ensuite à Cannes, chez M. et M^{me} Antoine Heurtard, M^{me} Heurtard mère, et M. Julien Harmel.

Arrivé à Lyon le 3 mai, il a été reçu par les membres de l'*Union Fraternelle*, qui avaient organisé un banquet en son honneur, le dimanche 4 mai.

Il a passé le lundi en famille avec M. et M^{me} Viornery et leurs enfants, à Maclas.

Mardi, consacré à la « Chronique sociale de Lyon », déjeuner chez M. Chrétinon, avec M. Gonin et M. l'abbé Roche.

Réunion de Dames à 2 heures: réunion du cercle d'études, à 5 heures.

Après avoir couché à Châlons-sur-Marne, chez M. et M^{me} Thévenart, le Bon Père a déjeuné chez M. et M^{me} André Saucourt, nouvellement installés à Reims.

Il est rentré au Val le 8 mai, à 2 h. 1/2; la famille et les employés l'attendaient à la gare. C'était une grande émotion pour tous de se revoir après huit mois d'absence et des événements si graves et si douloureux.

Les enfants des écoles attendaient le Bon Père aux grilles, ayant en main des branches verdoyantes. Ils l'ont accueilli avec des cris enthousiastes.

On est allé à la Chapelle remercier Dieu, au chant du *Magnificat*.

Puis, sur le perron de la Chapelle, le président des Vétérans, M. Aubry, a salué le Bon Père par les paroles suivantes:

CHER ET VÉNÉRÉ BON PÈRE,

« Hosanna! Béni soit le jour qui vous ramène au Val. Le cortège des tout petits qui, palmes en mains, vous entourent et vous acclament, nous rappelle l'entrée de Jésus à Jérusalem, avec cette différence, toutefois, qu'ici ce ne sont pas des Juifs qui vous attendent pour vous crucifier, mais des enfants heureux de fêter le retour de leur Père.

« Pourquoi faut-il, hélas! qu'un nuage vienne assombrir notre ciel? C'est qu'il vous manque votre fidèle compagnon, notre cher Père Aumônier que Dieu a rappelé à Lui. Que sa sainte volonté soit faite.

« Nous remercions votre ange gardien terrestre, M^{me} Paul, de tous les soins dont elle vous entoure, afin que longtemps, bien

longtemps encore, vous restiez à notre tête pour la lumière et la joie de tous vos enfants.

« Vive le Bon Père! »

Ensuite un enfant des écoles, Adrien Théodore, au nom de ses camarades, s'est adressé ainsi au Bon Père :

« CHER BON PÈRE,

« Je suis heureux d'être ici l'interprète de tous mes camarades pour vous dire avec quelle joie nous fêtons votre retour.

« Nous savons que rien ne pourra vous faire plus de plaisir que de nous voir bien appliqués à notre travail et bien disciplinés en classe.

« Aussi c'est là que tendront tous nos efforts.

« Et maintenant, écrivons-nous joyeusement :

« Vive le Bon Père! »

Enfin trois petites filles : Marthe Hosse, Germaine Loiseau et Marie Théodore récitèrent ensemble un gentil petit compliment.

« CHER ET BIEN-AIMÉ BON PÈRE,

« Enfin, vous voici au milieu de vos petits enfants, cher Bon Père. Depuis si longtemps, nous demandions à N.-D. de l'Usine de vous donner la joie d'un heureux retour, et à nous, le bonheur de vous revoir et de vous entourer. Aujourd'hui que nous sommes exaucés, nous remercions le Cœur de Jésus et sa divine Mère, et nous nous écrions avec transport :

« Vive notre cher Bon Père! »

Les enfants ont alors défilé devant le Bon Père qui leur a distribué à tous les dragées traditionnelles.

Première Communion

La Retraite préparatoire fut prêchée par M. l'abbé Chesnay, du diocèse de Verdun. C'était lui déjà qui avait prêché celle des jeunes filles, à Rethel.

Il leur parla avec une grande lucidité des vérités de la religion, sur lesquelles doit être basée toute leur vie.

Le dimanche, à la grand'messe et aux vêpres, devant une chapelle comble, il fit passer dans toutes les âmes le désir ardent de faire régner Notre-Seigneur dans le cœur de chacun, dans la famille et dans la société.

Mais ce fut surtout lorsqu'il parla de la Très-Sainte Vierge

qu'on sentit battre son cœur de prêtre, d'apôtre et surtout de fils aimant de Marie.

Enfin, le lundi, il donne aux enfants les meilleurs conseils pour la persévérance.

Nous ne donnons pas, cette année, la liste des communiantes et renouvellements, puisqu'elle est déjà dans celle des confirmants.

A 5 heures, les employés de l'usine se réunissaient dans la grande salle du Bon Père, pour lui présenter leurs vœux de retour et de fête. M. Morlet prit la parole :

« BIEN-AIMÉ BON PÈRE,

« Aujourd'hui vous nous voyez en fête. Après les imposantes cérémonies auxquelles nous venons d'assister, nous sommes heureux de venir vous dire toute la joie, toute la fierté, toute la confiance que nous procure votre retour au Val, et de puiser dans votre intimité un regain nouveau d'énergie féconde et agissante.

« Oui, nous sommes joyeux de vous revoir, joyeux comme des fils qui retrouvent leur père en bonne santé après une longue absence. Et pourtant, cette absence n'était que partielle : nous avons senti que votre pensée nous restait, comme aussi votre cœur. Malgré la grande distance qui nous séparait, votre âme nous suivait pas à pas dans nos travaux, dans nos prières, aux heures de joie et aussi, hélas ! aux heures de tristesse et de deuil.

« C'est ensemble que nous avons pleuré à la nouvelle stupéfiante de la fin tragique, mais si noble et si édifiante, de votre bien-aimé petit-fils, M. Félix. C'est ensemble que nous avons prié au cours de la maladie de votre cher « Pater », et que nous avons demandé pour son âme la récompense si bien méritée.

« C'est ensemble aussi que nous avons recommandé au bon Dieu la bonne M^{me} Reimbeau, l'ange gardien des pauvres et des malheureux. C'est ensemble enfin que nous avons vécu des heures d'inquiétude et d'angoisse en pensant aux calamités que la rupture de la paix pouvait abattre sur notre beau pays, sur nos familles chéries. Nous craignions que tant de deuils et d'émotions n'ébranlassent votre santé : aujourd'hui que nous vous retrouvons plein de force et d'énergie, nous nous réjouissons, nous sommes heureux.

« Je disais aussi que nous sommes fiers : fiers de travailler en collaboration avec celui qui a su organiser au Val-des-Bois, non seulement l'usine prospère, mais aussi et surtout l'usine moralisatrice, l'usine chrétienne. Usine moralisatrice, deux mots qui pour beaucoup paraissent devoir s'exclure, idéal que certains

traiteront de chimérique, et que pourtant vous avez su atteindre, à la grande confusion des sceptiques et des incroyants. Je dois avouer, moi qui cependant connaissais le Val depuis 20 ans, que mon stage dans les différents services de l'usine m'a fait aller de surprise en surprise : cette affection qui unit patrons, employés et ouvriers ; cette discipline volontairement acceptée de tous, parce que basée sur la dignité humaine et sur la confiance réciproque ; cette ardeur au travail qui se retrouve du haut en bas de l'échelle ; cette application rationnelle dans tous les services des méthodes modernes les plus perfectionnées ; cette éducation éminemment démocratique qui, par les différents conseils, pénètre dans toutes les classes du personnel et ennoblit les âmes ; cette vitalité surprenante d'un si grand nombre d'œuvres ; cette sollicitude patronale qui s'applique à soulager toutes les infortunes ; cette foi chrétienne si vivace et si touchante : tout cela, je dois le dire, m'étonnait, forçait mon admiration. Aussi est-il facile de comprendre que nous soyons fiers de travailler à vos côtés à une œuvre si belle, si féconde en heureux résultats.

« Votre retour, cher Bon Père, nous donne confiance en l'avenir, nous rend une énergie nouvelle pour affronter les luttes futures. En vous voyant si plein de vie, d'activité et d'entrain, comment ne serions-nous pas animés du zèle le plus ardent ? Et comment n'appliquerions-nous pas toute notre intelligence à la recherche du progrès, nous qui trouvons en vous l'ennemi acharné de la routine ? Or, c'est précisément par un travail soutenu, par l'initiative intelligente, par la recherche passionnée du mieux, que l'on arrive au succès. Avec votre exemple et celui de nos chefs, vos enfants et petits-enfants qui prennent modèle sur vous, avec l'aide du Sacré-Cœur qui vous comble de ses bénédictions, nous espérons perfectionner encore les rouages de la belle machine qu'est l'Usine chrétienne du Val-des-Bois, nous espérons donner aux entreprises annexes qui en sont les filiales toute sa force et sa prospérité. Tous nous avons foi en l'avenir.

« Permettez-nous, cher Bon Père, de vous offrir un cadeau bien modeste, c'est vrai, mais qui sera pour vous le gage de notre filiale affection.

Laissez-nous aussi présenter nos respectueux hommages à M^{me} Paul, que vous appelez si justement votre ange gardien. Nous intercédons auprès de votre Saint Patron, pour qu'il vous protège au Val comme il l'a fait à Nice, et nous criions de tout cœur :

« Vive notre bien-aimé Bon Père ! »

Le Bon Père leur exprima toute la joie qu'il éprouvait de

se retrouver au Val, et leur dit combien il avait été heureux d'apprendre les efforts que tous faisaient pour arriver à l'application de la semaine anglaise. Il rappelle ensuite l'idéal qu'il s'est proposé dans l'établissement des œuvres au Val : « l'usine chrétienne » et il remercie tous les employés de l'aide qu'ils lui fournissent pour atteindre et maintenir cet idéal.

A 6 heures, c'était le tour des fleurs. Leur porte-parole fut M. René Pérotin :

« CHER BON PÈRE,

« Nous sommes heureux de vous revoir, cela vous le savez sans que nous ayons besoin de vous le dire, mais surtout de vous revoir en si bonne santé, et nous demandons à Dieu et au Sacré-Cœur, protecteur de l'usine, de nous conserver longtemps notre vénérable chef. Nous nous efforcerons toujours de maintenir, tant par la perfection de notre travail que par le soin que nous mettrons à former les apprentis, la vieille réputation de la Maison Harmel et, pour résumer nos sentiments, nous nous écrivons de tout cœur :

« Vive le Bon Père ! »

Après une journée si bien remplie, il semblait que le Bon Père dût être fatigué, mais non ; il était aussi frais et aussi dispos que le matin, comme il le disait lui-même, il se croyait revenu à 50 ans. Bénissons Dieu de lui maintenir cette forte santé et demandons-lui de la lui conserver longtemps encore.

Fête de la Société de Secours Mutuels

Le lundi 12 mai, la population entraînée par les accents les plus harmonieux de la Fanfare, se rend tout d'abord à la messe, à la paroisse. Après avoir fait la visite traditionnelle au cimetière, on revient au Cercle où doit avoir lieu l'Assemblée générale.

Pour commencer la séance, la population du Val, représentée par M. Michel Alacoque, se fait un bonheur d'acclamer le retour du Bon Père, en ces termes :

« CHER BON PÈRE,

« Votre retour comble de joie le Val tout entier : Nous vous acclamons et vous recevons comme autrefois Joseph reçut son Père, le patriarche Jacob.

« Cher Bon Père, vous êtes vraiment l'image de ces patriar-

ches antiques, chefs vénérés, écoutés et aimés de leur nombreuse tribu; votre famille, votre usine, vos ouvriers, vous entourent d'un respect filial et vous vénèrent comme le Père et le Chef.

« Nous remercions le Sacré-Cœur de vous ramener en bonne santé, triomphant des ans et des douleurs, toujours plus jeune et plus alerte.

« Pardonnez-nous de jeter une note de tristesse au milieu des cris d'allégresse qui acclament votre retour. Ce n'est pas sans émotion que vous avez foulé le sol de votre Val si cher: trois places sont vides, trois figures sympathiques et aimées nous ont quitté pour un monde meilleur.

« C'est d'abord votre petit-fils, Félix-Gabriel, frappé comme un héros sur le champ de bataille de la patrie. Nous étions tous fiers de le voir si fort, si brave et si enthousiaste. Son souvenir reste aussi vivant dans nos cœurs que dans ceux de ces camarades de promotion qui, dernièrement encore, ont voulu affirmer l'union étroite qui les attachaient au frère d'armes disparu.

« C'est ensuite le Père Aumônier, votre compagnon de tous les instants, le guide éclairé de votre âme et notre consolateur à tous dans nos moments de tristesse ou de défaillance. Lui, du moins, n'est pas mort tout à fait, car comme Elie légua son manteau à son disciple Elisée, le Père Aumônier nous a légué M. l'abbé Gaillard, son fils spirituel et l'héritier de ses vertus.

« C'est enfin M^{me} Reimbeau, la bienfaitrice de toutes nos familles, l'âme discrète et charitable, qui est passée en faisant le bien et qui s'en est allée, aussi paisiblement qu'elle avait vécu, recevoir sa récompense.

« Ces morts vous ont ému, cher Bon Père, et loin de vous abattre elles ont ancré plus vivement dans votre âme l'espérance de les revoir, car, chrétien énergique et confiant, vous savez que notre vraie Patrie est celle du ciel, où nous retrouverons tous ceux que nous avons aimés.

« Permettez-nous, cher Bon Père, d'adresser un mot de remerciement à M^{me} Paul Saucourt, pour tous les soins délicats dont elle vous entoure.

« Nous nous unissons à vos fils, les continuateurs de vos œuvres, pour vous dire: *Ad multos annos.*

« Vive le Bon Père!!! »

Ensuite, M. Stéphane Corvisier prit la parole:

« MESDAMES,

« MESSIEURS,

« Selon la coutume, nous allons terminer la fête de notre

Société de Secours mutuels par la lecture du compte-rendu des opérations pour l'année 1912.

SITUATION AU POINT DE VUE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
au 31 Décembre 1912

Enfants au-dessous de 13 ans: 131 garçons; 124 filles..	255
Jeunes gens de 13 à 18 ans: 52 garçons; 60 filles..	112
Personnes de 19 à 54 ans: 190 hommes; 316 femmes.	506
Personnes de 55 à 60 ans: 25 hommes; 22 femmes..	47
Personnes de 61 à 65 ans: 24 hommes; 11 femmes..	35
Personnes de 66 à 70 ans: 8 hommes; 7 femmes..	15
Personnes de 71 ans et plus: 12 hommes; 7 femmes..	19
	989

Total des membres de la Société de Secours en 245 familles: 989.

COMPTE-RENDU FINANCIER

RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1912.....	911 45
Cotisations des Membres participants:	
De 13 à 18 ans.....	717 90
Hommes au-dessus de 18 ans.	4.079 05
Femmes et jeunes filles...	2.244 70
Amendes de l'année	13 80
Intérêts sur capital	21 50
Subventions de l'Etat	381 50
Membres honoraires	50 »
Total des Recettes.....	7.508 45
Total de l'Actif au 31 décembre 1912....	8.419 90

DÉPENSES

Secours en argent:	
De 13 à 18 ans.....	430 10
Hommes au-dessus de 18 ans.....	1.556 30
Ouvrières	1.198 »
Frais de Pharmacie:	
Jeunes gens	750 75
Hommes	2.363 75
Femmes	1.348 55
Médecins	1.500 05
Frais funéraires (12 décès).....	626 25
Sage-Femme (17 naissances)	305 »
	10.078 70

Hôpital: opérations chirurgicales	60 »	
Fournitures classiques	428 80	
Fête de la Société	100 30	589 10
Frais divers:		
Entretien pharmacie	120 »	
Abonnement journaux mutualistes	21 50	
Chauffage, éclairage	69 35	
Congrès	20 90	231 75
<hr/>		
Total des Dépenses.....	10.889 55	
Actif	8.419 90	
<hr/>		
Déficit au 1 ^{er} janvier 1913..	2.479 65	

Les dépenses ont dépassé de 3,000 fr. celles de l'Exercice précédent, tandis que les Recettes ont restées stationnaires.

Il y a eu 1.300 fr. de plus en secours en argent et 1.800 fr. de plus en frais pharmaceutiques.

Sur l'avis des commissaires, je vais vous donner lecture de l'article 26 des Statuts, qui renferme des prescriptions de la plus haute importance.

ARTICLE 26 DES STATUTS

« Quand un sociétaire est malade, il doit prévenir ou faire prévenir de suite un des commissaires, de même quand il reprend le travail.

« Il arrive fréquemment que l'un de nos sociétaires reprend le travail sans avertir personne, ce qui fait que les commissaires de la Société sont très embarrassés pour la mise en ordre des certificats.

« Afin d'éviter tout oubli sur ce point si important, il est convenu que toute personne rentrant à l'usine, après arrêt pour cause de maladie, devra donner à son chef de service un billet signé par le comptable qui s'occupe de la paie (M. Léon Lallemant).

« Ce billet indiquera qu'on a dûment enregistré la date de la reprise du travail.

« Cette petite organisation a été jugée pratique par les commissaires, qui estiment qu'il sera très facile à tous les sociétaires de s'y conformer. »

Je dois aussi vous relire les conventions faites avec le nouveau Docteur, M. Vaillant, afin que chacun se conforme à ce qui a été décidé:

« Les membres soussignés de la Société de Secours mutuels

ont le plaisir d'informer leurs camarades qu'ils ont choisi, pour médecin de la Société, le Docteur Vaillant.

« Il a été convenu avec le Docteur que les consultations auraient lieu quatre fois par semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

« Quant aux visites à domicile, elles auront lieu tous les jours, excepté le dimanche, et seulement pour les malades qui ne peuvent pas venir à la consultation par suite de leur affection.

« Pour la consultation générale, aussi bien que pour la visite à domicile, les malades doivent se faire inscrire chez le concierge, avant huit heures du matin.

« Le médecin arrange sa tournée pour passer dans la journée chez tous ceux qui se sont fait inscrire, à moins qu'il ne soit retenu par des malades dont le cas nécessite la présence permanente du Docteur (accouchement, accident, etc...).

« Il reste bien entendu que celui qui se trouverait gravement malade dans la journée, ferait prévenir directement le médecin chez lui, et celui-ci viendrait le voir aussitôt que possible.

« Dans le but de diminuer les abus et indisponibilités, les dérangements injustifiés seront signalés par le médecin, seul responsable de la santé des malades.

« Si un membre de la Société de Secours mutuels voulait aller consulter le médecin chez lui, il devrait payer le prix de la consultation des personnes qui ne font pas partie de la Société de Secours mutuels, mais les médicaments lui seraient fournis gratuitement par la Société. »

« Inutile d'ajouter, je pense, que ceux qui auraient besoin de renseignements complémentaires peuvent s'adresser, en toute confiance, aux commissaires qui seront heureux de leur rendre service.

Maintenant, Mesdames, Messieurs, je vais vous proposer d'acclamer notre cher Bon Père, qui est un mutualiste convaincu et qui s'intéresse beaucoup à la marche de notre Société.

Demandons au Sacré-Cœur de lui conserver sa bonne santé et crions: « Vive le Bon Père! »

Ensuite les commissaires passent et distribuent à chacun le gâteau qu'on avait porté bénir à la paroisse, auparavant.

Pour terminer cette belle réunion, l'on distribue aux jeunes ouvriers les primes obtenues du 19 janvier au 12 avril, dont ci-dessous la liste:

PREMIÈRE SÉRIE
Prime de 10 francs

1. Pouillon Pierre, 10 points. — 2. Dufour Louis, 9,90. —
3. Leclère Charles, 9,83. — 4. Moysan Yes, 9,66. — 5. Lefèvre

Jean, 9,66. — 6. Mary André, 9,50. — 7. Bruniaux Maurice, 9,41. — 8. Lefebvre Gustave, 9,08. — 9. Martinon François, 9,00. — 10. Guiardel Léon, 8,83. — 11. Lambert Raymond, 8,66. — 12. Bazillon Ernest, 8,41. — 13. Chardonnet Séverin, 8,33. — 14. Pothier Robert, 8,00. — 15. Destrées Félicien, 8,00.

DEUXIÈME SÉRIE

Prime de 5 francs

1. Gobron André, 7 points 66. — 2. Gentil Maurice, 7,41. — 3. Lefebvre Adolphe, 7,33. — 4. Mesmin Henri, 7,25. — 5. Lacour Henri, 7,00. — 6. Godart Marcel, 6,25.

TROISIÈME SÉRIE

Prime proportionnelle aux nouveaux Bobineurs et aux Bobineurs n'ayant pas travaillé pendant tout le Trimestre

1. Liverneaux Marcel, 8 p. 50: 2 quinzaines. — Prime de 3 fr. 30.
2. Théodore Gabriel, 8 p. 50: 4 quinzaines. — Prime de 6 fr. 65.
3. Vallet André, 7 p. 30: 5 quinzaines. — Prime de 4 fr. 15.
4. Hourdeaux Lucien, 7 p. 16: 3 quinzaines. — Prime de 2 fr. 50.
5. Clément Emile, 7 p. 10: 5 quinzaines. — Prime de 4 fr. 15.
6. Guiardel Camille, 7 p.: 3 quinzaines. — Prime de 2 fr. 50.
7. Bachelez, 6 p. 60: 5 quinzaines. — Prime de 4 fr. 15.

Conférence de M. Gargam

Le mercredi soir à 8 heures, avait lieu, dans la Salle des Assemblées, remplie par les ouvriers du Val, une conférence faite par M. Gargam, sur sa guérison miraculeuse à Lourdes.

Voir le compte-rendu à la fin de l'Assemblée du Syndicat de la Champagne.

Assemblée Générale du Syndicat Agricole de la Champagne

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat Agricole de la Champagne se tint, le 15 mai, au Val-des-Bois. Selon l'usage, les agriculteurs s'étaient montrés très empressés et plus de 600 avaient donné leur adhésion.

La journée débuta par la messe de communion qui fut célébrée à 7 heures du matin, par Sa Grandeur Mgr Chollet, évêque de Verdun.

A 9 heures, les membres de la Confrérie de Notre-Dame des

Champs se trouvèrent réunis dans la chapelle du Val-des-Bois, où Mgr l'Evêque de Verdun bénit solennellement la splendide bannière de Notre-Dame des Champs. Au cours de cette cérémonie, des chants furent exécutés par la Chorale de Chamery.

La Messe

Vers dix heures, les bannières et drapeaux se groupent sur le perron de la maison Harmel; les tambours et clairons prennent la tête du cortège qui se rend à l'église paroissiale où doit être chantée la grand'messe.

Mgr l'Evêque de Verdun est au chœur, assisté de M. le Vicaire général Camu et de son Secrétaire particulier.

La messe est chantée par M. l'abbé Péters, aumônier du Syndicat, assisté de MM. les abbés Lainé, curé de Caurel, et Gaillard, aumônier du Val-des-Bois.

Après l'Evangile, M. l'abbé Kollen, de l'Action Populaire, monte en chaire et, dans un éloquent sermon, s'attache à exposer les devoirs des syndicalistes catholiques.

Pendant l'offertoire, M. Henri Forest, organiste de l'église d'Hermonville, exécuté au grand orgue une vertigineuse *Toccata*, de Mailly.

A l'élévation, M. Lemmens, président du Syndicat de Chiers-et-Meuse, exécuta un *O Salutaris* très religieux.

Le Banquet

A la sortie de la grand'messe, les clairons et les tambours sonnent le rassemblement et entraînent le cortège vers l'immense salle de banquet, installée comme d'habitude, dans un magasin de la filature Harmel Frères.

L'entrée de Mgr Chollet est saluée par une formidable acclamation.

A la table d'honneur, prennent place aux côtés de Sa Grandeur: M. le chanoine Camu, vicaire général, représentant Son Eminence le Cardinal Luçon; M. Lemmens, président du Syndicat de Chiers-et-Meuse; M. de Boham, président du Syndicat Agricole de la Champagne; M^{me} Maurice Harmel et M. l'abbé Gaillard aumônier du Val-des-Bois; M. Quenardel, de Verzenay; M. Xavier Lapinte, de Witry-les-Reims; M. Louis Dardenne, de Reims; M. Léon Aulner; MM. Claude Helluy et Delcroix, du *Courrier de la Champagne*.

En face de Mgr Chollet avaient pris place: Le Bon Père; M. Cuif, de Rethel; M. Guyot, de Witry-les-Reims; M. l'abbé René; M. Jacques Harmel; M. Gabriel Bournon, d'Épernay; M. Leroy, de Pontgivart, président des Caisses rurales; M. l'abbé Péters, aumônier du Syndicat Agricole de la Champagne; M.

l'abbé Drouart, curé de Warméville; M. l'abbé Kollen, de l'Action Populaire; M. le Doyen de Pontfaverger; M. Léon Harmel fils; M. E. Pérard; M. Gargam, le célèbre miraculé de Lourdes; M. de Grandrut, de Loivre, etc., etc...

Dans la salle, parmi les six cents convives, nous avons noté au hasard la présence de M. l'abbé Watrin, curé d'Annelles; M. l'abbé Godernaux, curé de Magenta; M. l'abbé Tchet, curé d'Heutréville; M. l'abbé Delestré, curé de Saint-Masmes; M. l'abbé Jacques, de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy; MM. les abbés Laurent, curés de Mutigny et d'Auménancourt; M. Henri Forest, d'Hermonville; Ernest Hanrat, de Pontfaverger; Octave Maillard, de Chamery; Démoulin, maire de Bouilly; etc., etc...

M. de Boham, président du Syndicat Agricole de la Champagne, ouvre la série des toasts; il s'adresse en ces termes à Sa Grandeur Mgr Chollet:

« MONSEIGNEUR.

« L'honneur que vous faites en ce jour au Syndicat de la Champagne, de présider sa fête annuelle, nous est d'autant plus sensible que nous savons les graves préoccupations de votre âme sacerdotale et l'attention que vous portez à tous les problèmes sociaux actuels. Ne semble-t-il pas, en effet, que ce soit l'heure de la faillite de toutes les doctrines et de toutes les théories au nom desquelles on a voulu refondre l'antique Société chrétienne telle que l'Eglise l'avait organisée. Créée pour le salut des âmes, l'Eglise met d'abord hors d'atteinte la vérité religieuse, et de cette vérité même l'Eglise fait sortir la vérité sociale. Tel est son rôle et le devoir auquel elle n'a pas failli par la bouche de Léon XIII et de Pie X. Un penseur qui n'était pas chrétien, le chef de la philosophie positiviste, a dit: « Le Progrès, c'est le développement de l'ordre. » Mais l'ordre, Messieurs, qu'est-ce, sinon la perfection infinie, Dieu lui-même; et qui s'étonnerait que l'Eglise représentant Dieu sur la terre, puisse seule créer le véritable ordre social? Aussi, Monseigneur, vous ne vous étonnez pas qu'un Syndicat professionnel se tourne vers l'Eglise et s'incline devant ses directions sociales; vous ne vous étonnez pas que nous recherchions l'avis, les conseils de nos Evêques en les invitant à nos fêtes syndicales.

« Et de qui pourrions-nous attendre plus de lumière et de vérité que de vous, Monseigneur? Avant que d'être appelé aux honneurs et aux charges du Pontificat, vous faisiez à l'Institut catholique de Lille, votre unique application d'enseigner les plus hautes conceptions de la philosophie élevée et fortifiée par les lumières de la foi. Mieux que tout autre, vous êtes donc bien placé

pour instruire et donner des conseils. C'est ainsi que, dernièrement, vous jetiez un regard attentif sur le péril de la dépopulation; et qu'après avoir passé en revue les remèdes matériels de nature à combattre ce fléau, vous signaliez avec vigueur le principal, l'indispensable remède, la reconstitution chrétienne de la famille et la pratique des devoirs que Dieu lui-même a prescrits. C'est ainsi que vous consacrez votre énergie et votre vaillance au maintien des droits du père sur ses enfants et que vous rappelez magistralement à ce père, en même temps que ses devoirs, les droits de Dieu sur la famille, base fondamentale de la société, telle que Dieu l'a voulue, à l'encontre de la théorie révolutionnaire, de l'individualisme et de la perfection naturelle et innée de l'homme, dont nous récoltons le fruit amer du socialisme.

« Nos œuvres professionnelles, Caisses rurales, Cercles de Ménagères et Fermières, tendent par leur côté moral à soutenir ces causes si grandes et si nobles. Tout découle de la valeur des principes, si la famille, la société, l'Etat ont été voulus par Dieu pour favoriser le développement de l'individu, et il nous faut rentrer dans le plan divin si nous voulons être sauvés. Ces principes, nous les avons puisés au Val, ils nous ont été inculqués par le Bon Père. Vous nous les confirmerez, Monseigneur. Avec nos Evêques et avec l'Eglise, nous ne pouvons envier. Aussi, rassurés d'être sur le bon chemin, nous levons notre verre au Bon Père d'abord dont le Syndicat est l'enfant, à Votre Grandeur ensuite dont nous saluons avec reconnaissance et joie la présence parmi nous, à notre vénéré Cardinal, représenté par l'ami de notre Syndicat, M. le Vicaire général Camu, et tous ensemble nous adresserons notre plus filial hommage de respect et de vénération au grand et saint Pontife Pie X. »

M. Guyot, secrétaire du Syndicat Agricole, porte un toast à l'action religieuse et sociale du Syndicat.

Il salue M. Toussaint, secrétaire de l'Union Centrale, et il espère que l'auditoire qui l'entendra tout à l'heure saura mettre à profit ses sages enseignements; il salue également M. Ricard, un des chefs de la Mutualité française, et termine en faisant l'éloge de M. Boulenger de Moyenneville, dont on a pu dire que son œuvre était unique dans la France et dans toute la Navarre.

M. l'abbé Mazelin, directeur du Syndicat de Chaumont-sur-Aisne, vient exposer les efforts accomplis par le groupement qu'il a fondé pour enrayer le fléau de la dépopulation.

Après une période de décroissance, le chiffre s'est sensiblement augmenté en fonction du développement de l'idée syndicale

qui a permis aux principes chrétiens de s'implanter davantage et avec succès chez les populations rurales.

Il termine en demandant au Syndicat de Champagne de faire une étude en ce sens.

M. Cuif, de Rethel, se fait l'interprète de tous pour adresser un souvenir ému aux absents et en particulier aux absents qui sont dans la peine: c'est le cas du sympathique vice-président M. Léon Bergé. M. Cuif demande aux membres du Syndicat d'adresser une prière à Notre-Dame des Champs pour le prompt rétablissement de M^{me} Bergé.

Inutile d'ajouter que cette excellente idée fut accueillie avec un vif empressement.

M. Toussaint, vice-président des Syndicats communaux de la Haute-Saône, représente le Syndicat des Agriculteurs de France; il dit en quelle estime on a, à Paris, le Syndicat Agricole de la Champagne, un des plus beaux fleurons du syndicalisme agricole de la France.

Il insiste sur les qualités professionnelles qui doivent être en honneur dans un groupement syndical, et il termine en préconisant la diffusion des Cercles d'Etudes ruraux.

M. l'abbé Péters n'a pas encore ouvert la bouche que, de toutes parts, éclatent les applaudissements.

Il en profite pour constater que les agriculteurs sont les gens les plus gais de la terre... les jours de fête, mais que malheureusement ces jours sont pour eux vraiment trop rares.

Néanmoins, les cultivateurs ont un avantage, c'est de n'avoir qu'un patron: le bon Dieu.

Cependant s'ils n'ont qu'un patron, ils ont de nombreux ouvriers sous leur direction.

Conclusion: il faut faire une quête en faveur des ouvriers agricoles.

Avec une bonne grâce charmante, M. l'abbé Péters se propose de faire cette collecte, il s'exécute séance tenante et nous croyons pouvoir affirmer qu'il eut tout lieu de se féliciter de son initiative.

Mgr Chollet parle le dernier; il déclare qu'il est venu à cette réunion pour s'instruire et que, par-dessus le marché, il a été édifié. Il rend hommage aux dirigeants du Syndicat Agricole pour leur sûreté de doctrine.

Sa Grandeur a un mot très aimable pour M. de Boham, il loue sa merveilleuse activité et son sens profond de l'apostolat chrétien.

Il termine en adressant toutes ses félicitations et ses remerciements et souhaite au Syndicat Agricole de la Champagne de

venir bientôt conquérir la Lorraine. A la fin du banquet, les grâces sont dites par Sa Grandeur Mgr Chollet qui fait réciter un *Ave Maria* pour la guérison de M^{me} Bergé.

L'Assemblée générale

Quelques minutes après le banquet, commence l'Assemblée générale que préside M. de Boham.

Celui-ci traite tout d'abord un certain nombre de questions d'intérêt pratique: livraisons de charbons, affaire de Maisencelles et de La Neuville, cours d'agriculture à créer dans l'arrondissement de Vouziers, Assurances sur la Vie.

M. Toussaint prend ensuite la parole pour étudier l'esprit syndical. En débutant, l'orateur se fait un plaisir de constater que l'esprit syndical règne déjà parmi les membres du Syndicat Agricole de la Champagne.

Il se borne donc à exposer un certain nombre de considérations didactiques qui permettront aux agriculteurs de Champagne de mieux se rendre compte de ce qu'ils pratiquent d'une manière parfois un peu confuse.

L'esprit syndical s'exerce dans le domaine religieux, moral et professionnel.

M. Toussaint appuie sa démonstration de nombreux exemples pris sur le vif qui, tous, tendent à prouver que le véritable esprit syndical n'est en somme que l'esprit familial développé. L'esprit syndical doit encore servir à la constitution de l'élite du monde rural qui, par l'influence bienfaisante qu'elle pourra exercer, arrivera à former un noyau d'hommes éclairés qui, tôt ou tard, prendront la direction des affaires du pays où ils se trouveront.

M. Toussaint termine en saluant dans le Syndicat un des bataillons de demain, de la France qui ne veut pas mourir.

Sa Grandeur Mgr Chollet, qui est entrée dans la salle durant la conférence de M. Toussaint, a pris le fauteuil de la présidence.

M. de Boham donne ensuite la parole à M. Rouget, directeur de la Caisse d'Assurances Mutuelles-Incendie de Champagne et de Brie.

Celui-ci fait l'exposé des avantages et des inconvénients que peuvent offrir l'assurance contre l'incendie exercée par les Mutuelles et par les grandes Compagnies d'assurances à prime fixe.

M. Rouget montre la disproportion énorme qui existe entre les primes encaissées par les Compagnies d'assurances et les indemnités versées par elles en cas de sinistre.

Outre les avantages économiques que présentent les Mutuelles-Incendie, il est encore de nombreux avantages moraux

qu'un syndicat chrétien, comme le Syndicat Agricole de la Champagne, ne saurait dédaigner.

La conclusion qui s'impose est donc de créer dès maintenant de nombreuses Caisses d'Assurances Mutuelles locales contre l'incendie: ce sera l'une des nouvelles formes de l'activité du Syndicat Agricole de la Champagne.

M. Ricard, de la Société des Agriculteurs de France, insiste sur l'utilité des Caisses locales d'Assurances Mutuelles contre l'incendie et en montre toute l'opportunité. C'est un fleuron de l'organisation syndicale et le Syndicat de la Champagne ne peut se compléter de façon plus parfaite qu'en organisant de nombreuses Mutuelles-Incendie.

M. Boulenger vient ensuite exposer l'œuvre si digne d'admiration et si intéressante de Moyenneville.

Il montre les splendides résultats acquis depuis une trentaine d'années, grâce à l'action catholique, et il termine en rendant hommage au Bon Père qui en a été l'un des promoteurs.

Un orateur qui n'était pas attendu, mais dont la présence fut particulièrement agréable aux membres du Syndicat Agricole de la Champagne, prend le dernier la parole: c'est M. Gargam, le miraculé de Lourdes.

Celui-ci se défend de venir faire une conférence; il se bornera à être le témoin fidèle du miracle que la Vierge de Lourdes voulut bien accomplir en sa faveur.

Il fait d'abord le récit de la catastrophe dont il fut victime: c'était le 18 décembre 1899, il était commis ambulancier des postes et le wagon dans lequel il se trouvait fut broyé dans un accident de chemins de fer qui prit le nom de « tamponnement de Montmoreau ».

A la suite de cet accident, il ne put recouvrer la santé, ses jambes s'atrophiaient par suite d'une lésion aux vertèbres lombaires, et il resta vingt mois sans pouvoir faire un mouvement. Finalement la gangrène apparut aux deux pieds et l'état de M. Gargam fut considéré comme désespéré, malgré les plus énergiques traitements.

Abandonné par les médecins qui le jugeaient incurable, après un procès avec la Compagnie d'Orléans, qui fut condamnée à lui verser un capital de 60.000 fr. et une rente annuelle de 6.000 francs, M. Gargam, sur les instances de sa mère, et sans avoir la foi, se décida à aller à Lourdes.

Le voyage fut terrible; durant une grande partie du parcours, Gargam resta sans connaissance. Pendant le trajet de la gare de Lourdes à la Grotte, on le crut mort et un hospitalier lui donna à tout hasard une dernière absolution.

Arrivé devant la Grotte, Gargam retrouva soudain la foi et pria.

Quelques instants après, on le plongea dans la piscine où il fut pris d'une syncope terrible; quant il revint à lui, on l'emmena sur l'Esplanade du Rosaire pour la bénédiction du Saint-Sacrement. C'est à ce moment que le miracle se produisit: sans savoir ce qu'il faisait, Gargam se leva et se mit à suivre la procession.

On dut le replacer sur un brancard, le conduire à l'hôpital où, de nouveau, il se leva, marcha et mangea d'un excellent appétit.

Depuis il va de mieux en mieux et, maintenant, il retourne chaque année à Lourdes comme hospitalier.

Cette causerie palpitante d'intérêt fut chaleureusement acclamée.

Mgr Chollet leva ensuite la séance en donnant sa bénédiction.

Il est 5 heures; en hâte, les membres du Syndicat s'empres- sent vers la gare où les attend un train spécial qui les ramènera dans la direction de Reims.

Vie Familiale

Ont été faits enfants de Dieu et de l'Eglise par le Sacrement de Baptême:

19 Avril. — Louis-Marie-François Harmel, fils d'Hubert Harmel et d'Antoinette Tourneur. — Parrain: M. Maurice Harmel; marraine: M^{me} Louise Tourneur.

20 Avril. — Paulette-Claire-Marie-Zoé Champion, née le 8 avril, fille de Léon Champion et d'Andréa Lambert. — Parrain: M. Paul Champion; marraine: M^{me} Zubert.

1^{er} Mai. — Cécile-Marie-Odile Conrad, née le 18 avril, fille de Pierre Conrad et de Marie-Louise Lefèvre. — Parrain: Marcel Jésus; marraine: Mélanie Conrad.

Ont été unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage:

5 Mai. — Fernand Décary et Jeanne-Léontine Renault.

Ont reçu les honneurs de la Sépulture chrétienne:

Le 13 Mai. — M^{me} Henry, âgée de 83 ans.

ECONOMIES SCOLAIRES

2 Mai 1913. — 15 déposants.....	8 10
16 Mai 1913. — 13 déposants.....	11 35
	<hr/>
	19 45

CAISSE DE FAMILLE

2 Mai. — 6 familles.....	97 70
17 Mai. — 9 familles.....	202 60
	<hr/>
	302 30

CAISSE DE SECOURS

30 Avril. — 19 malades.....	167 20
15 Mai. — 19 malades.....	128 70
	<hr/>
	295 90

L'Imprimeur-Gérant : P. NOLLEVALLE, 4, rue des Fusiliers, Reims. (11204)

Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Pour les mamans des soldats malades.....	105
M. le Chanoine RABUTET.....	105
Conseils de Juillet 1913.....	108
Contumier de Juillet.....	109
<i>Chronique:</i>	
Union Fraternelle.....	109
Consécration des Petits Enfants.....	110
Sortie des Enfants de Marie à Heutréguille.....	111
Procession à la paroisse.....	112
Adoration perpétuelle au Val.....	112
Réception dans l'Association des Enfants de Marie.....	113
Procession au Val et Visite des Syndicats féminins de Belgique.....	115
Réunion de la Société de Jeunesse.....	116
Vie familiale.....	117
Caisses diverses.....	118
Tableau des Opérations de la Caisse de Secours pendant les dix dernières années.....	119
Extrait du jugement du 31 mai 1913.....	120
Ecoles.....	121

Pour les Mamans des soldats malades

Réduction de moitié du tarif ordinaire est accordée sur les Chemins de fer, aux personnes ayant une des qualités suivantes : ascendants, frères, sœurs, épouse, enfants.

Pour bénéficier de ces réductions, à l'aller, les intéressés produiront, à l'agent de la Compagnie chargé de délivrer les billets :

1° Un certificat du médecin traitant ou une dépêche télégraphique ;

2° Un certificat du maire attestant la pauvreté avec le militaire malade et l'insuffisance de leurs ressources.

Pour le voyage de retour, les intéressés devront présenter de même le certificat médical ou l'avis télégraphique revêtu par le médecin traitant, de la mention: *Bon pour le retour.*

M. le Chanoine Rabutet

Le samedi 24 mai s'éteignait doucement, à Reims, M. le Chanoine Rabutet, à l'âge de 73 ans. Il avait été le premier prêtre célébrant tous les jours la messe dans la chapelle du Val. Aussi fut-il recommandé instamment aux prières des

habitants du Val-des-Bois, le dimanche 25 mai. Le lendemain, M. l'Aumônier alla représenter la Corporation chrétienne à ses obsèques.

La levée du corps fut faite par M. le Curé de la Cathédrale, entouré de tout le Chapitre de la métropole. Le deuil était conduit par M. le Vicaire général Compant, entouré du frère et des neveux du défunt.

Après le service, qui fut chanté par M. le Chanoine Mimil, Son Eminence le Cardinal Luçon, assisté de Mgr Neveux et de M. l'abbé Camu, vicaires généraux, donna l'absoute. L'inhumation eut lieu au cimetière de Mars, dans le caveau des chanoines de la cathédrale.

Voici la note biographique faite par M. le Chanoine Mimil :

« M. l'abbé Rabutel, qui vient de mourir dans la nuit de jeudi à vendredi, n'appartenait pas, par sa naissance, au diocèse de Reims. Il était né en 1839 à Montigny-les-Cherlieu (Haute-Saône), comme le cardinal Gousset, dont il était le petit-neveu par sa mère, sœur de Mgr Gérard, protonotaire apostolique, mort lui-même doyen du Chapitre de Reims. On comprend qu'une telle parenté ait conféré à Mgr Rabutel droit de cité chez nous.

Ayant manifesté de bonne heure le désir d'entrer dans l'état ecclésiastique, il commença ses études dans l'un des petits séminaires du diocèse de Besançon, à Luxeuil (Haute-Saône). Quand le cardinal Gousset eut, pour se rendre compte que la vocation sacerdotale de son petit-neveu était très marquée, il le fit venir ici, et M. Rabutel acheva ses études au petit séminaire de Reims, puis entra au grand séminaire, où il connut un grand nombre des confrères au milieu desquels il était appelé à vivre.

Il passait une grande partie de ses vacances auprès de son oncle, Mgr Gérard, et auprès du Cardinal, à l'Archevêché. Là, il eut occasion de voir et de connaître beaucoup des hommes distingués, illustres même, beaucoup des grands serviteurs de l'Église que le Cardinal Gousset attirait autour de lui : Don Guéranger, par exemple, et aussi Louis Venillot dont il paraissait avoir gardé un souvenir particulièrement cher et agréable.

Quand M. Rabutel eût reçu l'ordination sacerdotale, en 1864, il alla, pour les débuts de son ministère, exercer à l'Usine du Val-des-Bois, déjà en grand renom à cette époque, les fonctions d'aumônier. Depuis lors, il a continué de gar-

der avec la famille Harmel les meilleures et les plus cordiales relations.

Ayant quitté l'Aumônerie du Val, il occupa successivement les cures de Chooz, dans le canton de Givel, d'Isles-sur-Suippe et de Rilly-la-Montagne, où il fit un assez long séjour et où il fut à la fois heureux et respecté. On le comprenait à l'accent qu'il mettait à parler de Rilly.

La cure de Saint-Thomas de Reims se trouvait vacante par la nomination de M. l'abbé Viard à un canonicat, le Cardinal Langénieux pensa qu'il ne pouvait mieux faire que confier la garde du tombeau vénéré de son illustre prédécesseur, le Cardinal Gousset, à son neveu, M. Rabutel. Celui-ci fut donc nommé curé de cette paroisse, la plus populeuse de Reims à cette époque. M. Rabutel fut honoré et heureux de recevoir la mission de gouverner la paroisse fondée par son oncle. Depuis qu'il l'avait quittée, il en parlait sans cesse, et le souvenir de Saint-Thomas se retrouvait à chaque instant sur ses lèvres.

Mais la paroisse était devenue telle, que le Cardinal Langénieux crut de son devoir de la démembrer et de former sur son territoire la paroisse aujourd'hui si prospère de Saint-Benoît. Par un sentiment de délicatesse qui se comprend de la part du cardinal, il ne voulut pas arracher au curé de Saint-Thomas un tiers au moins de ceux qu'il avait eus jusque-là pour paroissiens, et il offrit à M. Rabutel une stalle du Chapitre ; il l'accepta, mais ne se sépara pas sans un vrai déchirement de son cher Saint-Thomas, en 1893.

Chanoine, M. Rabutel était un modèle d'exactitude au chœur. Comme il avait trouvé dans l'héritage du cardinal Gousset l'amour de la prière liturgique, il y attachait la plus grande importance et avait au chœur une contenance tout à fait pieuse et recueillie. J'avoue volontiers que je m'en édifiais.

Avec ses fonctions au Chapitre, M. Rabutel avait celles d'aumônier de la chapelle du Carmel. Les vénérables religieuses garderont certainement de lui le souvenir d'un prêtre pieux et exact ; ce dernier point, dans une communauté comme le Carmel, est de première importance.

Maintenant que j'ai rappelé brièvement la carrière sacerdotale de M. le Chanoine Rabutel, si on me demande quelles étaient les qualités et les vertus qui le distinguaient surtout, il faudra, ce me semble, répondre : il était vraiment de la race du Cardinal Gousset, homme de foi, s'il en fut, dévoué entre tous, à l'Église et au Saint-Siège. La foi si lumineuse

que, dans ma jeunesse, j'admirais chez l'illustre Cardinal Gousset, son amour de l'Eglise, du Saint-Siège et du Pape, je les ai retrouvés et estimés dans son petit-neveu, auprès duquel j'ai vécu pendant de longues années. »



CONSEILS DE JUILLET 1913

1. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
2. M.	Com. technique, Mères Chrétiennes Jeunesse, Conseil perfectionnement,	10 h. m. 4 h. s. 6 h. s. 8 h. s.	» du Bon Père. Ecole des Filles. Aumônerie, chez M. Pierre.
3. J.	Gymnastique,	6 h. s.	Bureau des Conseils
4. V.	Conseil Usine,	»	» de M. Pierre.
5. S.	Caisse famille, Com. d'Initiative,	» »	» particulier. » des Conseils.
6. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. m.	Ecole des Garçons.
7. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
8. M.	Conf. des Dames, Tempérance Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s. »	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils. »
9. M.	Com. technique, Chorale jeunes filles, Société de Secours,	10 h. m. 6 h. s. »	» du Bon Père. chez M ^{me} Pierre. Bureau de paie.
10. J.	Petit Cercle,	»	Ecole de garçons.
11. V.	Conseil Usine,	»	Bureau de M. Pierre.
12. S.	Caisse Famille,	»	» particulier.
13. D.	Saints Anges, T.-O. Hommes, » Dames,	4 h. s. 10 h. 1/2 m. »	Ecole des filles. à la Chapelle. »
14. L.	Consommations,	6 h. s.	Salle des Conseils.
15. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils
16. M.	Com. technique, Conseil atelier, Jeunesse, Coopérative	10 h. m. 6 h. s. » »	» du Bon Père. » particulier. Aumônerie. Bureau des Conseils.
17. J.	Discrétoire Hommes,	»	» particulier.
18. V.	Discrétoire Dames, Conseil Usine,	10 h. 1/2 m. 6 h. s.	» M. Pierre.
19. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
20. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole des filles.
21. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.

22. M.	Conf. des Dames, Syndical.	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon Bureau des Conseils
23. M.	Com. technique, Société Secours,	10 h. m. 6 h. s.	» du Bon Père. Bureau de paie.
24. J.	Familles nombreuses,	»	» particulier
25. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.
26. S.	Caisse famille,	»	Bureau particulier.
27. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole des filles.
28. L.	Pompiers.	6 h. s.	Salle des Conseils,
29. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
30. M.	Com. Technique, Mères chrétiennes, Jeunesse,	10 h. m. 1 h. s. 6 h. s.	» du Bon Père. Ecoles de Filles. Aumônerie.

COUTUMIER

DIMANCHE 29 JUIN.	Concours individuel de Gymnastique au Val.
MERCREDI 3 JUILLET.	Réunion des Mères Chrétiennes à l'école des filles.
VENDREDI 4 »	Premier Vendredi du mois. Adoration toute la journée.
DIMANCHE 6 »	Premier dimanche du mois. Adoration toute la journée.
DIMANCHE 13 »	Fête de Jeanne d'Arc. Fête des Vétérans. — Après la grand'messe, réunion des Vétérans. — Midi : Banquet des Vétérans et de tous les Conseils.
LUNDI 14 JUILLET.	Fête Nationale. La soirée, jeux dans les jardins du Syndicat.



CHRONIQUE

L'Union Fraternelle du Commerce et de l'Industrie

L'Union fraternelle du commerce et de l'industrie célèbre, dimanche 11 mars, le 24^e anniversaire de sa fondation et le 85^e anniversaire de la naissance de M. Léon Harmel, son fondateur.

La fête était présidée par Mgr Odélin et M. le chanoine Crespin. Elle fut très belle.

A Montmartre, M. Crespin a félicité l'Union de s'affirmer catholique sur le terrain professionnel et de se conduire en catholique dans les affaires et dans les rapports entre ouvriers et employés.

Au banquet, une vingtaine de toasts, vigoureusement applaudis, ont été portés par M. Harmel, Mgr Odélin, MM. Franc, de la *Croix*; Henry de France, des Propriétaires chrétiens; Robert Faque, de l'A. C. J. F.; M. de Fontanges, d'« Honneur et Conscience »; le Boulanger, du Syndicat des Employés; Rollet-Maine, pour les œuvres de préservation de l'enfance; M. Jamier; les représentants des œuvres du 35, rue de Grenelle, et de la Ligue de l'Évangile; Mlle Bertheau, secrétaire du Syndicat de l'Aiguille; enfin, les représentants des Unions fraternelles de province.

M. Weber, le dévoué secrétaire, a rendu compte de l'état de l'œuvre, qui a reçu cette année 3.200 lettres.

M. Léon Harmel, le vigoureux vieillard, qui préside une famille de 64 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, a fait, avec une merveilleuse énergie, acclamer le Sacré-Cœur et le Pape, et tous les orateurs ont recommandé aux industriels et commerçants catholiques de se connaître par l'*Annuaire* et de se soutenir commercialement.

Consécration des Petits Enfants

Le dimanche 18 mai, à l'issue de la grand'messe, eut lieu la consécration des petits enfants au Sacré-Cœur de Jésus. Voici les noms de ces petits anges, portés sur les bras de leurs mères :

Marcelle-Yvonne Allart, née le 26 novembre 1911, baptisée le 8 avril 1912.

Ernest-Henri Gérard, né le 5 août 1912, baptisé le 15 août 1912.

Gonzague Harmel, né le 2 septembre 1912, baptisé le 5 septembre 1912.

Julien Catalette, né le 24 août 1912, baptisé le 6 septembre 1912.

Robert-Louis-Alfred Jupin, né le 26 octobre 1912, baptisé le 24 novembre 1912.

Claire-Marie-Agnès Théodore, née le 2 février 1913, baptisée le 9 février 1913.

Gabrielle Saucourt-Harmel, née le 17 février 1913, baptisée le 23 février 1913.

Marguerite-Marie Aufranc, née le 26 février 1913, baptisée le 23 mars 1913.

Jean-René-Alfred Pérotin, né le 1^{er} mars 1913, baptisé le 23 mars 1913.

Paulette Champion, née le 8 avril 1913, baptisée le 20 avril 1913.

M. Léon Harmel lut la consécration au Sacré-Cœur de Jésus. Ensuite, les chanteurs étonnèrent un cantique pour la circonstance pendant l'imposition de la médaille, et la distribution des petites robes et cadres du Sacré-Cœur. Le tout se termina par la bénédiction solennelle donnée par M. l'abbé.

Sortie des Enfants de Marie à Heutrégiville

M. le Curé d'Heutrégiville avait eu la gracieuse inspiration d'inviter les Associations des Enfants de Marie et des Saints-Anges à une représentation donnée, dans la nouvelle salle de son patronage, par les jeunes filles d'Heutrégiville.

Environ 150 jeunes filles du Val répondirent à cette aimable invitation.

Un temps magnifique favorisa cette promenade. On partit à pied, vers une heure; en arrivant, on alla visiter le Calvaire érigé récemment sur le chemin d'Aussonce. Puis, à l'arrivée du train de 3 heures, eut lieu le salut à l'église d'Heutrégiville.

A 3 heures, eut lieu le Salut à l'église d'Heutrégiville.

A 3 heures et demie, le rideau se levait sur les tableaux d'un drame intitulé: *Marie-Antoinette*. Il fut rendu avec le plus parfait naturel et la plus sincère émotion par ces jeunes filles admirablement formées par leur dévouée directrice, Madame Gagny. Les larmes coulèrent de bien des yeux; heureusement que de gentils intermèdes vinrent déridier l'assistance. On remarqua surtout le salut à M. le Curé et aux invités par la Poupée du Patronage, ainsi que la Prière de la petite paresseuse, qui prit bien soin de nous avertir que ce n'était pas sa prière.

Après la séance, chacune prit le goûter qu'elle avait apporté et on reprit le chemin de Warmeriville, en remerciant M. le Curé et son Patronage de la charmante après-midi qu'il nous avait fait passer.

Dimanche 25 Mai, Fête-Dieu

Comme d'habitude, le personnel de l'Usine a pris part à la procession de la paroisse qui s'est arrêtée à quatre repaires, dont trois faits par les ouvriers : celui des Marais, celui de la cour et celui de M^{me} Maurice.

Un incident très touchant a marqué la station au bureau de l'Usine, où le reposoir avait été dressé par les employés. Plusieurs malades se tenaient contre l'autel.

Aussitôt la bénédiction, le Bon Père a prononcé les acclamations suivantes, qui ont été répétées par la foule et spécialement par les malades :

*Seigneur, nous vous adorons.
Seigneur, celui que vous aimez est malade,
Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir.
Seigneur, nous croyons, mais augmentez notre foi.
Sauvez-nous, Jésus, nous périssons.
Vous êtes le Christ, Fils de Dieu vivant.
Seigneur, nous vous aimons, nous espérons en vous!*

M. l'abbé Gaillard a donné, avec le Saint Sacrement, la bénédiction à chaque malade.

Nous nous souvenions de Gargan et nous nous disions que Jésus-Eucharistique est aussi puissant au Val-des-Bois qu'à Lourdes ; Il n'attend que notre foi pour faire éclater sa miséricorde.

Adoration Perpétuelle au Val

Comme tous les ans, l'Adoration perpétuelle coïncide avec la Fête du Sacré-Cœur, patron de la chapelle du Val-des-Bois. Mais les âmes dévouées au Sacré-Cœur s'y étaient déjà préparées en solennisant la fête même du Sacré-Cœur, le vendredi, par de nombreuses communions ; la plupart même des enfants des écoles, par une neuvaine de communions.

L'Adoration perpétuelle commença le samedi à 6 heures du soir, par les enfants de l'école des filles ; suivies, à 7 heures, par ceux de l'école des garçons. Cette année, ils étaient moins nombreux que l'année dernière, à cause des nombreuses rougeoles qui sévissaient dans la population. A 8 heures, c'était le tour du Petit-Cercle, qui s'y trouva au nombre d'une quinzaine ; puis, à 9 heures, celui de la Société de Jeunesse, au nombre de trente-cinq. Ce fut alors le

tour des hommes, qui se succédèrent d'heure en heure pour monter la garde d'honneur devant Notre-Seigneur Jésus-Christ :

10 à 11 heures : 5 hommes.
11 à 12 heures : 5 »
12 à 1 heure : 2 »
1 à 2 heures : 7 »
2 à 3 heures : 5 »
3 à 4 heures : 12 »
4 à 5 heures : 6 »
5 à 6 heures : 10 »

Fête du Sacré-Cœur de Jésus

Association des Enfants de Marie

Préparée par une nuit d'adoration, cette belle journée devait répandre dans bien des cœurs, des grâces abondantes de douce joie, de bonheur véritable. Où est-il, en effet, le vrai bonheur ? Le trouve-t-on dans la jouissance des plaisirs, dans les richesses, dans la santé même ? Rien de tout cela n'est capable de rassasier le cœur humain.

On a vu des hommes comblés de tous ces dons extérieurs qui se disaient bien malheureux ! On en a vu d'autres, au contraire, dépourvus de tout bien, de tout plaisir, qui jubilaient dans un rayonnement perpétuel. De même que toute créature, végétale et animale, a besoin d'une nourriture spéciale à sa nature et à sa conformation, l'homme animé d'une âme faite à l'image de Dieu, a besoin de quelque chose d'immatériel qui le sustente dans son affinité avec Dieu. Et voilà pourquoi le véritablement heureux est celui qui a soin de donner à son âme ce qu'elle demande. Et il ne lui faut rien moins, à cette âme, que Dieu lui-même. Or, n'est-ce pas en ce jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, qu'on pourrait nommer la fête de l'amour d'un Dieu pour ses créatures, n'est-ce pas en ce jour que la Sainte Eucharistie semble descendre dans les âmes avec son entier épanouissement de bonheur ? Heureux et mille fois heureux celui qui peut comprendre. Faites, Seigneur, qu'ils deviennent chaque jour plus nombreux, les croyants à votre amour.

Jésus-Eucharistique, du haut de son trône, environné de fleurs et de lumières, semble vouloir, aujourd'hui plus que jamais, se communiquer aux âmes. Un courant de recueillement et de paix circule par toute notre bénie chapelle, trop petite pour ces grandes solennités. Au chant toujours si

harmonieux de la chorale, s'ajoute en ce jour un *Parès Angelicus* de Gounod et un superbe duo : *Le Ciel a visité la Terre*, artistement exécutés par M^{lles} Marcelle et Martha Harmel. C'est que, parmi l'assistance, nous remarquons trois petits anges : Fernande et Germaine Saucourt-Harmel, et Louise Mauvais, qui, toutes trois, sont venues recevoir Jésus pour la première fois. Qu'il est touchant, de les voir s'approcher de la Sainte Table. Le Bon Père est entre ses deux arrière-petites-filles, Fernande et Germaine, entourées de leurs père et mère, de leurs aïeules et de toute la famille. La petite Louise est également entre ses père et mère qu'accompagnent les nombreux frères et sœurs. Puis, nous voyons une foule compacte d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles et d'enfants venir, tour à tour, se nourrir de la divine Eucharistie. C'est bien le tableau vivant des premiers siècles de l'Église.

Toute la journée, les adorateurs se succèdent, nombreux à la fois. N'avons-nous pas la mission de représenter aujourd'hui le diocèse tout entier ? A cinq heures, les Vêpres. Après le chant du *Magnificat*, nouvelle cérémonie toujours bien touchante, d'une réception d'Enfants de Marie : six jeunes filles sont reçues associées, et dix autres sont reçues aspirantes. Ce sont :

A titre d'Associées

Madeleine Loiseau, Hélène Flatrès, Christiane Ponthieu, Mélanie Tringwald, Marie Callac, Julienne Tringwald.

A titre d'Aspirantes

Hélène Coustier, Marie Pagnier, Marie Mauvais, Germaine Lozet, Marguerite Long, Hélène Dangléant, Jeanne Chausson, Rose Dessains, Charlotte Beaudier, Albertine Léger.

M. l'Abbé achève de préparer toutes ces âmes à se donner entièrement à leur Immaculée Mère, en commentant avec son onction si pieuse, cette belle parole de Notre-Seigneur : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Il est certain que cette parole fit prendre de bonnes résolutions non seulement à celles de nos jeunes sœurs qui entrent aujourd'hui dans la Congrégation, mais à bien d'autres qui écoutaient attentivement et se rappelaient avec bonheur le jour de leur réception. Ensuite, procession du Saint Sacrement. Les nouvelles reçues habillées de blanc et voilées, prirent place au cortège qui était vraiment imposant.

Là ne devait pas encore se terminer la belle journée. Le soir, à huit heures, dans la salle des réunions, s'étalait une magnifique vente d'objets divers pour les points de présences aux réunions. Chacune choisit son lot avec satisfaction. Et, après... une surprise des plus agréables nous était encore ménagée. Malgré la fatigue occasionnée par les rudes journées passées, M. l'Abbé nous fit la joie d'une séance de cinéma des mieux réussies, nous faisant passer des hilarités les plus franches aux émotions les mieux senties.

Procession au Val et visite des Syndicats féminins de Belgique

Dimanche 8 juin, dès 4 heures et demie, les employés, sous l'impulsion de M. Aubry, président des Vétérans, étaient à l'œuvre pour préparer le reposoir de la cour de l'usine. Cette année, empêchés de le placer en son lieu habituel à cause des travaux de la nouvelle machine, ils avaient eu l'heureuse inspiration de le placer à l'entrée des bureaux. Toute la façade, depuis le bas jusqu'au sommet du paratonnerre, était garnie d'oriflammes, de guirlandes et de drapeaux. Le dessous du porche était complètement orné de tentures rouges à bordure et à glands d'or. Un autel tout couvert de fleurs naturelles garnissait le fond de l'entrée, ce qui formait un ensemble d'un merveilleux éclat.

A 7 heures moins le quart, arrive un groupe de dames belges, au nombre de trente, conduite par le Révérend Père Perquy, des Frères Prêcheurs, Supérieur de la maison d'Anvers et directeur de la Revue *La Défense de la Foi*. Elles étaient accompagnées de deux autres Pères Dominicains, de M. l'abbé Logghe, Directeur des Œuvres sociales, rue des Boiteux, Bruges, et de M. l'abbé Dujardin, directeur des Œuvres féminines, Mouscron. C'étaient les déléguées des Œuvres féminines de Belgique, sous la direction de M^{lle} Victoire Cappe, secrétaire générale des Syndicats féminins chrétiens, 6, rue Vander-Meulen, Bruxelles. Elles assistèrent à la messe de 7 heures, où elles firent la Sainte Communion.

Aussitôt la messe, elles allèrent déjeuner à la Salle des Syndicats, puis visitèrent l'usine.

A la grand'messe, le R. P. Perquy parla sur le bon exemple et l'apostolat que peuvent et doivent donner tous les membres de la même famille : les enfants en répandant la joie autour d'eux par leur obéissance, les jeunes filles par leur bon exemple à leurs petits frères et sœurs, les maris et les femmes par l'esprit chrétien dans la famille.

Après la grand'messe, le Bon Père conduisit au Bureau pour leur expliquer l'organisation religieuse, sociale et professionnelle du Val-des-Bois.

A midi, eut lieu le déjeuner, avec la famille Harmel, dans la grande salle du Bon Père. Au dessert, le Père Perquy prit la parole pour remercier le Bon Père et sa famille de l'aimable accueil qu'on leur avait ménagé. Le Bon Père se leva et exprima dans un toast chaleureux, la confiance et l'amour qu'il faut avoir pour son temps et son pays.

Après le déjeuner, on leur fit visiter les écoles, puis les cités ouvrières.

A 3 heures et demie, eut lieu la procession du Très Saint Sacrement, porté par M. le Curé de Warmeriville. On se rendit d'abord au magnifique reposoir élevé dans les jardins de Madame Félix Harmel ; puis à celui élevé dans l'usine. Là, le Bon Père consacra, d'une voix vibrante, l'usine et les familles ouvrières au Sacré-Cœur. La procession se déroula ensuite longuement dans les ateliers, pour se rendre de là dans le jardin de l'école des filles, s'arrêta enfin au reposoir de l'entrée des bureaux et rentra à la chapelle. Jamais, peut-être, elle n'avait été aussi nombreuse : un témoin, digne de foi, compta 960 personnes. A la sortie de la chapelle, la musique, sur la bonne inspiration de son chef, M. Bricout, joua la *Brabançonne*, à la grande émotion des visiteurs belges, qui demandèrent qu'on joua aussi la *Marseillaise*.

L'heure avançait et ils nous quittèrent pour aller prendre le train, enthousiasmés de leur journée passée au Val.

Réunion de la Société de Jeunesse

Elle fut présidée par M. Pierre Saucourt-Harmel, auquel la Société présenta ses vœux de fête. M. Pierre remercia les jeunes gens en leur rappelant les avis qu'il leur avait donnés l'année dernière sur leurs devoirs professionnels, leur demanda d'être, dans l'usine, non seulement de bons ouvriers et de bons chrétiens, mais encore de vrais apôtres pour leurs camarades plus jeunes. Il les félicita ensuite d'avoir organisé dans leur société un groupe de la Ligue antialcoolique catholique « La Croix-Blanche ».

A cette occasion, voici un petit article de J. Baudrillard :

A PROPOS DE L'ALCOOL

Ce que nous devons faire

« Tant qu'on a cru que l'alcool était utile, qu'il méritait

réellement le nom d'eau-de-vie, il n'était pas étonnant que l'on en consommât plus ou moins. Aujourd'hui, le doute n'est plus possible. La plupart des hommes de science proclament que l'alcool est un poison.

« Nous connaissons son action néfaste sur nos organes. Nous avons acquis la certitude qu'il ne possède aucune des qualités qu'on lui a si longtemps attribuées et qu'il n'est ni apéritif, ni digestif, ni réchauffant, ni fortifiant. Nous avons constaté que ses effets sur la famille sont effrayants et qu'il est en train d'abâtardir la race française, en attendant qu'il la fasse disparaître de la surface du monde, si nous ne réagissons pas.

« Tous les pays se guérissent peu à peu de l'empoisonnement alcoolique. Pourquoi notre pays n'en ferait-il pas autant ? Il y a trop de cabarets, dit-on. C'est vrai, car nous en avons un par 60 habitants. Mais qui nous force à y entrer ? Sommes-nous, oui ou non, des êtres libres ? Puisque nous savons désormais que l'alcool est un poison, ayons assez de volonté pour agir comme nous pensons. Au lieu de demander que le gouvernement nous protège contre l'alcool, protégeons-nous nous-mêmes.

« Eclairons de nos conseils ceux qui ne savent pas, surtout donnons-leur le bon exemple.

« Si l'on vous disait qu'il dépend de vous, de chacun de vous, de rendre la France un peu plus forte, un peu plus puissante, un peu plus prospère, vous demanderiez tout de suite ce qu'il faut faire. Vous le savez maintenant. »

Vie Familiale

A été fait enfant de Dieu et de l'Eglise par le Sacrement de Baptême :

8 juin : Eugène-Marie-Louis Lambert, né le 7 mai, fils de Georges Lambert et de Juliette Chatinet. — Parrain : Eugène Acoulou ; — marraine : Marie-Louise Lambert.

Ont été unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 31 mai : Marius Simonot et Zélia Dufour.

ECONOMIES SCOLAIRES

30 mai 1913.	15 déposants.....	28. »
14 juin.	15 déposants.....	10.65
		38.65

CAISSE DE FAMILLE

31 mai.	6 familles.....	123.45
14 juin.	5 familles.....	76.50
		199.95

CAISSE DE SECOURS

29 mai.	20 malades.....	149.95
12 juin.	23 malades.....	138.60
		288.55

SERVICE MILITAIRE

29 mai.	3 hommes.....	30. »
12 juin.	2 hommes.....	16.50
		46.50



SOCIÉTÉ de SECOURS MUTUELS

Fondée en 1846

Tableau des opérations des 10 dernières années

RECETTES

Dates	Membres participants	Subventions patronales	Cotisations des membres participants	Amendes	Subventions de l'Etat	Recettes ou encaissements divers	Total des Recettes
En caisse au 1 ^{er} Janvier 1903.....							4.427
1903	885	100	6.287 25	32		108 05	6.527 30
1904	840	100	6.493 05	27 85		169 90	6.790 80
1905	895	50	6.256 80	25 80		86 90	6.419 50
1906	845	50	6.296 60	20 10		79 65	6.446 35
1907	945		6.667 65	16 10	447 40	76 80	7.147 95
1908	939	50	6.935 25	17 75	427 50	70 30	7.500 80
1909	940	50	6.782 35	31 15	472 50	68 60	7.404 60
1910	1002	50	7.019 75	34 60	469 50	39 15	7.613 00
1911	952	50	7.063 10	19 45	470 00	40 55	7.643 10
1912	989	50	7.041 65	13 80	381 50	21 50	7.508 45
							72 428 85
		550	66.783 45	238 60	2.668 40	761 40	72 428 85

DÉPENSES

Dates	Honoraires des médecins	Pharmacie	Secours en argent		Frais Funéraires	Dépenses ou paiements divers	Total des dépenses	
			Hommes	Femmes				
1903	1.500	1.033 35	4.470 85	384 95	206 25	1.113 30	5 708 70	
1904	—	2.147 60	4.291 55	401 30	251 75	1.248 55	6.840 75	
1905	—	1.288 85	4.815 35	331 10	327 25	1.169 50	6.432 05	
1906	—	1.476 85	4.918 30	315 20	421 25	1.391 90	7.023 50	
1907	—	1.583 75	4.648 10	305 60	451 50	1 067 30	6.556 25	
1908	—	2.520 05	4.566 95	640 20	421 00	1.670 75	8.312 95	
1909	—	2.159 05	4.624 75	366 10	332 25	1.158 50	7.140 75	
1910	—	2.396 25	4.967 80	495 20	256 25	1.387 25	8.002 75	
1911	—	2.654 80	4.484 00	406 00	529 25	1.417 30	7.991 35	
1912	—	4.463 05	4.986 40	1.198 00	626 25	1.125 85	10.899 55	
		15.000	21.723 60	16.768 05	4.843 65	3.823 00	12.750 20	74.908 50

Dépenses	74.908 50
Recettes	72.428 85

Déficit au 1^{er} Janvier 1913..... 2.479 65

Extrait du Jugement du 31 Mai 1913

ordonnant la fermeture du dépôt de pharmacie de la Société de Secours Mutuels du Val-des-Bois

Attendu que les médecins sont responsables de leurs ordonnances, qu'il en est de même des pharmaciens qui sont tenus de surveiller par eux-mêmes la préparation et la vente des médicaments ; qu'il est incontestable que dans l'Usine Harmel, cette surveillance et ce contrôle ne sont pas exercés, puisqu'aucun pharmacien n'est chargé de la surveillance et la gérance du dépôt de pharmacie ci-dessus.

Attendu qu'une seule exception a été faite au principe, suivant lequel une pharmacie ne peut être ouverte qu'à la double condition que le pharmacien titulaire soit, d'une part, muni d'un diplôme régulier et, d'autre part, soit propriétaire de l'officine ; que cette exception a été faite en faveur des Sociétés de secours mutuels légalement autorisées, auxquelles il est permis d'avoir un dépôt de produits pharmaceutiques dont elles sont propriétaires, à la condition que les médicaments soient distribués et préparés aux membres de ladite Société, à l'exclusion du public, par un gérant diplômé ; qu'il n'y avait pas là officine ouverte, puisque cette officine n'était accessible qu'à ses propres copropriétaires, les membres de la Société. (Cassation, 17 juin 1880 ; — 7 novembre 1889 et 22 décembre 1900.)

Qu'il en résulte que la Société de secours mutuels du Val-des-Bois peut avoir un dépôt de pharmacie dans lequel peuvent être distribués exclusivement aux membres de cette Société les médicaments et peuvent être préparées les ordonnances fournies par le médecin à condition toutefois que ce dépôt soit géré par une personne diplômée.

Attendu que ces principes ne sont nullement en opposition avec l'article vingt-huit des statuts de l'Usine du Val-des-Bois, lequel article dispose « que les médicaments sont achetés par le Conseil de la Société de Secours mutuels et sont livrés au malade par le médecin ou sur un bon signé de lui » ; que cet article a été inspiré par la loi du premier avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit qui a fixé en même temps les droits des Sociétés de secours mutuels en ce qui concerne les pharmacies « dans les conditions déterminées par les lois spéciales sur la matière », c'est-à-dire pourvu qu'elles soient légalement gérées par des pharmaciens.

A la suite de ce jugement, on afficha l'avis suivant :

Le Conseil de la Société de Secours Mutuels porte ce qui suit à la connaissance des sociétaires :

1° Par suite du jugement du tribunal de Reims, samedi 31 mai, le dépôt de médicaments au local des écoles est fermé.

2° Une convention avec le pharmacien de Bazancourt, M. Laurent, nous assure les médicaments dans des conditions convenables.

3° Un service est organisé pour l'Usine, un bicycliste portera les ordonnances et rapportera les médicaments que les malades enverront chercher au bureau du secrétaire de la Société de Secours Mutuels, aux heures qui seront indiquées ultérieurement.



ECOLE DE GARÇONS

PREMIÈRE CLASSE

Composition de Calcul

Première Division

Deuxième Division

1. Raymond Dauchy.
2. Louis Muller.
3. Julien Champion.
4. Armand Catalette.
5. Henri Gillardin.
6. Emile Postat.
7. Adrien Théodore.
8. Marcel Leclère.
9. Albert Catalette.
10. Paul Laplanche.
11. Jean Lallemand.
12. Jean Pagnier.

1. Joseph Moysan.
2. Fernand Lefèvre.
3. Philbert Dangléant.
4. Alfred Nicolas.
5. Charles Pierret.
6. Raymond Soussigne.
7. Gabriel Postat.
8. Eugène Bachellez.

DEUXIÈME CLASSE

Composition d'Orthographe

- | | |
|---------------|----------------|
| 1. Bazillon. | 11. Tendart. |
| 2. Catalette. | 12. Beauvais. |
| 3. Geysel. | 13. Braquet. |
| 4. Mouton. | 14. Lozet. |
| 5. Théodore. | 15. Iste. |
| 6. Martinon. | 16. Bruniaux. |
| 7. Liverneau. | 17. Heurtault. |
| 8. Evrard. | 18. Dangléant. |
| 9. Varoux. | 19. Sillet. |
| 10. Faynot. | |

ECOLE MATERNELLE

A l'occasion de la belle fête du Sacré-Cœur de Jésus et de la Première Communion privée de ses deux petites filles, Madame Pierre Saucourt-Harmel fit une large distribution de gâteaux aux petits enfants de l'asile, et de dragées aux enfants des classes. Inutile de dire combien tout ce petit monde était réjoui et remercia avec chaleur.

Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Fête des Vétérans et de Jeanne d'Arc.....	123
Rapport de M. Aubry sur la Société des Vétérans.....	124
Rapport de M. Paul Champion sur la Compagnie des Pompiers du Val	126
Situation de la Fanfare par M. Paul Decarreau.....	128
Situation de la Société de Gymnastique par M. Léon Randoulet	129
Distribution des Primes aux jeunes ouvriers.....	130
Récompenses pour les Economies Scolaires.....	131
Premiers résultats des Retraites Ouvrières.....	132
Toast de M. Aubry au Bon Père et à M. Léon.....	132
Albert Leclère au Pape, au Cardinal et à l'Aumônier.....	134
Paul Champion à M. Raymond Poincaré, Président de la République	135
M. Vasserot aux dames et aux invités.....	135
Conseils d'Août 1913	137
Coutumier	138
CHRONIQUE:	
Chorale des Enfants de Marie	140
Fête de M. Pierre Saucourt-Harmel	140
Association des S. S. Angés (réception)	141
Congrès de l'A. C. J. F. à Magenta	141
Médaille d'honneur de l'Assistance publique.....	146
Concours individuel de gymnastique	146
Fête de N. D. de l'Usine à Reims.....	148
Diplôme de stage à M. Paul Choisel.....	149
Fédération diocésaine des Jeunes Filles	150
Fête du 14 Juillet	152
Comité électoral du Val-des-Bois	153
Vie Familiale	154
Caisses diverses	155
Ecoles	155
Assistance aux Familles nombreuses	158
Une histoire qui doit faire pleurer les fils et les mères.....	159

Fête des Vétérans et de Jeanne d'Arc

Selon la tradition, on fête au Val la Bienheureuse Jeanne d'Arc en même temps que les Vétérans, puisque le jour où la France la fête solennellement on ne peut le faire au Val, à cause des promenades des jeunes gens, du Petit-Cercle et de la Retraite des jeunes filles.

La solennité commence par une nombreuse et fervente communion à la messe de 7 heures.

A la grand'messe des places sont réservées, dans l'ancienne Chapelle, aux Vétérans de l'Usine. M. Voiron, le

doyen des Vétérans, 92 ans, est toujours fidèle à cette solennité.

A l'Évangile, M. l'Aumônier montre dans Jeanne d'Arc le modèle que nous devons suivre pour aller au Ciel ; il insiste spécialement sur les vertus de charité et de fidélité qu'elle a si bien pratiquées, vertus qui font également la gloire des Vétérans. Après l'Évangile a lieu la bénédiction du nouveau porte-couronnes de la Musique, artistiquement exécuté par M. Bricourt. A la fin de la grand'messe, la Fanfare entonne l'hymne *A l'Étendard de Jeanne d'Arc*, que toutes les voix reprennent avec entrain.

Après la grand'messe a lieu, dans la salle du Syndicat, la réunion habituelle des Vétérans. M. Aubry lit le compte-rendu suivant :

Mes chers Amis,

Permettez-moi de faire en quelques mots le compte-rendu de notre Société depuis la dernière réunion qui a eu lieu le 23 juillet 1912. Rassurez-vous, je serai court, ce qui est encore le meilleur moyen d'être bon.

HOMMAGES AUX DÉFUNTS

Nous avons malheureusement cinq décès à déplorer cette année.

Notre vénérable Aumônier, le P. Charcosset, a été rappelé au Ciel le 30 décembre 1912 pour recevoir la récompense due à ses vertus. Au magnifique et touchant panégyrique qu'a fait de lui M. le Curé de Warmeriville, je n'ai rien à ajouter. Aussi me bornerai-je à vous dire : Il est passé en faisant le bien et revit parmi nous en la personne de son neveu, M. l'abbé Gaillard.

Nous avons eu la douleur de perdre M^{me} Arthur Gillardin, enlevée le 9 septembre 1912 à l'amour de son mari et de ses six enfants, après quelques jours seulement de maladie. Sa fin chrétienne et sa résignation absolue aux volontés de Dieu ont fait l'édification de son entourage. Pendant vingt-huit ans elle fut des nôtres ; ménagère incomparable, sa maison — comme ses enfants — étaient admirablement tenue et elle possédait toutes les vertus domestiques qui font la joie du foyer familial.

Le 11 octobre 1912, nous avons accompagné à sa dernière demeure notre regretté camarade Jean-Marie Leclerc, âgé de 77 ans. Après avoir, pendant sept ans, servi la patrie

au 1^{er} Cuirassiers, d'où il est revenu maréchal-des-logis, il est entré à l'Usine, où il est resté quarante-trois ans. Actif et intelligent, il passa par de nombreux services, et partout se fit apprécier de ses chefs par son assiduité au travail, et de ses camarades par sa bonne humeur. Médaillé d'honneur du ministre du Commerce et de la Société industrielle de Reims, il est mort en chrétien comme il avait vécu.

Henri Béglot, né en 1838, s'est éteint le 7 janvier 1913, âgé de 75 ans, dont 41 passés à l'Usine. Ses infirmités le tenaient depuis quelque temps éloigné de nous, et c'est sans effroi qu'il a vu venir la mort et reçu les derniers sacrements. Mécanicien et ajusteur habile, on lui confiait les ouvrages les plus délicats, car on savait que lorsqu'une pièce sortait de ses mains, elle était bien finie. De tels ouvriers sont l'honneur de leur corporation, aussi fut-il médaillé d'honneur du Ministre du Commerce et de la Société Industrielle de Reims.

Le 18 mars 1913, s'éteignait doucement dans la paix du Seigneur, Gustave Hallet. Pendant quarante-cinq ans, il fut le modèle de l'ouvrier consciencieux et dévoué. La musique eut aussi à apprécier son talent ; il y fut même sous-chef pendant quelque temps. Ses dernières années furent éprouvées par une longue maladie qu'il supporta courageusement et chrétiennement.

SALUT AUX NOUVEAUX VÉTÉRANS

Après avoir rendu aux défunts les honneurs qui leur sont dus, je salue l'entrée dans notre Association des deux recrues que nous faisons cette année : M^{me} Duménil et M^{me} Boulanger ; deux, c'est peu, mais heureusement que la qualité supplée à la quantité.

Ces Dames arrivèrent au Val le 2 avril 1888. M^{me} Duménil prit la direction de la maison de famille et M^{me} Boulanger se consacra à la visite des malades. Je ne parlerai pas des soins dévoués qu'elle nous a prodigués pendant vingt-cinq ans, car son éloge est dans la bouche de tous ceux qu'elle a secourus, et ils sont légion.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Le nombre des Vétérans est actuellement de 73, dont deux nonagénaires qui s'acheminent allègrement vers la centaine, et trois octogénaires dont le Bon Père, notre président d'honneur. Quant aux septuagénaires et sexagénaires,

nous ne les comptons pas tant, ils sont nombreux, ce qui fait honneur à l'hygiène de l'Usine et au climat du Val-des-Bois. A ceux de ma génération, je souhaite une pareille longévité, afin que longtemps, bien longtemps ils puissent frapper à la Caisse nationale des retraites ouvrières.

SITUATION FINANCIÈRE

Un mot seulement sur l'état de nos finances :

Au 23 juillet 1912, nous avions en caisse.. 424 fr. 15

Nous avons dépensé :

Pain bénit, 1912.....	9 fr.	
Messes pour les Vétérans défunts	22 fr. 50	
Secours à un membre.....	4 fr. 50	36 fr. »
		<hr/>
Reste en caisse.....		388 fr. 15

Notre situation, Messieurs, est je crois unique au monde, car nous avons une caisse dans laquelle on puise toujours sans jamais y rien mettre. Situation qui deviendra critique, pensez-vous? Non, Messieurs, rassurez-vous, notre œuvre ne périra pas, car grâce à Dieu, nos membres d'honneur trouveront toujours les ressources nécessaires pour faire célébrer des messes pour les défunts et offrir de bons dîners aux vivants.

Camarades, je vous donne rendez-vous à l'année prochaine et serais heureux de vous retrouver tous ; mais si, comme il faut le craindre, quelques-uns d'entre nous manquaient à l'appel, rappelons-nous que Dieu les a reçus, et dans sa miséricorde leur a ouvert les portes du Paradis.

Je termine en vous proposant d'acclamer notre Fondateur et Président d'honneur que Dieu veuille nous conserver longtemps encore.

Vive le Bon Père !

Comme la fête des Vétérans groupe également tous les Conseils, on en profite pour donner le compte-rendu des différentes sociétés. C'est M. Paul Champion qui commence par les Pompiers :

Messieurs,

Je ne saurais trop vous recommander la lecture des *Echos* du Val-des-Bois, et engager à s'y abonner ceux qui ne le sont pas encore, car on y découvre des masses de choses très intéressantes. Vous croyez peut-être que c'est une con-

férence sur la Bonne Presse que je vais vous faire? Il n'en est rien : c'est simplement un rapport sur la Compagnie des pompiers.

Quels rapports ont les *Echos* avec les Pompiers ? — Ah ! voilà...

C'est en feuilletant ces brochures rose tendre, pour y puiser des idées qui ne me venaient pas, que je me suis aperçu que ma tâche était grandement facilitée, puisqu'il ne me restait rien à ajouter à ce qui a été dit et très bien dit les années précédentes.

Camarades, je vous donne le « tuyau » pour ce qu'il me coûte : Quand vous serez chargés d'un rapport, relisez les *Echos*, vous y trouverez tout ce que les grands frères ont écrit et vous n'aurez alors qu'à garder de Conrad le silence prudent, ce qui vous sera peut-être pénible si vous êtes Marseillais ou Gascons.

Cette année, nous avons heureusement un fait nouveau à signaler : il y a eu le feu... et les pompiers l'ont éteint ! Oh ! un tout petit feu, rassurez-vous. Les loups, dit-on, ne se mangent pas entre eux, c'est possible, mais ils se brûlent, puisque c'est dans leur cage que le feu a éclaté. Quelques seaux d'eau adroitement jetés en ont eu vite raison (pas des loups, mais du feu), et si cet incendie a causé un réel préjudice à nos patrons, il nous a rapporté à nous 100 francs, versés par les Compagnies d'assurance, en récompense de notre héroïque conduite. Ainsi, une fois de plus, se vérifie le vieil adage : « A quelque chose malheur est bon ».

Je ne vous cacherai pas que cette subvention est arrivée à point, car nos réserves étaient fortement entamées par les dépenses que nous avons faites pour nous équiper à neuf.

Voici, du reste, l'état de nos finances :

Au 1^{er} janvier 1911, la Compagnie des Pompiers avait en caisse 867 fr. 40

péniblement amassés et économisés pendant une dizaine d'années, dans le but de modifier notre tenue, qui était par trop primitive. Nous avons dépensé pour cela..... 1.087 fr. 40

dont 154 fr. pour les képis et 933 fr. 40 pour les dolmans.

Au 1^{er} juillet 1911, nous avons un déficit de 103 fr. 55

ce qui ne nous a pas empêché de fêter joyeusement sainte Cécile et sainte Barbe, pour.... 116 fr. 65

Au 1^{er} janvier 1912, nous étions débiteurs de 87 fr. 55

et au 1^{er} juillet de la même année, créditeurs de 4 fr. 15
 Malgré cela, nous dépensons encore généreusement 128 fr. 85 pour notre fête annuelle. Nous comptons sur la Providence et avec raison, puisqu'au 1^{er} janvier 1913, toutes nos dettes payées, à la grande joie de nos créanciers, nous avons en caisse 10 fr. 45 et, au 1^{er} juillet, 221 fr. 95 qui ne doivent rien à personne.

Petit poisson est devenu grand. Si ce n'est pas la fortune, c'est au moins l'aisance, et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

En quelques mois, nous avons payé, non seulement toutes nos dettes, mais en outre amassé un joli petit capital et cela sans emprunts ni impôts ; à recommander au Ministre des Finances de la République qui ne sait comment boucler son budget.

La Compagnie se compose actuellement de 48 membres et nous comptons sur 4 adhésions. L'approche de la S^{te}-Barbe facilitera certainement notre recrutement, et il y a lieu de croire que nous atteindrons la soixantaine à la fin de décembre 1913.

Mes amis, je ne puis trop vous engager à faire autour de vous une active propagande pour nous amener tous les nouveaux. Le but utilitaire de notre Compagnie n'est plus à démontrer, et c'est surtout au moment du danger que se nouent les liens de la camaraderie et de la véritable fraternité. »

Puis M. Paul Décarreau prend la parole au nom de la Musique :

« La monographie de notre société a été donnée dans les *Echos* d'Août-Septembre 1909 (N^o 44). On y rappelait qu'il restait au milieu de nous un témoin des origines, Alexandre Voiron, qui a été musicien de 1847 à 1870 ; il est dans sa 92^e année et nous donne l'exemple d'une vieillesse toujours active et industrielle. Nous le saluons avec joie.

Nous devons faire fête aux anciens, à

Alfred Jolivet,	qui a 55 années de dévouement (1858-1913).
Dupuis Victor,	32 ans, depuis 1881.
Guiardel Albert,	27 ans, depuis 1886.
Corvisier Stéphane,	23 ans, de 1887 à 1912.
Vitu Jules,	22 ans, depuis 1891.
Dupuis Albert,	17 ans, depuis 1896.

Lambert Georges,	16 ans, depuis 1897.
Décarreaux Paul,	15 ans, depuis 1898.
Muno André,	14 ans, depuis 1899.

Honneur à ces nobles vétérans de notre société !
 Voici notre situation depuis 1912 :

En 1912, au Concours de Vanves, nous possédions 38 exécutants. Depuis ce temps, nous avons perdu 9 musiciens dont 5 qui sont soldats et 4 qui se sont retirés de la société.

Aujourd'hui, nous sommes 37 exécutants.

Depuis 1912, nous avons eu, au Cours de solfège, 36 élèves : 4 sont entrés à la Musique, 2 ont cessé pour cause de santé, 7 ont dû cesser pour cause d'inaptitude, 9 pour cause de départ, 14 font encore partie des cours de solfège, dont 4 ont chacun un instrument et 5 en auront un aussitôt le concours.

Voilà une situation pleine d'espérance.

Pour la caisse de la Musique, elle a été alimentée par nos membres honoraires, par nos patrons et par la caisse syndicale. Nous exprimons notre vive reconnaissance à ces généreux bienfaiteurs qui nous accordent une aide bien nécessaire.

De notre côté, nous sommes toujours prêts à donner notre concours aux fêtes du Val, et notre devise sera toujours : « *Union et Dévouement* ».

M. Léon Bandoulet donne le compte-rendu de la Gymnastique :

La Société de gymnastique *La Jeune Garde du Val des Bois* a été fondée en 1907. Elle se compose de membres actifs : 8 adultes, 20 pupilles, et de 30 membres honoraires, sous la présidence de M. Jacques.

Le but de la Société est de chercher à développer chez les jeunes gens, leurs muscles et aptitudes physiques, et de former, par l'instruction militaire, des jeunes gens vaillants, capables de faire de bons soldats.

Pour stimuler le zèle des gymnastes, chaque année a lieu un concours individuel ; de plus, la société prend part aux concours régionaux de la Fédération des Patronages de France.

Depuis sa fondation, la Société a pris part aux Concours de : Soissons, en 1909, Rozoy-sur-Serre en 1910, Compiègne en 1911 et Ligny-en-Barrois en 1912. Elle a remporté à ce

dernier concours, en division supérieure, les prix suivants :

Concours de section : <i>Prix d'excellence.</i>	
Boxe,	d°
Série avec engins,	d°
Pupilles,	d°
Pyramide,	d°

Nous sommes soutenus dans notre vaillance par nos excellents moniteurs, M. Dive et M. Piesvaux, dont le dévouement est inlassable.

Nous exprimons notre vive reconnaissance à nos membres honoraires, à nos patrons et au Conseil syndical qui se montre toujours généreux à notre égard.

Voici les noms des personnes faisant partie du Comité et de la section des Adultes de la Gymnastique :

MM. Jacques Harmel, Hubert Harmel, Eugène Lallemand, Léon Champion, Michel Alacoque, Albert Théodore, Piesvaux, Dive, Pierson, Rachel Champion, Armand Dufour, Georges Lambert, Randoulet Léon, Hoeltgen Alfred, Sillet Lucien, Iste Henri, Jupin Gabriel, Guiardel Marcel, Godart Georges, Bruniaux René.

On procède alors à la distribution des primes trimestrielles aux jeunes ouvriers (du 13 avril au 5 juillet 1913) :

Première Série

Primes de DIX FRANCS

	Moy ^e des p ^{ts}		Moy ^e des p ^{ts}
1. Dufour Louis,	9,83	7. Lefebvre Gustave,	9,25
2. Leclère Charles,	9,66	8. Moysan Yves,	9,16
3. Martinon François,	9,50	9. Lambert Raym.,	8,91
4. Lefebvre Jean,	9,41	10. Bazillon Ernest,	8,58
5. Mary André,	9,33	11. Théodore Gabriel,	8,26
6. Bruniaux Maurice,	9,33	12. Pothier Robert,	8,08

Deuxième Série

Primes de CINQ FRANCS

	Moy ^e des p ^{ts}		Moy ^e des p ^{ts}
1. Chardonnet S.,	7,91	7. Guiardel Camille,	7,41
2. Gobron André,	7,91	8. Gentil Maurice,	7,25
3. Mesmin Henri,	7,91	9. Godart Marcel	7,25
4. Liverneaux M.,	7,91	10. Lefebvre Adolp ^e ,	7,08
5. Destrées Félicien,	7,83	11. Hourdeaux L.,	7,08
6. Lacour Henri,	7,50	12. Guillaume Jean,	6,58

On distribue ensuite les récompenses aux enfants qui ont été les plus fidèles aux versements à la Caisse des Ecoles scolaires :

L'épargne est la seule base de la prospérité pour les familles.

C'est en sachant prévoir, en se privant dans le présent pour préparer l'avenir, qu'on assure l'aisance des siens.

Ces deux doctrines sont heureusement pratiquées au Val-des-Bois par le plus grand nombre des familles.

Nous félicitons tous ceux qui ont le courage et la persévérance du dépôt de chaque quinzaine à la Caisse d'épargne.

Le Bon Père a voulu que les enfants soient initiés à ces pratiques heureuses et fécondes ; il a fondé des prix annuels pour ceux qui sont fidèles au dépôt scolaire. Ce sont ces récompenses que nous donnons aujourd'hui. Cette petite fête doit être un stimulant pour provoquer une recrudescence de fidélité et d'ardeur.

Nous comptons donc que l'année prochaine, nous aurons dans les écoles de filles et de garçons un bien plus grand nombre encore de versements et de titulaires.

Le total du compte « Livrets scolaires » se monte actuellement à 16.047 francs pour 236 livrets appartenant à des enfants de nos familles ouvrières.

Première Série (26 versements) : prime, 1 fr. — Haisch Charles, 26 versements ; — Leroy Marcelle, 26 ; — Leroy Marie-Thérèse, 26.

Deuxième Série (de 20 à 22 versements) : prime, 0 fr. 80. — Leroy Pierre, 22 versements ; — Aufrand Jean, 21 ; — Aufrand Marie, 21 ; — Courtois Alice, 20.

Troisième Série (de 15 à 18 versements) : Prime, 0 fr. 60. — Pierret Charles, 18 versements ; — Pierret Joseph, 18 ; — Pierret Louise, 18 ; — Pierret Marie, 18 ; — Pierret Roger, 18 ; — Plongeron Denise, 16 ; — Plongeron Jeanne, 16 ; — Plongeron Yvonne, 16 ; — Martinon Louis, 15.

Quatrième Série (de 10 à 14 versements) : Prime, 0 fr. 40. — Martinon Jean, 14 versements ; — Martinon Marguerite, 14 ; — Loiseau Germaine, 13 ; — Leclerc Gabrielle, 12 ; — Leclerc Lucie, 12 ; — Dorbon Marcelle, 12 ; — Leclerc Marie-Louise, 12 ; — Hourdeaux Marie, 11 ; — Jolivet Marthe, 11 ; — Jolivet Solange, 11 ; Leclerc Marcel 10.

Cinquième Série (de 6 à 9 versements) : Prime, 0 fr. 20. — Mauvais Louise, 9 versements ; — Mauvais Marthe, 9 ; — Pagnier Jeanne, 8 ; — Champion Hubert, 7 ; — Champion

Julien, 7 ; — Hosse Marie, 7 ; — Hosse Jean, 6 ; — Loos Robert, 6.

Sixième Série (de 1 à 5 versements). — Destré Augusta, 5 versements ; — Hosse Thérèse, 5 ; — Hourdeaux Lucien, 5 ; — Leroy Marie, 5 ; — Saucourt Paul, 5 ; — Alacoque Geneviève, 4 ; — Alacoque Jean, 4 ; — Alacoque Marguerite-Marie, 4 ; — Champion Francis, 4 ; — Gentil Lucie, 4 ; — Hourdeaux Geneviève, 4 ; — Hourdeaux Pierre, 4 ; — Nicolas Alfred, 4 ; — Leclerc Raymonde, 4 ; — Faynot Louis, 3 ; — Harmel Marie, 3 ; — Harmel Thérèse, 3 ; — Lambert Anne-Marie, 3 ; — Lambert Fernand, 3 ; — Pagnier Thérèse, 3 ; — Soussigne Raymond, 3 ; — Théodore Marie, 3 ; — Faynot Léon, 2 ; — Faynot Marie-Ange, 2 ; — Faynot Marthe, 2 ; — Lallemand Gabrielle, 2 ; — Lallemand Jean, 2 ; — Théodore Adrien, 2 ; — Théodore Marcel, 2 ; — Théodore Thérèse, 2 ; — Pagnier Charlotte, 2 ; — Champion Georges, 1 ; — Champion Robert, 1 ; — Faynot Hélène, 1 ; — Germain Thérèse, 1 ; — Harmel Madeleine, 1 ; — Hurlault Léopold, 1.

Pour terminer, M. Léon Lallemand donne les premiers résultats sur les retraites ouvrières :

« Vous savez combien, depuis l'origine, la Maison vous avait engagés à souscrire pour les retraites ouvrières et paysannes.

Or, nous récoltons maintenant les premiers fruits.

En ce moment, nous avons 15 retraités qui ont commencé à toucher le premier versement sur leur pension de 100 francs, et de 110 francs pour ceux qui ont élevé quatre enfants ; — 6 attendent la liquidation qui ne saurait tarder, soit donc, à l'heure présente, 21 personnes qui jouissent d'une pension exceptionnellement favorable. »

Après ces intéressants rapports, la Musique réjouit nos oreilles par *Procida*, Ouverture de F. Andrieu ; puis M. Dufour réjouit notre intérieur par le vin d'honneur !!! Les clairons sonnent la soupe et chacun va prendre sa place dans la salle du banquet, qui groupe 165 convives. C'est dans la plus cordiale gaieté qu'il se passe, et au dessert commence la série des toasts.

C'est M. Aubry, le président des Vétérans, qui ouvre le feu :

« Je lève mon verre en l'honneur de notre vénéré doyen, le Bon Père, bien qu'il soit inutile de porter sa santé, puis-

que grâce à Dieu, il est plus jeune et plus alerte que beaucoup d'entre nous.

Je bois donc à ses 85 ans, à sa longue vie si bien employée pour la gloire de Dieu, la glorification du Sacré-Cœur et le bonheur de la classe ouvrière.

Le premier, cher Bon Père, vous avez répandu dans le monde industriel et dans l'usine les idées de religion, de justice et d'humanité. Le premier, vous avez dit aux patrons que l'ouvrier, comme eux, avait une âme à sauver, une dignité à sauvegarder, qu'il n'était pas une simple machine à production, mais un collaborateur à respecter, à protéger, à aimer.

Les ouvrages que vous avez publiés sur ce sujet serviront toujours de catéchisme aux patrons chrétiens et feront plus pour la solution de la question sociale que les palabres vides et creuses des Jaurès et autres socialistes millionnaires qui n'ont jamais été en contact avec le travailleur... qui travaille.

Votre souvenir vivra éternellement dans le cœur des ouvriers auxquels vous avez rendu avec la foi le sentiment de leur valeur, et votre nom deviendra leur drapeau.

Pour tout autre que vous, l'heure du repos aurait depuis longtemps sonné, mais vous êtes infatigable, toujours sur la brèche, et c'est avec tout votre cœur, toute votre énergie, que vous présidez, à Paris, les Conseils des œuvres que vous avez fondées, et au Val toutes nos fêtes de famille.

Votre fils M. Léon, à qui vous avez insufflé avec l'amour du peuple ouvrier, le sentiment de sa haute mission dans le monde industriel, sera le digne dépositaire de vos traditions, et le fidèle gardien de la constitution du Val-des-Bois.

Que Dieu vous conserve longtemps encore à l'amour de vos enfants. C'est notre vœu le plus cher et c'est avec confiance que nous vous disons :

Cher Bon Père, à l'année prochaine.

Longue vie au Bon Père.

Permettez maintenant au président des Vétérans de souhaiter la bienvenue aux deux aimables recrues que nous enrégimentons aujourd'hui sous notre bannière, M^{lle} Duménil et M^{lle} Boulanger, dont l'absence regrettable nous permet de leur exprimer, sans blesser leur modestie, toute notre reconnaissance pour les soins intelligents qu'elles nous ont toujours prodigués avec autant de dévouement que de bonne humeur.

A vous aussi, conseillers et conseillères, pépinière de

notre phalange — car on vieillit vite, hélas ! — j'adresse un affectueux salut, et remercie le Bon Père de l'heureuse idée qu'il a eue de vous grouper autour de nous, pour qu'un sourire de votre jeunesse, un éclat de votre gaieté, un rayon de votre aurore viennent fleurir notre table et illuminer notre couchant.

A tous, je souhaite santé et bonheur. »

Il lit ensuite le télégramme suivant que M. Léon avait envoyé :

« *Unis de cœur avec vous ; envoyons salut fraternel aux Vétérans vaillants et fidèles, aux conseillers actifs et dévoués force et fierté du Val-des-Bois, brillante garde d'honneur de notre cher Bon Père. — LÉON HARMEL.* »

Puis M. Leclerc s'adresse au clergé :

Je porte la santé de notre Saint-Père le Pape Pie X, représentant de Jésus-Christ sur la terre, prolongation de son autorité divine et en même temps de sa miséricorde.

Le doux et saint Pontife a témoigné à plusieurs reprises, au Bon Père, sa paternelle affection pour le Val-des-Bois. Qu'il vive longtemps pour la gloire de l'Eglise et pour le bonheur de l'humanité.

Je porte en même temps la santé de Son Eminence le Cardinal Luçon, archevêque de Reims, notre Père bien aimé.

Comme le Bon Pasteur, il donne sa vie pour son troupeau et se dépense avec une générosité admirable. Que Dieu le conserve longtemps et qu'Il lui accorde les triomphes pacifiques qu'ambitionne son zèle apostolique.

Je joins la santé de M. l'abbé Gaillard, notre aumônier zélé, et de M. le Curé d'Heutrégiville, qui veut bien lui prêter son précieux concours. Que ces Messieurs reçoivent tous deux l'hommage de notre reconnaissance et de notre filial dévouement.

A Pie X, au Cardinal Luçon, à notre Aumônier et à M. l'abbé Rochet. »

M. l'Aumônier remercie et engage tous les assistants, qui forment l'élite du Val, à continuer à maintenir dans la population l'esprit de dévouement et d'union qui donne au Val sa caractéristique et son aspect.

M. le Curé d'Heutrégiville se lève à son tour et exprime un désir : il rappelle qu'il y a 27 ans, il venait au Val pour la première fois, afin de fonder avec le Bon Père et les

Prêtres des environs le Syndicat agricole de la Champagne. Il dit qu'une des raisons qui lui ont fait accepter avec joie le poste d'Heutrégiville était la perspective de se rapprocher du Val et d'y venir souvent ; il est heureux d'y venir encore plus souvent qu'il ne l'espérait. Puisqu'il suffit de 25 ans pour être vétérans, il demande au moins d'être admis dans la Société comme Vétéran d'honneur. Son vœu est immédiatement exaucé et le Bon Père lui attache l'insigne.

M. Paul Champion lève son verre à la santé du Président de la République :

« Je lève mon verre à M. Raymond Poincaré, Président de la République, qui incarne au milieu de nous l'âme de la Patrie.

La France, aujourd'hui, fait appel au dévouement de tous ses enfants et nous répondons : « Présent ! »

Nous sommes là pour soutenir l'honneur de notre pays, pour affirmer devant l'étranger la fierté de notre indépendance nationale.

M. le Président de la République est le chef vers qui sont tendus nos regards, nos espérances et notre énergie.

L'heure présente est solennelle : une sombre rumeur pleine de menaces couvre l'Europe entière ; une lutte fratricide décime les peuples balkaniques si héroïques et si admirables jusqu'ici, et autour desquels s'agitent maintenant tant d'appétits.

Demain, l'Allemagne va dresser devant nous son immense armée de 900.000 hommes toujours prête à l'attaque.

Devant ce péril, la France attentive nous demande nos fils pour trois ans. Levons-nous comme un seul homme, et pour défendre notre sol et pour faire flotter haut et ferme nos trois couleurs, faisons à notre Patrie le don de nous-mêmes et l'hommage de nos enfants.

Vive la France ! Vive la République !! »

M. Vasserot porte la santé des invités et des dames :

« Je lève mon verre et je le vide à la santé de nos invités.

« Si je n'écoutais que ma timidité et mon laconisme bien connus, je m'en tiendrais là, mais nous avons un devoir à remplir, devoir qui en la circonstance est doublé d'un plaisir, et je marche.

« Nous avons tous assisté à des concours de musique, de gymnastique, de tir, etc..., organisés à la grande joie des enfants et le plus grand profit des débitants, par toute cité

qui se respecte. Ce jour-là les rues sont pavoisées, ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales; des arcs de triomphe se dressent sur toutes les avenues et le plus rapproché de la gare porte invariablement: « Honneur à nos hôtes! »

« Mesdames, Messieurs, honneur à tous et merci à MM. Hécart, à M. et M^{me} Piesvaux d'avoir bien voulu, acceptant l'invitation du Bon Père, de venir au Val nous procurer l'occasion d'arborer le grand Pavois.

« Au Val-des-Bois tout se fait mieux qu'ailleurs, car on y est toujours à la recherche d'idées nouvelles, et ce n'est pas à une fête ordinaire que vous assistez aujourd'hui, on peut même la qualifier d'extraordinaire.

« En effet, il y a eu des concours de bébés, de nourrices, des concours de beauté, de grimaces, mais qui donc a jamais eu l'idée d'organiser un concours de... longévité, et c'est, Messieurs et chers Invités, celui que vous offre aujourd'hui le Bon Père. Vous voyez réunis autour de ces tables tout ce que le Val compte de vieux serviteurs, des quinquagénaires aux monagénaires, tous vigoureux, bien portants et doués d'un excellent appétit. Je puis en parler puisque j'en suis.

« Si les Anciens respectaient les vieillards, le Val les honore, et la fête des Vétérans est en même temps que l'application du Commandement de Dieu: « Tes père et mère honoreras », la récompense des fidèles collaborateurs du Bon Père.

« Je salue respectueusement les dames de la famille Harmel qui ne laissent jamais échapper l'occasion de nous témoigner leur bienveillante sympathie en prenant part à toutes nos fêtes, et M^{mes} Piesvaux, sans oublier Monsieur, M^{me} Léon et tous les absents qui sont certainement de cœur avec nous.

« Permettez-moi d'unir dans un même tribut de respectueux hommages les jeunes rameaux nouvellement greffés sur l'arbre ancestral du Val-des-Bois, brillantes fleurs écloses, M^{me} André Saucourt au doux soleil du Jardin de la France, et M^{me} Hubert Harmel à l'ombre des hautes tours de la cité de Jehanne d'Arc et de saint Bémy.

« Je bois à votre santé, Mesdames, Messieurs, à celle de vos enfants petits et grands.

Je bois aux « Bleus » d'Heutrégiville, société de gymnastique de création toute récente, qui, à côté de son chef, a

déjà son aumônier et ne demande qu'à marcher sur les traces de son aînée, la « Jeune Garde Républicaine ». Tous vous emporterez, je l'espère, un bon souvenir de cette fête familiale et, comme elle se renouvelle chaque année, permettez-moi de vous dire:

« Au revoir! en 1914!
« Vivent nos Invités! »

Le Bon Père termine la série des toasts en expliquant toute la joie qu'il éprouve de se trouver au milieu de ses chers Vétérans et de tous les membres des Conseils du Val.

Le banquet se termine alors et chacun se dirige vers le champ des sports où a lieu une petite fête de gymnastique.

Ce fut surtout une fête pleine d'entrain et de gaieté. On se récréa à la vue de la course à reculons, de la course à 4 pattes et de la lutte à la corde, mais le mieux réussi fut certainement la course à la valise: le premier tour de la piste était fait avec la valise à la main, arrivés au point de départ, ils ouvrirent la valise, s'habillèrent rapidement et firent le second tour dans ce nouveau costume. Pendant cette petite fête, la Musique, toujours si dévouée, fit entendre ses sons les plus doux et les plus mélodieux qui étaient si bien en rapport avec cette journée.

Après la fête, on se rend au Salut qui se termine par la Cantate à Jeanne d'Arc.

CONSEILS D'AOUT 1913

1. V.	Conseil Usine,	6 h. s.	Bureau de M. Pierre.
2. S.	Com. d'Initiative,	»	» des Conseils.
	Caisse famille,	»	» particulier.
3. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. 1/2 m.	Ecole des Garçons.
4. L.	Conseil Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
5. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
6. M.	Com. technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Société de Secours,	6 h. s.	» de paie.
	Conseil perfectionnement,	8 h. s.	chez M. Pierre.
7. J.	Gymnastique,	6 h. s.	Bureau des Conseils
8. V.	Cons: il Usine,	6 h. s.	» de M. Pierre.
9. S.	Caisse Famille,	»	» particulier.
10. D.	Saints Anges,	4 h. s.	Ecole des filles.
	T.-O. Hommes,	10 h. 1/2 m.	à la Chapelle.
	» Dames,	»	»

11. L.	Consommations, Tempérance	6 h. s.	Salle des Conseils. Bureau des Conseils.
12. M.	Conf. des Dames, Syndical.	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils
13. M.	Com. technique, Chorale jeunes filles, Jeunesse, Coopérative	10 h. m. 6 h. s. » »	» du Bon Père. chez M ^{me} Pierre. Aumônerie. Bureau des Conseils.
14. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
15. V.	Discrétoire Dames, Conseil Usine,	10 h. 1/2 m. 6 h. s.	» » M. Pierre.
16. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
17. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole des filles.
18. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
19. M.	Conf. des Dames, Syndical.	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon Bureau des Conseils
20. M.	Com. technique, Conseil atelier, Société Secours,	10 h. m. 6 h. s. 6 h. s.	» du Bon Père. » particulier. » de paie.
21. J.	Discrétoire Hommes,	»	» particulier.
22. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.
23. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
24. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole des filles.
25. L.	Pompiers.	6 h. s.	S ^{te} des Conseils,
26. M.	Conf. des Dames, Syndical.	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
27. M.	Com. Technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
28. J.	Familles nombreuses,	6 h. s.	» particulier.
29. V.	Conseil Usine,	»	» M. Pierre.
30. S.	Caisse famille,	»	» particulier.

COUTUMIER

- 28 Juillet au 3 Août. — Semaine sociale à Versailles, sous la présidence de Mgr Gibier.
 1^{er} Août. — Premier Vendredi. — Adoration toute la journée.
 3 Août. — Premier Dimanche. — Indulgence de la Portioncule. Exposition du Saint-Sacrement toute la journée.
 6 Août. — Mercredi. — Réunion des prêtres sortis du Val-des-Bois.
 13 Août. — Mercredi. — A Paris, Union Fraternelle.
 15 Août. — Vendredi. — Assomption. — Permission de faire gras. Procession à la paroisse, 3 h. 1/2.

- 24 Août. — Dimanche. — Après la Grand'Messe, Séance syndicale: Conseil d'Usine. — Syndicat: situation. — Ecoles: Certificats d'études. — Société de Tempérance.
 Ce même jour. — Pèlerinage régional à N.-D. de Liesse. Les trains de la vallée de la Suippe correspondront avec les trains spéciaux de Reims.
 31 Août. — Pèlerinage à N.-D. des Champs, au Val. Messes après l'arrivée des trains de Reims.
 7 h. 1/2: Première Messe de Communion;
 9 heures: Seconde Messe de Communion;
 11 heures: Grand'Messe chantée, avec le concours de la Fanfare, au reposoir établi dans le jardin;
 2 heures: Procession avec la statue de N.-D. des Champs;
 3 heures: Salut au reposoir;
 3 h. 1/2: Séance de gymnastique au terrain des sports.
 6 Septembre. — Réunion générale de la famille chez le Bon Père.
 8 Septembre. — Pèlerinage à Rome.
 Le train direct part de Paris, le 12 septembre et revient le 21.
 Le train circulaire part de Paris, le 8 septembre et revient le 24.
 Les deux trains restent six jours à Rome.

PRIX DES PLACES :

- 1^o Train direct (au départ de Paris). — Prix à la Commission Romaine: 2^e classe, 210 fr.; 3^e classe, 180 fr.
 2^o Train circulaire (au départ de Paris). — Prix à la Commission Romaine: 2^e classe, 340 fr.; 3^e classe, 300 fr.
 10 Septembre. — Réunion des délégués de la Section du Syndicat Agricole, sous la présidence de M. de Boham.
 28 Septembre. — Dimanche. — Réunions chez le Bon Père: à 2 heures, des Employés; à 3 heures, des Fileurs.
 1^{er} Octobre. — Départ du Bon Père pour Nice.
 7 au 9 Novembre. — A Paris, Congrès de l'Evangile, 223, rue Montmartre, sous la présidence de S. E. le Cardinal Amette, et sous la direction de M. l'abbé Garnier.



CHRONIQUE

Chorale des Enfants de Marie

La Chorale des jeunes filles, souvent à la peine en notre joyeux Val, a aussi ses moments de réjouissance particulière. C'est ainsi que, le dimanche 22 juin, M^{lle} Marcelle Harmel, dont toutes les prédilections sont pour les chanteuses, leur offre un succulent goûter, très apprécié des présentes et des absentes, car personne n'est oublié et la petite part est fraternellement portée à celles qui ne peuvent se rendre à ces joyeuses agapes. La partie est d'autant plus agréable qu'elle est agrémentée de délicieuses promenades dans les jardins de M^{me} Félix Harmel.

Un aimable merci à M^{lle} Marcelle, qui cherche tant à faire plaisir aux chanteuses.

Fête de M. Pierre Saucourt-Harmel

Le samedi 22 juin, à la sortie de 6 heures, la Fanfare se fit un devoir et une joie d'aller présenter ses vœux de fête à son Président si actif et si dévoué, M. Pierre Saucourt-Harmel.

M. Paul Decarreau adresse à M. Pierre ce petit compliment :

« Cher Monsieur Pierre,

« Je suis l'interprète de tous mes camarades de la Fanfare du Val-des-Bois, pour vous exprimer, en ce jour de votre fête, les vœux que nous formons pour vous et pour toute votre famille.

« Nous serons heureux, cher Monsieur Pierre, de vous dire encore une fois toute notre reconnaissance pour l'intérêt et la sollicitude de plus en plus vive que vous témoignez à notre Société.

« Après la magnifique promenade d'Ostende dont le souvenir est encore présent à la mémoire de tous, puis le concours de Vanves, vous avez voulu cette année nous ménager une surprise nouvelle et récompenser ceux qui, par leur assiduité, donnent l'exemple du dévouement.

« Soyez persuadé, cher Monsieur Pierre, que nous redoublerons nos efforts pour correspondre aux sacrifices que vous vous imposez et pour maintenir le bon renom de la Fanfare du Val-des-Bois.

« Permettez-nous d'offrir à cette occasion nos hommages respectueux à M^{me} Pierre, nous savons que c'est à sa générosité que nous devons une bonne part des attentions dont vous nous comblez et nous tenons à l'en remercier du fond du cœur.

« Je résume mes vœux en demandant à Dieu, par l'intercession de votre Saint Patron, de répandre sur vous et sur votre charmante famille ses plus abondantes bénédictions.

« Vive Monsieur Pierre!!

« Vive Madame Pierre!! »

M. Pierre remercia la Fanfare de son aimable démarche et la conduisit au Cercle pour lui offrir le champagne; la Fanfare a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

Association des Saints Anges

Le dimanche 29 juin, il y eut réception dans l'Association des SS. Anges. Voici les noms de celles qui ont été admises :

1^o A titre d'Associées

Marie Ballet — Andrée Godart — Marie Sidoli — Marguerite Geoffroy — Angèle Allart.

2^o A titre d'Aspirantes

Marie Théodore — Marthe Hosse — Julie Dauchy — Germaine Loiseau — Marie Hosse — Marthe Jolivet — Marguerite Mauvais — Jeanne Plongeron — Marie Gillardin — Augusta Destrées — Juliette Gentil — Rose Mouton — Rosalie Lozet — Andrée Randoulet — Léa Woigny — Olga Faton — Germaine Allart.

Le soir, Monsieur l'Abbé vint présider la réunion et fit une petite causerie sur la dévotion à l'ange gardien. Puis, une belle vente était offerte à l'Association pour les points de présence. Inutile d'ajouter que la joie fut parfaite, et les cœurs tous joyeux.

Congrès de l'A. C. J. F. à Magenta

LA SEANCE D'ETUDES

Après une légère collation, a lieu la Séance d'études, dans une des salles des « Variétés ».

La Séance d'études est présidée par Mgr Neveux, proto-

notaire apostolique et vicaire général, délégué spécialement par Son Eminence le Cardinal Luçon. Au bureau prennent place: M. l'abbé Corbillé, aumônier général de l'A. G. J. F.; M. Maurice Gaillard-Bancel, vice-président de l'Association; M. l'abbé Dage, aumônier régional; MM. Pierre Lochet, Emile Mennesson, président d'honneur de la Jeunesse Catholique; M. l'abbé Sauren, le dévoué vicaire et directeur du Patronage de Magenta; MM. Victor Labassé, président du groupe de Ville-en-Tardenois; Bricchet, président de la J. C. Ardennaise, est également dans la salle, trop petite pour contenir la foule des jeunes gens qui se pressent.

Au cours de la séance, Gabriel Ploix, vice-président du groupe naissant de Magenta, lit d'une voix assurée un intéressant rapport sur les tentatives faites dans la paroisse pour établir la J. C. sur les signes avant-coureurs de la naissance dont on célèbre aujourd'hui le baptême, et sur ce que fait déjà cet enfant qui doit bien des choses à M. le Curé et son dévoué vicaire, M. l'abbé Sauren.

M. l'abbé Dage parcourt les questionnaires adressés aux divers groupes et dit un mot à chacun, même à ceux qui ont omis de répondre. On examine ensuite ce qu'il y a à faire dans le canton d'Ay au point de vue J. C., et on espère bien que le groupe si vivant de Magenta sera le coin qui s'enfoncera petit à petit dans les cantons d'Ay et de Châtillon, aux confins desquels il se trouve: Bouzy et Ambonnay si vivants aussi, incorporés à Verzy, pourront l'y aider.

M. l'abbé Royer, archiprêtre et curé de Notre-Dame d'Épernay, célèbre la messe au cours de laquelle M. l'abbé Dage prononce un sermon dans lequel il montre la nécessité pour le groupe naissant de suivre la trace de l'Association et d'être le rempart de la foi. A l'offrande, M. l'Aumônier général bénit les insignes et les remet aux nouveaux membres du groupe et aux avant-gardes; la cérémonie est imposante dans sa simplicité.

L'abbé Corbillé, aumônier général, passe ensuite en revue les divers groupes au point de vue piété et études: chaque groupe est interrogé et quelquefois mis en accusation, chose facile du reste puisque chacun avoue le défaut de sa cuirasse et prend la résolution d'y remédier.

Les sages conseils de l'Aumônier général seront un ordre et un stimulant pour la J. C. de la Marne qui, bien que ses mérites soient très grands, a encore beaucoup à faire au point de vue de la communion, puissent les prières du tri-

duum mettre au cœur de la J. C. les saines énergies et les ardentes résolutions de prendre à la source la divine nourriture.

LA MESSE SOLENNELLE

On se rend ensuite à l'église pour la Messe solennelle qui doit être dite à onze heures.

LE BANQUET

On se rend en cortège au C. B. R., au devant des nouveaux arrivés et, de là, à la grande salle des « Variétés » où a lieu le banquet.

Mgr Neveux préside, ayant à ses côtés: M. l'Archiprêtre d'Épernay et M. Maurice de Gaillard-Bancel; en face, M. l'abbé Larmigny, curé d'Hautvillers, remplaçant M. le Doyen d'Ay, empêché; remarqué également dans l'assistance: MM. les abbés Sacotte, curé de Bouzy; Eppe, curé de Trépaill; Guilloit, curé de Saint-Imoges; abbé Saunier, aumônier du groupe de Saint-Remi de Reims, etc.; des jeunes gens des groupes Saint-Remi, Saint-Benoît et Saint-Michel de Reims, ces derniers en grand nombre, avec leur vice-président, René Matra; des groupes de Bourgogne, Verzy et Rilly-la-Montagne. Le Val-des-Bois était représenté par une douzaine de jeunes gens.

Au dessert, M. Maurice de Gaillard-Bancel porte un toast à Mgr Luçon, en tournée de confirmation, et à Mgr Tissier, évêque de Châlons, que la bénédiction d'un patronage relie dans sa ville épiscopale; enfin à Notre-Saint-Père le Pape, que la J. C. ira bientôt voir à Rome pour lui redire de vive voix sa filiale soumission.

L'abbé Dage boit ensuite aux Ardennes, que l'Aumônier général entoure de sa prédilection.

Puis, Pierre Lochet crie haro au respect humain, d'ailleurs inconnu dans la J. C., et qui tend à diminuer parmi les nouvelles générations.

Gabriel Ploix, vice-président du groupe de Magenta, nous en donne la preuve et l'assurance dans son toast au cours duquel il salue René Matra.

Le dévoué vice-président du groupe de Saint-Michel y répond par un toast vibrant où il fait ressortir le patriotisme de la J. C., partisan de la loi de trois ans, parce que nécessaire à la défense de la Patrie.

Les applaudissements et les bans qui saluent le vaillant ex sergent du 132^e se sont à peine éteints, que Bricchet, pré-

sident de la J. C. Ardennaise, électrise à son tour l'assistance par sa parole chaude et convaincue.

L'abbé Corbillé boit ensuite à l'abbé Dage, dont on ne dira jamais assez tout le mérite et tout le dévouement à la J. C. — Mgr Neveux termine la série des toasts en rendant hommage à la J. C. de la Marne: « Vous êtes une jeunesse qui sait, parce que catholique, dit-il; vous avez pour vous l'expérience de dix-neuf siècles de catholicisme. »

Inutile de dire que tous ces toasts furent salués des plus enthousiasmes acclamations.

On quitte la salle du banquet où l'on reviendra tout à l'heure pour la conférence, et l'on se rend dans un terrain proche où « La Persévérante », la vaillante gymnique d'Épernay, exécute divers mouvements très applaudis. Après quoi, on revient à la salle de conférence.

LA CONFERENCE

La foule est plus nombreuse que jamais; les dames ont pris place à la tribune, cependant que les Messieurs se sont mêlés aux jeunes gens dans la salle. Mgr Neveux préside.

Pierre Lochet prend la parole; il montre que la France a l'âme militaire et aussi religieuse et qu'elle veut la Foi traditionnelle; il montre la nécessité dans la J. C. de répandre sa foi autour de soi, car à la J. C., ce n'est ni le service de deux ans, ni celui de trois ans, c'est celui du dévouement continu.

Maurice de Gailhard-Bancel a ensuite la parole; il remercie les organisateurs du Congrès et plus particulièrement les dames dévouées qui ont assumé la tâche obscure de pourvoir à la réfection des estomacs et ont si bien dirigé le service du banquet. Il a appris le matin qu'on disait autrefois du mal de Magenta; désormais on n'en pourra plus dire, car la journée d'aujourd'hui est une victoire; et du reste on doit toujours être victorieux à Magenta, avec ce nom qui sonne si glorieusement et si clairement! Et si la journée d'aujourd'hui n'est pas une victoire, elle doit préparer les victoires futures; ce ne sera pas sans lutter; il faut compter avec les survivances du paganisme jouisseur, qui tend maintenant à se rallumer. Il rend hommage à l'activité de la J. C. régionale (Marne et Ardennes) qui a si généreusement entrepris la restauration des calvaires. Il montre qu'à la J. C. on est patriote. L'enquête ouverte sur la loi de trois ans l'a prouvé une fois de plus; en face du

désarroi causé par la C. G. T. et ses filiales, il faut opposer l'esprit de dévouement et de sacrifice: qu'importe le sacrifice, si la France est plus grande. C'est en effet la tâche de la J. C. de rendre la France plus belle, plus grande, plus sociale; et rien que le spectacle de 120.000 jeunes gens unis sans se connaître par les liens les plus solides, montre que la fraternité est possible. Dans l'armée du Christ, les membres de la J. C. sont comme les éclaireurs légers et rapides; ce sont les chasseurs à pied de l'Église!

Mgr Neveux répond à l'éloquente conférence de Maurice de Gailhard-Bancel, en rendant hommage à celui qui porte dignement un nom glorieux; il souligne la renaissance religieuse dans la littérature et les arts, renaissance que ne peuvent contester nos adversaires eux-mêmes, et il termine en disant: « Je vous salue, jeunes gens, comme l'espoir du pays. »

LE SALUT A EPERNAY

On se rend ensuite en cortège à Notre-Dame d'Épernay: à partir du pont de Marne, nous sommes à Épernay, ville de liberté; le cortège peut s'y déployer, musique et gymnastes en tête, avec les drapeaux de « La Persévérante », de la J. C. de Mohon, et de la J. C. de l'arrondissement de Reims.

Quand les jeunes gens ont pris place sur les chaises qui leur ont été réservées, on entonne le « Magnificat ». Après quoi, M. l'abbé Corbillé monte en chaire et montre la nécessité de la communion pour être des jeunes gens apôtres, purs et dévoués; au tabernacle et là seulement, se trouve la force; d'où nécessité de communier et de communier souvent pour vaincre le sensualisme et l'égoïsme.

Puis a lieu le Salut, au cours duquel la Maîtrise de Notre-Dame fait entendre des chants harmonieux. Mgr Neveux célèbre le Salut, assisté de MM. les abbés Dieudonné et Rousseau; M. le chanoine Royer, archiprêtre d'Épernay, préside, assisté de tout le Clergé d'Épernay; les drapeaux sont dans le chœur entourés des clairons qui sonnent « Aux Champs » à la bénédiction.

Puis, c'est la sortie, et bientôt la dislocation. Le train de l'Est, le C. B. R., les vélos et les voitures emmènent leur contingent de voyageurs, cependant qu'à l'Ouest, le soleil se couche, radieux d'avoir jeté ses rayons sur une jeunesse si ardente et d'avoir illuminé de son sourire, de si fraternelles assises.

Médaille d'honneur de l'Assistance publique

Nous apprenons avec grande joie que Sœur Hippolyte (M^{lle} Pierré) a reçu la médaille d'honneur de l'Assistance publique.

Ce fut le Directeur de l'Hospice Debrousse, délégué de M. Mesnureur, directeur de l'Assistance publique, qui lui remit cette décoration.

Cet honneur rejaillit sur sa famille et aussi sur le Val où elle a été élevée.

Concours Individuel de Gymnastique

Le 29 Juin avait lieu le concours individuel organisé entre les membres de la Société de gymnastique « La Jeune Garde Républicaine du Val-des-Bois ».

A cette occasion, une délégation de la « Gauloise » de Reims était venue prêter son concours à la fête de l'après-midi. Il y avait également « Les Bleus d'Heutréguville », la « Société de préparation Militaire de Warméville » et la Fanfare du Val-des-Bois.

Grâce au beau temps qui a bien voulu se mettre de la partie, cette petite fête a été parfaitement réussie et nous devons en féliciter les organisateurs, en particulier le moniteur de la Jeune Garde, M. Lucien Dives.

L'après-midi, après un défilé dans les rues de Warméville, toutes les Sociétés se rassemblèrent au terrain des sports, et là, pendant deux heures, ce fut une suite ininterrompue d'exercices tous mieux réussis les uns que les autres. Une mention particulière à la Section de la Gauloise de Reims, qui a véritablement émerveillé les spectateurs.

Entre temps, la Fanfare du Val-des-Bois, nous jouait les meilleurs morceaux de son répertoire.

Après les différentes courses, dont nous donnons ci-dessous les résultats, eut lieu la distribution des récompenses dans la grande salle du Syndicat du Val-des-Bois, et après avoir pris quelques bons rafraîchissements, chacun se sépara heureux de cette bonne journée, qui nous l'espérons ne sera pas la dernière de la saison.

Voici le palmarès des différents concours:

COURSES ET SAUTS

(Course de 60 mètres, haies)

Premier prix: une bouteille de champagne, Decary, de la Société de Préparation militaire de Warméville.

Deuxième prix: un étui à cigarettes, Bruniaux, de la « Jeune Garde » du Val-des-Bois.

Course de 200 mètres

(Pupilles de la J. G. du Val-des-Bois)

Premier prix: un sucrier, Bruniaux Maurice.

Deuxième prix: une bouteille de Bordeaux, Martinon François.

Course de 200 mètres

(Société de P. M. de Warméville)

Premier prix: un porte-monnaie, Moreau.

Deuxième prix: un couteau, Decary.

Course de 200 mètres

(Adultes de la J. G. du Val-des-Bois)

Premier prix: un service de fumeur, Hoeltgen Alfred.

Deuxième prix: une bouteille de champagne, Randoulet Léon.

Course de 800 mètres

Premier prix: un tableau, Henne Georges, de « La Gauloise » de Reims.

Deuxième prix: une bouteille de Champagne, Paradis, des « Bleus d'Heutréguville ».

Course de 3.000 mètres

Premier prix: un service à liqueur, Mertens; de la Société de P. M. de Warméville.

Deuxième prix: deux bouteilles de champagne, Boudin, de la Société de P. M. de Warméville.

Troisième prix: deux bouteilles de vin, Ledouble, de la Société de P. M. de Warméville.

Saut à la Perche

(Saut de 3 mètres)

Premier prix *ex-quo*, chacun une bouteille de champagne, Michon, de « La Gauloise » de Reims; Demoulin, de la « La Gauloise » de Reims; Guillaume, de la « Jeune Garde » du Val-des-Bois.

Liste des Prix du Concours individuel

de « La Jeune Garde Républicaine » du Val-des-Bois

Adultes (degrès fort)

Premier prix: une montre, Randoulet Léon, 161, 50 p.

Deuxième prix: un cache-pot, Guiardel Marcel, 147 p.

Adultes (degrès moyen)

Premier prix: un réveil, Hœltgen, 148, 75 p.

Deuxième prix: un service à liqueur, Sillet, 147, 25 p.

Troisième prix: une bouteille de champagne, Thomas, 142 p.

Adultes (degrès faible)

Premier prix: Jupin Gabriel, 154 p., un cendrier.

Pupilles (degrès très fort)

Premier prix: un réveil, Gentil, 154, 25 p.

Deuxième prix: un service à bière, Bruniaux, 152, 25 p.

Troisième prix: une bouteille de champagne, Guiardel Camille, 145, 25 p.

Pupilles (degrès fort)

Premier prix: un cache-pot, Théodore Adrien, 150 p.

Deuxième prix: une glace, Lacour Henri, 149, 75 p.

Pupilles (degrès moyen)

Premier prix: une statuette Jeanne d'Arc, Potier, 147, 50 p.

Deuxième prix: une paire de vases, Gillardin, 136, 50 p.

Troisième prix: 6 verres, Chardonnet, 135 p.

Pupilles (degrès faible)

Premier prix: un sucrier, Liverneaux, 130 p.

Deuxième prix: un porte-monnaie, Hourdeaux, 123, 50 p.

Troisième prix: une bouteille de Bordeaux, Martinon, 121 p.

Championnat Olympique

Premier prix: une bouteille de champagne, Sillet, 75, 75 p.

Deuxième prix: une paire de boutons manchettes, Hœltgen, 74, 25 p.

Fête de Notre-Dame de l'Usine à Reims

Dimanche 6 Juillet 1913

Nos lecteurs savent que cette dévotion est née au Val-des-Bois, le 13 septembre 1874, dans le terrible incendie qui a dévoré l'immense bâtiment à 4 étages.

Le fléau s'est arrêté providentiellement à une statue de la Vierge, et le matin, on voyait flotter au vent les dentelles de papier du socle noircies par la fumée.

Le 18 août 1875, à la bénédiction de l'Usine, Mgr Langénieux, archevêque de Reims, a consacré ce beau nom donné à la Sainte Vierge et il a fixé, comme centre de cette dévotion nouvelle, la basilique de Saint-Remi, la plus vieille église de Reims, où se trouve le tombeau de l'apôtre de la France. La chapelle de la Sainte Vierge, au fond de l'église, est consacrée à Notre-Dame de l'Usine, qui a été couronnée en 1900, au 25^e anniversaire; elle est entourée des Saints Patrons des métiers.

Le Val-des-Bois ne pouvait manquer à cette fête. Une délégation nombreuse, conduite par Alfred Jolivet, s'y est rendue avec le drapeau. M. le Curé-Doyen lui a assigné une place d'honneur. Après la procession traditionnelle qui s'est déroulée dans l'immense basilique, nos délégués ont été reçus au Cercle Saint-Remi, en véritables frères, et ont pu échanger leurs pensées et leurs sentiments avec les camarades de Reims, toujours heureux de les revoir.

Diplôme de stage à M. Paul Choisel

Le 9 juillet, tous les chefs de service étaient réunis dans la salle du Syndicat, pour donner à M. Paul Choisel son diplôme de stage au Val-des-Bois. La réunion était présidée par le Bon Père et M. Pierre. M. Albert Leclerc lut le petit discours suivant :

« Mon cher Paul,

« Nous sommes heureux de nous rencontrer ce soir, en cette amicale soirée d'adieux qu'a bien voulu présider M. Pierre et que Monsieur votre père a tenu à honorer de sa présence.

Vous venez de passer trois mois avec nous, dans cette belle usine du Val-des-Bois qui est, pour tous, comme un centre familial.

Vous avez voulu acquérir à leurs sources, et la science professionnelle et l'art difficile de l'action sociale et démocratique, de l'affection mutuelle et de la confiance réciproque qui unissent au Val patrons et ouvriers.

Vous avez assisté à nos fêtes religieuses, vous avez suivi nos jeunes gens dans leurs organisations si intéressantes.

Monsieur votre père, avant vous, a tenu à étudier tous nos services et à s'assimiler complètement l'ensemble de nos connaissances professionnelles. Nous avons gardé de son passage parmi nous le meilleur souvenir. A son exemple

vous serez un travailleur d'élite, aux connaissances sûres et complètes.

Le Val-des-Bois, que vous connaissez bien maintenant et qui vous connaît, sait encore qu'il trouvera en vous, comme il trouve en M. Choisel, non pas seulement un représentant et un ami, mais un champion enthousiaste et infatigable qui saura toujours, coûte que coûte, faire triompher dans l'âpre lutte commerciale, les produits et le nom du Val-des-Bois. »

M. Paul Choisel, accompagné de son père, de sa mère et de sa sœur, trinqua avec tous les chefs de service présents.

Fédération Diocésaine de Jeunes Filles

Le dimanche 13 juillet avait lieu, à Reims, la belle fête de la Fédération des jeunes filles de la Marne et des Ardennes. Un bon groupe de notre Association s'y rendit, sous la bienveillante direction de M^{lle} Duménil et de M^{lle} Boulanger. A notre arrivée à Reims, deux jeunes filles déléguées nous reçurent avec la plus exquise amabilité. Sans jamais se départir de leur zèle tout cordial, elles nous pilotèrent durant toute la journée à travers les rues de la ville et nous conduisirent aux différents centres de réunion. Nos remerciements à ces cœurs remplis de vaillance chrétienne et toute française, dont le souvenir reconnaissant reste gravé dans nos âmes. La journée fut splendide, la manifestation grandiose.

Voici d'ailleurs le compte-rendu du *Courrier de la Champagne* :

Ce n'est pas un bataillon, mais toute une armée de jeunes filles faisant partie de la Fédération diocésaine, qui ont envahi hier matin notre ville. La plupart venaient des Ardennes. Il en est débarqué quinze cents par le train de dix heures. Les autres venaient des autres points du département et principalement de la banlieue de Reims. Toute cette théorie gracieuse où dominaient les chapeaux fleuris et les robes et corsages clairs, se répandit en ville.

Suivant le local qui leur est assigné, les unes prennent le chemin de la rue Féry, où l'Orphelinat des Religieuses de Saint-Vincent de Paul est mis gracieusement à leur disposition, d'autres s'arrêtent au Saint-Enfant-Jésus ou à la Maison des Récollections, rue Gambetta.

A dix heures et demie, la concentration avait lieu dans l'église Saint-Remi, où l'on devait assister à la grand-messe, dite par M. le chanoine Goblet, curé-doyen.

La cérémonie était présidée par M. l'abbé Compant, vicaire général.

Au cours de la messe, suivie avec recueillement par une splendide assemblée, M. l'abbé Dage, l'infatigable aumônier de la Fédération, adresse à son auditoire une exhortation toute vibrante sur le sens du pèlerinage, en ce dimanche ensoleillé.

Après avoir évoqué l'élan spontané de la Marne vers les visitieuses des Ardennes, M. l'abbé souhaite la bienvenue aux hôtes empressées venues si nombreuses à notre appel; puis, il redit le glorieux passé de la Basilique qui leur a ouvert ses portes, et la splendeur de Notre-Dame qui les recevra au cours de la journée.

Nommant successivement saint Remi, saint Jean-Baptiste de la Salle, devant la statue desquels les Fédérées défilèrent tout à l'heure, M. l'abbé Dage exhorte les jeunes filles à condenser en une fervente prière pour leurs œuvres, leur famille, leurs intentions personnelles, les émotions sanctifiantes qui émanent de cet illustre sanctuaire. Le prédicateur termine par un appel chaleureux vers Notre-Dame de l'Usine, Reine du travail, Ouvrière mystérieuse des champs divins, dont le modèle et la protection doivent toujours guider ces vierges militantes que sont les jeunes filles chrétiennes.

Nous sommes au *Credo*... M. l'abbé BIHÉRY, aumônier du groupement ardennais, dirige ces milliers de voix jeunes et harmonieuses, c'est dire qu'elles s'élèvent ardentes sous les voûtes... L'effet est saisissant.

Après un *De profundis* pour les défuntes de la Fédération, dont les noms viennent d'être lus en chaire, la messe s'achève; la sortie s'opère en bon ordre, grâce aux nombreuses commissaires dont l'activité égale le dévouement.

Le coup d'œil est pittoresque, à midi et demi, rue Féry et rue Gambetta, pour le repas en plein air... ou à l'abri.

Grâce à la délicate générosité de M^{lle} Pommery, notre distinguée présidente d'honneur, le goût impeccable de M. Champenois, décorateur, a fait merveille... Les tentes, les salles, les corridors ont un aspect artistique, avec leurs oriflammes et leurs drapeaux éployés gaiement sur les tables improvisées.

Les convives vont, viennent, se servent elles-mêmes: c'est une véritable fourmillière, et combien vivante!!! Les rires, les gais propos fusent de tous côtés, tandis qu'à travers les groupes, les vendeuses de cartes postales et friandises font d'excellentes affaires... (au profit de l'œuvre, bien entendu)... et que la musique déverse sur toute cette jeunesse ses flots d'harmonie.

A une heure et demie, signal du départ pour le Parc Pommery, grand ouvert à nos hôtes. On s'ébat à l'aise, on respire, on admire

jusqu'au tintement de la cloche qui rallie vers la statue de Jehanné d'Arc les groupes essaimés.

Il est trois heures; une superbe gerbe blanche est déposée aux pieds de la Pucelle, au nom de la Fédération; on se presse pour admirer et pour fleurir Jehanne d'Arc des hommages similaires des divers groupements.

Puis, c'est l'heure de la cérémonie à la cathédrale.

Pendant que les grandes orgues jouent les saints cantiques, chantés par la Schola, dirigée par M. l'abbé Thinot, la Cathédrale s'emplit peu à peu d'une foule de plus en plus dense. On peut l'évaluer à plusieurs milliers de personnes. Les jeunes filles de la *Fédération* occupent la grande nef. Nombre d'entre elles sont forcées de prendre place dans les bas côtés.

Mgr Luçon, en une chaleureuse allocution, salue les chères enfants unies si intimement sous ses yeux. Après avoir dit tout son bonheur de les posséder dans la métropole du diocèse, Son Eminence leur rappelle ce qu'elles viennent chercher à Notre-Dame de Reims: la confirmation et la consécration de la Fédération qui, en respectant les patronages paroissiaux et leur initiative privée, est, de droit, diocésaine. « Le but de votre œuvre, dit Mgr le Cardinal, est, avant tout, l'ardeur individuelle, le mutuel exemple et, surtout, la force dont vous êtes aujourd'hui un vivant et reconfortant tableau. Consacrez à Dieu la fleur de votre jeunesse, votre avenir, votre vie tout entière. Aimez le patronage où l'on vous préserve des dangers du monde et des inconvénients de l'isolement. »

Puis, tournant tous les cœurs vers Jehanne d'Arc, Mgr Luçon la présente comme idéal de la jeune fille chrétienne, laquelle doit contribuer par son influence indéniable, au culte de l'honneur, de la famille, au relèvement de la Patrie, dans la foi et le devoir.

Après le Salut, sonne l'heure du départ trop tôt au gré des voyageuses, qui emportèrent de cette fête le plus inoubliable souvenir en même temps que la volonté de travailler sans relâche, dans la plus étroite communion, au salut de leur âme et à la grandeur de l'Eglise catholique.

Daigne la Très Sainte Vierge bénir les fortes résolutions prises en ce beau jour à la suite de la chaude et paternelle exhortation de notre vénéré Cardinal.

Fête du 14 Juillet

La messe solennelle à la paroisse fut chantée par M. le Curé de Bétheniville, et le sermon donné par M. le Chanoine Noël.

Jamais, peut-être, l'assistance n'avait été si nombreuse, car aux Sociétés habituelles des trois Fanfares, des deux Compagnies de Pompiers, de la Société de Gymnastique, était venue se joindre la Société de Préparation militaire de Warmeriville. Aussi ce fut un défilé vraiment merveilleux qui se déroula ensuite dans les rues du pays.

Le soir, à partir de sept heures et demie, se déroulèrent les jeux traditionnels, dont voici les résultats :

COURSE PLATE

Petit Cercle : 1. Jean Lefebvre. — 2. Henri Lacour. — 3. André Gobron.

Première Classe : 1. Laplanche. — 2. Adrien Théodore. — 3. Emile Postat.

Deuxième Classe : 1. Bruniaux. — 2. Sillet. — 3. René Catalette.

COURSE A LA BOUGIE

Petit Cercle : 1. Destrées. — 2. Robert Dangléant. — 3. Camille Guiardel.

Ecole : 1. Jean Lallemand. — 2. Pierret. — 3. Postat.

COURSE EN SAC

Petit Cercle : 1. Henri Lacour. — 2. Jean Lefebvre. — 3. Camille Guiardel.

Ecole : 1. Théodore. — 2. Pierret. — 3. Dangléant.

MAT DE COGAGNE

1. M. Bruniaux. — 2. Bachellet. — 3. P. Hourdeaux.

Comité électoral du Val-des-Bois

Le mardi 15 juillet, le Comité s'est réuni et a choisi M. Morlet pour président.

On a parlé des prochaines élections au Conseil général.

Le mercredi 23 juillet, il s'est réuni de nouveau. Le président, M. Morlet, a prononcé l'allocution suivante :

« Chers Amis,

« J'ai accepté bien volontiers de travailler avec vous dans le Comité électoral du Val-des-Bois.

« Nous sommes républicains et, entre nous, il n'y a aucune dissension. Mais précisément à cause de notre loyauté envers le gouvernement que la France s'est donné librement, nous sommes plus à l'aise pour protester contre la persécution religieuse, qui crée dans la nation des divisions profondément regrettables et qui favorise l'esprit de parti.

« La République appartient à tout le monde, et son premier devoir est de consacrer la liberté de conscience par le respect de nos croyances, comme nous le faisons en Algérie vis-à-vis des Musulmans.

« Nous savons que ce n'est pas le régime républicain lui-même, mais bien la secte de la Franc-Maçonnerie, qu'il faut rendre responsable des persécutions religieuses qui ont semé tant de ruines dans notre pays.

« La Franc-Maçonnerie travaille en secret, mais avec une rage infernale, à détruire la Religion, la Patrie, même le travail national.

« Sur ce dernier point, M. Emile Janvion, socialiste militant, dans une conférence célèbre à l'Hôtel des Sociétés savantes, a montré comment la pieuvre s'est emparée du syndicalisme pour en faire une œuvre de mort pour les ouvriers qu'elle trompe et qu'elle exploite.

« C'est au suffrage universel averti à barrer le chemin aux fils de la veuve, comme il l'a fait à Paris.

« Si toute la France votait comme la Capitale, l'odieuse persécution que nous subissons aurait cessé, et nous aurions une République libérale comme celle des Etats-Unis et de la Suisse.

« Travaillons-y chacun de notre côté, en faisant nôtre la belle devise du Bon Père : « Soyons républicains, démocrates et chrétiens pour servir Dieu, le Peuple et la Patrie. »

Vie Familiale

On été faits enfants de Dieu et de l'Eglise par le Sacrement de Baptême :

29 juin : Henriette-Justine-Clémence Leroy, née le 4 juin, fille de Henri Leroy et de Zélia Guette ; — parrain, Etienne Leroy ; marraine, Clémence Guette.

29 juin : Noella-Marie Schaff, née le 21 mars, fille de Eugène Schaff et de Alda Thomas ; — parrain, Louis Thomas ; marraine, Marie Schaff.

29 juin : Andréa-Germaine-Yvette Dessains, née le 28 mai, fille de Hector Dessains et de Anida Gény ; — parrain, Marcel Dive ; marraine, Estelle Dessains.

Ont été unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

21 juin : Lucien-Paul Ménétrier et Jeanne Loiseau.

5 juillet : Georges-Victor Postal et Lucie Laplace.

26 juillet : Marcel Charlier et Léontine Christophe.

A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

24 juillet : M^{me} Veuve Brabant, à l'âge de 84 ans.



ECONOMIES SCOLAIRES

27 juin : 23 déposants.....	22,05
11 juil. : 32	30,50
25 juil. : 17 »	19,85
	<hr/>
	72,40

CAISSE DE FAMILLE

28 juin : 6 familles.....	76,15
12 juil. : 5 »	71,50
26 juil. : 5 »	97,15
	<hr/>
	244,80

CAISSE DE SECOURS

26 juin : 23 malades.....	152,80
10 juil. : 20 »	170,30
24 juil. : 14 »	110,95
	<hr/>
	434,05

DÉPENSES PHARMACIE

Mois de juin.....	100,40
-------------------	--------



ECOLE DE GARÇONS

PREMIÈRE CLASSE

Composition d'Orthographe

1 ^{er} Julien Champion.	9 ^e Marcel Leclère.
2 ^e Emile Postat.	10 ^e Paul Laplanche.
3 ^e Lucien Foissier.	11 ^e Albert Catalette.
4 ^e Jean Lallemand.	12 ^e Fernand Lefèvre.
5 ^e Armand Catalette.	13 ^e Joseph Pierret.
6 ^e Joseph Moysan.	14 ^e Oswald Ponthieu.
7 ^e Henri Gillardin.	15 ^e Marcel Dive.
8 ^e Pierre Hourdeaux.	16 ^e Charles Pierret.

EXAMENS

Ont obtenu le Diplôme d'études élémentaires libre :

Raymond Dauchy.
Louis Muller.
Adrien Théodore.

DEUXIÈME CLASSE

Première Division

COMPOSITION D'ORTHOGRAPHE

- 1^{er} Théodore Marcel.
- 2^e Geysel Georges.
- 3^e Bozillon Léon.
- 4^e Catalette René.
- 5^e Varoux Pierre.
- 6^e Braquet André.
- 7^e Iste Marcel.
- 8^e Faynot Léon.
- 9^e Evrard Germain.
- 10^e Mouton Marcel.
- 11^e Beauvais Marcel.
- 12^e Martinon Louis.
- 13^e Lozet Charles.
- 14^e Bruniaux Marcel.
- 15^e Dangléant Albert.
- 16^e Silet Marcel.

Deuxième Division

COMPOSITION DE CALCUL.

- 1^{er} Catalette Jean.
- 2^e Chausson André.
- 3^e Melmin Gabriel.
- 4^e Stubbe Arthur.
- 5^e Postat Louis.
- 6^e Sidole André.
- 7^e Pierret Roger.

ECOLE DES FILLES

M^{me} Félix Harmel est venue donner le résultat des compositions de fin d'année et a voulu récompenser toutes les bonnes volontés. Elle a adressé des félicitations particulières à Marie Théodore, qui a subi avec succès, à Reims, le certificat d'études primaires.

Voici le nom des élèves qui ont été récompensés par ordre de mérite :

Première Classe

Première Division

Louisa Persyn.
Emma Persyn.
Marthe Mauvais.
Marie Théodore.
Françoise Gaillard.
Marthe Hosse.

Deuxième Division

Julie Dauchy.
Marie-Thérèse Leroy.
Germaine Loiseau.
Marie Hosse.
Fernande Stubbe.
Marguerite Martinon.
Marguerite Mauvais.

Marthe Jolivet.
Marie-Ange Faynot.
Jeanne Plongeron.
Thérèse Bruniaux.

Troisième Division

Marcelle Leroy.
Marie Hourdeaux.
Renée Guédez.
Marie Leroy.
Augusta Destrées.
Rose Monton.
Marie Gillardin.
Juliette Gentil.
Louissette Geffroy.
Renée Vilgouris.

Deuxième Classe

Première Division

Jeanne Pagnier.
Germaine Dauchy.
Jeanne Jeffroy.
Thérèse Pagnier.
Marie Dorbon.
Marthe Gilmaire.
Renée Allart.
Marie-Louise Leclère.
Anna Marsal.
Pauline Dardart.
Laure Woigny.
Cécile Langlet.
Candide Lefèvre.
Marthe Faynot.
Yvonne Vilgouris.

Deuxième Division

Lucie Leclère.
Marie Moysan.
Andrée Randoulet.
Elisa Lebrun.
Léona Lebrun.
Marcelle Bachelletz.
Paule Godart.
Isabelle Iste.
Fernande Aubert.
Louise Mauvais.
Yvonne Dessaint.
Germaine Thouvenin.
Yvonne Plongeron.
Rème Haima.
Marcelle Fournier.
Geneviève Bachelletz.
Félicie Beauvais.
Raymonde Baivier.
Lucienne Mesmin.
Marie Allart.

ECOLE MATERNELLE

Les tout petits ont fait aussi leurs compositions de lecture, d'écriture, de catéchisme, de calcul, de dessin et de gymnastique. Voici les places obtenues :

Garçons

André Glafigny.
Charles Randoulet.
André Jupin.
Louis Dauchy.
Julien Lozet.
Maurice Dorbon.
Albert Beauvais.
Roger Iste.
Robert Pierret.
Maurice Allart.

Maurice Perrotin.
Hubert Champion.
Pierre Bricout.
Roger Bruniaux.
André Lefèvre.
Albert Gentil.
Jules Chausson.
Georges Champion.
Jean Martinon.
Maurice Jupin.

Filles

Charlotte Pagnier.
Thérèse Hosse.
Gabrielle Lallemant.
Marguerite Marsal.
Marguerite Gillardin.
Lisette Moysan.
Marie Aufrant.
Marie Dangléant.
Luce Dive.
Anna Hourdeaux.

Mireille Pontieux.
Marie-Thérèse Germain.
Madeleine Guyot.
Raymond Leclère.
Marie Godard.
Lucie Gentil.
Thérèse Théodore.
Alice Courtois.
Suzanne Aubert.
Suzanne Catalette.

Et ceux qui suivent ont surtout mérité en sagesse :

Garçons

Armand Pierret.
Jean Martinon.
Jean Dauchy.
Fernand Clément.
Raymond Dive.
Georges Dangléant.
Daniel Godard.

Maurice Leclère.
Claude Pontieux.
Roger Melique.
Léon Lallemand.
Robert Champion.
Jean Aufran.

Filles

Denise Plongeron.
Raymonde Soussigne.
Emilie Théodore.
Suzanne Thomas.
Yvette Dive.
Marie Clément.
Marie Beauvais.

Lucie Gillardin.
Suzanne Dessaint.
Irène Faynot.
Louisette Lefèvre.
Marie-Thérèse Loth.
Lionelle Baivier.



Assistance aux Familles nombreuses

Nous donnons ci-dessous l'article essentiel de la loi sur l'assistance aux familles nombreuses, qui constitue un service obligatoire pour les départements, avec la participation des communes et de l'Etat :

« Tout chef de famille, de nationalité française, ayant à sa charge plus de trois enfants légitimés ou reconnus, et dont les ressources sont insuffisantes pour les élever, reçoit une allocation annuelle par enfant de moins de treize ans, au-delà du troisième enfant de moins de treize ans.

« Si les enfants restent à la charge de la mère par suite de la mort du père, de sa disparition, d'abandon par lui de sa famille ou de toute autre cause, l'assistance est donnée pour chaque enfant de moins de treize ans au-delà du premier enfant de moins de treize ans.

« Si les enfants restent à la charge du père par suite de la mort de la mère, de sa disparition, de l'abandon par elle de sa famille ou de toute autre cause, l'assistance est donnée pour chaque enfant de moins de treize ans au-delà du deuxième enfant de moins de treize ans.

« Seront assimilés aux enfants de moins de treize ans, pour l'application des dispositions de la présente loi, les enfants âgés de treize à seize ans pour lesquels le chef de

famille ou la mère aura passé un contrat écrit d'apprentissage dans les conditions déterminées par le règlement d'administration publique prévu à l'article 15 de la présente loi.

« Seront considérés comme chefs de famille les parents qui, en cas d'abandon des enfants ou de la disparition des père et mère, auront pris la charge des enfants. »

Le taux de l'allocation est arrêté, pour chaque commune, par le Conseil municipal, sous réserve de l'approbation du Conseil général et du ministre de l'Intérieur.

Il ne peut être inférieur à 60 francs par an et par enfant, ni supérieur à 90 francs ; si l'allocation est supérieure à 90 francs, l'excédent est à la charge exclusive de la commune.

La jouissance de l'allocation commence du jour fixé par la délibération prononçant l'admission à l'assistance. L'allocation est incessible et insaisissable. Elle est payée par mois et d'avance, sans déduction d'aucune sorte, et versée, suivant décision du Conseil municipal, soit au chef de famille, soit à la mère, soit à un autre membre de la famille, soit à l'établissement public ou à l'établissement privé agréé par le ministre de l'Intérieur dans lequel l'enfant ou les enfants auront été placés. Le Conseil municipal peut également décider que tout ou partie de l'allocation sera donnée soit en secours de loyer, soit en nature, par le bureau de bienfaisance.

Une histoire qui doit faire pleurer les fils et les mères

Eloi était un des meilleurs enfants du patronage. Quand on le regardait, on avait l'âme comme reposée. Ses yeux clairs et francs tout brillants de candeur et d'innocence, ressemblaient à ces beaux lacs de Suisse dont les eaux bleues resplendissent de l'azur immaculé du ciel.

A l'atelier, un jour pourtant il se fâcha; on avait devant lui injurié grossièrement son patronage et villipendé le clergé. Dans un corps frêle en apparence, Dieu lui avait donné des muscles d'acier et la gymnastique du patronage avait encore développé sa force.

Il s'avança sur l'insulteur et, très pâle mais très résolu, il réclamait impérieusement le silence; l'autre eut peur et se tut aussitôt. Et parce que les hommes sont toujours les lâches admirateurs de la force brutale, désormais on le laissa un peu tranquille. On pouvait croire dès lors qu'il allait marcher dans la persévérance chrétienne et morale sans défaillance.

Hélas! ce que les grossières plaisanteries et les persécutions des camarades n'avaient pu faire, l'alcool le fit, et avec de tels ravages et une telle rapidité que ceux-là même qui entraînaient le pauvre enfant sur cette pente s'épouvantaient de leur abominable succès.

Qui n'a vu sur le bord de son champ le paysan arrêter son attelage et le mettre à l'ombre, s'asseoir sur le talus, ouvrir sa musette, prendre un morceau de pain bis, en couper de larges tranches, puis arroser le tout d'un bol de café, reprendre avec entrain son travail jusqu'au soir?

La collation de nos ouvriers des villes ne ressemble guère, hélas! à cette collation de paysans. L'ouvrier n'a pas faim, il a soif! A ces ouvriers, il faut la trompeuse excitation de l'alcool — un coup de fouet qui enlève l'homme et le fasse marcher jusqu'au soir, non d'un travail qui exerce les muscles et leur donne une salutaire fatigue, mais d'une fièvre de nerfs qui s'usent dans des tensions terribles et font vivre un jour en une heure et des années en quelques semaines.

Lorsque, pour la première fois, Eloi pénétra dans le cabaret où les hommes de son atelier allaient passer leurs heures, il se sentait saisi à la gorge par l'odeur de l'alcool.

D'abord intimidés et se poussant bêtement les uns les autres dans un rire niais, mais bientôt stimulé par les plaisanteries des vieux, les apprentis s'essayaient, dans les coins de la salle, à boire sans grimace l'horrible poison, et c'était un vrai triomphe quand ils pouvaient enfin l'avalier comme les hommes.

Il fallait voir de quel air on regardait alors les autres qui tordaient la bouche en buvant, dont la tête tournait à la première gorgée, et surtout les imbéciles qui s'en tenaient encore à la croûte de pain et au café.

— Ah! non, pas pour moi ce café! c'est bon pour les mioches!

Un jour, ce mot de mioche, qu'il entendait si souvent, piqua au vif notre pauvre apprenti; lui un mioche, avec ses

larges épaules et ses bras vigoureux, et cette force qu'il sentait monter en lui de jour en jour! Il le leur ferait bien voir! et puisqu'il suffisait pour être un homme de boire sans sourciller la fameuse liqueur, eh bien! il la boirait!

Et de fait, ce soir-là, il repoussa dédaigneusement le verre de vin que la cabaretière lui présentait, et très haut, pour qu'on l'entendît bien: « Une goutte, cria-t-il, et soignée encore!

Du coup, ce fut une exclamation de stupeur dans la bande des apprentis, et l'on fit cercle. Les vétérans se chargèrent d'un air important de donner quelques conseils au buveur novice.

— Vois-tu, pour commencer, il faut siroter lentement.

— C'est bon, dit l'autre, gardez vos conseils pour vous; moi, j'ai ma manière.

Et d'un coup sec, comme il avait vu faire aux vieux, il avala sa goutte tout d'un trait. Il eut comme la sensation d'une calotte de plomb qui lui tombait sur la tête, ses yeux s'injectèrent, ses lèvres blémirent; sous ses tempes, il lui sembla qu'il passait comme un régiment de charrettes, et il sentit comme une flamme qui montait de sa poitrine à son cerveau.

Mais Eloi se raidit sous le choc; tranquillement, il posa son verre sur le comptoir, paya et sortit.

Quand il rentra à l'atelier, on l'observait à la dérobée avec des chuchotements; on épiait quelque malaise. Mais quand on le vit rire et travailler comme à l'ordinaire, ces malheureux, dont toute l'ambition était de paraître des hommes parce qu'ils en auraient tous les défauts, se prirent à admirer cette vigueur de résistance.

Et cette admiration fut la perte du pauvre enfant. Bientôt, ce ne fut plus une goutte mais deux, trois, qu'il absorbait. Ce qu'il faisait d'abord par vanité et pour la galerie, maintenant, c'était par entraînement, par besoin. Jour par jour s'augmentait en lui la passion de ce sauvage liquide de feu qu'il sentait courir dans ses veines et lui brûler le sang.

Et comme en lui la vigoureuse nature résistait toujours... comme il portait bien ses gouttes, qu'il rentrait à la maison sans apparence scandaleuse d'ivresse, il se croyait invulnérable; quand on lui parlait de sa santé, il souriait d'un air entendu:

— A d'autres, semblait-il dire; bon pour faire peur aux mioches, ces machines-là!

Au patronage, on essayait de conjurer le désastre, on l'avertissait paternellement.

Mais, hélas! le diable tenait sa proie, et il ne lâche pas ceux qu'il tient avant de les avoir terrassés.

Tout périssait en lui. De raisonnement, il n'en pouvait plus suivre, et puis cela l'ennuyait.

Le cœur fut le dernier à mourir.

Il avait tant aimé son patronage qu'à certaines heures l'accent d'une voix amie résonnait encore en lui et réveillait quelque chose des noblesses natives, mais un jour ces tendresses alarmées lui devinrent insupportables.

« Après tout, il n'était plus un enfant; il savait bien ce qu'il avait à faire, il n'aimait pas à être sermonné. Assez de ces patclins-là! se disait-il. Désormais il serait son maître, buvant à sa soif et vivant de la vraie vie ouvrière, où l'on rigole à son aise. Et si le père n'était pas content, si la mère criait, eh bien! on les planterait-là! »

Et ces braves gens du patronage qui l'avaient tant aimé ne le revirent plus... que de loin en loin, par hasard, traînant la ruine physique et morale de son être.

Au soir des jours de fête, quand le directeur, suivant l'usage, faisant la prière traditionnelle, disait à Dieu: « Seigneur, ayez pitié des absents, des égarés, de ceux qui tombent... », souvent le cœur du pauvre prêtre défaillait et des larmes montaient à ses yeux parce qu'il avait vu passer comme un fantôme le souvenir de ce pauvre enfant dont la place resterait vide désormais...

L'infortuné jeune homme fut en effet perverti, abruti, et sa fin ressembla à celle de tous les ivrognes forcenés...



PETIT SÉMINAIRE DE REIMS

Le 29 juillet 1913 a eu lieu la distribution solennelle des prix, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Luçon.

Nominations des séminaristes du Val-des-Bois

CLASSE DE SIXIÈME

Henri LANGLET :

Narration française,	4 ^o <i>accessit.</i>
Histoire et Géographie,	6 ^o »
Arithmétique,	2 ^o »

Prix d'examen de Fin d'année (4 $\frac{1}{2}$ sur 6 pour toutes les matières).

CLASSE DE SEPTIÈME

Robert CORVISIER :

Excellence,	5 ^o <i>accessit.</i>
Instruction religieuse,	5 ^o »
Analyse française,	5 ^o »
Narration française,	2 ^o »
Histoire et Géographie,	3 ^o »
Récitation,	1 ^{er} <i>prix.</i>

Prix d'examen (premier semestre).

Louis LANGLET :

Instruction religieuse,	1 ^{er} <i>accessit.</i>
Narration française,	3 ^o »
Orthographe,	2 ^o »
Récitation,	3 ^o »

Prix d'examen de fin d'année.

Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

RÉUNION SYNDICALE :	
Compte-Rendu du concours de la Fanfare de la Garenne	163
Rapport sur le Syndicat ouvrier du Val-des-Bois	169
Rapport du Conseil d'Usine sur la Semaine anglaise et le certificat de capacité	171
Rapport sur la Section de la Ligue des Familles nombreuses	174
Rapport sur la Tempérance	176
Discours de Monsieur Schiltz	177
Ecoles	177
Conseils de Septembre	178
Coutumier de Septembre	179
CHRONIQUE :	
Elections au Conseil Général	179
Semaine Sociale de Versailles	179
Fête de Sainte Philomène	181
Réunion des Prêtres originaires du Val	183
Sortie de la Gymnastique à Vertus	183
Concours de Musique à la Garenne Colombe	184
Pèlerinage à Notre-Dame des Malades à Bazancourt	185
Pèlerinage rémois à Notre-Dame de Liesse	185
Vie Familiale	186
Caisse diverses	186
Règlement du certificat de capacité professionnelle	187

Réunion Syndicale

Dimanche 24 août, après la grand'messe à laquelle la Musique avait fait entendre un de ses morceaux du concours, eut lieu une importante réunion syndicale, sous la présidence du Bon Père.

La Société de Gymnastique de Lessen (Nord), conduite par M. l'abbé Guidez, y assistait. Elle était arrivée la veille au soir, à 10 heures. M. Jolivet avait été la chercher à la gare et avait conduit ses divers membres en billets de logement chez des habitants de bonne volonté. Le matin, la Société assistait à la messe de 7 heures et y faisait la Sainte Communion. Après le déjeuner, on lui fit visiter l'usine. Elle assista à la grand'messe et vint prendre part à la Réunion syndicale.

Après la prière dite par M. l'Aumônier, M. Jolivet monte sur l'estrade avec MM. Baudry, Andry, Martinon et Faynot. Il donne la parole à M. Vitu :

« Au nom des membres de la Fanfare, permettez-moi de vous remercier de l'affection que vous nous avez témoignés en organisant la belle réception que vous nous faisiez dimanche dernier, à la gare de Warméville.

« A vous, Pompiers, l'arme d'élite du Val, et à vous, Gymnastes, l'espoir de la Patrie, votre démarche nous fut chère et précieuse, et la respectueuse affection que nous vous devons se confond dans nos cœurs avec l'amour de l'Union et du Travail.

« A vous, Membres honoraires; à vous, Mesdames et Messieurs, qui avez tenu vous aussi à nous honorer, votre présence fut pour nous un garant des sentiments de la haute estime et de la sympathie que vous avez pour notre Fanfare.

« Soyez donc mille fois remerciés de tous et sachez que, l'an prochain, nous saurons une fois de plus faire triompher le drapeau du Val-des-Bois! »

M. Decarreau fait alors le *Compte-Rendu du Concours à La Garenne*:

En ma qualité de Secrétaire de la Fanfare et à la demande de notre cher Bon Père, je me fais un devoir de vous lire ce compte-rendu, en m'efforçant de l'écourter le plus possible, en me contentant des faits les plus importants.

Judi dernier 14 août, à 4 h. 30, nous étions rassemblés pour le départ. M. Léon, notre sympathique Président d'Honneur, avait tenu, comme chaque année, à venir nous donner quelques paroles d'encouragement.

C'est donc le cœur content qu'à 5 heures, nous prenions le train pour gagner La Garenne-Colombes, accompagné de notre tout dévoué président, M. Pierre Saucourt-Harmel.

Nous arrivons à Epernay à 7 heures, pour en repartir à 8 h. 13. Chacun profite de cette heure d'arrêt pour casser la croûte.

Nous arrivons à Paris à 10 h. 1/2, où nous trouvons le métro qui nous conduit Porte Champerret. Là un tramway avait été retenu d'avance et, vers minuit, nous partons pour La Garenne-Colombes. A notre arrivée, notre commissaire nous conduit aux dortoirs qui se trouvaient à l'Ecole, rue de l'Aigle.

Nous passerons sous silence les péripéties de cette nuit qui fut un peu militaire, à la grande joie de tous.

Le lendemain, à 5 heures, le réveil fut sonné par une cloche de l'école et aussi par quelques instruments.

A 6 heures, nous assistions tous à la messe à l'église de la ville. A 8 heures, petit déjeuner et, à 9 heures, nous nous trouvions rue de l'Aigle pour le concours de Lecture à vue.

Cinq sociétés passèrent avant nous, ce qui fit que nous avons attendu notre tour jusqu'à 11 heures.

Le morceau de lecture était très difficile; quelques musiciens tremblaient, mais après quelques explications et quatre minutes d'étude, c'est avec un ensemble surprenant et des nuances parfaitement réussies que nous avons exécuté la Barcarole qui nous était imposée.

A midi, nous nous mettions en place pour le déjeuner où rien ne manquait et, avant de nous rendre au Concours d'Exécution qui avait lieu à 1 h. 1/2, nous avons fait une sérénade dans le quartier, où nous avons exécuté les morceaux du concours pour une dernière fois avant la grande bataille.

Comme le matin nous avons eu cinq sociétés avant nous, ce qui a été très intéressant pour nous, nous avons pu juger que le travail que nous avait imposé M. Bricout avant le concours avait porté ses fruits, car il n'était pas possible d'établir une comparaison entre les dites sociétés et notre belle Fanfare.

Voici donc notre tour venu. L'impression qu'avait fait notre lecture aux autres sociétés était telle que tous leurs membres, pour mieux nous entendre, ont pénétré dans la salle au point que nous n'avions plus de place.

Nous avons débuté par « La Fête sous Bois », morceau imposé. Nous avons remarqué vers la fin de ce morceau que Messieurs les Jurés avaient déposé les partitions, ce qui était pour nous le meilleur présage. Nous avons joué ensuite notre grande marche « Hyménée », qui fut écoutée avec une attention saisissante, et c'est au milieu des applaudissements et avec grand peine que nous avons quitté cette salle étouffante en attendant la décision de Messieurs les Jurés. Je me plais à vous signaler notre jeune soliste, Jean Lefèvre, qui exécuta son petit solo avec tant d'âme qu'un musicien étranger voulait à toute fin l'embrasser!

Puis vint la lecture du Palmarès qui déchaîna une joie réelle au milieu de nous; savoir:

Lecture à Vue: 1^{er} Prix avec félicitations, 9 points sur 10;

Exécution: 1^{er} Prix ascendant avec félicitations, 10 points

sur 10;

Prix de Direction; Audition artistique; Une Palme et 100 francs.

A la demande de M. Pierre, l'ascendance est annulée, car étant donné nos nombreux départs pour le service militaire, nous pourrions être obligés à rester en deuxième division, première section.

Après cette lecture, nous nous sommes dirigés vers le lieu de rassemblement pour le défilé. Le hasard voulut que nous fassions l'heureuse rencontre de nos jurés et, quelle ne fut notre surprise, de voir Monsieur le Président se diriger vers notre groupe, s'arrêter près de M. Bricout et lui adresser des félicitations une seconde fois.

Le défilé, bien organisé, se fit plein de gaieté, puis vint l'exécution du morceau d'ensemble et enfin la distribution des prix, qui fut accueillie avec une joie très compréhensible.

A 8 heures, nous nous trouvions réunis pour le dîner et cette fois n'ayant plus de services sérieux, il nous fut permis de nous en donner à cœur joie. Nos camarades, MM. Lambert, Schaff, etc..., ont su égayer la société pendant le reste de la soirée.

Vers une heure du matin nous étions tous couchés, pour nous retrouver le lendemain, à 7 heures; Hôtel Leboutellier.

A 9 heures, nous partons pour Paris. Nous visitons les principales curiosités (monuments, jardins, etc., etc...). A midi, nous déjeunons Porte Maillot, restaurant Léon, où malgré notre grand appétit, ce dernier trouvait toujours que nous ne mangions pas assez et, cependant, je puis affirmer que nous faisons honneur à son repas des plus copieux.

A 1 h. 1/2, nous nous dirigeons vers le Jardin des Plantes, où nous visitons tout, et en particulier les singes qui ont su dérider nos plus jeunes musiciens!

Nous quittons le jardin à 6 heures, et à 6 h. 1/2 nous étions de nouveau au restaurant Léon pour le dîner, qui fut aussi copieux que le déjeuner.

A 8 heures, nous entrons à Luna Park. Ici la joie est indescriptible. Notre tout dévoué président, M. Pierre Saucourt, qui avait tout organisé de la façon la plus parfaite, se surpasse une fois de plus. Et c'est avec désintéressement qu'il nous offre les attractions les plus cocasses et les plus sensationnelles: palais de glace, aéroplanes, roulis-tangage, montagnes russes, araignées, vagues, glissade, etc., etc... Je ne puis passer sous silence le plaisir que nous fit M. Pierre

en nous procurant toutes ces distractions; aussi je me fais l'interprète de tous pour lui adresser, avec toute notre reconnaissance, nos remerciements les plus sincères.

A minuit, nous sortons de Luna Park pour prendre un tramway retenu d'avance et nous arrivons à La Garenne-Colombes à 1 heure. M. Plongeron avait été désigné pour remettre les billets au receveur principal, ce qu'il fit avec beaucoup de grâce!!!

A 1 h. 1/2, tout le monde était couché; la nuit se passe toujours militairement et l'on se retrouve, le dimanche à 7 heures, à l'hôtel.

Après le petit déjeuner, nous partons pour Paris vers 9 heures. Nous visitons encore quelques curiosités et nous nous dirigeons vers Montmartre; puis nous entrons au Sacré-Cœur que nous visitons également; à 11 heures, nous assistons à la messe. Puis nous venons déjeuner aux environs de la gare de l'Est et enfin nous quittons Paris par le rapide de 1 h. 55.

Nous arrivons à Reims à 4 heures; M. Pierre nous offre quelques rafraîchissements et, à 6 heures, nous prenons le train pour Warminéville, où nous arrivons le cœur rempli de joie.

Avant l'arrêt du train, nous sommes transportés en voyant cette foule d'amis qui nous acclame. Le premier moment passé, notre joie est plus grande encore, car nous apercevons les pompiers et les gymnastes parmi la foule; leur présence nous est des plus sensible, et nous sentons que l'union règne toujours au Val-des-Bois.

Enfin, pour terminer, laissez-moi vous dire que je laisse la parole à de plus autorisés pour remercier tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à nos succès et à nos joies.

Vive le Bon Père!

Vive M. Pierre!

Vive M. Bricout!

M. Bricout escalade alors la tribune pour laisser parler son cœur:

Je ne puis laisser passer cette belle réunion sans vous dire combien je vous suis reconnaissant des honneurs que vous faites à notre Fanfare. En ce jour de fête, nous devons rendre à chacun ce qui lui est dû. Au Bon Père, le créateur de notre Société et des œuvres du Val, nous lui adressons l'hommage respectueux de notre filiale reconnaissance. A

notre Président d'honneur, M. Léon, l'assurance de notre absolu dévouement, et à notre Président effectif, M. Pierre Saucourt... là je suis embarrassé, car si je voulais dire tout le bien que nous pensons de lui et de M^{me} Pierre, je risquerais fort de blesser leur modestie.

Le Programme de la Fête portait que cette sortie était organisée de manière à nous instruire en amusant. Combien était vraie cette définition et combien plus encore elle était au-dessous de la vérité.

Notre Président, fier des lauriers cueillis par sa Musique, nous a offert une tournée triomphale dans la cité de sainte Geneviève.

De chaque monument, M. Pierre nous faisait l'histoire et, fidèle à son programme, nous instruisait en nous amusant. Après-midi, visite au Jardin d'Acclimatation et pour couronner le tout Luna Park avec ses multiples attractions. Confident de nos jeunes gens, permettez-moi de vous dire, cher M. Pierre, que cette soirée a été le clou de la fête et que tous ont été enchantés de tout ce que, grâce à votre générosité, il leur a été permis de voir. Au nom de tous, je vous remercie et vous promet que vos musiciens auront à cœur de faire honneur à leur Président et à la famille Harmel, en ajoutant chaque année un fleuron à la couronne de la Fanfare du Val-des-Bois.

Et vous, mes chers musiciens, que pourrais-je vous dire d'assez grand et d'assez noble pour vous remercier suffisamment de la confiance que vous me témoignez et du concours efficace que vous m'apportez en toute circonstance. Les nombreux lauriers que vous avez obtenus depuis que j'ai l'honneur de diriger votre Société sont votre juste récompense et, cette année, vous vous êtes surpassés. Soyez-en félicités, mes chers amis, vous avez par vos propres moyens et par votre travail conquis les plus hautes récompenses du concours de La Garenne-Colombes.

Pantin, Soissons, Melun, Chauny, Vanves et La Garenne-Colombes sont des pays où vous avez triomphé glorieusement et, si je me plais à vous les rappeler, c'est parce que je sais que vous y avez laissé l'exemple d'un travail intellectuel le plus brillant, le plus élevé et le plus noble. Soyez donc fiers de vos succès, mes chers amis, souvenez-vous combien fut acclamée votre Société et sachez que si vous avez si souvent entendu crier: Vive la Fanfare! par les habitants du Val, c'est parce qu'ils reconnaissent en vous leur propre image et qu'ils vous considèrent comme de

sûrs interprètes de la réputation artistique du Val-des-Bois.

Je puis bien, à mon tour, pousser le même cri et mettre dans ces trois mots tout ce que j'ai de reconnaissance pour le Val tout entier et tout ce que j'ai de gratitude et d'affection pour mes dévoués musiciens.

Je lève mon verre en l'honneur de la Fanfare.

Je bois à la santé de notre dévoué président, M. Pierre Saucourt.

Vive le Bon Père!

Vive la Famille patronale!

Vive la Fanfare du Val-des-Bois!

Le Président donne la parole à M. Eugène Lallemant:

Rapport sur le Syndicat ouvrier du Val-des-Bois

Notre Conseil syndical s'est réuni régulièrement au complet, le 1^{er} mardi de chaque mois, à 6 heures, et son Bureau toutes les semaines.

Le Syndicat ouvrier a succédé, en 1903, au Syndicat mixte fondé en 1884. Les Statuts actuels ont été révisés en 1909. Nous vivons sous le régime de la loi de 1884 dont l'article 3 est ainsi conçu:

« Les Syndicats professionnels ont pour but l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. »

Mais cette loi libératrice aurait donné des avantages bien plus considérables encore, si des esprits exaltés n'avaient pas détourné les syndicats de la voie féconde de la profession pour les lancer dans la voie périlleuse de la politique.

On a prétendu faire de la guerre de classes une base d'opérations et on a ainsi introduit un germe de mort dans une organisation faite pour multiplier la vie.

La guerre de classes tend à la destruction de la profession et du travail national.

Dans la lutte économique qui met en concurrence toutes les nations du monde, ce sont les mieux armées qui triomphent. Or, les mieux armées sont les plus unies. Car la haine n'est pas créatrice comme le prétendent certains meneurs, elle détruit partout, mais ne reconstruit rien.

Elle a engendré le sabotage, véritable crime social qui se tourne contre les ouvriers en leur enlevant la confiance, seule base d'un travail productif.

Pour nos ouvriers du Val-des-Bois, nous comprenons

parfaitement que la prospérité exige l'accord et la bonne entente de l'entreprise (patrons et ouvriers).

Sans doute il est nécessaire que l'une et l'autre partie ait une égale liberté pour étudier ses propres intérêts, mais cette étude doit conduire à la rencontre des délégués pour traiter ensemble dans un respect mutuel des droits de chacun.

Cette entente féconde multiplie le travail et permet d'obtenir des salaires rémunérateurs.

Le salaire se compose de plusieurs éléments:

Tout d'abord les tarifs établis d'accord avec le Conseil d'Usine.

Ensuite les suppléments obligatoires et facultatifs.

Les suppléments obligatoires sont:

- 1° Les versements patronaux pour la Retraite ouvrière: 4 fr. 50 par an, en dessous de 18 ans;
- 6 fr. par an pour les ouvrières;
- 9 fr. par an pour les ouvriers.

Le même versement est fait par les intéressés.

Cette loi est très favorable et ceux qui auront commencé jeunes arriveront à des retraites de 3 à 500 francs.

Pour ceux qui ont commencé à un âge avancé, il y a des faveurs précieuses dont jouissent déjà une vingtaine d'ouvriers du Val-des-Bois (100 fr. et 110 fr. de rente).

2° Les assurances pour les accidents.

Les suppléments facultatifs sont:

1° Les primes qui peuvent former un total par année de:

Pour les jeunes ouvrières.....	60	par ouv.
Pour les rattacheurs	125	»
Pour les fileurs	270	»
Pour les ouvrières	135	»

En outre, les jeunes ouvriers ont leur prime de 10 fr. par trimestre, ce qui fait 40 fr. par an.

Enfin, il y a des primes dans chaque profession, qui permettent de récompenser les efforts et les courages.

2° Pour les familles nombreuses:

Nous avons la Caisse de famille qui permet de faire face aux frais indispensables pour élever les enfants.

Au Val-des-Bois, nous considérons comme une faveur et comme une bénédiction de Dieu, le chiffre croissant de ces chers petits qui entourent la table de famille. C'est

pourquoi nulle institution ne paraît plus belle et plus opportune.

Enfin, pour la sécurité de nos familles, nous avons un droit au travail en ce sens que l'usine emploie tous les enfants au fur et à mesure de l'âge légal de 13 ans.

L'absence du chômage, si fréquent dans beaucoup de professions, nous donne une stabilité de gain qui permet l'épargne.

L'épargne! C'est un but que nous poursuivons tous, acquérir une réserve pour les temps mauvais, pour l'établissement des jeunes gens et pour assurer l'avenir.

Voilà notre légitime ambition.

Nos enfants connaissent déjà cette noble préoccupation, et comme vous l'avez entendu à la séance de la Fête des Vétérans, nos écoles comptent 71 enfants qui ont un livret d'économies et qui cherchent à le grossir chaque quinzaine.

Nous ne pouvons qu'encourager de si louables habitudes.

Voici maintenant les comptes des deux dernières années 1911 et 1912:

Le Conseil syndical s'intéresse beaucoup à la Semaine Anglaise et aux diplômés d'apprentissage, mais nous laissons au Conseil d'Usine le soin de traiter ces questions qui lui sont spéciales.

Nous tenons seulement à déclarer que nous sommes d'accord avec nos camarades dans les idées qu'ils émettront à ce sujet.

Et maintenant, mes chers amis, saluons la délégation de Lésennes, que nous sommes heureux d'accueillir comme des frères d'armes pour les pacifiques combats de la Démocratie chrétienne en marche vers la justice et la liberté, sous l'étendard du Christ libérateur et sauveur.

Nous saluons aussi M. et M^{me} Schiltz qui nous apportent le souvenir de Liège, où le Bon Père a si souvent été acclamé par nos amis de Belgique.

Qu'ils sachent bien que, de loin, nous applaudissons à leurs succès, à leur persévérance et à leur courage.

M. Baudry prend la parole au nom du Conseil d'Usine:

Votre Conseil d'Usine va vous entretenir aujourd'hui de deux questions nouvelles qui sont à l'ordre du jour:

- a) La Semaine Anglaise.
- b) Le Certificat de capacité.
- 1° *Semaine anglaise.*

J'ai aussi à vous parler de la nouvelle mesure prise par le gouvernement concernant le Certificat de capacité professionnelle, dont vous lirez le règlement à la fin des *Echos*.

Nous demanderons à nos patrons d'organiser, pour l'hiver prochain, des cours du soir conformes aux programmes des examens officiels et nous espérons que, chaque année, de même que nous avons plusieurs certificats d'études, nous aurons aussi plusieurs certificats de capacité professionnelle: soit pour la filature de laine, soit comme forgeron, soit comme ajusteur, soit comme comptable, soit comme sténo-dactylographe.

Nous devons pousser nos enfants dans la science professionnelle pour leur préparer un avenir de prospérité, car celui qui sait peut toujours se placer avantageusement et gagner facilement sa vie.

Nous remercions le Bon Père et ses enfants qui ont toujours la préoccupation de nos intérêts et de notre ascension morale et professionnelle.

Nous voulons répondre à leur sollicitude en poussant nos enfants dans la voie de l'avenir, et en marchant nous-mêmes dans le chemin du progrès qui nous est ouvert avec tant de vaillance.

Vive le Bon Père!

M. Leclère lit le rapport sur la

Section de la Ligue des Familles nombreuses

Mes chers Amis,

Notre Section des familles nombreuses, fondée en 1912, compte actuellement 92 adhérents, chiffre qui fait honneur à la population du Val, toujours fière de conserver ses traditions chrétiennes.

Notre Comité n'est pas resté inactif pendant le cours de cette année, son but étant de rechercher les avantages à obtenir au point de vue matériel et hygiénique en faveur des familles nombreuses, surtout en des temps où la vie est si difficile, en fournissant des produits qui donnent satisfaction.

Nous avons en ce moment un combustible désigné sous le nom de « Briquette Union » qui donne satisfaction comme prix et qualité. Ceux qui en désireraient peuvent s'adresser à M. Coustier.

Au point de vue hygiénique, nous avons étudié ensemble les conditions à réaliser pour logements des familles nombreuses. Sur ce point, nous sommes en bonne voie.

Une autre question qui les intéresse en ce moment et qui pèsera lourdement sur elles, c'est la loi de trois ans. Si cette loi va imposer au pays de lourdes charges, la faute en est à l'insuffisance de la natalité et à ce qu'un trop petit nombre de familles paient leur dette d'enfants à la patrie. Tout le monde voit en même temps, par une sorte de paradoxe, que l'accroissement des charges militaires va peser du poids le plus lourd sur les seules familles qui ne soient pas responsables de l'état de choses actuel. Ces familles ont donné largement à la nation les enfants dont celle-ci a besoin pour garantir son existence présente et assurer son avenir.

Comme le reconnaissent MM. Poincaré et Briand, elles sont créancières de la Nation. Mettre sur le même pied le fils d'une famille nombreuse, le fils d'une famille de créanciers nationaux et le fils d'une famille de un ou deux enfants, c'est-à-dire le fils d'une famille de débiteurs nationaux, apparaît comme une iniquité criante.

Aussi c'est avec une patriotique ardeur que notre dévoué fondateur, capitaine Simon Maire, suivit la discussion de cette loi en intervenant à chaque instant en faveur de celles dont il a pris en main la défense et, après avoir délibéré sur la question et se faisant l'écho de l'opinion publique et de l'indignation de tous ces membres, demande que le Parlement sanctionne le projet du gouvernement complété par les déclarations du Ministre de la Guerre, qui accordait des réductions de service aux fils de familles de quatre enfants et plus, car ce sont ces familles qui ravitaillent l'armée en soldats et, sans elles, il n'y aurait plus d'armée française, il n'y aurait plus de France.

Nous donnons généreusement nos enfants à la Patrie, mais nous estimons qu'en retour, nous avons droit à la sollicitude des pouvoirs publics.

Notre Section suit attentivement toutes les questions intéressantes et nous souhaitons vivement que ceux de nos ligueurs qui ont des idées à présenter nous les communiquent fidèlement.

M. Joseph Pagnier donne lecture du

Rapport sur la Tempérance

Nous avons une Section de Tempérance et nous en sommes fiers, car c'est le drapeau de l'avenir qui flotte au milieu de nous pour nous montrer le devoir.

Notre Section s'est affiliée à la *Croix-Blanche*, société catholique. Elle est ouverte spécialement à la jeunesse. Au temps du Carême, nous avons eu 25 signatures pour trois mois. Nous en avons retrouvé 16 pour trois autres mois.

Nous engageons tous nos lecteurs et nos auditeurs à donner leur nom pour renoncer complètement à cette boisson maudite qui a fait tant de victimes.

M. Chéron, chef du département de la Prévoyance sociale, disait à Montdidier, la semaine dernière :

« La France souffre d'un arrêt grave dans sa repopulation. Elle veut cependant vivre; elle s'impose de lourds et indispensables sacrifices pour parer aux périls du dehors. C'est bien pour le présent. Mais il y a des devoirs pour demain.

« Il ne faut pas que les mêmes problèmes puissent se poser de nouveau. La protection de la race, la sauvegarde de l'individu, l'encouragement à la famille sont des garanties essentielles d'avenir. Et c'est ainsi que les questions sociales se lient plus étroitement que jamais à la défense nationale elle-même.

« Dans cet ordre d'idées, l'heure des discours est vraiment passée. Il faut agir et agir vite.

« Comment admettre, par exemple, que dans un pays où on manque d'hommes, l'alcoolisme et la tuberculose puissent exercer librement leurs ravages?

« Il devient banal d'indiquer les méfaits de l'alcool, d'insister sur les ruines et les misères qu'il entraîne, sur la désolation et la honte qu'il apporte au foyer, sur la quotité effrayante qu'il prélève sur les salaires ouvriers. Il rend la plupart de nos réformes insuffisantes ou inutiles. « L'alcool, c'est l'ennemi! »

Nous pouvons ajouter ceci qui est d'hier: A la dernière session du Conseil général, cette semaine même, le préfet de la Marne signalait le nombre croissant des aliénés dont 80 % sont des alcooliques, déclarait-il. Et il appelait l'attention du Conseil général et des Maires sur ce fléau en-

vahissant de l'alcoolisme qui mène le pays à la dégradation et à la ruine.

En pleine Normandie, à La Ferté-Macé, M. l'abbé Girard a organisé une Société de jeunes tempérants qui ont fait serment de ne jamais boire la goutte. Ils sont 500!

La plupart sont des ouvriers d'usine. Il ne faut pas que le Val-des-Bois soit en retard sur ce terrain, pas plus que sur tous les autres.

Nous faisons appel à notre belle jeunesse; nous engageons les pères de famille à donner l'exemple.

Nous sonnons la cloche de la délivrance, de l'honneur et de la liberté. Nous sommes assurés de trouver un écho parmi vous. Inscrivez-vous!!! Le Bon Père est notre Président d'Honneur, il a fait le serment, et vous avez constaté qu'à sa table désormais le poison maudit ne paraît plus.

Qu'il en soit ainsi à tous vos foyers pour la santé et le bonheur de tous!!

Discours de M. SCHULTZ

Il se fait l'interprète de la démocratie chrétienne de Liège pour apporter au Bon Père et au Val le salut des chrétiens de Liège, qui ont eu plusieurs fois l'honneur et le bonheur de l'entendre.

Il nous parle alors du Cercle d'Etudes qu'il a fondé, d'accord avec M. le Curé, dans une commune de 1.700 habitants.

Les réunions d'étude ont lieu tous les quinze jours; commencent à heure fixe et se terminent de même. La caractéristique de ce Cercle d'Etudes, c'est qu'il est ouvert à tous: chrétiens, socialistes et anarchistes; la seule condition requise est qu'on y vienne avec le désir de s'instruire, de discuter sincèrement et de respecter la discipline du Cercle. Depuis un an que le Cercle est ouvert, il a été suivi très régulièrement et son influence se fait déjà sentir sur la mentalité générale de la population.

Ecoles

Le Bon Père, comme directeur de l'école de garçons, tient à adresser ses félicitations aux élèves qui ont reçu cette année le Certificat d'Etudes primaires. Ce sont:

Raymond Dauchy, Adrien Théodore, Louis Muller.

A l'école des filles: Marie Théodore.

Il profite de l'occasion pour engager les parents à envoyer plus régulièrement leurs enfants à l'école et aussi à veiller

à ce qu'ils arrivent toujours à l'heure. Les résultats obtenus cette année, malgré les nombreuses rougeoles, montrent ce à quoi on peut parvenir avec de la régularité.



CONSEILS DE SEPTEMBRE 1913

1. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
2. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
3. M.	Com. technique, Mères Chrétiennes, Conseil Jeunesse, Société de Secours, Conseil perfectionnement,	10 h. m. 1 h. s. 6 h. s. 6 h. s. 8 h. s.	» du Bon Père. Ecole des filles, Aumônerie. Bureau de paie. chez M. Pierre.
4. J.	Gymnastique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
5. V.	Conseil Usine,	6 h. s.	» de M. Pierre.
6. S.	Caisse Famille, Com. d'Initiative,	» »	» particulier. » des Conseils.
7. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. 1/2 m.	Ecole des Garçons.
8. L.	Consoumations,	6 h. s.	Salle des Conseils.
9. M.	Conf. des Dames, Tempérance, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils. Bureau des Conseils.
10. M.	Com. technique, Chorale jeunes filles, Coopérative	10 h. m. 6 h. s. »	» du Bon Père. chez M ^{me} Pierre. »
11. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
12. V.	Conseil Usine,	6 h. s.	Bureau de M. Pierre.
13. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
14. D.	Saints Anges, T.-O. Hommes, » Dames,	4 h. s. 10 h. 1/2 m. »	Ecole des filles. à la Chapelle. »
15. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
16. M.	Conf. des Dames, Syndical.	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon Bureau des Conseils.
17. M.	Com. technique, Conseil atelier, Jeunesse, Société Secours,	10 h. m. 6 h. s. » 6 h. s.	» du Bon Père. » particulier. Aumônerie. Bureau de paie.
18. J.	Discrettoire Hommes,	»	» particulier.
19. V.	Conseil Usine, Discrettoire Dames,	» 10 h. m.	» de M. Pierre. »
20. S.	Caisse famille,	6 h. s.	» particulier.
21. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole des filles.

22. L.	Pompiers,	6 h. s.	Salle des Conseils.
23. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
24. M.	Com. Technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
25. J.	Familles nombreuses,	6 h. s.	» particulier.
26. V.	Conseil Usine,	»	» de M. Pierre.
27. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
28. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole des filles.
30. L.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.



COUTUMIER

5 Septembre. Premier Vendredi du mois. — Adoration toute la journée.

7 Septembre. Premier Dimanche du mois. — Adoration toute la journée.

28 Septembre. — Fête de la saint Michel.

1^{er} Octobre. — Réunion des Mères Chrétiennes à l'école des filles. — Le soir, à 6 heures, ouverture du mois du Rosaire.



CHRONIQUE

Élections au Conseil général

M. Bergé, qui n'avait pu faire aucune réunion à cause de la grave maladie de M^{me} Bergé, fut cependant élu au Conseil général, pour le canton de Bourgogne, avec une énorme majorité de 500 voix.

Voici le résultat pour Warmévillette:

Bergé: 268 voix. — Haguenin: 21. — Mignot: 102. — Bulletins blancs: 4.

Semaine Sociale de Versailles

Sur la Responsabilité

Extrait du journal *Le Social*:

Nous venons de vivre à Versailles, une belle et radieuse Semaine, toute remplie d'incomparables émotions.

Après dix années d'ardents efforts, nos meilleures espé-

rances n'allaient point jusqu'à concevoir un pareil succès.

Cette année, le programme choisi a porté l'effort de la Semaine Sociale au cœur du sujet le plus actuel et le plus angoissant qui soit. Et il en est sorti, — personne ne le démentira, — une apologie sociale du catholicisme dont l'opportunité et la valeur démonstrative ont frappé les plus inattentifs. Seul, le catholicisme qui est, pour les sociétés, comme pour les individus, une doctrine de vie, garde l'incomparable privilège d'embrasser et de résoudre, par l'enseignement de ses dogmes et de sa morale, les problèmes complexes posés à la vivante humanité. En dénonçant le séparatisme qui mutilé et cloisonne la vie dans les divers domaines intellectuels, littéraires ou sociaux, l'enseignement de la Semaine de Versailles a montré, tout à la fois, les causes de l'irresponsabilité dont souffre notre temps et le remède auquel il faut recourir en revenant à l'unité de pensée et d'efforts impliquée par le catholicisme.

Les Anciens dans l'Auditoire

Les maîtres de l'école catholique sociale étaient aussi présents, les uns par des lettres et télégrammes de sympathie, tel Albert de Mun, tel Georges Goyau, encore meurtri de son deuil récent, les autres personnellement, tel le marquis de La Tour du Pin, tel Léon Harmel, le Bon Père, tous deux, dans des nuances différentes, vétérans des premières luttes et des premiers efforts des catholiques sociaux. Leur présence disait assez éloquemment que les Semaines Sociales, si elles ont un passé encore jeune, se rattachent du moins très étroitement à une tradition déjà ancienne qu'elles continuent avec fidélité et avec éclat.

Monseigneur Gibier

Les auditeurs, prêtres et laïques, attentifs aux leçons, dépassaient le chiffre de quinze cents.

A cette foule réunie par la communauté d'une même foi, il fallait une âme. L'Evêque de Versailles, S. G. Mgr Gibier, qui nous recevait chez lui, fut cette âme lumineuse, dont le chaud rayonnement ne cessa de nous envelopper, dont la parole apostolique et paternelle ne cessa de nous éclairer, durant tout le cours de la Semaine.

Près de ce grand évêque, on s'explique l'enthousiasme qu'il inspire à son clergé et à ses fidèles, et l'on ne s'étonne plus des conquêtes et des reconstructions qu'il opère à travers son immense diocèse.

Sous son regard et ses directions, la Semaine Sociale

était à son aise, dans la confiance et dans la joie, pour mener à bien son œuvre laborieuse. Après avoir ouvert et suivi ses travaux, après avoir partagé sa table et vu s'écouler sa vie paisible, l'Evêque de Versailles rendit à la Semaine Sociale un témoignage auquel Son Eminence le Cardinal Amette fit solennellement écho. En cet instant d'allégresse, comme au soir de la veillée réparatrice devant la divine Hostie, auditeurs et professeurs s'unirent d'un grand élan d'amour et de reconnaissance à l'adresse de l'Eglise de Jésus-Christ qui daigne recevoir l'hommage de leur fidélité et qui veut bien, en les bénissant, féconder leurs travaux.

Rémy.

Fête de Sainte-Philomène

L'année scolaire se termine toujours par la fête si charmante de sainte Philomène, à laquelle assistent tous nos enfants de l'école. Depuis plusieurs années aussi, cette fête coïncide avec la réunion générale des prêtres originaires du Val-des-Bois.

Peut-on trouver plus heureux jour ?

Ces prêtres, que nous estimons et que nous vénérons aujourd'hui à si juste titre comme les représentants du Christ parmi nous, faisaient autrefois partie du groupe de nos écoles. C'est ici que tout petits enfants et jeunes adolescents ils ont reçu les premières notions chrétiennes qui, en se développant jusqu'à maturité, devaient ensuite les conduire à l'insigne honneur dont ils sont revêtus. Et ils doivent y penser en voyant ce nombreux essaim qui ne diminue jamais. Nous le voyons à leur sourire plein d'une expansive bonté.

L'an dernier, à pareille époque, nous voyions s'épanouir pour, à peu près la dernière fois, le regard si paternel de notre bon Père Aumônier. Combien il était charmé de recevoir de la bouche des petits enfants l'hommage de la reconnaissance du Val pour ses 25 années de dévouement. Avec quelle tendresse il leur répétait ce précepte de saint Jean: « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. » Puis engageant ces chers petits à venir souvent recevoir le bon Jésus qui se donne à eux avec tant d'amour, il terminait par une bénédiction qui portera ses fruits jusqu'au delà de la tombe. Car, et personne ne s'en eût douté, c'était pour la dernière fois qu'il les bénissait tous, anciens et

petits, avec tant d'effusion. Ses paroles ont porté déjà du fruit et en porteront toujours davantage.

C'est ainsi que, pour commencer la belle journée de sainte Philomène, nous voyons s'approcher de la Sainte Table une soixantaine de petits enfants tout pénétrés d'attention et de recueillement. Quand je les vois ainsi revenir à leur place, je me demande si ce sont bien nos enfants? Oui, mais ils portent chacun quelque chose de la modestie de leurs bons anges. Devenus petits ciboires vivants, Jésus sait les transformer.

Aussitôt l'Évangile, bénédiction des gâteaux qui seront ensuite bien distribués. Après la messe, réception dans l'Association de 22 nouvelles Associées dont voici les noms:

Charlotte Pagnier.
Louise Mauvais.
Marguerite Gillardin.
Lucile Gentil.
Thérèse Hosse.
Suzanne Catalotte.
Léa Sillet.
Marguerite Marsal.
Suzanne Dessaint.
Louisette Geoffroy.
Jeannette Geoffroy.

Lucienne Clément.
Yvonne Clément.
Louise Clément.
Geneviève Bacheliez.
Marcelle Bacheliez.
Fernande Aubert.
Suzanne Aubert.
Paule Godart.
Marie Godart.
Raymonde Baivier.
Camille Bretonnière.

La présidente, Marie-Thérèse Leroy, lut la Consécration à sainte Philomène.

A 9 heures, nos petits assistent, avec une dévotion qui ne se dément pas, à la messe dite pour les prêtres du Val. Puis retour dans le jardin de l'école, où on se donne à cœur joie aux jeux les plus divers. A 10 heures, commence la vente de la superbe tombola offerte chaque année pour les assiduités aux réunions du dimanche. Thérèse Harmel et Marguerite-Marie Saucourt-Harmel, conseillères, sont les deux vendeuses les plus gracieuses du monde. Ensuite elles se font de la part de leurs mamans, toujours si généreuses, distributrices de gâteaux. Pour cela, elles se font aider de leurs petites sœurs: Fernande, Germaine et Agnès, qui ont déjà l'œil, bien sûr, pour voir qui n'aurait pas sa part suffisante. Après une bonne prière et une invocation à sainte Philomène, on se quitte le cœur plein de joie, les unes d'avoir pu répandre le bien, les autres d'avoir reçu la petite récompense de leurs efforts d'exactitude.

Sainte Philomène, protégez les petits enfants en tout temps, mais surtout pendant les vacances!

Réunion des Prêtres originaires du Val-des-Bois

Le mercredi 6 août, avait lieu la réunion annuelle des prêtres originaires du Val-des-Bois.

Étaient présents: M. l'abbé Gilmaire, curé de Courcy; M. l'abbé Léonide Sacotte, curé de Bouzy; M. l'abbé Masson, curé de Villers-Marmery; M. l'abbé Gendarme, curé de Mazerny; M. l'abbé Ludovic Sacotte, curé de Givron, et M. l'abbé Geysel, vicaire à Saint-Remy de Reims.

S'étaient fait excuser pour cause de ministère: M. l'abbé Peck, curé de Beaumont-sur-Vesle, et M. l'abbé Huon, vicaire à Saint-Maurice de Reims.

La messe de 9 heures fut dite par M. l'abbé Gaillard. A l'Évangile, M. l'abbé Granereau, vicaire de Nérac (Lot-et-Garonne), prononça une allocution, où tirant partie de la fête du jour: « La Transfiguration de Notre-Seigneur », il montra dans le prêtre la transfiguratin de l'Humanité en Dieu.

A la fin de la messe, on chanta le *De Profundis* pour les prêtres, séminaristes et leurs parents défunts. On eut un souvenir tout spécial pour le Père Aumônier, que Dieu a rappelé à lui au mois de Décembre dernier, et pour M. l'abbé Rabutet, décédé au mois de mars.

A midi, le Bon Père réunit à sa table tous ces prêtres dont il est toujours heureux de s'entourer comme de la plus belle couronne de sa vieillesse. C'était une vraie réunion de famille où les cœurs pouvaient se dilater à l'aise et les vieux souvenirs fuser en joyeuses saillies.

On se séparait ensuite après s'être bien promis de se retrouver l'année prochaine encore plus nombreux au rendez-vous.

Sortie de la Société de Gymnastique à Vertus

Le 10 août, *La Jeune Garde* alla prendre part au festival qui avait lieu sous la Présidence de Monseigneur l'Evêque de Châlons et du Docteur Michaux, fondateur et président de la F. G. S. P. F.

Partis à 5 h. 1/2, nos gymnastes arrivent à 9 heures pour prendre part au défilé des 500 gymnastes.

Après la grand'messe militaire eut lieu le banquet, où Monseigneur l'Evêque de Châlons salua les Sociétés de gym-

nastique de son diocèse et celles des diocèses voisins qui leur avaient apporté leur concours empressé.

L'après-midi fut employée à la fête sportive, où notre Société se fit remarquer par sa série avec engins.

A 5 heures eut lieu le salut, à la fin duquel on chanta le *De Profundis* pour les enfants du canton de Vertus morts pour la Patrie.

Enfin, ils rentrèrent à Warméville à 10 heures du soir, enchantés de leur journée.

Concours de Musique de la Garenne-Colombes

Beau succès. — La Fanfare du Val-des-Bois a remporté, le 15 août, au concours de La Garenne-Colombes un magnifique succès: Lecture à vue, premier prix; Exécution, premier prix; Concours artistique, prime de 100 francs, prix de direction, médaille de vermeil.

Aussi, à son retour le dimanche soir à 7 heures, les Sociétés de pompiers et de gymnastique lui firent une rentrée triomphale. Elles allèrent la chercher à la gare, l'accompagnèrent à travers les rues de Warméville et la reconduisirent à la grande salle du Cercle. Là, M. Dives, moniteur de la gymnastique, complimente la Fanfare en ces termes:

« Je suis l'interprète de la Société de gymnastique, de la Compagnie des pompiers et de toute la population du Val-des-Bois, pour acclamer la vaillante Fanfare et la féliciter de ses brillants succès!

« Honneur à vous tous, chers Camarades; à votre président si dévoué, M. Pierre; à votre directeur émérite, M. Bricout, si dignement récompensé par un prix de direction; à tous vos membres, jeunes et vieux!

Nous sommes doublement frères d'armes dans l'action sociale, et nous nous réjouissons avec vous de tous les progrès réalisés par les nobles idées que nous défendons ensemble dans le travail, l'union et la fraternité.

« Vive la Fanfare du Val-des-Bois! »

Enfin, M. Léon Harmel fils, dans un discours vibrant d'enthousiasme, remercia la Fanfare d'avoir tenu haut et ferme le drapeau du Val-des-Bois et l'encouragea à continuer à bien travailler pour marcher à de nouveaux succès.

Pèlerinage de Notre-Dame des Malades à Bazancourt

Jamais peut-être ce pèlerinage fut plus fréquenté que dimanche dernier. L'église, coquettement parée, avait peine à contenir la foule qui débordait littéralement; nombre de personnes durent se tenir debout. La foule des pèlerins n'en demeurera pas moins très recueillie et très calme.

M. le Curé de Boult-sur-Suippe présidait les vêpres que chanta l'assemblée tout entière.

Dans un sermon pieux et bien pratique, M. l'abbé Rosquin, curé de Bétheniville, ancien curé de Bazancourt, après avoir dit son bonheur de se retrouver au milieu de ses paroissiens et devant une aussi belle assemblée, montra comment *Dieu aime les malades; leur octroye des grâces signalées; par les ministres ou intermédiaires de son choix.*

Après un beau salut chanté partie par les jeunes filles et partie par le lutrin des grandes orgues, la foule se rend dans un ordre parfait, et tout en récitant le chapelet, au rocher de Notre-Dame des Malades où M. le Curé achève de nous montrer le rôle miséricordieux de Marie et recommande, à la prière ardente de tous les pèlerins (qui n'y manqueront pas), la guérison ou la résignation confiante pour un pauvre blessé qu'il va conduire bientôt aux pieds de Notre-Dame de Lourdes.

Non vraiment, la foi n'est pas morte chez nous, les foules viennent encore de donner à Bazancourt un exemple touchant de sa vitalité.

Pèlerinage Rémois à Notre-Dame de Liesse

Dimanche 24 août, la gare de Reims était envahie par plus de 1.500 pèlerins se rendant à Liesse pour y fêter le trentième anniversaire de la fondation du pèlerinage à Notre-Dame de Liesse.

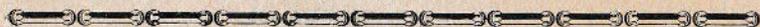
Le Val-des-Bois était représenté par environ 70 pèlerins qui avaient pu, cette année, y prendre part à cause de l'avancement du premier train de la vallée de la Suippe.

Sa Grandeur, Mgr Péchenard, évêque de Soissons, avait daigné accepter la présidence du pèlerinage.

On arrive à Liesse vers 8 heures; la messe de communion est célébrée par Mgr Péchenard. La grand'messe, à 10 heures, fut chantée par la chorale du Cercle catholique de Saint-André de Reims; le sermon fut donné par M. l'abbé Senoutzen, que l'on connaît bien au Val où il a prêché une première communion.

L'après-midi eut lieu la procession, à la Sancta-Casa, où Mgr Péchenard tint lui-même à remercier et à encourager les pèlerins rémois.

Chacun reprit alors le train, enchanté de cette belle journée de foi et de piété que la Très-Sainte Vierge avait favorisé d'un temps magnifique.



Vie Familiale

BAPTÊME

A été fait enfant de Dieu et de l'Eglise par le Sacrement de Baptême:

3 Août. — Jean-Arthur-Charles François, né le 1^{er} juillet, fils de Edmond François et de Marthe Richet. Parrain: Arthur François; marraine: Léontine Furet.

MARIAGE

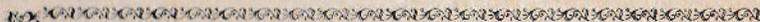
Ont été unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage:

Le 2 Août. — Racht Champion et Jeanne Bruniaux.

DÉGÈS

A reçu les honneurs de la Sépulture chrétienne:

Le 7 Août. — M. Joseph Thibodeaux, à l'âge de 57 ans.



ECONOMIES SCOLAIRES

7 Août. — 14 Déposants.....	31 50
21 Août. — 26 Déposants.....	31 40

CAISSE DE FAMILLE

2 Août. — 9 Familles pour.....	56 30
9 Août. — 7 Familles.....	46 10
14 Août. — 5 Familles.....	36 90
23 Août. — 9 Familles.....	75 60
	<hr/>
	214 90

CAISSE DE SECOURS

7 Août. — 20 Malades.....	181 50
21 Août. — 21 Malades.....	130 40
	<hr/>
	311 90

PREFECTURE DE LA MARNE

Certificat de Capacité Professionnelle

RÈGLEMENT adopté par le Comité départemental de l'Enseignement technique dans sa séance du 19 Décembre 1912.

ARTICLE PREMIER. — Un Certificat de Capacité professionnelle sera délivré aux jeunes gens et jeunes filles de moins de 18 ans qui justifieront de trois années de pratique dans le commerce ou l'industrie et qui auront satisfait à un examen dont les conditions sont indiquées ci-après.

ARTICLE 2. — Pendant un délai de trois ans à compter de 1913, tous les candidats de moins de 21 ans justifiant de trois années de pratique dans le commerce ou l'industrie pourront se présenter à l'examen pour l'obtention du Certificat de Capacité professionnelle.

ARTICLE 3. — Les examens auront lieu chaque année dans le courant du mois d'octobre. La durée des épreuves ne pourra dépasser deux jours.

ARTICLE 4. — Le Jury d'examen, composé conformément aux dispositions de l'article 3 du Décret, du 24 octobre 1911, se divisera en autant de Commissions qu'il y a de professions ou de spécialités donnant lieu à un examen distinct.

ARTICLE 5. — Les candidats qui devront être de nationalité française se feront inscrire à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture de leur arrondissement, quinze jours au moins avant la date d'ouverture de l'examen, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur patron ou du Directeur des Cours de perfectionnement qu'ils fréquenteront. Ils devront fournir:

1° Un bulletin de naissance;

2° Un certificat délivré par le patron et indiquant la date de l'entrée en apprentissage et attestant la régularité de leur travail. Les candidats pourront joindre à ces pièces les diplômes qu'ils posséderont et toutes attestations qu'ils jugeront utiles.

ARTICLE 6. — Le Jury se réunira dans les huit jours qui précéderont l'ouverture de la session pour arrêter les dispositions relatives à l'organisation de l'examen et le choix des épreuves.

ARTICLE 7. — L'examen pour l'obtention du Certificat d'Aptitude professionnelle comportera autant que possible les trois séries d'épreuves suivantes:

1° Un rapport simple ou une interrogation sur une question de métier;

2° Une épreuve de dessin, épure ou croquis suivant le cas, avec lecture;

3° Une épreuve pratique dans la spécialité de l'apprenti.

ARTICLE 8. — L'examen pratique comprendra une partie facultative et une partie obligatoire.

ARTICLE 9. — La partie facultative consistera dans l'exécution d'une pièce au choix du candidat (chef-d'œuvre). Cette pièce devra toujours être un objet d'utilité pratique et de vente facile, dont l'établissement permettra de contrôler les capacités professionnelles du candidat. Elle sera exécutée dans l'atelier du patron, par l'apprenti et sans le secours d'aucune autre personne. Le patron devra par écrit se porter garant que cette prescription est observée. La pièce facultative pourra, s'il y a lieu, être accompagnée du dessin ou du plan original établi par le candidat.

ARTICLE 10. — La partie obligatoire de l'épreuve pratique consistera dans l'exécution, sous la surveillance du Jury, d'un travail d'atelier se rapportant à la profession.

ARTICLE 11. — L'examen écrit ou les questions orales porteront sur l'exécution de travaux d'atelier, l'utilisation des matériaux et des matières premières, l'emploi des outils et des machines, le prix de revient approximatif des objets fabriqués et d'une façon générale, sur toute la technologie du métier.

ARTICLE 12. — L'épreuve de dessin comprendra l'établissement d'un croquis ou d'un dessin correspondant aux travaux du genre que les ouvriers ou ouvrières pourront être appelés à exécuter dans la pratique courante de leur profession.

Pour certains métiers, le dessin sera exécuté d'après un objet et consistera en un croquis à main levée, suivi ou non d'une épure.

Pour d'autres, l'épreuve comportera soit une composition, soit un dessin d'après nature ou une esquisse.

ARTICLE 13. — Chacune des épreuves sera cotée de 0 à 20. Le coefficient 5 sera affecté à l'épreuve pratique qui sera jugée en tenant compte de la vitesse et du fini de l'exécution.

ARTICLE 14. — Le Certificat de Capacité professionnelle

sera délivré aux candidats qui auront obtenu une moyenne générale au moins égale à 12. Toute note inférieure à 5 dans l'une des trois épreuves entraînera de droit l'élimination.

ARTICLE 15. — Les candidats qui auront échoué à l'examen pourront à nouveau subir les épreuves l'année suivante, pourvu qu'ils satisfassent aux conditions d'âge indiquées aux articles 1 et 2.

ARTICLE 16. — Il pourra être décerné aux apprentis et apprenties dont l'examen aura donné les résultats les plus satisfaisants, des primes ou récompenses consistant en livrets de caisse d'épargne, médailles, livres, instruments et outils se rapportant à la profession.

ARTICLE 17. — Les apprentis et apprenties du commerce seront soumis aux épreuves obligatoires suivantes:

1° Une page d'écriture;

2° Une épreuve de correspondance commerciale;

3° Une épreuve de comptabilité ou de sténo-dactylographie, suivant la profession.

Facultativement, ils pourront être admis à subir:

1° Une épreuve de langue étrangère;

2° Une épreuve de sténographie;

3° Une épreuve de dactylographie ou de comptabilité.

ARTICLE 18. — Les épreuves facultatives n'entreront en ligne de compte qu'autant que la note sera supérieure à 12.

ARTICLE 19. — Les dispositions des articles 14, 15 et 16 seront applicables aux apprentis et apprenties du commerce.

PROGRAMMES

Ajusteurs — Mécaniciens — Monteurs

Pratiquer une rainure rectangulaire dans une plaque et y ajuster à frottement doux une réglette.

Ajuster un compas droit avec une mortaise.

Exécuter une coulisse trapézoïdale dans un bloc de fer.

Exécuter un cube coulissant dans une rainure d'un bloc de fer.

Coulissage quadrangulaire dans une mortaise octogonale.

Ajuster une équerre à chapeau.

Ajuster un étau à main.

Assembler deux bandes de fer plat par un trait de Jupiter.

Comptables

Rédaction d'une lettre commerciale: lettre circulaire, etc.

Opérations postales.

Etablissement d'effets de commerce: chèque, lettre de change, mandat, billet à ordre, traite, etc.

Bordereau d'escompte.

Vérification des lettres de voiture.

Etablissement d'un inventaire.

Etablissement d'un bilan.

Comptes courants et d'intérêts.

Exercices de comptabilité.

Filateurs de Laines

Mélanges.

Gills divers: démontage, remontage, réglage.

Etirages, id. id. id.

Bobinoirs, id. id. id.

Self acting, id. id. id.

Continus à filer, id. id. id.

Doubleuses.

Continus à retordre.

Métiers à filer fantaisie et dispositions pour fils fantaisie courants.

Forgerons

Combustibles de forge. — Conduite du feu.

Description des machines employées à la forge: cisailles, balanciers, presses, pilons, etc.

Forger une chape de poulie.

Confectionner une clef à douille à une branche.

Forger une branche d'étau à main.

Exécuter une houe de jardinier.

Confectionner une paire de tenailles à té ou à coquilles.

Confectionner un collier d'excentrique.

Exécuter une monture de scie à métaux.

Forger un arc de presse à copier.

Sténo-Dactylographes

Rédaction d'une lettre sur un sujet donné.

Sténographie d'un texte dicté à la vitesse commerciale de 90 à 100 mots à la minute.

Description d'une machine à écrire, nettoyage, réglage.

Tabulateurs divers.

Etablir une lettre, un texte donné à la machine à écrire.

Etablir une facture ou un tableau de chiffres à la machine à écrire en se servant du tabulateur.

Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Fête de N.-D. de l'Usine.....	191
Adieux de M. l'abbé Granereau.....	195
Adieux du Bon Père aux Familles ouvrières.....	196
Conseils d'Octobre	198
Coutumier d'Octobre	199

Chronique:

Fête de N.-D. des Champs.....	199
Adieux du Bon Père aux Mères chrétiennes.....	202
Réunion générale des Vacances au Val-des-Bois.....	205
Chorale des Jeunes Filles.....	208
Syndicat Agricole de la Champagne.....	208
Pèlerinage Rémois à N.-D. de Lourdes.....	210
Deux incendies à Warnériville.....	211
Réunion des Pompiers, sous la présidence de M. Léon.....	211
Conférence sur l'Hygiène	213
Vie familiale	215
Croisades diverses	216
Avis de la Commission d'initiative.....	216
Quelques Règles à suivre pour bien se porter.....	217

Fête de N.-D. de l'Usine

39^e Anniversaire de l'incendie de l'usine du Val-des-Bois

Dimanche 21 septembre, nous célébrons le 39^e anniversaire de l'incendie du Val-des-Bois et, en même temps, nous fêtons Notre-Dame de l'Usine.

Faire une fête est donc appeler la joie dans les cœurs. Au souvenir d'un incendie, cela pourrait paraître étrange à ceux qui ne connaissent pas dans ses détails l'histoire du Val. Aussi M. l'Abbé GRANEREAU, dans son sermon du matin, nous a-t-il donné les vraies raisons de cette fête. Laissons-lui la parole :

« En lisant ces jours-ci le récit de l'incendie de votre usine il y a trente-neuf ans, je sentis une émotion profonde envahir mon âme et des larmes monter dans mes yeux.

« Je me trouvais en présence d'un désastre et combien
« douloureux pour ceux qui en furent les témoins. Avec les
« ruines matérielles ne fallait-il pas prévoir les ruines mo-
« rales, plus grandes encore : la séparation et, comme con-
« séquence, l'ébranlement, la destruction peut-être des
« œuvres des différentes associations du Val, fruit de vingt
« années d'efforts et de sacrifices persévérants.

« Je me trouvais aussi en présence d'une de ces miracu-
« leuses interventions de la Providence divine qui nous
« font tomber à genoux dans l'adoration et nous font dire :
« O mon Dieu, vous êtes notre Père ! »

« La Vierge Marie veillait sur ce Val dont elle était la
« Reine. Elle veillait et se préparait à donner à vous tous,
« au monde du travail et à l'Eglise entière, une preuve nou-
« velle de son affectueuse sollicitude pour ses enfants.

« Comme autrefois, son Jésus, d'un seul mot, arrêta la
« mer en furie ; Marie, par sa seule présence, arrêta la
« vague de feu qui devait tout détruire. Elle la força de
« laisser à ses pieds l'hommage de sa défaite. La Vierge
« Marie conservait ainsi miraculeusement les annexes de
« l'usine et assurait du travail aux ouvrières de la prépar-
« tion.

« Le jour même elle amena celui dont elle voulait faire
« l'instrument de sa miséricorde pour sa maison aimée du
« Val : M. Tranchart, en ouvrant son usine de La Neuville,
« empêcha définitivement l'incendie de causer tous les
« désastres qu'on devait redouter.

« C'est ainsi qu'au milieu de la douleur et des larmes,
« Marie a voulu devenir tout spécialement la mère de tous
« les travailleurs de l'industrie, sous le nom de Notre-Dame
« de l'Usine.

« Pourquoi cela, mes bien chers frères ?

« Pourquoi Marie a-t-elle prise la voie de la douleur ?

« Parce que votre vie est très souvent traversée par la
« douleur.

« Parce que Marie est vraiment la mère des douleurs et
« parce qu'elle pourrait attirer sur son cœur de mère tous
« ces pauvres souffrants qui l'ignorent pour la plupart. »

La souffrance dans notre vie, nous savons trop bien
qu'elle y est et M. l'abbé Granereau n'insiste pas. Il nous
engage à réfléchir sur la vie d'un si grand nombre de nos
frères ouvriers qui, eux, n'ont pas la foi comme nous. Pas
d'espoir pour eux !

La douleur ici-bas sans les consolations de la Religion !

La souffrance sans but puisqu'ils ne croient pas à la
récompense au Ciel !

Vers nous et vers tous ces malheureux, Marie a voulu
se pencher, car elle est vraiment la « Mère des Douleurs ».

L'horreur du péché dont elle connaissait toute la malice
dès sa naissance, lui causait de cruelles tristesses. Mais lors-
qu'elle eût volontairement accepté d'être la Mère du Sau-
veur, oh ! alors vraiment elle fut toute sa vie dans un océan
de douleurs. Ce Jésus qu'elle élevait avec tant de soin, ce
Jésus si bon, si aimable, ce Jésus elle le savait destiné à
tous les tourments, à toutes les ignominies de la Passion et
de la Croix.

M. l'abbé Granereau conclut en nous montrant dans
Marie notre protectrice assurée dans nos souffrances et nos
malheurs.

Puisqu'il y a trente-neuf ans, elle a si miraculeusement
empêché l'incendie de notre usine de se changer en un dés-
astre irréparable, encore aujourd'hui et chaque jour de
notre vie, si nous voulons être ses enfants, elle sera vrai-
ment notre Mère.

N'oublions pas que la Messe de communion a été vrai-
ment une fête pour le cœur de la Mère de Jésus. Comme
toujours, les enfants ont rivalisé avec les grandes personnes
pour répondre avec empressement à l'appel de Jésus qui
nous invite tous au banquet Eucharistique. Leur foi et leur
piété égalent leur empressement. Ils donneraient presque
l'exemple à leurs aînés.

Comme Notre-Dame de l'Usine a dû être heureuse de
donner ainsi largement son Jésus !

La grand'Messe fut dite, comme de coutume, à neuf
heures et demie. La Chorale des Jeunes Filles, toujours si
dévouée à toutes les cérémonies, avait bien voulu rehausser
l'éclat de cette belle fête par ses chants si doux et si harmo-
nieux.

Le soir, à quatre heures, devait avoir lieu la procession.

Il paraît que ces sortes de promenades ne plaisent pas
au diable et déjà il menaçait de faire ouvrir sur elle les
cataractes du Ciel. Mais le Bon Père avait dit : « Tant pis s'il
pleut, on fera la procession quand même ! » Le diable fut-il
interloqué par cet aplomb magistral ou bien n'avait-il pas
bien pris ses mesures ? Tout le monde l'ignore. Le fait est
qu'à quatre heures précises les diverses sociétés du Val-
des-Bois, toujours fidèles à leur poste, se groupaient en
uniforme derrière la population du Val, devant la chapelle

et la procession s'ébranlait, majestueuse, suppliante dans la récitation du chapelet, harmonieuse grâce à cette splendide musique couronnée de lauriers à travers la France, et si heureuse de déposer ces lauriers sur le front de leur Mère.

En entrant dans l'Usine, M. l'abbé Granereau bénit la nouvelle construction et les nouveaux métiers, puis tout le monde se masse dans la salle des fileurs où se dresse un trône pour Notre-Dame de l'Usine.

Alors ! scène inoubliable, suavement émouvante et qui fait tous les ans couler bien des larmes d'une joie vraiment céleste. Alors, sous les arceaux de ce nouveau sanctuaire, au milieu de ces métiers où chacun travaille six jours de la semaine, retentit, accompagné par la musique, le chant à Notre-Dame de l'Usine :

O Notre-Dame de l'Usine
Béni toujours nos ateliers ;
Que ton regard vers nous s'incline,
Oh ! n'es-tu pas la Mère des Ouvriers ?

Puis, ce Bon Père, à genoux, avec une voix où passaient toutes les nôtres, se consacre une fois encore et nous consacre nous-mêmes avec nos labeurs quotidiens à Notre-Dame de l'Usine, Mère des patrons et ouvriers !... Et il nous semblait voir, du haut du ciel, Marie souriante, bénissante, se pencher amoureusement vers nous !!

A tout cela, le diable ne trouvait pourtant pas son compte. Bien qu'il ne fut pas invité — comme l'on pense — il avait juré d'être de la fête et de nous bénir... à sa façon, en faisant pleuvoir. Pauvre diable, il ne fut vraiment pas payé pour sa peine ! La procession fut abrégée, il est vrai, mais les hommes sortirent de l'usine en chantant l'*Ave Maris stella*. Ce n'était pas ce qu'il attendait... Une fois de plus il fut roulé et resta coi !

Et dans la chapelle, sous la bénédiction de Jésus-Eucharistique, nous continuâmes nos prières pour que Notre-Dame de l'Usine donne encore longue vie à notre cher Bon Père et garde toujours nos cœurs unis dans l'amour de Jésus !



Les adieux de M. l'abbé Granereau

M. l'abbé Granereau, qui avait bien voulu devenir pour quelque temps notre Aumônier, devait bientôt nous quitter. Après la bénédiction, il monta en chaire pour nous faire ses adieux :

« Mon séjour au Val s'achève et je dois revenir vers ce champ que le Père de Famille m'a donné à travailler.

« Je ne veux pas repartir sans vous dire merci pour tout le bien que vous m'avez fait. Oui, vous m'avez fait un très grand bien et je ne crains pas de le dire, pour si étonnantes que puissent paraître ces paroles.

« Vous m'avez fait beaucoup de bien parce que j'ai trouvé ici une population vraiment chrétienne. La marque de la vraie vie chrétienne, c'est la sainte communion. Or, ici la Sainte Eucharistie n'est pas considérée comme une friandise spirituelle qu'on se permet aux grandes fêtes, mais bien comme la vraie nourriture de l'homme, et beaucoup parmi vous s'approchent de la table sainte tous les dimanches et même tous les jours. Ce n'est pas seulement le pain des grands, mais aussi le lait des tout petits.

« Et puis cet accueil si rempli d'affectueuse confiance que vous savez faire au prêtre, tranche tellement avec celui qu'il reçoit dans d'autres milieux, trop nombreux hélas !

« Enfin, votre vie chrétienne est une des plus grandes forces de notre apostolat ; par vos exemples, vous montrez ce que peut la religion pour le peuple.

« J'étais venu ici rechercher le repos physique ; vous avez grandement contribué à refaire mes forces morales. Vous m'avez donné des armes nouvelles pour un apostolat plus fécond. Merci mille fois.

« Je pars et je veux vous laisser comme reconnaissance une dernière parole de prêtre.

« Restez ce que vous êtes, non par routine ni par entraînement, mais sous l'inspiration de la foi et de l'amour pour Jésus et Marie.

« Tels que vous êtes, vous êtes une forme immense, d'autant plus grande que vous êtes plus chrétiens. Si vous veniez à vous laisser envahir par le contact de l'in-

« différence et de l'irréligion, vous seriez vite perdus dans
« la foule de ces malheureux, victimes infortunées d'un
« entraînement irréfléchi.

« Restez ce que vous êtes, ou mieux allez toujours de
« l'avant vers une vie plus chrétienne. Vous êtes ainsi une
« puissance ! Vous êtes des entraîneurs et déjà votre exem-
« ple rayonnant a fait de belles conquêtes pour le Christ.

« Soyez toujours fidèles à Notre-Dame de l'Usine. En
« partant, je vous remets dans les bras de votre mère ; par
« elle je suis certain de votre salut. »



Adieux du Bon Père aux familles ouvrières

Tous les hommes se retrouvaient, après le Salut, à la
salle du Syndicat, où le Bon Père vint leur faire ses adieux.

MES CHERS AMIS,

Il y a trente-neuf ans, nous étions, à cette heure même,
groupés tous ensemble sur la place de la Chapelle, et je
vous adressais la parole.

L'incendie avait dévoré l'usine le dimanche précédent
et, par suite de l'intervention de M. Tranchart, qui nous
avait offert son usine, la colonie des hommes était prête à
prendre, la nuit même, sur des chariots, avec mon frère
Jules, la route de La Neuville.

Tout avait été préparé, depuis huit jours, dans la vaste
demeure que M. Tranchart avait mis à notre disposition
avec les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. On avait organisé
les cuisines, la salle à manger, la salle de conversation et,
dans les greniers de l'usine, de vastes dortoirs pour tout
notre monde.

Les femmes restant ici pour la préparation sauvée mira-
culeusement par l'intervention de la Sainte Vierge, et ainsi
nous conservions notre population bien aimée, grâce à la
protection toute puissante de Marie.

Notre reconnaissance doit se prolonger à travers les
années, car c'est un bienfait qui a été suivi de beaucoup
d'autres, et jamais nous ne pourrions témoigner une assez
grande gratitude à notre bonne Mère du Ciel qui a sur ses

enfants du Val-des-Bois des vœux si tendrement miséricor-
dieuses.

Les anciens s'en souviennent, mon frère Ernest était
l'apôtre de Notre-Dame de l'Usine. Il habitait Nice l'hiver,
et l'été il rentrait au Val ; il ne cessait de recommander une
fidélité plus grande envers notre céleste bienfaitrice — la
reconnaissance attire toujours de nouveaux bienfaits.

Il faut donc que, chaque année, nous fassions mémoire
de ce grand événement et que nous reproduisions la tou-
chante cérémonie qui a eu lieu aujourd'hui : la glorifica-
tion de la Sainte Vierge dans les salles de l'établissement où
Elle protège notre travail et nos personnes.

••*

Je vais bientôt partir pour Nice, et aujourd'hui je vous
fais mes adieux.

Je m'adresse tout spécialement à nos musiciens, pour
leur exprimer la joie qu'ils éveillent toujours en mon cœur
par les sons harmonieux de leur Fanfare ; ce sont eux qui
donnent à nos fêtes les accents triomphants, ils élèvent les
âmes et enthousiasment les cœurs.

Merci à leur vaillant chef, M. Bricout, et à tous.

Et vous, chers Pompiers, je vous félicite de votre vail-
lance, de l'honneur que vous faites au Val-des-Bois, par
votre intrépidité et votre courage.

Enfin, mes chers gymnastes doivent aussi être mention-
nés avec éloge, et je désire voir prolonger dans toute notre
jeunesse l'amour des sports qui fortifient la santé et devien-
dront si précieux plus tard, au service de la Patrie.

Je vous remercie tous de l'affection dont vous avez en-
touré mon séjour au Val.

J'ai rencontré quelques-uns des rares camarades qui ont
survécu aux années.

Ils m'ont dit combien leur vieillesse est triste et soli-
taire, mais pour moi, mes chers amis, grâce à vous, mes
derniers jours sont ensoleillés par votre tendresse. Ils
s'écoulaient dans la joie au milieu de vous et de mes bien-
aimés enfants et petits-enfants, qui sont les modèles de la
piété filiale.

Oui, mes chers amis, mon séjour au Val me rend une
nouvelle jeunesse en réjouissant mon cœur et en me pro-
curant cette allégresse intérieure qui réagit si heureusement
sur ma santé et lui conserve une force peu ordinaire à mon
âge.

Je vous quitte avec tristesse, mais il le faut. Sachez que je reste avec vous de cœur, que tous les événements du Val m'intéressent et que chaque jour je parle de vous au Bon Dieu afin qu'Il répande sur vous ses faveurs les plus signalées.

Au revoir, mes chers amis, à l'année prochaine ; puissons-nous nous retrouver tous ensemble et qu'en tout cas, le règne de Dieu se continue au milieu de vous, que sa sainte volonté soit faite au Val-des-Bois, comme dans le Ciel, c'est le plus grand bonheur que je puisse vous souhaiter.

Au revoir, au revoir !



CONSEILS D'OCTOBRE 1913

1. M.	Com. technique,	10 h. m.	Bureau du Bon Père.
	Mères Chrétiennes,	1 h. s.	Ecole des filles,
	Société de Secours,	6 h. s.	Bureau de paie,
	Jeunesse,	6 h. s.	Aumônerie.
	Conseil perfectionnement,	8 h. s.	chez M. Pierre.
2. J.	Gymnastique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
3. V.	Conseil Usine,	6 h. s.	» de M. Pierre.
4. S.	Caisse Famille,	»	» particulier.
	Com. d'Initiative,	»	» des Conseils.
5. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. 1/2 m.	Aumônerie.
6. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
7. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
8. M.	Com. technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Chorale jeunes filles,	6 h. s.	chez M ^{me} Pierre.
	Coopérative	»	Bureau des Conseils.
9. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
11. S.	Caisse famille,	»	Bureau particulier.
12. D.	Saints Anges,	4 h. s.	Ecole des filles.
13. L.	Consommations,	6 h. s.	Salle des Conseils.
14. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Tempérance,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
15. M.	Com. technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Conseil atelier,	6 h. s.	» particulier.
	Jeunesse,	»	Aumônerie.
	Société Secours,	6 h. s.	Bureau de paie.
16. J.	Discrétoire Hommes,	»	» particulier.

17. V.	Discrétoire Dames,	10 h. m.	»
	Conseil Usine,	6 h. s.	» de M. Pierre.
18. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
19. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole des filles.
20. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
21. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2	chez M ^{me} Léon
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
22. M.	Com. Technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
23. J.	Familles nombreuses,	6 h. s.	» particulier.
25. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
26. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole des filles.
27. L.	Pompiers,	6 h. s.	Salle des Conseils.
28. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2	chez M ^{me} Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
29. M.	Com. technique	10 h. m.	» du Bon Père.
	Société Secours	6 h. s.	» de paie.
	Jeunesse	6 h. s.	Aumônerie.
31. V.	Conseil Usine,	6 h. s.	Bureau de M. Pierre.



Coutumier d'Octobre

MOIS DU ROSAIRE. — Tous les soirs, à six heures, à la chapelle, récitation du Chapelet devant le Saint Sacrement exposé.

3. — Premier vendredi du mois. Exposition du Saint Sacrement. Départ du Bon Père et de M^{me} Saucourt pour Nice, par le train de 9 h. 47 du matin.
5. — Premier dimanche du mois. Exposition du Saint Sacrement toute la journée. Fête de Notre-Dame du Rosaire.



CHRONIQUE

Fête de Notre-Dame des Champs au Val-des-Bois

Dimanche 31 août a eu lieu le pèlerinage à Notre-Dame des Champs, inauguré de si heureuse façon l'an dernier.

Cette année, la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée de samedi et la matinée de dimanche, en a, certes, compromis le succès, mais si les pèlerins furent moins nombreux que l'an dernier, la cordialité ne fut pas moins grande et l'accueil du Val-des-Bois, moins chaleureux, car c'est toujours au Val-des-Bois qu'ont lieu les grandes manifestations du Syndicat de la Champagne.

Le matin, des messes de communion dites à 7 heures et à 9 heures, groupent ceux qui veulent faire un véritable pèlerinage et recevoir Dieu dans leur cœur pour avoir plus de droit à ses bénédictions et à ses bienfaits.

À 11 heures a lieu la messe solennelle qui devait se faire en plein air; mais qu'on dit à la chapelle du Val, à cause du mauvais temps.

C'est M. l'abbé Drouart, curé de Warméville, qui officie, assisté de M. l'abbé Gaillard, aumônier du Val, et d'un jeune lévite. Dans le chœur ont pris place: M. l'abbé Péters, aumônier du Syndicat, et M. l'abbé Brouet, aumônier du Lycée de Reims, l'orateur de l'après-midi.

La messe est chantée en chœur par tous les assistants; pendant le cours de l'office, l'excellente Fanfare du Val se fait entendre plusieurs fois, ainsi qu'à la fin pour l'exécution de l'hymne *A l'Étendard*.

À l'Évangile, M. l'abbé Péters prononce une courte allocution pour expliquer la signification de la bénédiction des raisins et du blé; il dit l'obligation morale pour les vrais chrétiens d'offrir à Dieu les prémices de leurs récoltes, obligation qui est bien la pensée des membres du Syndicat, puisque récemment des membres des Cercles de Fermières collectaient la plus belle farine pour en faire des pains d'autel, puisque des vigneron ont décidé de mettre leurs plus belles grappes sous la pression pour en faire du vin de messe; offrir une partie de leur pain et une partie de leur vin pour l'autel, voilà qui ne peut qu'attirer les bénédictions de Dieu sur ceux qui adoptent cette généreuse coutume d'ailleurs renouvelée de l'antique tradition chrétienne.

Pendant le chant du *Credo*, a lieu la bénédiction des raisins et des semences, apportées par des enfants de chœur; les semences sont dans de petits sacs blancs liés avec une faveur; on remarque aussi un bouquet d'épis, prémices d'une moisson récente; les raisins sont portés sur une tablette; c'est un spectacle poétique que cette bénédiction, qui complète heureusement la bénédiction des terres aux

processions des Rogations, processions, hélas! abandonnées en beaucoup d'endroits.

Après la messe, chacun va prendre un repas réconfortant, et tout le monde se retrouve à la chapelle à deux heures et demie. La procession ne pouvant avoir lieu est remplacée par le chant des vêpres et du salut à la chapelle.

Il y a plus de monde que le matin, car de nouveaux pèlerins sont arrivés, ainsi qu'une délégation de la Jeunesse Catholique de Pontfaverger. Son drapeau est dans le chœur où il voisine avec la bannière du Syndicat de la Champagne, et les bannières de Chamery et du Mesnil-sur-Oger.

Les vêpres sont dites par M. le Curé de Warméville; dans le chœur, en plus des ecclésiastiques cités ce matin, on remarque: M l'abbé Rochet, le dévoué curé d'Heutrégyville; M. l'abbé Dézy, curé de Dontrien, aumônier de la J. C. du doyenné de Pontfaverger, est dans l'assistance avec son groupe de J. C., et le président du Groupe, Ernest Lefranc, de Pontfaverger. Remarqué aussi: MM. Maillard, vice-président du Syndicat de la Champagne; Couvreur, de Billy-la-Montagne; Charles Juillet, de Verzy; Beaudier, de Rethel, etc...

Le Bon Père toujours alerte, malgré son grand âge, reçoit ses invités, les fait placer et s'empresse auprès de tous comme il l'a fait le matin déjà. La Musique du Val, ainsi que *La Jeune Garde* et la Compagnie des Sapeurs-Pompiers du Val, sont là au complet.

Entre les vêpres et le salut, M. l'abbé Brouet prononce son sermon; c'est une page éloquentes sur la puissance de la Sainte Vierge. L'orateur montre d'abord que la vie de la Sainte Vierge a été toute d'humilité. Elle n'en est pas moins puissante auprès de Dieu; Notre-Seigneur Jésus-Christ, avant de quitter la terre, nous l'a donnée comme mère; c'est pour cela que, usant de sa puissance sur le cœur divin, et écoutant la voix de son cœur maternel, elle intercède souvent en notre faveur; elle ne se sert de sa puissance que pour nous faire bénéficier de la miséricorde de Dieu? Mais sa puissance n'est pas limitée; si Notre-Dame de Lourdes fait des miracles, pourquoi Notre-Dame des Champs n'en ferait-elle pas ici? Il nous suffit pour les obtenir d'avoir la foi et de les demander ardemment; nous, chrétiens pratiquants, nous avons le devoir de vivre notre foi entière, nous avons le devoir de communier souvent, et de puiser à la source la force de supporter les épreuves.

Puis avant de terminer, l'orateur fait allusion à ce souffle de rénovation religieuse, à cet esprit nouveau qui souffle dans les hautes sphères intellectuelles et qui descendra quelque jour jusqu'au peuple.

Après le salut, l'excellente Fanfare fait encore entendre l'hymne *A l'Etendard*, qu'on ne se lasserait d'entendre ni de chanter, puis à la sortie, au son d'un entraînant pas redoublé, musique, gymnastique et pompiers se rendent à la Maison Syndicale, où le vin d'honneur est offert à tous ainsi qu'aux invités, par M. Maillard, vice-président du Syndicat.

Tandis que le nectar de Chamery pétille dans les verres, le Bon Père se lève et, au nom des musiciens, gymnastes, pompiers, etc., remercie M. Maillard de sa générosité; il porte un toast à M. Maillard et au Syndicat.

M. Maillard répond que ce n'est là qu'une partie de la reconnaissance que le Syndicat doit au Bon Père, qui offre toujours une si large hospitalité au Syndicat pour leurs fêtes et leurs réunions.

On bat un ban en l'honneur de M. Maillard, puis en l'honneur du Bon Père que l'on acclame comme il convient.

Bientôt arrive l'heure de se séparer; chacun regagne son village ou sa ville, heureux de la bonne journée passée si cordialement au Val. Un train spécial, qui part à cinq heures, remmène tous les voyageurs pour la direction de Bazancourt et de Reims.

Et maintenant, à l'année prochaine, avec nous l'espérons, un plus beau temps.

F. D.

Adieux du Bon Père aux Mères chrétiennes

Mercredi 3 Septembre 1913.

Les dames étaient venues très nombreuses sachant que le Bon Père présidait la réunion pour la dernière fois avant son départ.

Il leur a fait ses adieux dans une allocution que nous résumons:

MESDAMES,

L'Association des Mères Chrétiennes a droit à tout mon dévouement et à toute mon estime, car elle est la principale des œuvres du Val-des-Bois, la plus importante et la plus féconde.

C'est en effet la mère qui est la reine du foyer, c'est elle qui sanctifie son mari et ses enfants.

I. — CHARITE ENVERS LE PROCHAIN

Je vais vous quitter pour tout l'hiver, mais mes prières seront unies aux vôtres pour vous et pour vos familles. Laissez-moi vous rappeler le commandement nouveau que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a laissé: « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »

Et comment vous a-t-il aimés, en donnant son sang et sa vie pour nous.

J'ai été bien touché dans mes visites de malades de rencontrer cette charité fraternelle dans son exercice le plus touchant. Je vous en félicite, car c'est la charité envers le prochain qui nous ouvre le cœur de Dieu, et qui fait descendre sur nous ses grâces.

II. — ECOLES

Pour vos enfants, veillez bien à ce qu'ils fréquentent les écoles, non seulement d'une manière assidue, mais d'une façon complète. Sans doute on est tenté de retenir les petites filles pour les services qu'elles peuvent rendre à la maison, mais les parents ne sont-ils pas tout prêts à sacrifier leurs aises et même leur intérêt en faveur de leurs enfants. Or l'instruction est une chose si importante, si capitale dans la vie qu'on ne peut pas prendre trop de soin à ce sujet.

Aujourd'hui, un jeune homme ou une jeune fille qui ne connaît pas les éléments de lecture, d'écriture et de calcul est incapable de gagner sa vie d'une manière honorable. Ces enfants sont déconsidérés dans la vie et, à bon droit sans doute, ils conservent un mauvais souvenir de l'insouciance de leurs parents, qui a été pour eux si fatale.

Nous avons eu cet hiver dernier à déplorer des négligences considérables sur un petit nombre sans doute, mais toujours trop grand.

Il faut que chacune vous insistiez auprès de vos compagnes et de vos voisines, pour que courageusement on sacrifie le petit secours que peuvent donner les enfants et qu'on laisse à l'école tout le temps qui lui appartient.

III. — FAMILLES NOMBREUSES

Je ne pourrai vous dire assez combien je suis réjoui par les grands foyers. Le Val-des-Bois est la patrie des fa-

milles nombreuses, votre Association compte 98 familles qui ont quatre enfants et plus. Je vous en félicite, l'accomplissement de la volonté de Dieu sur ce précepte attire les bénédictions les plus grandes.

Les femmes vaillantes qui ne craignent pas les fatigues de la maternité auront pendant toute l'éternité des récompenses merveilleuses et méritées, car elles auront multiplié les fruits de la Rédemption, et Notre-Seigneur lui-même leur est reconnaissant de peupler son beau ciel.

A quoi servirait le Paradis si les saints n'étaient pas multipliés pour y chanter pendant toute l'éternité la gloire du Dieu Sauveur?

En cette question comme en toutes les autres, ceux qui violent la loi de Dieu s'exposent à de terribles châtements, même en ce monde.

Nous avons eu dans notre population des exemples que nous ne pouvons citer par discrétion, mais qui montrent les conséquences redoutables auxquels s'exposent ceux qui n'ont pas confiance en Dieu.

C'est Jésus-Christ qui multiplie le pain, et quand il multiplie les enfants, sa sollicitude s'étend particulièrement sur eux et sur leurs parents.

IV. — COMMUNION PRECOCE

Je suis bien heureux de la communion des petits enfants. Chaque jour, un gracieux bataillon s'approche de la Sainte Table avec une piété qui m'a toujours ému profondément.

Continuez, chères Dames, à encourager vos enfants dans cette voie merveilleuse ouverte par Pie X depuis quelques années; profitez des facilités que nous n'avons pas connues autrefois. Vos enfants rapportent Jésus-Christ vivant à vos foyers et, par conséquent, la bénédiction surnaturelle et temporelle.

Vous serez récompensés par la piété filiale de ces âmes délicates remplies de l'esprit de Dieu. Vos vieux jours seront ensoleillés par la sollicitude et l'affection de vos filles et de vos fils qui auront puisé dans la Sainte Eucharistie le respect et le dévouement pour vous.



En vous quittant, je vous renouvelle mes vœux les plus affectueux pour vous et vos familles, souhaitant que

le règne de Dieu s'y développe de plus en plus pour la sanctification et le bonheur de tous.

Réunion Générale des Vacances au Val, samedi 6 septembre

43^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE M^{me} LÉON HARMEL
85^e ANNÉE DU BON PÈRE

Allocution prononcée le matin, dans la chambre de M^{me} Léon, après la lecture des derniers instants

MES BIEN-AIMÉS ENFANTS,

Depuis notre dernière réunion de vacances, Notre-Seigneur Jésus-Christ a glané dans notre tribu des épis mûrs et gonflés par l'amour et la vertu.

C'est tout d'abord notre cher Félix, tombé au champ d'honneur, tout embaumé de l'admirable Eucharistie, sans aucun doute, par la protection spéciale de son père et de Robert. Il ne pensait qu'aux lauriers de la terre et Notre-Seigneur lui donnait les lauriers du Paradis.

C'est ensuite le bon Père Charcosset, mort à Nice, dans nos bras, les yeux fixés sur le ciel.

C'est M^{me} Reimbeau, la mère des pauvres, l'image la plus vivante parmi nous du cœur compatissant de Notre-Seigneur.

M^{me} Lépine, partie le sourire aux lèvres dans une extase d'amour.

Quatre morts de prédestinés.

Recueillons en nous les sentiments de la foi. Elle nous enseigne tout d'abord que nous sommes en exil dans la vallée des larmes. Nous aspirons vers la Patrie d'En-Haut.

Aussi l'Eglise appelle *Dies Natalis*, Jour de naissance, le jour de la mort des Saints. C'est en effet une naissance véritable à la vie qui ne finira jamais, à la vie qui se prolongera dans des transports d'enthousiasme toujours renaissants et toujours plus délicieux.

Si l'Eglise revêt des vêtements de deuil pour les obsèques, si elle fait entendre des chants plaintifs, c'est parce qu'elle veut exciter notre compassion sur les souffrances du Purgatoire où nous passerons tous.

Remplie de tendresse pour ses pauvres âmes qui ne peuvent plus rien pour elles-mêmes, elle veut rappeler aux vivants de prier pour leurs frères; c'est pourquoi elle s'efforce d'apitoyer les cœurs d'une affectueuse compassion.

Mais l'Église célèbre la mort des justes comme un triomphe, c'est dans l'allégresse qu'elle fête les anniversaires de mort des élus.

Nous sommes en communication avec les saints par la prière, nous savons bien qu'ils ne sont pas présents partout comme Dieu seul peut l'être, mais ils nous voient, nous entendent et nous parlent en Dieu. En sorte que si nous nous adressons à saint Joseph, par exemple, nous sommes assurés qu'il nous écoute chacun en particulier et qu'il s'occupe de nous comme si nous étions seuls sur la terre. C'est le privilège des saints de pouvoir ainsi multiplier leur sollicitude.

Or, nos parents qui sont au ciel jouissent du même privilège.

Notre-Seigneur disait à ses Apôtres: « Je vais vous quitter, il est avantageux pour vous que je m'en aille. » Les Apôtres ne comprenaient pas, ils étaient attristés et se demandaient ce qu'ils allaient devenir sans le divin Maître. Mais aussitôt la mort du Bon Sauveur, il est arrivé ce qu'il avait prédit: Les Apôtres ont été remplis de courage et de ferveur, ils ont grandi dans la volonté et dans l'énergie.

C'est que, pendant sa vie, Notre-Seigneur était seulement en un endroit à la fois, il ne pouvait parler qu'à une personne à la fois, tandis que désormais, il était sur tous les points de la terre, chacun pouvait s'adresser à lui certain d'être entendu.

Ainsi en est-il de nos chers disparus, ils ne sont pas absents, ils sont seulement cachés à nos yeux et ils s'occupent de nous.

Permettez-moi de vous citer l'exemple de M^{me} Léon.

Elle est morte victime de son dévouement pour son mari et pour ses enfants, je pourrais dire pour vous seuls, car, si elle voulait prolonger ma vie, c'était pour votre bien. Or, qu'est-il arrivé? — Pendant qu'elle vivait, elle habitait le Val-des-Bois, elle ne pouvait suivre ses enfants à Metz ou autre part. Une fois qu'elle est entrée dans son éternité, elle a pu se transporter auprès de chacun de vous, elle veillait sur vous, mes bien-aimés, quand vous étiez en Allemagne, en Angleterre, au service militaire, elle était là comme votre ange gardien, remplie de sollicitude pour vous, écartant les dangers, vous inspirant de bonnes pensées. C'est à elle après Dieu que j'attribue ce miracle incomparable que mes cinq fils sont revenus dignes de leur mère.

N'était-il pas bon pour vous, mes enfants, que votre mère partit, puisque ce départ a été la rançon de votre persévérance dans la vertu.

Je pourrais vous citer une dame de la famille, dont le petit enfant mort en bas âge a été vu veillant constamment sur elle, et éloignant d'elle tous les dangers.

Que de merveilles a opérées M^{me} Albert, la sainte partie si tôt!

Il m'est impossible, vous le comprenez, d'interpréter les vues de Dieu sur chacun de nos chers disparus, et il serait bien téméraire à moi de le tenter, mais ce que je puis affirmer, c'est que tout est fait pour le bien des élus. Donc si nous avons des saints parmi nous, il est avantageux pour la famille elle-même qu'à l'heure fixée par le bon Dieu, ils partent pour le ciel et deviennent les protecteurs effectifs de toute la tribu.

Mes chers enfants, souvent dans mes longues insomnies de Nice, je vous l'ai conté, il m'a semblé voir les âmes de nos bien-aimés vous accompagner partout et vous rendre mille offices auxquels vous ne songiez pas.

J'ai revu ma mère que j'ai si passionnément aimée, j'ai senti que son amour pour moi était centuplé, j'ai compris que son action a été toute puissante et que sa mort a été pour moi et pour mes descendants la source de nombreux bienfaits.

C'est pourquoi, tout en laissant à la nature ses droits et en pleurant ceux qui sont partis, gardons-nous d'oublier que nous sommes chrétiens, que nous avons la foi, que l'éternité conquise par nos devanciers est le but suprême de nos épreuves d'ici-bas, que l'influence des mères sur les enfants et des enfants sur les mères est devenue toute puissante Là-Haut.

Nous vivons au milieu de nos chers disparus, ils sont ici même au milieu de nous, ils nous entourent de sollicitude, ils éloignent de nous les pierres du chemin, nous n'y pensons pas assez!

O bien-aimés parents, en ce jour où nous faisons mémoire de votre départ, ravivez notre foi, donnez-nous le courage de surmonter notre nature, de nous associer à vos voix, afin que nous puissions toujours répéter avec vous:

Gloire à Dieu au plus haut des cieux!

Gloire au Sacré-Cœur de Jésus, le patron du Val-des-Bois et de la famille. Qu'Il nous accorde d'être un jour tous réunis dans l'éternité bien heureuse. Ainsi soit-il.

Chorale des Jeunes Filles

Dimanche 7 septembre. Avant son départ, le Bon Père a voulu réjouir les chanteurs en leur offrant un bon goûter. Les jeunes filles se rendirent avec empressement à son aimable invitation. Ces réunions joyeuses resserrent toujours davantage les liens de fraternelle amitié qui unissent les membres de la Chorale. L'union ne fait-elle par la force? Les cœurs vibrants à l'unisson produisent l'harmonie des voix et les chants si harmonieux de nos chanteuses prouvent que la bonne entente et l'union des cœurs se trouvent largement dans la chorale des jeunes filles.

Le Bon Père voulut aussi réunir les conseillères des Mères chrétiennes, celles de l'Association des Enfants de Marie et les conseillères d'atelier. Il leur parla du mérite, de l'apostolat et du dévouement, leur fit ses adieux en termes fort touchants et leur donna à chacune un souvenir.

Que le Cœur de Jésus et Notre-Dame de l'Usine protègent notre bien-aimé Bon Père durant son séjour à Nice.

Syndicat Agricole de la Champagne

La Réunion semestrielle des Présidents de Section au Val-des-Bois

Le mercredi 10 septembre, se tint au Val-des-Bois, la réunion semestrielle des Présidents de Section du Syndicat Agricole de la Champagne. Une cinquantaine de délégués venus des points les plus éloignés de la circonscription territoriale du Syndicat prenaient part à cette assemblée.

Le matin, à 9 heures, eut lieu la réunion habituelle des Caisses rurales.

À 11 heures, dans la chapelle du Val-des-Bois, une messe pour les membres défunts du Syndicat fut célébrée par M. l'abbé Péters, aumônier du Syndicat Agricole, qui prononça ensuite une substantielle allocution sur Notre-Dame des Champs.

La bénédiction du Très Saint Sacrement fut ensuite donnée par M. l'abbé Delestrez, curé de Saint-Masmes.

À midi, avait lieu un banquet tout intime sous la présidence de M. Léon Harmel « le Bon Père ». Au dessert, les convives purent apprécier l'excellent champagne de la section de Trépail, ainsi qu'une délicieuse eau-de-vie des Charentes, au bouquet incomparable, due à une délicate

attention de la célèbre maison Jean Berger et C^{ie}, de Cognac (Charente).

Outre ces succulents produits, l'heure du toast apporta aux esprits un véritable régal intellectuel.

M. de Boham, président du Syndicat Agricole, ouvrit le feu: en termes choisis, il remercia le Bon Père de sa cordiale hospitalité et se félicita de voir sa santé s'améliorer de jour en jour. L'orateur salua ensuite la présence de M. Emile Bergé, conseiller général du canton de Bourgoigne, vice-président du Syndicat Agricole, et il en profita pour montrer quels merveilleux résultats pouvait produire l'action catholique et sociale.

Ce fut ensuite M. Léon Harmel, fils du « Bon Père », qui remercia M. de Boham et tint, lui aussi, à féliciter le nouvel élu de son canton, M. Emile Bergé.

M. Octave Maillard, de Chamery, après un charmant apologue sur saint François et le frère Rufin, se fit l'interprète du Syndicat Agricole tout entier; il exprima toute la reconnaissance que les syndiqués doivent avoir pour le Bon Père qui, non content de témoigner sa tendresse aux ouvriers de l'usine, a voulu encore abriter sous son toit la Confrérie de Notre-Dame des Champs.

Il manquait un toast en faveur des « ouvriers agricoles ». Longtemps, on chercha qui pourrait le porter; après bien des hésitations, on ne put mieux faire que de s'adresser au distingué aumônier du Syndicat Agricole de la Champagne, M. l'abbé Péters. Est-il nécessaire de l'ajouter? Ce toast fut magistral: il prit naissance dans un compartiment de troisième classe pour aboutir... à la quête que vous savez.

Enfin, pour terminer, M. Henri Roulet, de Courtisols, et M. Latré, d'Alland'huy, montrèrent comment dans leur section respective, on comprenait l'action syndicale et chrétienne.

Après une courte récréation, les délégués se rendent à la réunion générale. La discussion y fut très animée et empreinte de la plus cordiale affection; un certain nombre de questions professionnelles furent traitées et sérieusement approfondies. Notons: l'étude des moyens propres à développer l'action économique et sociale du Syndicat; l'étude et la discussion de plusieurs rapports sur les essais de sulfate d'anamonique, essais effectués sur l'initiative d'un certain nombre de sections locales; le dégrèvement de l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu; les Mutuelles-

Incendies; les Agriculteurs et les abus commis par les vétérinaires officiels.

Pour terminer, M. l'abbé Granereau, vicaire à Nérac, vient expliquer comment il avait réussi à fonder le Syndicat Agricole de la paroisse Notre-Dame de Nérac et quels excellents résultats il avait déjà pu obtenir.

Après la prière en commun, la séance fut levée à quatre heures.

Pèlerinage rémois à Notre-Dame de Lourdes

L'Immaculée Vierge Marie est particulièrement aimée et vénérée ici, tous ses sanctuaires sont visités avec empressement. Chaque année un groupe de pèlerins, détachement de l'armée de Marie au Val, se rend à Lourdes pour honorer notre divine Mère. Cette fois ce sont les quinze mystères représentés par quinze heureux pèlerins, qui s'acheminent avec bonheur vers le rocher béni de Massabielle avec le Pèlerinage Rémois.

Le voyage s'effectue avec la ferveur et le joyeux entrain qui caractérisent ce Pèlerinage. L'émotion éprouvée à Lourdes ne peut être comprise que par ceux qui l'ont déjà ressentie. Jésus Eucharistie et Marie Immaculée y sont bénis et acclamés avec des transports inénarrables par des milliers et des milliers de voix. C'est un spectacle unique qui remue profondément les âmes.

Nous nous sommes rencontrés, cette année, avec plusieurs Pèlerinages diocésains Français, avec les nationaux Belge, Irlandais, Italien, Espagnol. Tous sont pleins d'entrain et de ferveur. Les Irlandais surtout ont une foi à transporter les montagnes, ils sont très ardents, mais aussi faut-il le dire, particulièrement encombrants et plusieurs scènes tragi-comiques témoignent que nous avons affaire à de solides poignets... C'est qu'ils veulent être les premiers partout; rien ne les rebute ni ne les déconcerte. Ils sont là 4.000 priant à haute voix dans leur langue maternelle, ils font vraiment violence au ciel et le bon Dieu se plaît à bénir leur ferveur.

Les divers autres Pèlerinages ont une ferveur aussi touchante, seulement un peu plus modérée dans l'expansion ce qui entretient mieux le recueillement.

Au retour de Lourdes l'accent de la reconnaissance s'élève à l'envoi de tous les cœurs, pour remercier Jésus

par Marie, des faveurs nombreuses accordées à tous les heureux pèlerins.

Neuvaine du 8 au 17. — Tous les soirs à 6 heures, à la sortie de l'usine, bon nombre de jeunes filles se rendent à la chapelle du Val-des-Bois, pour prendre part à la neuvaine de prières en union avec les pèlerins de N. D. de Lourdes.

Deux incendies à Warméville

Dans la nuit du 9 au 10 septembre, vers 10 heures du soir, le feu se déclarait dans l'un des bâtiments de l'exploitation agricole de M. Léon Pocquet. Le fléau se propagea avec rapidité et en moins d'une demi heure les granges et les écuries furent enflammées. Malgré les efforts de quelques personnes courageuses il fut impossible de sauver complètement les instruments agricoles et le bétail: trois vaches et deux chevaux furent carbonisés dans le foyer.

Aussitôt l'alarme donnée, les pompiers de Warméville et du Val accouraient. Immédiatement ils mettaient leurs pompes en batterie et ce n'est que vers minuit que les dévoués pompiers parvenaient à se rendre maîtres du sinistre en protégeant la maison d'habitation de M. Pocquet.

Les ruines de cet incendie brûlaient encore qu'un autre sinistre, plus effroyable, s'abattait sur la localité: l'usine de Messieurs Simonnet père et fils était la proie des flammes. Les secours organisés aussitôt par les pompiers de Warméville, du Val, des communes environnantes et d'un détachement d'artillerie cantonné dans le pays, ne purent vaincre, malgré tous les efforts, cette immense catastrophe. Au bout de quelques heures il ne restait plus, de tous ces beaux bâtiments, que des ruines.

De ce fait 250 ouvriers étaient réduits au chômage.

Dès le lendemain matin la maison Harmel occupait un bon nombre d'entre eux, ainsi que divers industriels de la vallée de la Suippes.

Nous prenons une part bien vive du malheur qui frappe les familles Pocquet-Thibaud et Simonnet.

Réunion des Pompiers, sous la Présidence de M. Léon HARMEL, le Samedi 13 Septembre 1913, au Cercle, à la sortie de six heures.

Mes chers Amis,

C'est seulement aujourd'hui en rentrant d'un voyage

en Belgique que j'ai appris la terrible catastrophe qui vient de s'abattre sur MM. Simonnet et les ouvriers.

On ne peut s'empêcher d'être profondément ému par ces deux incendies successifs qui viennent de frapper notre commune à deux jours d'intervalle, et nous sentons dans nos cœurs un ardent foyer de sympathie pour tous ceux qui souffrent.

Dans l'incendie de la maison Pocquet, c'est avec un cruel serrement de cœur que nous avons vu s'effondrer dans la flamme ces magnifiques récoltes objet de tant de soins et de sollicitude.

Mais aujourd'hui, l'effondrement de l'usine Simonnet, la destruction de toutes les machines, nous apparaît comme un désastre bien plus considérable puisqu'il frappe au cœur de nombreuses familles de travailleurs.

Dans ces moments affreux d'épreuve, la solidarité entre concitoyens s'affirme davantage et ceux qui sont frappés par l'infortuné voient leurs peines adoucies lorsqu'ils sentent auprès d'eux des cœurs compatissants.

Pour vous, mes chers amis, vaillants pompiers du Val-des-Bois, vous avez su prouver votre sympathie d'une façon effective et pratique.

Infatigables durant ces nuits angoissantes, on vous a vus partout où s'allumait le péril, vous avez travaillé avec une énergique persévérance sous la conduite de vos chefs intrépides, et je rends hommage à la direction aussi dévouée qu'intelligente de vos officiers Paul Champion et Charles Rudler, de vos sous-officiers, Coustier, Pierson, Ponthieu, Horny, Bruno. Il faudrait les citer tous, et citer chacun d'entre vous, qui au cours de ces deux nuits tragiques étiez tous au poste d'honneur, rivalisant de zèle et de dévouement.

Je tiens également à rendre ici un public hommage aux pompiers de Warméville, qui ont fait si vaillamment leur devoir.

Je veux aussi étendre notre reconnaissance à tous les camarades du dehors et remercier les pompiers d'Isles-sur-Suippes, de Bazancourt, d'Heutrégiville et de tous les environs.

Je résume mes sentiments en levant mon verre à la prospérité de notre belle compagnie de pompiers qui est la fierté et l'honneur du Val-des-Bois.

NOTA. — Ce jour 13 septembre était le 39^e anniversaire de l'incendie de l'usine du Val-des-Bois et de la manifes-

tation providentielle de la protection de la Sainte Vierge désormais honorée sous le titre déjà glorieux de Notre-Dame de l'Usine.

Conférence sur l'Hygiène

Samedi 20 septembre, la section de la Croix Blanche établie à l'usine avait organisé une conférence anti-alcoolique donnée par le délégué général de l'Œuvre, M. Roux, que le Bon Père avait bien voulu se charger d'inviter.

Sa santé ne lui permettant pas d'y assister, MM. Maurice et Léon Harmel l'y remplaçaient.

M. Théodore présenta le conférencier à l'auditoire en quelques mots venant du cœur.

M. Roux déclara d'abord que l'on ignore la vraie nature et la gravité de l'alcoolisme, précisément parce qu'à force d'en entendre ou d'en lire les méfaits, rapportés d'une manière vague on s'imagine la connaître et on néglige de l'étudier. Et pourtant le sujet est d'importance primordiale pour ceux qui, comme le personnel du Val-des-Bois, sont toujours à la recherche du bien social.

Leur propre perfectionnement. Le salut de leurs frères, voilà les deux buts de leurs membres. Or ils trouvent dans l'alcoolisme un de leurs principaux obstacles.

Il ne ruine pas seulement la santé, semant avec la maladie la mort prématurée, le germe d'un affaiblissement progressif des forces industrielles et militaires, d'une misère fatale pour la famille et la Société, engloutissant le salaire, causant par le chômage et les dépenses directes au cabaret, une perte de trois milliards, qu'aucune réforme sociale ne saurait réparer; il dégrade insensiblement par l'influence du physique sur le moral, l'esprit et le cœur, surexcitant des instincts les plus bas, depuis la grossièreté jusqu'au crime, échauffant la lubricité, supprimant la conscience et le domaine de l'homme sur lui-même par des impulsions aussi brutales qu'irrésistibles, dont les terribles effets encombrant nos faits divers.

Deux tiers des crimes et délits reconnaissent l'alcoolisme comme cause directe et indirecte.

Mais à côté de ces manifestations éclatantes du mal, que de méfaits silencieux dans les rangs de la société, chez tous ceux qui, pour n'avoir jamais été ivre, s'imaginent être à l'abri de toute atteinte du mal, alors que leur consommation quotidienne de deux ou trois petits verres,

souvent ajoutée à une bouteille de vin, les soumet par une lente intoxication à une déchéance plus ou moins profonde!

Que de colères, de discussions de ménages, de séparations, pour incompatibilité d'humeur, que d'impuretés causées par l'alcool des gens sélects!

Que de génies paralysés comme ceux de Rembrandt, d'Alfred de Musset! Et dans la masse obscure que d'esprits diminués, combien le niveau intellectuel et moral est-il abaissé?

La littérature pornographique et sa bonteuse vogue n'en témoignent-elles pas éloquemment! Comment les catholiques n'en sont-ils pas plus frappés, leur foi ne réclame-t-elle pas une jalouse sauvegarde contre tout ce qui peut déprécier la beauté de l'âme.

Oh! c'est à la jeunesse de réagir, les générations adultes sont considérées par les médecins et les moralistes comme déjà perdues.

Mais pour cela ne comptez que sur Dieu et sur vous-mêmes, car il s'agit d'un effort personnel. Il ne suffit pas d'éclairer le public sur le danger par des conférences scientifiques. Il en sait vaguement assez. Ce qui lui manque, c'est l'énergie de s'arracher au tentateur, car son mal il l'aime. L'alcool le séduit et c'est un fait bien symptomatique que le nombre des médecins alcooliques.

C'est donc la volonté qu'il faut fortifier.

La tentation est double, impulsion physique résultant de l'excitation à recommencer produite par l'alcool sur l'organisme, sollicitation permanente des habitudes sociales qui à chaque instant met en présence du terrible séducteur: visites, réunions de camarades, relations d'affaires, tout y pousse. Si donc on ne veut pas glisser dans l'alcoolisme, il ne faut pas mettre le pied sur la pente où l'immense majorité est trop faible pour se retenir.

Telle est la raison des ligues antialcooliques. Elles dressent une barrière solide sur le bord de l'abîme par l'engagement écrit de ne jamais touché à l'alcool distillé, le plus dangereux par sa concentration; plus de cognac, de rhum, d'apéritifs, etc...

Seules restent permises les simples boissons fermentées: vin, bière, cidre, moins rapidement toxiques, moins entraînant par suite de l'état de dilution de l'alcool.

Cette règle claire, nette, coupe court à toutes les tergiversations de notre faiblesse.

Mais s'il est bon d'entrer dans la Société pour se mettre personnellement à l'abri de toute faiblesse, on doit en souscrire l'engagement pour donner l'exemple à ceux qui en ont besoin si l'on se croit soi-même au-dessus de toute défaillance. On obtient de sacrifice d'autrui qu'en en prenant sa part généreusement.

A qui donc cette œuvre convient-elle plus qu'aux catholiques habitués à la mortification et, d'autre part, appelés par les effets dégradants pour l'âme de l'alcoolisme, à combattre particulièrement cette plaie?

M. Roux salue avec plaisir la petite section déjà établie au Val, et espère que la réflexion et l'étude de la question lui amèneront prochainement de nombreuses recrues.

Les chaleureux applaudissements qui interrompirent à diverses reprises la conférence et l'attention constante de tous montrèrent que les assistants avaient parfaitement saisis toute son importance.

Après que M. Théodore eût remercié M. Roux, avec une chaleur dont il fut profondément touché, l'auditoire s'écoula non sans que M. l'abbé Granereau n'eût eu le temps de lui donner son adhésion à la « Croix Blanche » (1). M. Théodore et les autres membres de la Section se tiennent à la disposition de ceux qui désireraient suivre le mouvement.

Recommandons à tous la lecture du *Péril alcoolique*, le journal de la « Croix Blanche » (5 centimes le numéro), à lire et à répandre.

Vie Familiale

BAPTÊMES

Ont été faits enfants de Dieu et de l'Eglise par le Sacrement de Baptême:

21 Septembre. — Hubert-Eugène Jupin, né le 29 août, fils de Gabriel Jupin et de Irène Delabruyère. Parrain: Eugène Jupin; Marraine: Thérèse Delabruyère.

21 Septembre. — Marie-Thérèse-Paule Guedez, née le 14 septembre, fille de Louis Guedez et de Hélène Bove. Parrain: Léon Guedez; Marraine: Marie-Thérèse Guedez.

(1) Il promet qu'aussitôt rentré à Nérac, dans le Lot-et-Garonne, il fera tous ses efforts pour fonder une section de la Ligue.

ECONOMIES SCOLAIRES

6 Septembre.	— 23 Déposants.....	23 85
18 Septembre.	— 28 Déposants.....	27 50
		51 35

CAISSE DE FAMILLE

6 Septembre.	— 5 Familles.....	64 15
— 20 Septembre.	— 4 Familles.....	95 70
		159 85

CAISSE DE SECOURS

4 Septembre.	— 21 Malades.....	146 90
18 Septembre.	— 18 Malades.....	113 75
		260 65

FRAIS DE PHARMACIE

Juillet	97 75
Août	188 20
	285 95

SERVICE MILITAIRE

4 Septembre.	— 2 Hommes.....	18 »
18 Septembre.	— 2 Hommes.....	33 »
		51 »

AVIS DE LA COMMISSION D'INITIATIVE

Farine Reconstituante **BARRÉ** contre l'Anémie et la Tuberculose

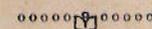
Afin de faciliter l'emploi, et par suite les améliorations de santé, nous nous sommes engagés à des quantités qui ont abaissé les Prix.

Les Familles pourront s'en procurer au Bureau de M. COUSTIER, à 1 fr. 40 la boîte, au lieu de 2 fr. 25.

Quelques règles à suivre pour se bien porter

Ces règles, qui sont affichées dans les écoles suédoises, méritent d'être retenues et mises en pratique.

1. L'air frais, jour et nuit, condition nécessaire à la santé, est le meilleur préservatif contre la maladie des poumons.
2. Le mouvement est la vie. Faire tous les jours de l'exercice au grand air, en travaillant et en se promenant. C'est le contrepois du travail sédentaire.
3. Boire et manger modérément et simplement. Celui qui préfère à l'alcool l'eau, le lait et les fruits, raffermi sa santé et augmente ses capacités de travail et de bonheur.
4. Les soins intelligents de la peau :
S'endurcir contre le froid par des lavages d'eau glacée quotidiens, et prendre, une fois par semaine, un bain chaud, en toute saison. On peut ainsi entretenir sa santé et se préserver des refroidissements.
5. Les vêtements ne doivent être ni trop chauds, ni trop justes.
6. L'habitation doit être exposée au soleil, sèche, spacieuse, propre, claire, agréable et confortable.
7. Une propreté rigoureuse en toutes choses : l'air, la nourriture, l'eau, le pain, le linge, les vêtements, la maison, tout doit être propre.
8. Le travail régulier et intensif est le meilleur préservatif contre les maladies de l'esprit et du corps.
9. L'homme ne trouve pas le repos et la distraction après le travail dans les fêtes bruyantes. Les nuits sont faites pour dormir.



Coutumier 1913-1914

MOIS D'OCTOBRE

1. Réunion des Mères chrétiennes.
3. Premier Vendredi. — Messe du Saint-Esprit, rentrée des classes. — Adoration toute la journée. — Départ du Bon Père pour Nice.
5. Premier Dimanche. — Adoration toute la journée.
12. Manœuvre de la Pèmppe. — Tiers-Ordre.
19. Paris. — Union Fraternelle.
20. M. Maurice à Paris pour l'Union Fraternelle.
- 26 au 31 Octobre. — Jubilé Constantinien.

MOIS DE NOVEMBRE

- 7 au 9. Congrès de l'Évangile à Paris, 76, rue des Saints-Pères.
1. Fête de la Toussaint. — Grand'Messe à la Paroisse.
2. Premier Dimanche. — Adoration toute la journée. A 5 h. 1/4, Vêpres du dimanche et Salut suivi des Vêpres des Morts.
3. Fête des Morts.
7. Premier Vendredi. — Adoration toute la journée.
- 1 au 9. Le soir, à 6 heures, Neuvaine des Morts. — Tiers-Ordre.
9. Assemblée semestrielle de la Coopérative, récompenses trimestrielles aux jeunes ouvriers.
16. Adoration perpétuelle à la paroisse.
17. M. Maurice à Paris pour l'Union Fraternelle.
21. Présentation de la Sainte Vierge. — Salut.
30. Fête de la Musique — des Pompiers — des Gymnastes. Séance dramatique par la Société de Jeunesse.

MOIS DE DECEMBRE

3. Syndicat agricole d'hiver. — Réunion des Mères chrétiennes.
5. Premier Vendredi. — Adoration toute la journée.
7. Premier Dimanche. — Adoration toute la journée.

8. Fête de l'Immaculée-Conception. — Messe basse solennelle à 6 heures moins le quart. — Salut à 6 heures du soir.
14. Solennité de l'Immaculée Conception. — Grand-Messe par les jeunes filles. — Banquet. — Le soir, Séance dramatique par les jeunes filles. — Fête à Paris de l'Union Fraternelle, sous la présidence de M. Léon.
- 17, 19, 20. Quatre-Temps.
21. Tiers-Ordre.
24. A 6 heures, Séance de la Crèche. — A 8 heures, Veillée de Noël.
25. Fête de Noël. — Messe avec fanfare.
31. Réunion des Mères chrétiennes. — A 6 heures, Salut de fin d'année.

MOIS DE JANVIER

1. Grand'Messe à 9 h. 1/2, suivie du Salut. — Au Cercle, souhaits de bonne année à M. l'Aumônier.
2. Premier Vendredi. — Adoration toute la journée.
4. Premier Dimanche. — Adoration toute la journée.
11. Fête de la Sainte-Enfance. — Tiers-Ordre.
18. Vente d'assiduité pour les Mères chrétiennes.
19. M. Maurice à Paris pour l'Union Fraternelle.
25. Représentation dramatique.

MOIS DE FEVRIER

1. Premier Dimanche. — Exposition du Très Saint Sacrement.
2. Purification. — Salut à 6 heures.
3. Réunion des Mères chrétiennes.
6. Premier Vendredi. — Adoration toute la journée.
8. Tiers-Ordre. — Concert de la Fanfare.
15. Séance dans la salle du Syndicat. — Récompenses aux jeunes ouvriers. — A Paris, Union Fraternelle.
16. M. Maurice à Paris pour l'Union Fraternelle.
21. A 6 heures, Exposition du Très Saint Sacrement pour l'Adoration Nocturne.

22. Adoration des Quarante-Heures.
23. id.
24. Adoration jusqu'à midi. — Le soir, Séance dramatique.
25. Les Cendres.

MOIS DE MARS

(Mois de saint Joseph)

1. Premier Dimanche. — Adoration toute la journée.
4. Réunion des Mères chrétiennes.
- 4, 6, 7. Quatre-Temps.
6. Adoration du Premier Vendredi.
8. Tiers-Ordre.
10. Réunion trimestrielle du Syndicat Agricole.
15. A Paris, Union Fraternelle.
16. M. Maurice à Paris pour l'Union Fraternelle.
19. Fête de saint Joseph. — Messe à 6 heures moins le quart. — Fête de Sa Sainteté Pie X.
29. Dimanche de la Passion. — Ouverture des Pâques. — Retraites pascales.

MOIS D'AVRIL

1. Réunion des Mères chrétiennes.
3. Premier Vendredi. — Adoration toute la journée.
5. Premier Dimanche. — A 6 heures, première Messe. — 7 heures, Messe de Communion pascale des hommes. — Après cette Messe, la Bénédiction de l'Usine.
9. Jeudi-Saint. — Communion pascale des enfants des classes. — A 8 heures du soir, Heure Sainte.
10. Vendredi-Saint. — A 6 heures, Sermon de la Passion et Adoration de la Croix.
11. Samedi-Saint.
12. Fête de Pâques. — Grand'Messe à la paroisse.
13. Lundi de Pâques. — A 7 heures, Messe suivie du Salut.
29. Mères chrétiennes.

MOIS DE MAI

(Mois de Marie)

12. Premier Vendredi. — Adoration toute la journée.
3. Premier Dimanche du Mois. — Exposition du Très Saint Sacrement. — Fête du Patronage de Saint-Joseph. — Procession à 4 heures.
10. Tiers-Ordre. — Manœuvre de Pompes.
12. Réunion générale du Syndicat Agricole de la Champagne, sous la présidence de Mgr Tissier, évêque de Châlons, avec la présence du R. P. Rutter, des Frères Prêcheurs.
21. Fête de l'Ascension. — Assemblée semestrielle de la Coopérative. — Messe avec Fanfare.
24. Fête de Warméville.
25. Promenade des jeunes gens et Retraite des jeunes filles.
26. A Rethel.
30. Vigile et Jeûne.
31. Pentecôte. — Communion solennelle.

MOIS DE JUIN

(Mois du Sacré-Cœur)

1. Fête de la Société de Secours Mutuels. — Messe à la paroisse. — Réunion dans la salle du Syndicat.
3. Réunion des Mères chrétiennes.
5. Premier Vendredi du Mois. — Adoration toute la journée.
- 3, 5, 6. Quatre-Temps.
7. Premier Dimanche. — Adoration toute la journée. — A Paris, Fête annuelle de l'Union Fraternelle à Montmartre.
8. M. Maurice à Paris pour l'Union Fraternelle.
11. Fête-Dieu. — Messe à 6 heures moins le quart.
14. Tiers-Ordre. — Procession à la paroisse.
19. Fête du Sacré-Cœur.
20. A 6 heures, Exposition pour l'Adoration Nocturne. — Fête de saint Louis de Gonzague.
21. Solennité du Sacré-Cœur, patron de la Chapelle. — Adoration perpétuelle au Val.
28. Procession du Saint Sacrement au Val.

MOIS DE JUILLET

1. Réunion des Mères chrétiennes.
3. Premier Vendredi. — Adoration toute la journée.
5. Premier Dimanche. — Adoration toute la journée.
12. Fête des Vétérans.
14. Fête Nationale. — Grand'Messe à la paroisse, avec le concours de la Musique. — Pompiers et Gymnastes. — Dans la soirée, jeux dans les jardins du Syndicat.
19. Tiers-Ordre. — Fête de saint Vincent de Paul. — A Paris, Union Fraternelle.
20. A Paris, Assemblée générale annuelle de la Société Anonyme de l'Union Fraternelle. M. Maurice à Paris pour l'Union Fraternelle.
22. Messe au Cimetière.
29. id.

MOIS D'AOUT

2. Premier Dimanche du Mois. — Adoration toute la journée. Indulgence de la Portioncule.
5. Mères chrétiennes.
7. Premier Vendredi. — Exposition.
9. Tiers-Ordre. — Réunion générale de famille des vacances. — Manœuvre de Pompe.
15. Assomption. — Procession à la paroisse.
16. N.-D. des Malades à Bazancourt.
23. N.-D. de l'Usine au Val.

MOIS DE SEPTEMBRE

2. Mères chrétiennes.
4. Premier Vendredi. — Exposition.
6. Premier Dimanche. — Adoration.
8. Nativité de la Sainte Vierge. — Salut à 6 heures.
- 9 au 13. Congrès Eucharistique de Lourdes.
13. N.-D. des Champs.
20. Tiers-Ordre.
27. Fête de saint Michel.
30. Mères chrétiennes.

L'Imprimeur-Gérant: P. NOLLEVALLE, 4, rue des Fusiliers, Reims. (12334)

JOURS DE SERVICE DE LA MUSIQUE

- 1^{er} Novembre.
- 30 Novembre.
- 24 et 25 Décembre.
- 8 Février.
- 12 Avril.
- 3 Mai.
- 21 Mai.
- 1^{er} Juin.
- 28 Juin.
- 12 Juillet.
- 14 Juillet.
- 23 Août.
- 13 Septembre.

Réunion Générale de Vacances

Samedi 6 Septembre 1913

45^e ANNIVERSAIRE

de la

Mort de Madame Léon HARMEL



85^e ANNÉE

du

Bon Père Léon HARMEL

Je vous donne un commandement nouveau
qui est de vous aimer les uns les autres comme
je vous ai aimés,

(Paroles de N.-S. après la Cène.)



Réunion Générale de Vacances

Samedi 6 Septembre 1913

45^e ANNIVERSAIRE

de la

Mort de Madame Léon HARMEL



85^e ANNÉE

du

Bon Père Léon HARMEL

Je vous donne un commandement nouveau
qui est de vous aimer les uns les autres comme
je vous ai aimés.

(Paroles de N.-S. après la Cène.)



Réunion Générale de Vacances

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1913

Quarante-troisième anniversaire de la mort de M^{me} Léon Harmel.
Quatre-vingt-cinquième année du Bon Père Léon Harmel.

SOMMAIRE

6 SEPTEMBRE. Présences.....	225
Puissance de la famille au Ciel.....	226
Toast Léon Harmel au Bon Père.....	229
Toast du Bon Père. Consolation de sa vieillesse..	230
Communion des petits.....	231
Vœux de bonheur.....	232
7 SEPTEMBRE. Toast du R. P. Bureau.....	233
Le Bon Père aux dames de la famille.....	233
14 SEPTEMBRE. Deux recommandations.....	235
Confiance en Dieu.....	235
Voir Jésus-Christ envers le Prochain.....	236
21 SEPTEMBRE. Adieux de M. l'Abbé Granereau.....	239

Présents au 6 septembre:

Le Bon Père Léon Harmel.

M. et M^{me} Maurice. — M. et M^{me} Alphonse Harmel et leurs enfants : Pierre, Maurice, Albert, Madeleine, Andrée, Anne-Marie, Suzanne, Marie, Françoise. — M. Ernest Harmel (M^{me} Ernest avait eu son sixième enfant le 29 août). — M. et M^{me} Joseph Harmel (M. Hubert Harmel aux manœuvres). — M. et M^{me} André Ziegler.

M^{me} Paul Saucourt-Harmel, M. Pierre Saucourt-Harmel (M^{me} Pierre Saucourt-Harmel et les enfants au mariage de M. Maurice Terlez). — M. Jean Saucourt, M. et M^{me} André Saucourt.

M. Julien Harmel.

M^{me} Félix Harmel. — M. Jacques Harmel, son fils Alain.
M^{lles} Marcelle et Martha, Léon-Félix.

M. et M^{me} Paul Jauffret, Félix, Robert et Maurice Jauffret.
M. et M^{me} Léon Harmel, Marie, Thérèse, Agnès, Jean, Léon, Gonzague Harmel.
M. et M^{me} Paul Guillot, André, Hélène, Jehan, Pierre, Simonne et un prêtre d'Argenteuil.
M. et M^{me} Alexandre Harmel.
M. et M^{me} Jenvrin, Claire et Louis Jenvrin.
M. et M^{me} Félix Harmel, de Boulzicourt.
Le R. P. Bureau, recteur du Collège de Florennes (Belgique).
M. et M^{me} Auguste Reimbeau.
M. Henri Wattrigant.
M. Emile Reimbeau.
M. l'Abbé Granereau, vicaire à Nérac, remplaçant M. l'Abbé Gaillard (en retraite).

Une notice du R. P. Charcosset sur Jacques-Ernest Harmel a été remise à chacun des présents.

Le matin à 7 h. $\frac{1}{2}$, Messe dite par le R. P. Bureau, avec communion générale pour les défunts de la famille.

A 8 heures, réunion dans la chambre du Bon Père, lecture des derniers instants de M^{me} Léon.

Ensuite, le Bon Père continue en ces termes :

MES BIEN AIMÉS ENFANTS,

Depuis notre dernière réunion de vacances, Notre Seigneur Jésus-Christ a glané dans notre tribu des épis mûrs et gonflés par l'amour et la vertu.

C'est tout d'abord notre cher Félix-Gabriel, tombé au champ d'honneur, tout embaumé de l'adorable Eucharistie, sans aucun doute par la protection spéciale de son père et de Robert. Il ne pensait qu'aux lauriers de la terre et Notre Seigneur lui donnait les lauriers du Paradis.

C'est ensuite le bon Père Charcosset, mort à Nice, dans nos bras, les yeux fixés sur le ciel.

C'est Madame Reimbeau, la mère des pauvres, l'image la plus vivante parmi nous du cœur compatissant de Notre Seigneur.

Madame Lépine, partie le sourire aux lèvres dans une extase d'amour.

Quatre morts de prédestinés.

Recueillons en nous les sentiments de la foi. Elle nous

enseigne tout d'abord que nous sommes en exil, dans la vallée des larmes. Nous aspirons vers la Patrie d'En Haut.

Aussi l'Eglise appelle-t-elle *Dies natalis*, Jour de naissance, le jour de la mort des Saints. C'est en effet une naissance véritable à la vie qui ne finira jamais, à la vie qui se prolongera dans les transports d'enthousiasme toujours renaissants et toujours plus délicieux.

Si l'Eglise revêt des vêtements de deuil pour les obsèques, si elle fait entendre des chants plaintifs, c'est parce qu'elle veut exciter notre compassion sur les souffrances du Purgatoire par où nous passerons tous.

Remplie de tendresse pour ces pauvres âmes qui ne peuvent plus rien pour elles-mêmes, elle veut rappeler aux vivants de prier pour leurs frères ; c'est pourquoi elle s'efforce d'apitoyer les cœurs d'une affectueuse compassion.

Mais l'Eglise célèbre la mort des justes comme un triomphe ; c'est dans l'allégresse qu'elle fête les anniversaires de mort des élus.

Nous sommes en communication avec les saints par la prière ; nous savons bien qu'ils ne sont pas présents partout comme Dieu seul peut l'être, mais ils nous voient, nous entendent et nous parlent en Dieu. En sorte que si nous nous adressons à saint Joseph, par exemple, nous sommes assurés qu'il nous écoute, chacun en particulier, et qu'il s'occupe de nous comme si nous étions seuls sur la terre. C'est le privilège des saints de pouvoir ainsi multiplier leur sollicitude.

Or, nos parents qui sont au Ciel, jouissent du même privilège.

Notre Seigneur disait à ses apôtres : « Je vais vous quitter, il est avantageux pour vous que je m'en aille. » Les apôtres ne comprenaient pas, ils étaient attristés et se demandaient ce qu'ils allaient devenir sans le divin Maître. Mais, aussitôt la mort du bon Sauveur, il est arrivé ce qu'il avait prédit : les apôtres ont été remplis de courage et de ferveur, ils ont grandi dans la volonté et dans l'énergie.

C'est que, pendant sa vie, Notre Seigneur était seulement en un endroit à la fois, il ne pouvait parler qu'à une personne à la fois, tandis que, désormais, chacun pouvait s'adresser à Lui, certain d'être entendu.

Ainsi pour nos chers disparus, ils ne sont pas absents, ils sont seulement cachés à nos yeux, et ils s'occupent de nous.

Permettez-moi de vous citer l'exemple de Madame Léon. Elle est morte victime de son dévouement pour son mari et pour ses enfants, je pourrais dire pour vous seuls, car, si elle voulait prolonger ma vie, c'était pour votre bien. Or, qu'est-il arrivé ? — Pendant qu'elle vivait, elle habitait le Val-des-Bois, elle ne pouvait suivre ses enfants à Metz ou autre part. Une fois qu'elle est entrée dans son éternité, elle a pu se transporter auprès de chacun de vous, elle veillait sur vous, mes bien-aimés, quand vous étiez en Allemagne, en Angleterre, au service militaire ; elle était comme votre ange gardien, remplie de sollicitude pour vous, écartant les dangers, vous inspirant de bonnes pensées. C'est à elle, après Dieu, que j'attribue ce miracle incomparable que mes cinq fils sont revenus dignes de leur mère. N'était-il pas bon pour vous, mes enfants, que votre mère partît, puisque ce départ a été la rançon de votre persévérance dans la vertu ?

Je pourrais vous citer une Dame de la famille, dont le petit enfant, mort en bas âge, a été vu veillant constamment sur elle et éloignant d'elle tous les dangers.

Que de merveilles a opéré Madame Albert, la sainte partie si tôt ! Nous ne le saurons que Là-Haut.

Il m'est impossible, vous le comprenez, d'interpréter les vues de Dieu sur chacun de nos chers disparus, et il serait bien téméraire à moi de le tenter ; mais, ce que je puis affirmer, c'est que tout est fait pour le bien des élus. Donc, si nous avons des saints parmi nous, il est avantageux pour la famille elle-même qu'à l'heure fixée par le Bon Dieu, ils partent pour le ciel, et deviennent les protecteurs effectifs de toute la tribu.

Mes chers enfants, souvent dans mes longues insomnies de Nice, je vous l'ai conté, il m'a semblé voir les âmes de nos bien-aimés vous accompagner partout et vous rendre mille offices auxquels vous ne songiez pas.

J'ai revu ma mère que j'ai si passionnément aimée, j'ai senti que son amour pour moi était centuplé, j'ai compris que son action a été toute puissante et que sa mort a été pour moi et pour mes descendants la source de nombreux bienfaits.

C'est pourquoi, tout en laissant à la nature ses droits et en pleurant ceux qui sont partis, gardons-nous d'oublier

que nous sommes chrétiens, que nous avons la foi, que l'éternité conquise par nos devanciers est le but suprême de nos épreuves d'ici-bas, que l'influence des mères sur les enfants et des enfants sur les mères, est devenue toute puissante Là-Haut.

Nous vivons sous la protection de nos chers disparus, ils nous entourent de sollicitude, ils éloignent de nous les pierres du chemin, nous n'y pensons pas assez !

O bien aimés parents, en ce jour où nous faisons mémoire de votre départ, ravivez notre foi, donnez-nous le courage de surmonter notre nature, de nous associer à vos voix, afin que nous puissions toujours répéter avec vous :

« Gloire à Dieu au plus haut des cieus ! Gloire au Sacré-Cœur de Jésus, le patron du Val-des-Bois et de la famille. « Qu'Il nous accorde d'être un jour tous réunis dans l'éternité bienheureuse ! Ainsi soit-il. »



A midi, déjeuner de famille, où M. Léon Harmel a porté le toast suivant :

Le vieillard qui revient vers la source première
Entre aux jours éternels et sort des jours changeants,
Et l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens,
Mais dans l'œil du vieillard on voit de la lumière !
(V. HUGO.)

Dans ces deux derniers vers, le poète n'a pas parlé pour vous, cher Bon Père, car il met d'un côté les qualités de la jeunesse et de l'autre celles de la vieillesse.

Tandis que dans votre personne, nous saluons chaque jour cet assemblage merveilleux : l'ardente flamme de la jeunesse qui court à l'action, et la lumière sereine que donnent l'expérience et la foi.

Un visiteur venu au Val-des-Bois le mois dernier, m'écrivait l'étonnement et l'admiration qu'il avait ressentis à votre contact : « C'est la première fois de ma vie, me disait-il, « que je rencontre un vieillard qui ne regrette pas le passé, « et qui est enthousiaste du présent. »

Ces paroles résument bien votre mentalité, cher Bon Père, le rajeunissement constant de votre cœur et la maîtrise surprenante de votre esprit.

En effet, pour nous qui, dans l'usine, sommes aux prises avec la bataille ardente des affaires, ne constatons-nous pas tous les jours avec une admiration croissante votre sens merveilleux des choses industrielles et commerciales ? Lorsque nous sommes arrêtés par des difficultés qui nous paraissent insurmontables, ou bien lorsque les chemins se croisent et s'enchevêtrent et que nous ne savons quel parti adopter, nous faisons appel à votre secours et vous nous indiquez aussitôt la voie qu'il faut suivre, vous nous faites apparaître dans une vive lumière la solution tant cherchée. D'autres fois, quand nous nous efforçons de réaliser quelque nouveau progrès dans l'organisation méthodique et rationnelle des affaires, nous nous arrêtons stupéfaits, en constatant que ces chemins nouveaux, que nous croyions avoir découverts, vous les avez déjà parcourus et qu'ils conduisent justement aux principes et souvent aux applications même que depuis longtemps vous nous avez enseignés.

Il en est de même au point de vue surnaturel, vous nous faites envisager la religion sous un jour tout nouveau : vous êtes pour nous comme une colonne lumineuse qui marchez devant nous, faisant sortir de l'ombre et rayonner autour de nous les innombrables bienfaits de Dieu.

Ah ! qu'à marcher à votre suite, la vie vaut d'être vécue, quel bonheur de recevoir vos enseignements, quelle fécondité merveilleuse pour l'action qui cherche auprès de vous son orientation !

Aussi, dans cette belle réunion de famille, nous voudrions, cher Bon Père, vous crier plus que jamais, notre reconnaissance et notre fidélité.

Et lorsque nous faisons monter vers le Sacré-Cœur, une ardente prière pour qu'Il vous garde longtemps encore à notre tête, nous Le supplions en même temps d'ouvrir nos cœurs tout grands, afin que la rosée de vos enseignements y tombe abondante, et y fasse lever comme une riche moisson, la vérité et la justice, la lumière et l'action.

Je porte la santé du Bon Père !

Réponse du Bon Père

MES BIEN AIMÉS ENFANTS,

Après la triomphale réunion des vacances de l'année dernière, dont vous avez le charmant souvenir par la photographie des soixante et onze, illustrée par les noms, grâce à mon cher Maurice, nous avons aujourd'hui une réunion plus modeste, mais dans une intimité chaude où l'on sent circuler les effluves du Sacré-Cœur.

I

N'est-ce pas le moment de vous redire ma tendre affection et de vous remercier de la joie dont vous entourez ma vieillesse ?

Certains de mes amis se plaignent de l'isolement et de l'abandon où s'écoule le soir de leur vie. Pour moi, je n'ai qu'à glorifier Dieu d'être entouré de nombreux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, tous animés de la piété filiale la plus tendre et berçant mes derniers jours dans les douceurs de l'amour et dans le doux échange des cœurs.

Chaque année, je constate la progression de l'union des membres de la famille, qui se soudent de plus en plus les uns aux autres en un faisceau compact, où circule la sève vivifiante de la charité tant recommandée par Notre Seigneur.

Il disait à la veille de sa mort : « Je vous donne un commandement nouveau : *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.* »

Et comment nous a-t-Il aimés ? — En donnant sa vie pour nous et en renouvelant tous les jours au Saint Autel ce sacrifice sublime, non seulement pour ses amis, mais même pour ses ennemis.

II

Combien je suis ému de voir vos petits enfants s'approcher du bon Jésus avec une si tendre piété !

Plusieurs ont commencé à six ans et demi, et une même à cinq ans, ayant été reconnue par le prêtre suffisamment instruite, et c'est la plus pieuse. C'est merveilleux qu'à des

âges si tendres, Jésus-Christ puisse se donner presque tous les jours, surnaturaliser ces petits cœurs consacrés ainsi au bon Sauveur pour toujours.

Acclamons Pie X, qui a rendu cet immense service à l'humanité et qui a préparé la résurrection du monde, de la France en particulier, par cette pratique bénie.

III

Je ne puis vous exprimer assez combien je suis heureux de trouver un écho de mes directions, de mes pensées, de mes sentiments dans chacun de vous.

Je sens que mon âme se prolonge dans les générations grâce à votre excellent esprit et à votre générosité. Vous voulez bien accepter les conseils de votre vieux Bon Père et les mettre en pratique ; vous voulez bien sacrifier vos idées propres et votre volonté pour m'être agréables et pour le bien commun.

Combien je vous en remercie, et, en même temps, combien je vous en loue ; car la piété filiale a ses récompenses ici-bas. Le quatrième commandement a des promesses de prospérité matérielle que les autres n'ont pas. Dieu vous rendra dans vos enfants les soins affectueux et la tendre sollicitude que vous avez pour moi.

IV

Je vais bientôt partir pour longtemps : cette absence est pénible à ma nature, car je voudrais vivre toujours avec vous, ne pas vous quitter, jouir de votre affection, m'abreuver de vos tendresses.

Mais, en réfléchissant, il me semble que mon absence est utile, elle vous permet d'agir plus spontanément, et elle me permet de voir ce qui se passera le jour prochain où je serai dans mon éternité.

Je vois déjà Maurice et Elisa à l'œuvre, organisant les réunions du dimanche, me remplaçant pour les grandes fêtes, et s'efforçant de suivre mes traditions.

Je vous vois tous groupés autour d'eux dans une affectueuse déférence pour constituer ensemble le faisceau des dards dont le vieillard de la fable a montré la puissance.

Mes bien-aimés, restez unis, songez que vous réjouirez mon âme, Là-Haut, par votre union. Je serai auprès de vous, mon amour sera centuplé, ma sollicitude sera bien plus efficace qu'elle n'est aujourd'hui. Je vous aiderai tous, grands et petits, à vaincre les difficultés de la vie, afin que dans votre âme retentisse toujours l'*Alleluia* vainqueur des apôtres du Christ, et que la tribu des Harmel porte partout la flamme du service de l'Église, du peuple et de la patrie.

Ce sont les vœux que je vous adresse, vous donnant rendez-vous à l'année prochaine, au dimanche 9 août 1914.

Vive à jamais Jésus-Christ Roi ! Que son règne s'étende dans le monde entier, spécialement au Val-des-Bois et dans notre bien aimée famille.

Ensuite la fable *Le Vieillard et ses Enfants* est interprétée sous la direction de M^{lles} Madeleine et Marie Harmel. La réunion a été pleine de cordialité et d'entrain. On sentait circuler entre tous les convives la confiance et une chaude affection.

On a lu les dépêches de M. Hubert Harmel, de M^{me} Pierre Saucourt-Harmel et ses enfants, de M. et M^{me} Charles Harmel de Grasse, de M. et M^{me} Grévin-Reimbeau. Un grand nombre de lettres avaient été adressées au Bon Père à l'occasion de la réunion de famille.



A deux heures et demie, visite au cimetière ; à trois heures, réunion chez M. Maurice, où M^{me} Joseph Harmel et M^l^{le} Marcelle interprètent quelques œuvres d'Ernest Harmel.



DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Le lendemain, dimanche 7 septembre, M. et M^{me} Léon réunissaient les mêmes personnes à déjeuner.

Après le toast de bienvenue du maître du logis, le R. P. Bureau s'est levé et a rappelé, en termes émouvants, son séjour au Val et son départ en 1888, il y a vingt-cinq ans, la bénédiction du Bon Père. Celui-ci s'est alors levé et a porté la santé des dames de la famille en ces termes :

« Je suis heureux, en ce jour, de saluer les dames de la famille et de les féliciter publiquement, car elles sont l'honneur de la tribu et nous devons tous en être fiers.

Elles sont *vaillantes* : elles ne redoutent pas les fatigues de la maternité, elles multiplient la Rédemption autant que Dieu le permet.

Elles sont de vraies *chrétiennes*, s'efforçant d'infuser la foi, dès la première enfance, dans les petites âmes que la Providence leur a confiées. Elles savent éveiller dans ces jeunes cœurs la faim sacrée de Jésus-Hostie, et c'est avec une émotion toujours nouvelle, que je vois la Sainte Table envahie par ces délicieux petits.

Elles sont *généreuses* : elles acceptent tout pour Jésus-Christ ; les sacrifices, même les plus grands, les trouvent toujours prêtes, debout comme la Vierge au Calvaire, pour accepter avec une noble résignation les coups, les épreuves de la Providence.

Elles sont *surnaturelles* : elles savent voir, à travers le prochain, Jésus-Christ lui-même ; l'une d'elles me disait dernièrement : « Quand je dois recevoir la famille, je pense à l'avance que c'est Notre Seigneur lui-même qui va venir à mon foyer. »

Nous serons traités au jugement, comme nous aurons traité sur la terre notre prochain, nos dames le savent, s'en souviennent, et s'efforcent de mettre leur conduite d'accord avec cette sublime doctrine.

Notre Seigneur a fixé pour chacun de nous une *mesure d'amour*, demandons-Lui de l'atteindre, ayons le cœur grand comme le monde.

Les ondes hertziennes traversent des milliers de kilomètres, pour transmettre la pensée humaine de la Tour Eiffel à New-York. Si la matière a une si grande puissance d'expansion, quelle n'est pas celle de l'esprit. Les ardeurs de nos désirs partent comme les flèches à travers le monde pour y porter partout le salut par le règne de Jésus-Christ.

Prions pour nos *persécuteurs* : ils nous ont rendu un grand service, sans le vouloir assurément, mais nous ne leur devons pas moins notre reconnaissance. Que la flamme de notre charité atteigne leurs cœurs afin que nous les convertissions à Notre Seigneur.

Pie X nous a prédit que la France reprendrait son apostolat à travers le monde, souhaitons que les brebis égarées soient ramenées au bercail par notre intercession généreuse et ardente.

Et vous, chères dames de la famille, soyez toujours les anges tutélaires de notre tribu, continuez l'exemple de votre vaillance et de votre générosité, afin que par vous notre mission sociale se développe et réjouisse le cœur de Notre Seigneur.

Je porte la santé des Dames de la famille !



DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Dimanche 14 septembre, le Bon Père recevait la famille pour les *adieux* :

M. et M^{me} Alphonse avec leurs enfants ;

M. et M^{me} Paul Guillot et leurs enfants avaient quitté le Val vendredi.

Ces jours prochains, Pierre doit partir pour Buenos-Ayres, conduit jusqu'à Bordeaux par Jean, qui rentre à Sabadell.

M. et M^{me} Paul Jauffret avec leurs fils. M. et M^{me} Ziegler partiront aussi cette semaine.

Enfin le Bon Père compte reprendre la route de son exil dès le 1^{er} octobre.

A la fin du repas, il s'est exprimé ainsi :

MES BIEN AIMÉS ENFANTS,

Je vais partir pour Nice dans quelques jours.

Je vous réunis à ma table pour la dernière fois avant mon départ. Laissez-moi vous donner quelques conseils.

Nous sommes les arbitres de notre destinée, nous tissons notre éternité avec la chaîne de notre volonté et la trame de notre cœur.

J'attire votre attention sur deux points :

1^o *La confiance en Dieu et en sa Providence.*

Nous avons une grande dévotion à la Prière du R. P. de la Colombière, je vous engage à la réciter tous les jours, elle vous donnera les consolations qu'elle a données à ma bien aimée Gabrielle pendant ses derniers instants.

Elle commence par ces mots qui résument toute la doctrine :

Mon Dieu, je suis si persuadé que Vous veillez sur tous ceux qui espèrent en Vous, et qu'on ne peut manquer de rien quand on attend de Vous toutes choses, que j'ai résolu de vivre à l'avenir sans aucun souci et de me décharger sur Vous de toutes mes inquiétudes. (1)

(1) Acte de Confiance en Dieu du Révérend Père DE LA COLOMBIÈRE.

Mon Dieu, je suis si persuadé que vous veillez sur tous ceux qui espèrent en vous, et qu'on ne peut manquer de rien quand on attend de vous toutes choses, que j'ai résolu de vivre à l'avenir sans aucun souci et de décharger sur vous de toutes mes inquiétudes. *In pace in idipsum dormiam et requiescam quoniam tu, domine, singulari tr in spe constituisti me.* Les hommes peuvent me dépouiller et des biens et de l'honneur; les maladies peuvent m'ôter les forces et les moyens de vous servir, je puis même perdre votre grâce par le péché; mais je ne perdrai pas mon espérance, je la conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie, et tous les démons de l'enfer feront de vains efforts pour me l'arracher. *In pace idipsum dormiam et requiescam.*

Les autres peuvent attendre leur bonheur ou de leurs richesses ou de leurs talents; s'appuyer ou sur l'innocence de leur vie, ou sur la rigueur de leur pénitence, ou sur le nombre de leurs bonnes œuvres, ou sur la ferveur de leurs prières: pour moi, Seigneur, toute ma confiance, c'est ma confiance même. *Quoniam tu, domine, singulariter, in spe constituisti me.* Cette confiance ne trompa jamais personne: *Nullus speravit in domino, et confusus est.*

Je suis donc assuré que je serai éternellement heureux, parce que j'espère fermement de l'être et que c'est de vous, ô mon Dieu, que je l'espère. *In te domine speravit, non confundar in eternum.* Je connais, hélas! je ne le connais que trop, que je suis fragile et changeant, je sais ce que peuvent les tentations contre les vertus les plus affirmées: j'ai vu tomber les astres du ciel et les colonnes du firmament: mais tout cela ne peut m'effrayer. Tant que j'espérerai, je me tiens à couvert de tous les malheurs, et je suis assuré d'espérer toujours, parce que j'espère encore cette invariable espérance.

Enfin, je ne puis avoir moins que ce que j'aurai espéré de vous. Ainsi j'espère que vous me tiendrez dans les penchans les plus rapides, que vous me soutiendrez contre les plus furieux assauts, et que vous ferez triompher ma faiblesse de mes plus redoutables ennemis.

J'espère que vous m'aimerez toujours, et que je vous aimerai aussi sans relâches: et pour porter tout d'un coup mon espérance aussi loin qu'elle peut aller, je vous espère vous-même de vous-même, ô mon Créateur, et pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

C'est un moyen pratique de vivre heureux dès cette terre, et en tout cas de supporter avec patience les épreuves qui nous arrivent.

2° Voici ma seconde recommandation. — Voyez toujours Jésus-Christ à travers votre prochain. Souvenez-vous de l'Évangile où Notre Seigneur raconte le jugement dernier :

Alors, le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui a été préparé pour vous dès le commencement du monde.

« Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez donné l'hospitalité.

« Nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venu me visiter. »

Alors les justes lui répondront : « Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger, ou avoir soif, et que nous vous avons donné à boire ?

« Quand est-ce que nous vous avons vu étranger et que nous vous avons donné l'hospitalité, ou nu et que nous vous avons vêtu ?

« Et quand est-ce que nous vous avons vu malade, ou en prison et que nous sommes venus vous visiter ? »

Et le Roi répondra : « Je vous le dis en vérité, autant de fois que vous l'avez fait à l'un des moindres de mes frères, autant de fois vous me l'avez fait à moi-même. »

N'appliquons pas ces paroles seulement aux pauvres, comme on le fait souvent. Appliquons-les à la famille. — Nous serons traités au jugement comme nous aurons traité nos frères, c'est-à-dire nos parents et nos proches, *ceux avec qui nous vivons.*

Avons-nous supporté leurs défauts ? Les avons-nous prévenus de notre affection ? Avons-nous soulevé autour de nous cette exclamation des païens d'autrefois : « Voyez comme ils s'aiment ! » Alors, ayons confiance, nous sommes sur le chemin du salut.

Comme conclusion pratique, considérons Jésus-Christ à travers le prochain, comme nous le considérons à travers l'Hostie. Les apparences ne font rien, elles ne doivent pas

empêcher notre foi de percevoir à travers les formes plus ou moins agréables, pénibles même quelquefois, Jésus-Christ lui-même, qui attend des preuves de notre amour, d'autant plus grandes que nous aurons fait plus d'efforts.

Comme cette loi est simple, comme le salut devient facile et certain pour chacun de nous, si nous nous surveillons sur ce point, le seul sur lequel nous serons jugés d'après Jésus-Christ lui-même.

Je résume les vœux que je forme en vous quittant pour si longtemps :

C'est que vos âmes restent dans une filiale et amoureuse confiance en Notre Seigneur, et que vos cœurs se réjouissent toujours dans votre aimable et cordiale attention pour vos proches.

A qui pourrais-je mieux confier ces désirs de votre vieux Bon Père qu'à nos Dames dont j'ai célébré, dimanche dernier, la vaillance héroïque ?

Ce sont les anges gardiens du foyer ; elles sauront imprégner de généreuse et conquérante affection les relations journalières avec leur entourage.

Ce que femme veut, Dieu le veut. Personne ne les dépasse quand elles s'élancent dans les voies surnaturelles.

C'est pourquoi, en portant la santé de chacun de vous, c'est à elles tout spécialement que je lève mon verre.



Dimanche 21 Septembre 1913

ADIEUX

M. l'abbé Granereau, vicaire à N.-D. de Nérac (Lot-et-Garonne), venu au Val-des-Bois depuis le 11 août pour se reposer, fait ses adieux au déjeuner de famille donné par M. et M^{me} Maurice Harmel.

CHER BON PÈRE,

L'heure approche et bientôt je vais devoir vous quitter. Je ne veux pas partir sans vous faire mes adieux à vous, cher Bon Père, et à votre nombreuse famille, si bonne pour moi que je me suis vu, durant quelques jours, tout à fait des vôtres !

Lorsque, il y a quelques mois, les ordres impérieux du docteur m'imposèrent d'arrêter tout travail et de prendre un repos devenu indispensable à ma santé, je fus un instant perplexe. Que faire, pour me reposer, sans perdre mon temps ?

Je me souvins alors du Val-des-Bois, de ses œuvres multiples; je me souvins de l'accueil si chrétiennement hospitalier que j'y reçus, il y a trois ans déjà ; je me souvins surtout de cet homme, vrai chrétien, apôtre infatigable à qui l'âge et l'expérience n'ont pas enlevé les enthousiastes illusions de la jeunesse, mais tout au contraire les ont changées en réalités, en certitudes ! Et je me dis : le temps passé dans l'intimité de cet homme et dans un tel milieu, même à ne rien faire, sera pour moi plus utilement employé qu'à des études absorbantes !

Mais comment oser me présenter ? A distance, il est vrai, le courage est encore assez facile aux timides !

C'est alors, cher Bon Père, que je vous demandais s'il vous serait possible de me permettre de venir me reposer près de vous !

Et vous, de suite, m'ouvrant paternellement vos bras, vous m'avez accueilli de grand cœur. Mieux encore : je vous demandais un service ; vous, au contraire, vous avez voulu me faire croire que c'était moi qui venais vous le rendre, et vous m'avez demandé de devenir pour quelque temps votre aumônier.

Cette délicate attention m'a été des plus agréables. Elle m'a permis de ne pas regretter un repos prolongé, puisque ce repos même pouvait avoir quelque utilité pour la gloire du Maître bien aimé : Jésus !

Elle m'a permis de goûter aussi des consolations et des joies qu'un ministère, bien plus aride ailleurs, ne peut guère donner.

De toutes vos bontés pour moi, cher Bon Père, merci ! Près de vous, mes forces physiques se sont refaites et mes forces morales se sont considérablement développées !

Dans un milieu tout pétri d'indifférence, de préjugés, de sourde hostilité, il faut une grande dépense d'énergie pour vouloir quand même et malgré tout accomplir l'œuvre de Dieu, que parfois on est bien las ! Et lorsqu'il y a tout à faire, lorsqu'il faut tout créer et qu'on se voit seul, sans ressources, sans expérience, pour mener la campagne qui donnerait si rapidement la victoire, bien souvent le découragement aurait envahi mon âme, s'il était permis à un prêtre du Christ de se décourager !

Maintenant, grâce à vous, cher Bon Père, grâce à vos conversations si formatrices, à vos exemples, mon âme s'est façonnée à l'action. Et tout le bien que je pourrai préparer ou réaliser dans la suite sera un peu et beaucoup le vôtre !

Il sera aussi le vôtre à vous tous, mes chers amis, qui avez créé autour de moi cette atmosphère de douce sympathie dans laquelle mon âme de prêtre a pu se retremper, se refaire !

Vous tous, avec votre cher Bon Père, soyez donc remerciés ! Je pars, et la pensée de la séparation emplit mon âme de tristesse. Mais désormais, entre nous, il n'y aura pas de vraie séparation, n'est-ce pas ? Ce que j'ai fait ici, je continuerai à le faire. Chaque jour, pour vous tous, j'aurai une intention toute spéciale au Saint Sacrifice de la Messe et dans la récitation du Saint Office, afin que Notre-Dame de l'Usine et le Sacré-Cœur fassent descendre sur vous, sur vos familles, sur vos entreprises, sur vos œuvres, leurs plus abondantes bénédictions ; qu'ils conservent longtemps encore à votre affection votre Bon Père ! A mon tour, je compte sur vos prières !

A la longue vie du Bon Père !

A l'union de tous nos cœurs dans l'amour de Jésus et de Marie, je lève mon verre en vous disant :

Merci !

Au revoir !

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 1913

Déjeuner de famille chez M^{me} Pierre Saucourt-Harmel (M. Pierre parti pour Buenos-Ayres depuis deux jours).

Après un gracieux toast au Bon Père par Paul Saucourt-Harmel, son arrière-petit-fils, le patriarche adresse quelques paroles à la famille.

Mes bien-aimés Enfants,

Je veux aujourd'hui vous dire un mot de votre grande mission sociale : l'USINE CHRÉTIENNE !

Le savant professeur chanoine Pottier, de Liège, devenu par l'estime de Pie X, prélat de la cour romaine, Mgr Pottier m'a répété bien souvent qu'il considère l'Usine chrétienne comme l'œuvre la plus IMPORTANTE DU SIÈCLE.

C'est un fait qui a l'autorité de l'expérience et l'éloquence d'une vie déjà longue et toujours grandissante.

Saint Grégoire le Grand a dit de saint Paul : « Pendant « que, couvert de chaînes, l'apôtre était conduit à Rome, c'était « Dieu qui, caché dans sa poitrine comme sous une tente, « s'avancait pour faire la conquête du monde. »

Mon illustre ami affirme que l'Usine chrétienne est venue à son heure pour ramener à Jésus-Christ les populations industrielles ; c'est-à-dire, de plus en plus le travail humain qui se transforme tout entier en vastes agglomérations et qui périclite par ses luttes fratricides.

Il affirme que si la famille Harmel continue à être fidèle à sa mission, c'est Dieu lui-même qui, caché dans vos poitrines comme sous une tente, s'avance pour faire la conquête du monde du travail.

Est-il besoin de le dire, un tel résultat exige de grands efforts, une longue persévérance. Rien ne se fait sans le temps. Mais le point important est d'être connu et compris. Or, aujourd'hui, nous le savons par M. le docteur Jacques Bertillon, chef du service des statistiques municipales à Paris, le public ne croit pas encore à la réalité de notre organisation. Le Docteur est venu au Val avec douze membres de son Cercle d'études. Il a relevé le fruit de ses constatations sur place. Il a porté son récit à dix journaux importants qui en ont refusé l'insertion, disant qu'on leur apportait une fable,

une illusion, un mirage, au lieu d'un fait scientifiquement démontré.

Voilà pourquoi vous devez recevoir avec complaisance les visites et même les investigations des sociologues de toutes les écoles *ignoti nulla cupido*. Comment peut-on désirer imiter un exemple qu'on ne connaît pas et que même souvent on travestit par ignorance. Ne craignez pas les petits dérangements des observateurs; encouragez-les au contraire, non pas pour élever l'édifice de votre vaine gloire, ce qui serait coupable, mais pour permettre à Dieu de faire son œuvre par vos mains.

Pénétrez-vous de l'importance de votre mission, consacrez-y toute l'énergie de votre esprit, toutes les ardeurs de votre cœur. Considérez les sacrifices qui vous sont imposés pour la bonne entente entre vous, pour les efforts soutenus et méthodiques qui vous sont demandés comme un devoir impérieux, comme une obligation sacrée dont vous rendrez compte.

Celui qui a reçu dix talents est obligé à davantage que celui qui n'a reçu qu'un talent.

Qui se plaindra d'être privilégié et d'avoir reçu beaucoup?

HAUT LES CŒURS! Gloire à Dieu qui nous a confié notre sublime mission.

Reconnaissance éternelle au Sacré-Cœur qui a daigné nous choisir pour cette œuvre féconde!

Craignons d'être au-dessous de notre tâche; efforçons-nous d'être à la hauteur.

Vive labeur! C'est le cri de Jeanne d'Arc, c'est aussi le nôtre.

Nous voulons consacrer nos efforts, nos énergies, nos vies tout entières à glorifier Dieu par l'**USINE CHRÉTIENNE**.



Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Les Communes modèles	223
Conseils de Novembre.....	226
Coutumier de Novembre.....	227
CHRONIQUE :	
Réunion des Employés chez le Bon Père	227
Réunion des Fileurs et des Caporaux chez le Bon Père.....	230
Fête de Saint Michel	234
Messe de Départ.....	238
Fête des S. S. Anges	239
Séance de Cinématographe	241
Récompenses pour l'assistance à la Messe pendant les vacances...	241
Premier anniversaire de M. Félix-Gabriel Harmel.....	242
Vie familiale.....	242
Caisses diverses	243
Avis de la Société de Secours Mutuels.....	243
Mutualité ecclésiastique	244



Les communes modèles

DANS CETTE COMMUNE...

On lisait dernièrement dans les journaux la nouvelle suivante:

« Il existe en France une commune qui ne possède pas un seul débit de boisson, et cette commune se trouve en Normandie, dans l'Orne, en plein pays de bouilleurs de cru. C'est la commune de Menil-Ciboult, dans le canton de Tinchebray. Elle possède 231 âmes et un if énorme, mais point de café. D'après une statistique commentée par M. Siegfried, l'on compte en France un débit pour trente adultes. La proportion s'élève à un pour vingt-deux dans la Seine-Inférieure et à un pour onze dans l'Eure. Le Menil-Ciboult ne peut manquer d'être porté au tableau d'honneur des ligues et fédérations antialcooliques. »

Eh bien! le département de la Marne n'a rien à envier au département de l'Orne. Il possède aussi sa commune

sans café. C'est le village de Bouilly, situé à une quinzaine de kilomètres de Reims.

Bouilly compte 128 habitants, 35 maisons, 40 ménages. Mais vous pourrez explorer ses rues, ses coins et ses recoins, vous chercherez vainement l'estaminet...

L'autre jour, alors qu'un chaud soleil inondait la campagne de ses rayons, je m'en fus à Bouilly... Cela paraît si extraordinaire au *xx^e* siècle, à une époque de progrès incessant..., de voir une commune sans débit de boissons. Je finis par découvrir ce petit village, blotti dans la verdure. Je remarquais que toutes les maisons étaient fort bien tenues et avaient un aspect de calme reposant. Par ci, par là, des pots à fleurs égayaient les fenêtres. Des enfants s'amusaient sur le seuil des portes, cependant que la ménagère restée à la maison préparait le repas. Au milieu du village se dresse une coquette et pimpante église restaurée dernièrement, grâce à la générosité de quelques personnes du pays. Comme je m'y attendais, je ne trouvais pas de café, non, pas un seul... où je pus étancher ma soif. En présence d'une situation aussi grave, je ne savais plus quel parti prendre... quand l'idée me vint d'aller interviewer le maire, M. Demoulin, qui, depuis près de trente ans, occupe les fonctions de premier magistrat municipal, preuve indéniable de la fidélité de ses sages électeurs.

ON CHERCHE VAINEMENT...

Je le trouvais sur le seuil de sa maison.

— M. le Maire, lui dis-je sans préambule, je viens de parcourir plusieurs kilomètres sous un soleil torride. Je meurs de soif. Je pensais me rafraîchir à Bouilly, mais votre commune a dû faire un traité avec la société de tempérance, car j'y cherche en vain la plus petite bayette...

— Cela vous surprend ?

— Dame!...

— Bouilly présente certaines particularités. Vous n'y trouverez ni cabarettiers, ni pompiers, ni décorés! Voilà près de trente ans que je suis maire. Nous avons voulu, au début, constituer une compagnie de pompiers. On m'avait acclamé comme chef. La préfecture, en raison de mes attaches réactionnaires, ne ratifia pas ce choix. On décida alors de garder le *statu quo*, c'est-à-dire que nous avons des pompes, mais... pas de pompiers; le jour où un sinistre survient, tous les habitants accourent et se prêtent un mutuel appui.

— Je vois que les habitants de Bouilly comprennent le devoir de fraternité. On doit les en féliciter, mais dites, Monsieur le Maire, auraient-ils mis les cafettiers à l'index ?

— Non pas, nous sommes en liberté. Un débitant de boissons ou un aubergiste est toujours libre de venir s'installer chez nous, mais je ne garantis pas la prospérité de ses affaires. Voyez-vous, c'est rentré dans les mœurs des habitants; on boit à la maison, et l'on ne s'en porte pas plus mal... Depuis quarante ans, il en est ainsi, les rares cabarettiers qui ont essayé d'ouvrir un café ont dû le fermer, faute de clients...

UN CAFÉ

— Votre pays doit être un pays bien calme ?

— Oh! des plus paisibles, vous n'en doutez pas! Jamais la moindre querelle, la moindre dispute, la moindre rixe. Tout se passe tranquillement, même en période électorale. Jamais vous ne rencontrez dans les rues ou dans les champs avoisinants d'hommes ivres.

— Bouilly est un Eden ?

— Si vous voulez. En tout cas, c'est le village rêvé pour les femmes. Elles n'ont pas besoin d'attendre que leurs maris, après de longues beuveries, se décident à revenir à la maison. Les ménages de Bouilly sont tous très unis et les enfants bien portants, sans tares ataviques, ont l'avantage sur ceux des villes de ne pas avoir sous les yeux des exemples d'ivrognerie!!

Quant aux passants, s'ils ont soif, ils n'ont qu'à rentrer dans la première maison venue. On se fera un plaisir de les désaltérer.

Et ce disant, M. le Maire m'offrit un rafraîchissement que j'acceptais avec empressement.

Un village sans café, ce n'est point si banal, quand on songe à la progression constante du nombre des débits de boissons depuis un peu plus d'un demi-siècle en France. En 1830, on en comptait 281.347; en 1865, 351.044; en 1875, 342.622; en 1879, 354.842; en 1889, 410.069; en 1909, 479.898.

On voit que la progression a été rapide. La petite commune de Bouilly a échappé à cet envahissement des débits de boissons.

Les ligues anti-alcooliques n'y pourraient faire qu'une inutile propagande.

CONSEILS DE NOVEMBRE 1913

2. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. 1/2 m.	Ecole de Garçons.
3. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
4. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
5. M.	Com. technique,	10 h. m.	» M. Pierre.
	Mères Chrétiennes,	1 h. s.	Ecole de filles,
	Conseil perfectionnement,	8 h. s.	chez M. Pierre.
6. J.	Gymnastique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
8. S.	Com. d'Initiative,	»	» des Conseils.
	Caisse Famille,	»	» particulier.
9. D.	Saints Angés,	4 h. s.	Ecole de filles.
10. L.	Consommations,	6 h. s.	Salle des Conseils.
11. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez M ^{me} Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
	Tempérance,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
12. M.	Com. technique,	10 h. m.	» M. Pierre.
	Jeunesse,	6 h. s.	Aumônerie.
	Société de Secours,	»	Bureau de paie.
	Chorale jeunes filles,	»	chez M ^{me} Pierre.
13. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
14. V.	Conseil Usine,	»	Bureau de M. Pierre.
15. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
16. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole de filles.
17. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
18. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2	chez M ^{me} Léon
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
19. M.	Com. Technique,	10 h. 1/2 m.	» M. Pierre.
	Conseil atelier,	6 h. s.	» particulier.
	Coopérative	»	» des Conseils.
20. J.	Discrétoire Hommes,	»	» particulier.
21. V.	Discrétoire Dames,	10 h. 1/2 m.	»
22. S.	Caisse famille,	6 h. s.	» particulier.
23. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole de filles.
24. L.	Pompiers,	6 h. s.	Salle des Conseils.
25. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2	chez M ^{me} Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
26. M.	Com. technique	10 h. m.	» M. Pierre.
	Société Secours	6 h. s.	» de paie.
27. J.	Familles nombreuses,	»	» particulier.
28. V.	Conseil Usine,	»	» de M. Pierre.
29. S.	Caisse famille,	»	» particulier.

Coutumier de Novembre

- SAMEDI 1^{er}. Fête de la Toussaint. Grand'Messe à la paroisse. A 5 h. 1/4 à la Chapelle, vêpres de la Toussaint, salut, sermon sur les morts et absoute.
- DIMANCHE 2. Premier Dimanche du mois. Adoration toute la journée. — A 5 h. 1/4, procession du Saint Sacrement, salut et vêpres des morts.
- LUNDI 3. Première messe à 5 h. 3/4. A 7 h., service pour les défunts de l'usine. Tous les jours de l'octave, à 6 heures du soir, Chemin de la Croix, bénédiction et chant du *De profundis*.
- MERCREDI 5. A une heure, réunion des Mères chrétiennes à l'école des filles.
- VENDREDI 7. Premier vendredi du mois. Adoration toute la journée.
- VENDREDI 21. Présentation de la Très Sainte Vierge. A 5 h. 3/4, première messe.
- DIM. 30. Fête de la Musique, des Pompiers et des Gymnastes.



CHRONIQUE

Réunion des Employés chez le Bon Père

MARDI 23 SEPTEMBRE, à six heures du soir, le Bon Père réunissait les employés et contremaîtres de l'usine pour leur faire ses adieux.

Armand Dufour, assisté d'Edmond Aubry et d'Alfred Jolivet, se fait l'interprète de ses camarades en ces termes :

Cher Bon Père,

La réunion d'aujourd'hui nous rappelle celle que nous avions autour de vous, il y a quatre mois. Mais ce n'est plus, tant s'en faut, pour le même objet, ni le même, j'allais dire orateur, mais le mot serait audacieux.

Au mois de mai dernier, c'était la joie qui rayonnait sur nos visages, nous fêtions votre retour au milieu de nous ; c'était un des premiers employés de l'Usine qui prenait la parole dans un discours où nous admirions en même temps la forme et le fond.

Aujourd'hui c'est pour vous faire nos adieux, et c'est un des plus modestes et des plus jeunes parmi ceux que vous appelez vos amis. Si j'ai assumé la lourde tâche de vous parler au nom de tous, c'est que je connais votre bonté et que le cœur, pour exprimer, n'a pas besoin de longues phrases.

Je viens donc tout simplement, cher Bon Père, vous dire notre admiration, notre respectueuse affection et aussi notre dévouement.

Notre admiration pour votre vaillance inlassable pour les grandes causes de Dieu, de la Famille, de la Patrie et du Peuple.

Notre respectueuse affection, car nous sentons dans vos rapports avec nous que votre cœur bat d'un sincère et cordial amour pour nous.

Enfin notre dévouement pour vous aider, ainsi que nos chefs, vos fils et petits-fils bien aimés, à faire du Val-des-Bois ce que vous avez toujours voulu qu'il soit, l'usine chrétienne où règne Notre Seigneur Jésus-Christ.

Tels sont, cher Bon Père, les sentiments que nous nous efforcerons de faire vivre dans nos cœurs pendant votre séjour à Nice, afin que lorsque vous reviendrez, vous reconnaissiez bien votre cher Val-des-Bois.

Nous prions Madame Paul de vouloir bien accepter l'expression de notre reconnaissance, ce n'est pas trop dire, pour tous les soins dont elle vous entoure, et qui vous permettront, à notre grande joie et, nous le savons, à votre bonheur, de revenir le plus tôt possible au milieu de nous, toujours plein de santé et de vaillance.

Vive le Bon Père !

Le Bon Père a répondu et nous résumons sa causerie :

« Je suis heureux de me trouver au milieu de vous qui représentez l'état-major.

C'est vous qui avez les grandes responsabilités de l'usine chrétienne, qui doit être à la fois la première au point de vue professionnel, et la première au point de vue social.

Pour la profession, nous avons besoin, pour nous tenir à la hauteur, d'une vigilance constante.

Quand j'étais à la tête de l'usine et qu'on passait un mois sans avoir de reproche, j'étais inquiet et je disais à Albert : « Méfie-toi, tu vas voir que nous allons avoir une avalanche de laissés pour compte, car dans le calme on ralentit la surveillance et les défauts apparaissent de tous côtés. »

Cela ne manquait pas, et alors c'était un branle-bas général; on faisait appeler les contremaîtres, ceux-ci s'adressaient aux ouvriers et tout le monde reprenait une vigilance nouvelle pour remonter la descente.

Le mieux est de ne jamais se reposer sur ses lauriers et de penser qu'il y a toujours à faire pour le progrès.

Au point de vue social, nous connaissons les dangers de l'agglomération qui engendre un respect humain malsain.

Votre action doit toujours veiller à faire respecter la liberté du bien.

L'exemple est plus puissant que toutes les exhortations, et si vous vous montrez les premiers, fidèles à vos devoirs, vous encouragerez les ouvriers.

Je suis heureux d'avoir constaté que vous faites tous partie des œuvres du Val-des-Bois, à un titre quelconque ; sans doute, la discipline vous oblige à transmettre les ordres que vous recevez et à les faire exécuter à l'atelier ; mais, en dehors de l'usine, la fraternité chrétienne reprend ses droits, elle vous permet dans une affectueuse égalité de rendre des services et de faire connaître votre bon cœur à ceux qui redeviennent vos camarades, c'est-à-dire dans les sociétés que ces sentiments peuvent se manifester avec fruit, et votre exemple vous donne une estime qui facilite ensuite votre commandement.

Croyez bien, mes chers amis, que vos idées chrétiennes sont très favorables même à l'industrie, car nous avons besoin de courage, d'une énergie toujours renouvelée et où puiserons-nous nos forces, si ce n'est en Dieu, si ce n'est en la Providence ?

La Providence ! Elle veille toujours sur nous, et si nous avons confiance en Elle, Dieu nous donnera de ses grâces.

Nous répandons beaucoup un petit volume que j'ai là sous la main, et mon petit-fils, Jean Saucourt, qui dirige la maison de Sabadell, me disait qu'il le savait par cœur, que, chaque matin, il en lit quelques lignes et qu'il y puise

une énergie toujours nouvelle pour vaincre les difficultés incessantes d'une entreprise où il est seul.

En Espagne, il est isolé et n'a personne pour le conseiller, il a donc besoin d'un plus grand secours encore que nous autres ; il le trouve dans ce petit livre merveilleux. Vous y puiserez aussi la force. Je suis heureux de vous le laisser en souvenir.

En vous quittant, mes chers amis, je vous souhaite tout le bonheur possible pour vous et les membres de vos familles. Je souhaite par dessus tout que la volonté de Dieu s'accomplisse à vos foyers, que Dieu y soit honoré, afin que vous y soyez heureux. »

Après un échange d'idées et une conversation très intéressante, le Bon Père a serré la main de chacun, et on s'est séparé en se disant : « A l'année prochaine ! »

Réunion des Fileurs et des Caporaux chez le Bon Père

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

Sur l'avis favorable des fileurs, les caporaux ont été convoqués en même temps.

Baudry, assisté de Thiry et de René Pérotin, a prononcé les paroles suivantes :

Cher et bien aimé Bon Père,

Vos dévoués fileurs sont là, autour de vous, unis et fidèles de cœur à cœur avec vous et ils viennent, ce soir, à cette entrevue d'adieux vous apporter le témoignage de leur affection filiale indéfectible.

Cette affection, cher et bien aimé Bon Père, nous la comprenons dans le sens complet que vous y attachez, c'est-à-dire dans notre ferme volonté de suivre toujours et de vivifier constamment les nobles traditions professionnelles et sociales de l'usine chrétienne du Val-des-Bois.

Permettez-moi de vous dire combien, en cette courte période de cinq mois, de votre présence au Val, nous avons admiré votre ardent et incessant labeur pour notre bien moral et matériel. Ah ! cher et bien aimé Bon Père, vous nous donnez un grand exemple, et cet exemple est la plus éloquente des prédications.

Aussi, vous voyez ici des hommes fermement résolus à vous suivre et à vivre leurs convictions...

C'est dans nos Conseils : Conseil syndical et Conseil d'usine, que nous ressentons au suprême degré l'importance de nos œuvres, et c'est là que l'homme libre et aspirant vigoureusement à toutes les prérogatives de la liberté, se trouve dans l'atmosphère idéale de son développement complet et de l'étroite solidarité au service de ses frères de travail.

Nous avons vécu, dimanche dernier, une journée inoubliable : jamais, peut-être, nous n'avons senti comme en ce jour les émotions profondes de la foi, de la confiance et de l'amour.

En escortant, à travers nos ateliers, notre Reine et notre Patronne, la Très Sainte Vierge Marie, au lendemain du coup terrible frappant une usine voisine, nous avons tous compris et touché du doigt l'influence tutélaire de Notre-Dame de l'Usine...

Et sur plus d'un mâle visage, vous eussiez pu voir couler des larmes de reconnaissance.

A ce propos, cher et bien aimé Bon Père, laissez-nous vous dire combien nous avons été touchés de la sollicitude que vous avez témoignée à nos frères de travail si péniblement éprouvés. Pour nous, c'est avec joie que nous avons accueilli nos braves camarades, et que nous leur avons ouvert nos rangs.

Cher Bon Père, nous avons entendu votre admirable discours d'adieux à la population ouvrière... et nous sommes venus ce soir pour répondre à cette émouvante adjuration, pour vous dire que nous serons toujours là, autour de vous, autour de vos enfants et de vos petits-enfants, comme une phalange compacte, pleine d'énergie et d'enthousiasme.

Partez, cher Bon Père, puisqu'il le faut, mais emportez avec nos souhaits de bonne santé, pour vous et pour Madame Paul, si bonne et si dévouée, l'assurance que les fileurs seront fidèles à l'honneur et au devoir.

Vive le Bon Père ! »

Le Bon Père répond :

« C'est aujourd'hui le jour des adieux, mais vous savez que mon cœur restera toujours avec vous pendant cet hiver, partageant vos peines et vos joies, et surtout vos peines.

Nous vivrons les uns les autres dans l'espoir du retour, demandant à Dieu de nous retrouver sains et saufs.

Vous appartenez à l'usine chrétienne du Val-des-Bois,

c'est-à-dire à une élite au point de vue professionnel et social.

Un filateur de Reims me disait, l'année dernière : « Quand il me vient un ouvrier du Val-des-Bois, je le prends toujours ; si je n'ai pas de place, j'en congédie un autre pour lui trouver du travail. »

Cette estime que l'on a pour vous, mes chers amis, il faut la maintenir, rester à la tête du progrès au point de vue professionnel et au point de vue social.

Par votre Conseil d'usine, vous avez un organe naturel pour les réclamations que vous avez à faire, et pour les désirs que vous pouvez former.

Vous avez aussi, en vos conseillers d'usine, des hommes de progrès, et si vous trouvez quelque chose qui améliore la machinerie, qui fasse perfectionner le travail, vous êtes assuré qu'on essaiera votre système et que vous en serez récompensé par une subvention en rapport avec l'importance du perfectionnement.

J'ai constaté sur les livres que, chaque année, plusieurs centaines de francs viennent ainsi encourager nos ouvriers dans cette voie féconde.



La Semaine anglaise, qui est à l'ordre du jour partout, est tout à fait dans notre programme et nous sommes en marche pour l'organiser progressivement ; c'est à vous à déclarer quand vous serez prêts pour commencer. Nous commençons par deux heures le samedi. Nous augmenterons au fur et à mesure. Nous maintiendrons les mêmes salaires pour les gens à la journée, et les mêmes tarifs pour les ouvriers aux pièces. Il faut donc obtenir la même production pour que l'usine ne souffre pas et qu'elle reste à la hauteur de la concurrence mondiale qu'elle est obligée de soutenir.

Pour arriver à ce résultat, il y a ce qu'on appelle la méthode *Taylor* ; elle consiste dans l'étude attentive des faits pour diminuer la peine de l'ouvrier et augmenter ses résultats. Elle a été appliquée à de grandes usines métallurgiques, et on a pu augmenter les ouvriers tout en arrivant à une main-d'œuvre meilleur marché par une production plus grande.

Pour en donner une idée dans votre profession, vous avez déjà réalisé un progrès notable pour la levée des bo-

bins. Autrefois, il fallait un quart d'heure ; en organisant méthodiquement le concours de tous ceux dont on peut disposer accidentellement, en préparant toutes choses à l'avance, on est arrivé à réduire à quatre ou cinq minutes l'arrêt du métier pour cette besogne périodique importante.

Quant aux réparations à faire aux métiers, il faut aussi veiller à ce que tout soit prêt d'avance, de manière à ce qu'on arrête le moins longtemps possible.

En réalité, la méthode nouvelle n'est pas une fatigue de plus que l'on donne à l'ouvrier, mais au contraire, une facilité plus grande obtenue par une étude approfondie et minutieuse des meilleurs moyens. C'est une part plus complète donnée à l'intelligence humaine pour rendre la machine plus productive.

Dans la vie industrielle, il faut toujours aller de l'avant, toujours progresser, c'est une course, et celui qui s'arrête est bientôt dépassé par les concurrents qui lui enlèvent la clientèle ; pour lui, c'est la ruine.

C'est ce qui est arrivé même dans notre contrée. Plusieurs établissements ont dû renoncer à la lutte et ont été supprimés.

Il faut donc un courage toujours renouvelé, mes chers amis, aux patrons aussi bien qu'aux ouvriers, car les patrons ont eux aussi à lutter, à trouver sans cesse de nouveaux débouchés, le monde devient trop petit pour les recherches à faire et vous voyez que mon petit-fils Pierre vient de partir, la semaine dernière, à des milliers de lieues, à Buenos-Ayres, pour étudier de nouvelles sources d'alimentation ou de nouvelles combinaisons.

Où trouverons-nous le secret de cette énergie incessante qui nous est nécessaire ? Je ne crains pas de le dire, mes chers amis, nous ne pouvons le trouver que dans notre confiance en Dieu et dans la pratique de ses lois, si sages qu'elles semblent faites uniquement pour le bonheur des hommes sur la terre.

Le commandant de vaisseau, Marceau, neveu du célèbre général de ce nom qui a apporté tant de gloire à la France par ses victoires au commencement du siècle dernier, était revenu à la foi chrétienne par une longue expérience et par une étude approfondie.

Il avait éprouvé les bienfaits de la confiance en Dieu, qui donne à l'homme la patience dans les épreuves, la modération dans le succès et le dévouement pour son prochain.

Il a fait éditer un petit livre: *De la Divine Providence*, par le P. Saint-Jure, qui résume toutes ces pensées.

Il raconte que dans la méditation de ces lignes, il a trouvé un courage invincible et qu'il veut en faire part à tous les hommes qui, comme lui, ont à travailler, à souffrir et à dépenser de l'énergie dans les luttes de la vie.

En effet, tous ceux à qui nous l'avons donné et qui l'ont lu, nous ont déclaré que cette lecture avait transformé leur âme et leur avait donné une force et une joie du cœur qui leur permet de conduire leur famille et de mener leur vie dans les conditions les plus favorables au bonheur.

Je désire, comme souvenir de cette journée fraternelle, vous donner ce petit livre qui vous fera penser à moi et qui vous procurera une si grande tranquillité d'esprit.

En terminant, mes chers amis, je vous exprime ma gratitude pour l'affection dont vous m'avez entouré pendant mon court séjour au milieu de vous. Quand je me promène dans vos ateliers, je sens que je suis au milieu de véritables amis, vos visages sympathiques et vos regards affectueux ensoleillent mon cœur, soyez-en mille fois remerciés.

Je forme, pour vous et pour vos familles, les vœux les meilleurs, afin que les épreuves soient écartées ou du moins soient adoucies par la grâce d'En-Haut, et qu'à votre foyer règne la paix, l'amour mutuel, la joie de vivre ensemble et de s'aimer.

Je lève mon verre à la réalisation de ces vœux. »

Fête de Saint Michel (28 Septembre)

La fête de Notre-Dame des Champs ayant occupé la Musique jusqu'au 31 août; M. l'abbé Gaillard étant ensuite parti en retraite, il ne restait plus que deux semaines pour préparer les chants de la messe de Saint Michel. Aussi, pour cette année, se contenta-t-on du cantique: *Saint Michel, de votre puissance nous espérons l'appui dans ces malheureux jours*, du *Credo* de Dumont, de l'*O Salutaris* de Garin.

Pendant la communion, M. Schaaf fit entendre le beau chant de Gounod: *Ave Maria* et, durant ce temps, toute la société se rendait à la Table de Communion pour y recevoir le Dieu de l'Eucharistie qui fait les fiers et nobles chrétiens.

La grand'messe fut laissée libre pour la messe de départ à la paroisse. (Voir plus loin.)

Après les vêpres, la procession du Saint Sacrement fut

accompagnée par la Société de Jeunesse et, à la fin, le Conseil fit la consécration de la société au Sacré-Cœur de Jésus.

Voici la composition du nouveau Conseil:

Président honoraire: Lucien Boucton;

Président actif: Joseph Pagnier;

Conseillers: Ernest Martinon, Julien Beuzart, Lucien Sillet, Maurice Lagneaux, Edmond Hourdeaux.

A la sortie du salut, la société, drapeau en tête, se rendait, avec ses parrains, à la Salle des Conseils où eut lieu la réunion annuelle, sous la présidence de M. Léon.

Le secrétaire, Ernest Martinon, lut le compte-rendu suivant:

« Chers Parrains et Chers Camarades,

« Je voudrais, m'inspirant des grandes manœuvres du Sud-Ouest, donner au compte-rendu que j'ai l'honneur de vous faire, les allures d'un bulletin de victoire, mais n'étant ni Pau, ni Chomer, pas même un simple journaliste racontant des choses qui n'existent que dans son imagination, je me contenterai de dérouler les faits saillants de cette année. Je serais heureux si, pour nous récompenser, notre Président veut bien nous appliquer les mots par lesquels Napoléon enlevait ses braves: « Soldats, je suis content de vous! »

« Pour commencer la récapitulation de l'année écoulée, je vous parlerai d'abord de la Saint Michel, que nous fêtons tous les ans, comme vous le savez, avec la plus grande solennité. La messe de sept heures fut chantée par la chorale de la société, sous l'habile et dévouée direction de M. Bricout; aussi tous les chants furent-ils réussis à merveille. Je tiens à remercier ici tous nos parrains qui savent toujours si bien se dévouer pour embellir nos fêtes.

« La partie de la messe la plus émouvante fut certainement le moment de la communion, où Jésus-Eucharistie vint s'unir à nous dans une fervente communion.

« A cinq heures un quart, nous nous retrouvions tous réunis pour le salut où le Conseil fit, au nom de tous, la consécration de la société au Sacré-Cœur.

« Enfin, pour terminer cette belle journée, commençait, à sept heures et demie, le banquet traditionnel, sous la présidence de M. Jacques, M. Hubert et M. l'abbé Gaillard. Pendant le repas, la plus franche gaieté n'a cessé de régner

et, au dessert, après avoir porté les toasts habituels, chacun y alla de sa petite chanson, ce qui s'est prolongé assez avant dans la nuit et, à une heure et demie, on se séparait le cœur content.

« Avec les longues soirées, les répétitions de dramatique allaient reprendre leur cours. Au mois de novembre, nous avons d'abord donné le drame *Le Petit Jacques*, avec la comédie *L'Oiseau*. Au mois de décembre, nous voulions redonner *Le Petit Jacques*, mais au dernier moment nous avons changé d'idées et nous avons invité un ami de M. l'abbé Gaillard à venir nous donner une séance de cinématographe à laquelle la société de dramatique ajouta la comédie *Camomille*.

« Enfin, le Mardi-Gras fut égayé par le drame héroï-comique *La Casquette du Père Bugeaud* et la pantomime *Pierrot, Valet de Cassandre*. Toutes ces pièces ont été très bien réussies, grâce surtout au dévouement inlassable de notre directeur, M. l'abbé Gaillard.

« Après Pâques, on se préoccupa immédiatement de la promenade. Le but, cette année, fut la grande plage belge : Ostende. Que vous dirais-je de cette promenade magnifique ? Je ne saurais la résumer, aussi je vous renvoie au numéro des *Echos* où le compte-rendu a été si bien fait.

« Au mois de juillet, nous avons à signaler la réunion de la Jeunesse Catholique à Magenta. Une douzaine de nos camarades s'y sont rendus et ont admiré le développement de cette œuvre si chrétienne et si française de l'arrondissement de Reims.

« Comme tous les ans, cette année nous voulions préparer une belle messe pour la Saint-Michel, mais la fête de Notre-Dame des Champs, et l'absence de M. l'abbé nous ont empêché de commencer assez tôt les répétitions. Aussi nous sommes-nous contentés de préparer quelques petits chants, qui, grâce au dévouement toujours fidèle de M. Bricout, ont été bien réussis.

« Je termine ce rapport, où certainement beaucoup de choses n'ont pas été signalées, en adressant tous nos remerciements à M. Léon qui a bien voulu présider cette réunion.

« Je remercie aussi en particulier MM. Georges Lambert, Emile Schaaf, André Muno, Gustave Thomas, qui ont bien voulu s'occuper avec tant de zèle de nos représentants dramatiques, et enfin tous nos parrains, ici présents, pour les services qu'ils nous ont rendu pendant le cours de cette année.

« Je ne veux pas oublier notre cher directeur, M. l'abbé Gaillard, et je ne pense pas trop m'engager envers mes camarades, en lui disant que nous nous efforçons de plus en plus suivre ses bons conseils.

« Vivent nos Présidents !

« Vive M. l'abbé Gaillard !

« Vivent nos Parrains ! »

M. Léon remercia tous les parrains qui encouragent la société par leur dévouement : MM. Bricout, Marsal, Schaaf, G. Lambert, A. Muno, Théodore, Thomas, G. Thomas, Rachel, Champion, Jolivet.

Il encourage les jeunes gens à se montrer en tout et partout de dignes membres de la Société de Saint-Michel.

Il a un mot tout spécial pour M. Léon Pilardeau qui est venu assister à notre fête, avec onze jeunes gens de Deville, qu'il a réunis en un groupement de Jeunesse Catholique.

M. Léon Pilardeau nous raconte quelles luttes il a fallu entreprendre pour arriver à grouper ces jeunes gens dans un milieu si hostile et si difficile que la vallée de la Meuse. Il nous raconte le dévouement qu'ont eu ces jeunes gens pour monter leur première pièce de théâtre ; comment certains d'entre eux habitant Laifour venaient jusqu'à trois fois par semaine aux répétitions, faisant par tous les temps cinq kilomètres pour aller et autant au retour ; les péripéties de la première représentation où il y avait vingt-quatre spectateurs à Laifour, un nombre un peu plus respectable à Deville, mais le succès venant récompenser leurs efforts, aux mazures où il y avait salle pleine.

Il profite de la circonstance pour adresser publiquement et solennellement un merci chaleureux à ces chers jeunes gens en faisant remonter la gloire de son dévouement à la Société Saint-Michel du Val-des-Bois, où il a été formé et où il a toujours trouvé en cas de nécessité : conseils et encouragements.

On est si nombreux dans la Salle des Conseils qu'on est entassé les uns sur les autres et que, pour le vin d'honneur, on est obligé de remonter au cercle.

A sept heures et demie précises, chacun s'arme d'une chaise pour descendre au banquet.

Il fut, comme toujours, plein d'entrain et de gaieté. Les tables d'honneur étaient présidées, la première par M. l'abbé Gaillard et M. Hubert ; la deuxième par M. le

Curé d'Heutréguville et M. Thomas; la troisième par le Conseil de la Société.

Le premier toast fut porté à M. Hubert qui, malgré le voyage qu'il devait faire le lendemain en Angleterre, avait tenu à présider le banquet. On le remercia de son attachement à la société et du dévouement qu'il porte aux jeunes gens.

Le Président de la Société, Joseph Pagnier, leva alors son verre à M. l'abbé Gaillard, qui profita de la circonstance pour rappeler quelques points du règlement.

Après les toasts vinrent les chansonnettes et monologues, donnés tantôt par les jeunes gens de Deville, tantôt par ceux du Val.

Enfin, après une longue et agréable soirée, on se sépara à deux heures du matin.

Nota. — Monsieur l'Abbé annonça que désormais, pour encourager les jeunes gens à venir plus régulièrement à la Salle du Syndicat, on marquerait les présences des membres de la Société de Jeunesse, les samedi et dimanche à 20 et 21 heures. Ces présences seront récompensées par des ventes qui auront lieu tous les trois mois.

Messe de Départ

Ce même jour, 28 septembre, avait lieu à la paroisse la messe de départ. Cette année, elle revêtait un caractère plus solennel à cause du départ des deux classes 1912 et 1913. Le sanctuaire de la paroisse pouvait à peine contenir les conscrits; ils étaient entourés par la Société de tir de Warmeriville.

Après la grand'messe, ils défilèrent à travers le pays, puis se rendirent dans la Salle du Syndicat, pour le vin d'honneur.

M. Hubert Harmel, en qualité d'officier de réserve, présidait la réunion; il leur adressa la parole en ces termes:

Messieurs,

Je suis l'interprète de la famille et de la Corporation tout entière pour vous exprimer nos vœux, notre affectueuse sympathie et nos espérances.

Nos vœux, c'est que vous restiez dignes de votre double qualité de chrétien et de français. Vous appartenez à la plus

noble nation, à celle qui a donné l'exemple au monde de la vaillance et du support de toutes les fatigues, de tous les sacrifices pour la cause sacrée de la Patrie. Restez dignes de vos familles et de la France, et revenez tous sains et saufs par la protection de saint Michel, avec des galons et la fierté du devoir accompli jusqu'au bout.

Vous emportez notre affectueuse sympathie, la belle jeunesse du pays nous est chère à tous, elle fait la gloire et l'espérance des familles. Nous serons heureux de recevoir vos nouvelles et nous nous réjouirons d'apprendre que vous venez de vaillants soldats.

Nos espérances! Elles sont plus grandes aujourd'hui que jamais. Je rentre d'accomplir une période d'instruction comme officier de réserve. J'en reviens rempli d'enthousiasme et d'admiration pour notre belle armée française. J'ai trouvé parmi les officiers et les soldats une ardeur patriotique, un élan merveilleux et mon âme est pleine de confiance en notre armée qui est peut-être à la veille de prendre sa revanche.

Si la guerre éclate, comme nos ennemis nous en menacent constamment, active et réserve unie dans un même sentiment de confiance en la Sainte Vierge protectrice de la France, nous serons heureux et fiers de marcher à l'ennemi pour Dieu, pour la Patrie.

Fête des Saints Anges

DIMANCHE 5 OCTOBRE

Elle fut joyeuse tout au long, malgré la promenade manquée à cause de la pluie. Dès sept heures, réunion générale pour la Sainte Communion, puis après la messe, réception de vingt fillettes à titre d'associées. Ce sont:

- | | |
|---------------------|----------------------|
| Marie Théodore. | Rosalie Lozet. |
| Germaine Loiseau. | Rose Mouton. |
| Julie Dauchy. | Andrée Randoulet. |
| Marie Hosse. | Léa Woigny. |
| Marthe Jolivet. | Eugénie Clément. |
| Marguerite Mauvais. | Germaine Allart. |
| Jeanne Plongeron. | Antoinette Henry. |
| Augusta Destrées. | Elisabeth Vilgourio. |
| Juliette Gentil. | Renée Vilgourio. |
| Marie Gillardin. | Yvonne Bévier. |

La cérémonie, pleine de fraîcheur, est encore rehaussée par un chant pieux aux Saints-Anges qu'exécute admirablement la Chorale des jeunes filles.

Les voilà donc bien fières et bien heureuses, toutes ces nouvelles Associées, de porter enfin le beau ruban rouge. Pourvu que, dimanche prochain, un bon nombre parmi elles, ayant encore quelque peu une « mémoire de lièvre », n'oublient déjà de se revêtir de cet insigne depuis si longtemps l'objet de leurs convoitises.

Eh bien! oui, il en est ainsi parmi les Associées des Saints-Anges, auxquelles il faut souvent rafraîchir la mémoire. « J'ai oublié » est l'excuse générale.

Mais je leur demande à ces chères enfants, à souvenance si courte: si leur bon ange allait seulement oublier un instant de penser à leurs âmes, dans quels dangers ne tomberaient-elles pas? Car il est certain que si notre doux protecteur nous abandonnait l'espace d'une minute, le mauvais ange aurait bientôt fait de le supplanter. Et devant tant de dévouement de la part de notre céleste gardien, ne pourrions-nous répondre au moins par un petit souvenir journalier, une petite invocation, et cette autre attention de mettre régulièrement en son souvenir le ruban de la chère Association?

C'est dit: plus jamais on ne verra une Associée des Saints-Anges sans son ruban.

A neuf heures et demie, grand'messe: l'Association se rend à l'offrande du pain bénit.

L'après-midi est agrémentée non par une joyeuse promenade, mais par de bons jeux dans la cour de l'école, à l'arrêt de la pluie. A quatre heures, Monsieur l'Abbé, qui profite de toutes les occasions pour distribuer ses bons avis, est heureux d'entretenir ces chères enfants de la protection continuelle du bon ange, et engage tout son auditoire à se renouveler dans la dévotion envers l'ange gardien.

Puis, magnifique vente d'objets divers en récompense des assiduités aux réunions et distribution générale de gâteaux.

Aux vêpres, toute l'Association se groupe dans la chapelle principale et prend part à la belle manifestation des enfants au Sacré-Cœur de Jésus. Durant la procession, les Saints-Anges marchent toutes deux par deux en suivant religieusement le Saint Sacrement, en répondant avec une grande piété aux invocations des filiales du Sacré-Cœur. C'était déjà une journée bien remplie et, cependant, elle ne devait pas encore se terminer là: il y eut donc

Grande Séance de Cinématographe

A huit heures du soir, grande Soirée Récréative offerte par Monsieur l'Abbé, qui ne recule jamais devant la peine et la fatigue pour récréer ses chères Associations.

Les Enfants de Marie, les Saints-Anges et les Philomène se réunissent donc tous dans la salle des réunions et assistent, avec un vif intérêt, à une représentation de cinéma des mieux réussies. Le rire le plus franc, la pitié la plus sensible font tour à tour écho dans les coeurs et éclatent sans respect humain devant la belle-mère emballée, le malade qui ne trouve pas le repos, le Noël de Maman, etc...

Notre reconnaissance la plus vive à Monsieur l'Abbé, qui nous procure de si douces jouissances.

Récompenses pour l'assistance à la Messe pendant les vacances

— Oh! les jolies récompenses! Et combien il y en a! C'est qu'il en faut aussi pour réjouir tant de générosité. Chaque jour, pendant les vacances, nous ne comptons pas moins d'une moyenne de 30 à 35 fillettes, et s'il faut y joindre le nombre des garçons, cela fait une petite légion à récompenser. Toutes nos félicitations à ces petits enfants si courageux, à ceux surtout qui venaient tous les jours recevoir le bon Jésus dans leur petit coeur pour passer mieux encore la journée.

Voici les enfants récompensés d'après leur nombre d'assistances à la messe :

Louissette Gelfroy.	Marguerite Mauvais.
Jeanne Plongeron.	Louise Mauvais.
Marie Dorbon.	Julie Dauchy.
Cécile Langlet.	Marie Moysan.
Marie Gillardin.	Isabelle Iste.
Pauline Dardart.	Geneviève Bachellet.
Marguerite Martinon.	Marie Théodore.
Fernand Stubbe.	Augusta Destrées.
Yvonne Plongeron.	Marie-Thérèse Leroy.
Félicie Beauvais.	Marcelle Leroy.
Renée Allart.	Paule Godart.
Lucie Leclère.	Fernande Aubert.
Marthe Gilmaire.	Suzanne Aubert.
Lucienne Pignolet.	Candide Lefèvre.
Germaine Blanc.	Anna Marsal.
Yvonne Dessaint.	Léa Sillet.
Germaine Thouvenain.	Germaine Allart.
Jeanne Pagnier.	Marie Allart.
Laure Wéigny.	Charlotte Pagnier.
Marcelle Bachellet.	Louise Bretonnière.
Germaine Dauchy.	Camille Bretonnière.
Marie-Louise Leclère.	

Premier Anniversaire de M. Félix-Gabriel Harmel

MARDI 7 OCTOBRE

La messe de 7 heures fut dite à son intention. Les communions y furent nombreuses, tant de la part des enfants des écoles que des ouvrières ; la chorale des jeunes filles chanta pendant la messe.

Deux jeunes officiers de la promotion 1913 assistaient à la messe, envoyés officiellement par le colonel du 22° dragons de Reims. Ils sont allés ensuite au cimetière pour déposer de la part des élèves-officiers de 1913 une très belle couronne. Le colonel avait fait demander à l'insu de la famille ce qu'on pensait faire pour l'anniversaire et avait tenu à y associer le régiment.



Vie Familiale

BAPTÊME. — A été faite enfant de Dieu et de l'Eglise par le Sacrement de Baptême :

5 octobre : Marie Harmel, née à Grasse (Alpes-Maritimes) le 3 octobre, premier Vendredi du mois, fille de Charles Harmel et de Marie-Claire Goby. — Parrain : Antoine Heurtard ; — marraine : Marie-Rose Goby (oncle et tante de l'enfant, arrière-petite-fille du Bon Père). — Cette naissance a comblé de joie les heureux parents qui ont consacré leur fille à Notre-Dame du Saint Rosaire en sa fête, dimanche 5 octobre, jour choisi pour le Baptême.

DÉCÈS. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Le 23 septembre : M. Conrad-Thiébaud, à l'âge de 76 ans.

ECONOMIES SCOLAIRES

3 octobre :	41 déposants	58.45
19 —	28 —	24. »
			<hr/> 82.45

CAISSE DE FAMILLE

4 octobre :	5 familles	109.90
18 octobre :	4 »	78.20
			<hr/> 188.10

CAISSE DE SECOURS

20 octobre :	17 malades	122.10
16 octobre :	19 »	105.30
			<hr/> 227.40

SERVICE MILITAIRE

20 octobre :	2 hommes	6 fr.
--------------	----------	-------	-------

FRAIS DE PHARMACIE

En Septembre	210.90
--------------	-------	--------



Avis de la Société de Secours Mutuels

En règle générale, les flacons et les pots à pommade facturés par le pharmacien, ne sont pas rendus, d'où perte d'argent pour la Société.

Les quelques flacons remis au bureau de la paie, le plus souvent ne sont pas nettoyés.

Pour obvier à ces deux inconvénients, le Conseil décide qu'à partir de lundi prochain 6 octobre, le prix des flacons et des pots à pommade devra être payé en prenant possession des médicaments.

Le prix de ces flacons sera remboursé aux sociétaires qui auront soin de les rendre dans le plus grand état de propreté.



Mutualité Ecclésiastique

La *Mutualité ecclésiastique rémoise* a tenu son Assemblée générale au Grand Séminaire, le mardi 16 septembre. Cent quarante-trois membres étaient présents ou représentés. Les rapports du Secrétaire et du Trésorier ont montré que la Société continue à progresser normalement.

La *Mutualité* a perdu, depuis la dernière Assemblée générale, cinq membres participants décédés: MM. Servin et Hubert, qui appartenaient aux deux services; MM. Lebrun, Docq et Rabutet, membres de la *Mutualité-Maladie* seule, et trois membres honoraires de la *Mutualité-Retraite* décédés: MM. l'abbé Fouquet, Henri Lucas, et M^{lle} Elise Hardy. De plus, trois membres honoraires ont démissionné, et trois autres continuent à favoriser la *Mutualité* d'un don annuel, sans conserver leur titre de membre honoraire. C'est, au total, quatorze sociétaires qui disparaissent.

Heureusement, le recrutement, s'est fait cette année encore de manière à combler, et au-delà, les vides qui se produisaient. Nous avons enregistré les noms de quinze nouveaux membres participants; six pour la *Retraite* et la *Maladie*: MM. Carré, Chaumont, Solliet J., Thibaut, Déroche, Mayeur; quatre pour la *Retraite*: MM. Colas A.-C., Bondon, Kollen, Lagrange; six pour la *Maladie seule*: MM. Debout, Gribouva, Syren, Divoir, Trihèdez.

Le total des membres participants est aujourd'hui de deux cent quatre-vingt-douze membres, dix de plus que l'an dernier.

En même temps, la *Mutualité* voyait venir à elle: dix-huit membres honoraires nouveaux, parmi lesquels un membre fondateur: M. G. Charbonneau; trois membres bienfaiteurs: M. Paul Duchâtaux, MM^{mes} la comtesse Frémy, Veuve Lelarge, et quatorze membres honoraires: M. l'abbé Pinel, MM. R. de Bary, P. Christiaens, A. Neuville, A. Prévot, Al. Souillé, A. Renaud, H. Lanson (de Reims), Herbivet,

le directeur du Comptoir d'Escompte (de Charleville); MM^{mes} Veuve G. Goulet, P. de la Morinerie, Robert (de Reims); M^{lle} Wuilmet (de Guignicourt-sur-Vence), et un membre honoraire de la *Maladie*: M. l'abbé Bouiffard.

Déduction faite des membres disparus, le nombre des membres honoraires s'élève à cent quatre-vingt-sept, en augmentation de onze sur l'an dernier; parmi eux, trente-trois ecclésiastiques et cent cinquante-quatre laïcs. Si on tient compte de ce que certains membres honoraires de la *Retraite* figurent aussi parmi les membres participants de la *Maladie*, on aboutit à un total de quatre cent soixante-quinze membres sociétaires, parmi lesquels trois cent dix-sept membres du clergé.

La *Mutualité-Retraite* compte aujourd'hui deux cent dix membres participants et cent quatre-vingt-six membres honoraires.

La *Mutualité-Maladie* compte deux cent cinquante-huit membres participants et sept membres honoraires: cent soixante-dix-sept mutualistes de la *Maladie* appartiennent en même temps au service de la *Retraite*. Cette année, la *Mutualité-Maladie* a pu accorder à ses membres la totalité des sommes demandées pour honoraires de médecins (546 fr. 40) et pour frais de pharmacie (567 fr. 40), et 500 francs pour opérations et frais de clinique. Au total, elle a distribué r. 613 fr. 80 de secours.

En terminant, M. le Secrétaire émet le vœu que tous les membres du jeune clergé adhèrent au service de la *Retraite*, qui doit les intéresser davantage, et que tous les prêtres du diocèse, les uns par prévoyance et les autres par charité fraternelle, donnent leur cotisation de 6 francs (6 fr. 50 par mois), pour subvenir aux besoins des prêtres malades ou infirmes.

Le rapport de M. le Trésorier n'est pas moins suggestif. Il constate qu'il a été déposé, en 1912, 5.520 francs, dont 4.120 francs de cotisations sur les livrets individuels des sociétaires, à la Caisse Nationale des Retraites. Les cotisa-

tions des membres honoraires et les dons suivent aussi une progression constante.

Le rapport de MM. Dupuit et Léon Camuset, vérificateurs des comptes, atteste la régularité de la comptabilité, la parfaite tenue des livres et la bonne gestion des finances de la Société. Il rend hommage également au dévouement de M. le Trésorier, qui n'a pas moins de 673 versements à enregistrer et de 633 comptes ouverts et tenus en double, tant pour la *Mutualité-Retraite* que pour la *Mutualité-Maladie*.

Les élections auxquelles il est procédé en fin de séance, aboutissent à la réélection de Mgr Neveux comme Président, et de MM. Ladame, Lejay et Satabin comme membres du Conseil d'Administration de la Société.



Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

Réunion extraordinaire de la Société de Secours Mutuels....	247
Admission du Docteur Voguet comme médecin de la Société...	249
Adoption des frais de visite laissés à la charge des Sociétaires.	250
Mode de règlement de ces frais.....	250
Modification aux Statuts	251
Monseigneur d'Hulst et l'Apprenti.....	252
Conseils de Décembre	254
Contumier de Décembre	255
<i>Chronique:</i>	
Bénédiction des Petits Enfants.....	256
Fête de la Toussaint.....	257
<i>Assemblée générale ordinaire des Actionnaires de la Société coopérative</i>	<i>257</i>
Rapport de la Commission d'Initiative.....	261
Prime trimestrielle aux Jeunes Ouvriers.....	261
Vie familiale	263
Obsèques de M. Esqui.....	263
Caisses diverses	265
Avis de la Société de Secours Mutuels.....	266
Ecoles	267
Le Petit Alsacien	269

Réunion extraordinaire de la Société de Secours Mutuels POUR LA NOMINATION D'UN MÉDECIN

Le secrétaire, M. Corvisier, commença la séance :

« Chers Camarades,

« Vous savez que depuis plus de deux mois le Dr Vaillant, médecin de notre Société, est absent, et s'est fait remplacer par des jeunes étudiants en médecine.

Tous ces remplacements donnaient lieu à des plaintes nombreuses et justifiées de la part des malades. »

De plus, le Dr Vaillant, par sa lettre du 23 courant, nous dit qu'il lui est difficile d'assurer le service médical de notre Société.

Dans ces conditions, le Conseil s'est vu dans l'obligation de remédier à cette situation qui ne pouvait se prolonger davantage.

Il a prié M. le Président d'avoir une entrevue avec M. le Dr Voguet.

Celui-ci, après bien des instances, a accepté de devenir le médecin de la Société aux conditions suivantes :

1° Il continuerait à habiter Bazancourt ;

2° Chaque visite en dehors de la salle de consultation lui serait payée ;

3° Les malades devront, dans la mesure du possible, se rendre à la visite dans la salle de consultation.

Consultation Générale

Le Dr Voguet ferait une consultation générale au cabinet médical quatre fois par semaine : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de préférence dans la matinée, avant onze heures; il accepte aussi de consulter chez lui, à Bazancourt, tous les jours, entre 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2, comme à la consultation générale, c'est-à-dire sans faire payer les sociétaires.

Pour cette consultation générale, le Docteur demande 700 francs par an.

Visites à Domicile

Premier cas. — Le Dr Voguet, étant sur place, demande 1 franc par visite.

Deuxième cas. — N'étant pas sur place, et forcé de se déplacer pour un cas grave, il demandera 3 francs pour le jour, 6 francs pour la nuit.

Pour toute opération, fracture d'un membre, luxation, etc., le tarif de l'assistance médicale.

Pharmacie

Il y aura, dans le cabinet du Docteur, un dépôt de produits pharmaceutiques et le médecin délivrera lui-même tout ce qui n'aura pas besoin d'être manipulé.



Le Conseil d'administration, dans le but d'éviter des

abus, a pensé qu'il était nécessaire de faire payer aux sociétaires une partie des frais de visite à domicile, et il vous propose le tarif suivant :

1° Pour chaque visite ordinaire sans déplacement du médecin, 0 fr. 25.

2° Pour chaque visite avec déplacement, 0 fr. 50 le jour, 1 franc la nuit. »

L'Assemblée est appelée à voter sur les questions suivantes: 1° *Admission du Dr Voguet comme médecin de la Société.*

Discours de M. Vitu

« Chers Camarades,

« Votre Conseil d'administration vous propose d'agréer pour médecin M. le Dr Voguet, de Bazancourt.

Nous avons hésité longtemps avant de prendre cette décision, parce qu'il est plus commode, certainement, d'avoir le médecin sur place.

Mais après trois mois d'ennuis, il fallait arriver à une solution. Le Dr Voguet était appelé déjà par beaucoup d'entre vous. Il est très sympathique et jouit de l'estime générale. Il vient tous les jours ici, et, grâce au téléphone, il peut être chez vous à la moindre alerte.

Comme sa clientèle est déjà très grande, il a fait des difficultés pour accepter; il craignait surtout que les déplacements extraordinaires ne deviennent trop fréquents; M. le Président l'a rassuré, et il a fini par accepter aux conditions qui vous ont été énumérées tout à l'heure. Il désire pourtant, et en cela il sert les intérêts de la Société et les vôtres, que les visites à domicile soient aussi peu nombreuses que possible et que ceux qui le peuvent s'efforcent de venir à la consultation. Nous espérons que sous ce rapport il pourra avoir toute satisfaction.

Nous vous prions donc de ratifier notre choix. Nous sommes à peu près persuadés que vous n'aurez plus tard qu'à nous en féliciter. »

Personne ne demandant le bulletin secret, on vote à mains levées.

M. le Dr Voguet est accepté comme médecin de la Société, à l'unanimité.

2^o Adoption des frais de visite laissés à la charge des Sociétaires.

Discours de M. Baudry

« Chers Camarades,

« Comme il vous l'a été expliqué, M. le Dr Voguet que vous venez de choisir comme médecin de la Société, demande un traitement fixe de 700 francs pour les consultations qu'il doit faire quatre fois par semaine.

Il aurait droit ensuite à 1 franc par visite à domicile sans déplacement, et, pour les visites en dehors de sa tournée quotidienne, à 3 francs le jour et à 6 francs la nuit.

Mais, comme vient de le dire notre camarade Vitu, bien que ces visites augmentent ses honoraires, le Dr Voguet tient à ce qu'elles ne soient pas trop répétées. Il a même demandé à Mlle Boulanger de passer souvent auprès des malades de façon à ne le faire venir que si sa présence est bien nécessaire.

Nous avons pensé qu'il n'y avait qu'un moyen d'éviter les abus toujours possibles et de sauvegarder les intérêts de la Société: ce serait de réclamer aux familles une petite partie des frais de visite, comme cela se fait dans beaucoup de mutuelles et en particulier dans les deux Sociétés que visite le Dr Voguet, à Bazancourt et à Boult.

C'est pourquoi nous vous proposons d'adopter ce qui suit :

Les sociétaires contribueront dans la mesure suivante aux frais de visite à domicile :

Ils paieront 0 fr. 25 par visite sans déplacement, c'est-à-dire par visite faite au cours de la tournée quotidienne du Docteur.

Pour les visites avec déplacement, ils paieront 0 fr. 50 le jour et 1 franc la nuit.

Nous pouvons toujours expérimenter cette nouvelle mesure; plus tard, si elle ne donne pas satisfaction, nous serons libres de la modifier. »

A mains levées, ces frais à la charge des sociétaires sont acceptés à l'unanimité.

3^o Mode de règlement de ces frais.

Discours de M. Leclère

« Chers Camarades,

« Nous avons été amenés à examiner de quelle manière les frais de visite pourraient être perçus.

Il y avait d'abord le mode de recouvrement par le médecin lui-même. Nous avons jugé que ce n'était pas pratique. Du reste, le Docteur ne veut pas avoir à tenir une comptabilité spéciale, ni à supporter des frais de recouvrement.

On pouvait réclamer aussi le paiement à chaque visite. C'est à peu près impossible et ce serait parfois inhumain, car les familles pourraient se trouver dans la gêne.

Il est préférable, croyons-nous, que le règlement de ces frais ait lieu le jour de la paie. Le secrétaire aviserait auparavant les familles, qui verseraient à la paie la petite somme due pour la quinzaine.

A cet effet, il sera tenu au Bureau de la Paie un carnet à souche. Quand il sera nécessaire que le médecin passe chez vous, vous viendrez demander un bon de visite que le secrétaire détachera de ce carnet. Le médecin y inscrira au dos toutes ses visites successives. Le lundi précédant la paie, les bons seront rapportés au secrétaire qui établira, d'après eux, le compte du médecin et le compte des sociétaires.

Veillez donc nous donner votre avis sur ce mode de règlement des frais de visite par quinzaine. Ils seront fort peu élevés, puisque le docteur fera le moins possible de visites, tout en suivant ses malades, et que le prix n'est que de 0 fr. 25. »

L'Assemblée approuve ce mode de règlement des frais de visite.

4^o Modifications aux Statuts.

« Le Conseil d'administration a constaté que beaucoup de frais supportés par la Société, sont occasionnés par les familles nouvellement arrivées et qui profitent des secours alors qu'elles n'ont presque rien versé.

Pour éviter cet inconvénient, nous vous proposons de décider que tous les membres d'une famille admise à l'usine devront être examinés par le médecin. Tous, sans exception, seront admis dans la Société mais avec des droits différents. Ceux qui seraient reconnus atteints d'une maladie incurable n'auraient pas droit à l'indemnité journalière: ils recevraient seulement les soins du médecin et les médicaments.

Naturellement, leur cotisation serait réduite: ils n'au-

raient à payer, comme les femmes mariées, que 0 fr. 15 par quinzaine.

Vous êtes donc priés de voter les modifications suivantes des articles 4 et 5 des statuts :

ART. 4. — *Cotisations ordinaires.* — Les cotisations sont basées sur la salaire et établies ainsi qu'il suit, sauf pour les femmes mariées...

Nous y ajoutons :
et sociétaires qui, à leur arrivée, sont reconnus atteints de maladie incurable.

ART. 5. — *Femmes mariées et Sociétaires incurables au moment de leur entrée à l'usine.* — Les femmes mariées, travaillant à l'atelier ou restant à la maison, ainsi que les personnes qui, à leur arrivée à l'usine, ont été reconnues par le médecin atteintes d'une maladie incurable, versent 0 fr. 15 par quinzaine.

A cette condition, elles font partie de la Société de Secours et elles ont droit seulement :

1° Au médecin et aux médicaments gratuits, suivant les articles 32 et 33 ;

2° A l'indemnité de couchés, suivant l'article 31 ;

3° A la sépulture, suivant l'article 34.

Nous ajoutons au Chapitre 1^{er} :

ART. 10 — *En dehors de la cotisation, les Sociétaires paieront pour les visites à domicile :*

— *Pour chaque visite ordinaire, sans déplacement du médecin, 0 fr. 25 ;*

— *Pour chaque visite avec déplacement, 0 fr. 50 le jour, 1 franc la nuit.*

La modification des statuts demandée est approuvée par tous les membres présents.



Mgr d'Hulst et l'apprenti

Mgr d'Hulst, l'illustre conférencier de Notre-Dame, le recteur de l'Institut catholique de Paris, consacrait une partie de son apostolat à la jeunesse ouvrière. Le trait suivant, raconté par un ancien apprenti mécanicien, devenu

Frère des Ecoles chrétiennes, prouvera avec quel zèle il poussait ses pénitents à la Sainte Table.

« Je dois ma vocation religieuse à Mgr d'Hulst, alors que le prélat était encore vicaire de la paroisse de Saint-Ambroise. Voici comment :

Dans l'entourage quotidien d'un atelier impie, tout devait me perdre; mais, au début, j'eus le bonheur de rencontrer ce prêtre-apôtre, et son âme ne cessa de veiller sur mon âme en grand danger.

Mgr d'Hulst recommandait, entre autres choses, à son jeune pénitent, plongé en ce milieu d'impiété, la pratique fréquente des sacrements, et chaque semaine il obtenait de lui une promesse quasi solennelle pour le dimanche suivant.

L'apprenti venait fidèlement, le soir, de la rue de Babylone au quartier de Charonne, à plusieurs kilomètres, chercher l'absolution.

Mais arrivèrent les longues veillées de l'usine; et, un soir, l'apprenti :

« — Monsieur l'abbé, je ne pourrai plus venir, on veille à l'atelier.

— Jusqu'à quelle heure ?

— Jusqu'à onze heures.

— Eh bien, viens après onze heures.

— Mais il sera minuit !

— Qu'importe.

« Je vins, en effet, après la veillée, poursuit l'ancien apprenti mécanicien; il était minuit et demi. J'entre et je trouve l'abbé d'Hulst qui écrivait en m'attendant. Cela dura plusieurs semaines; mais la veillée s'allongeait et il m'attendait toujours. Enfin, une nuit, nous ne sortons de l'atelier qu'à une heure du matin; j'hésite. Cependant, il m'a recommandé de venir; peut-être il m'attend. J'arrive à deux heures, il était là, comptant sur moi. »

Hélas! à l'approche du jour de l'An, il fallut même travailler le dimanche dans ce maudit atelier. Alors le jeune apprenti désolé :

« — Je ne puis plus aller à la messe, Monsieur l'abbé, je ne viendrai donc plus.

— Tu auras bien le temps de déjeuner cependant. Eh bien, viens dimanche pendant cette demi-heure, je t'attendrai.

— En habits de travail !

— Oui, certainement.

« J'arrive tout noir; il était là, il monte au tabernacle, dépose l'hostie sur mes lèvres, et presque aussitôt revient à moi :

— Cours à l'atelier ; tu feras ton action de grâce en route. »

Et l'ancien apprenti mécanicien conduait avec émotion et gratitude :

« C'est comme cela que, grâce à Mgr d'Hulst, je suis devenu religieux. »



CONSEILS DE DÉCEMBRE 1913

1. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
2. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
3. M.	Com. technique, Mères Chrétiennes, Jeunesse, Conseil perfectionnement,	10 h. m. 1 h. s. 6 h. s. 8 h. s.	» du Bon Père. Ecole de filles, Aumônerie. chez M. Pierre.
4. J.	Gymnastique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
6. S.	Caisse Famille, Com. d'Initiative,	» »	» particulier. » des Conseils.
7. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. 1/2 m.	Ecole de Garçons.
8. L.	Consommateurs,	6 h. s.	Salle des Conseils.
9. M.	Conf. des Dames, Syndical, Tempérance,	2 h. 1/2 s. 6 h. s. 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils. Bureau des Conseils.
10. M.	Com. technique, Chorale jeunes filles, Société de Secours,	10 h. m. 6 h. s. »	» du Bon Père. chez M ^{me} Pierre. Bureau de paie.
11. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
12. V.	Conseil Usine,	»	Bureau de M. Pierre.
13. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
14. D.	Saints Anges,	4 h. s.	Ecole de filles.
15. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
16. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon Bureau des Conseils.
17. M.	Com. Technique, Conseil atelier, Jeunesse, Coopérative	10 h. m. 6 h. s. » »	» du Bon Père. » particulier Aumônerie. » des Conseils.

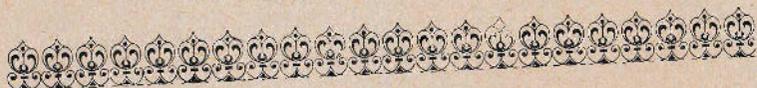
18. J.	Discrétoire Hommes,	»	» particulier.
19. V.	Discrétoire Dames,	10 h. 1/2 m.	» »
20. S.	Caisse famille,	6 h. s.	» particulier.
21. D.	Sainte Philomène, T.O. Hommes, T.O. Dames.	4 h. s. 10 h. 1/2 »	Ecole de filles, à la Chapelle.
22. L.	Pompiers,	6 h. s.	Salle des Conseils.
23. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
24. M.	Com. technique Société Secours	10 h. m. 6 h. s.	» du Bon Père. » de paie.
25. J.	Familles nombreuses,	»	» des Conseils.
26. V.	Conseil Usine,	»	» de M. Pierre.
27. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
28. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole de filles.
30. M.	Conf. des Dames, Syndical,	2 h. 1/2 6 h. s.	chez M ^{me} Léon. Bureau des Conseils.
31. M.	Com. technique, Mères Chrétiennes, Jeunesse,	10 h. m. 1 h. s. 6 h. s.	» du Bon Père. Ecole de filles. Aumônerie.



Coutumier de Décembre

- MERCREDI 3. — Réunion d'hiver du Syndicat agricole ;
Réunion des Mères Chrétiennes à l'école des filles.
- VENDREDI 5. — Premier Vendredi du mois. Adoration toute
la journée.
- DIMANCHE 7. — Premier dimanche du mois. Adoration toute
la journée.
- LUNDI 8. — Fête de l'Immaculée-Conception.
Messe basse solennelle à 6 heures moins le quart.
Salut à 6 heures du soir.
- DIMANCHE 14. — *Solennité de l'Immaculée-Conception.*
Fête de l'Association des Enfants de Marie.
Réception dans l'Association.
Le soir, séance dramatique par les jeunes filles.
Fête, à Paris, de l'Union Fraternelle, sous la prési-
dence de M. Léon.
- MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI, 17, 19, 20. — Quatre-Temps.
- DIMANCHE 21. — Tiers-Ordre.
- MERCREDI 24. — A 6 heures, séance de la Crèche.

A 8 heures, veillée de Noël.
JEUDI 25. — *Fête de Noël*. Messe avec Fanfare.
MERCREDI 31. — Réunion des Mères Chrétiennes. A
6 heures, salut de fin d'année.



CHRONIQUE

Bénédictio des Petits Enfants

Le dimanche 26 octobre eut lieu la présentation des petits enfants. Ils étaient dix, portés sur les bras de leurs mères. Les voici, d'après la date du baptême :

- Gilbert-Constant-Henri Gentil, né le 26 novembre 1911, baptisé le 17 décembre 1911.
Marie-Louise-Adrienne Woigny, née le 24 août 1912, baptisée le 27 octobre 1912.
Renée-Gabrielle Sidoli, née le 23 août 1912, baptisée le 2 mars 1913.
Paulette-Marie-Colette Mauvais, née le 7 avril 1913, baptisée le 13 avril 1913.
Louis-Marie-François Harmel, né le 19 avril 1913, baptisé le 26 avril 1913.
Cécile-Marie-Odile Conrad, née le 18 avril 1913, baptisée le 1^{er} mai 1913.
Eugène-Marie-Louis Lambert, né le 7 mai 1913, baptisé le 8 juin 1913.
Noëlle - Marie Schaff, née le 21 mars 1913, baptisée le 29 juin 1913.
Henriette-Justine-Clémence Leroy, née le 4 juin 1913, baptisée le 29 juin 1913.
Hubert-Eugène Jupin, né le 29 août 1913, baptisé le 21 septembre 1913.

M. Hubert Harmel lut la consécration au Sacré-Cœur de Jésus, puis bénédiction solennelle et distribution générale du cachet-cadre, de la robe et de la médaille. Pendant ce temps, la chorale des Jeunes Filles exécute un joli chant de

circonstance auquel bon nombre de petits entremêlent un charmant petit gazouillis.

Que le Cœur Sacré de Jésus bénisse et garde ces chers enfants pour la vie éternelle.

Fête de la Toussaint

Dès le lundi 27 octobre commencèrent les retraites préparatoires à la fête de la Toussaint, qui servait en même temps à gagner le Jubilé Constantinien.

Ces retraites furent prêchées par M. l'abbé Paillard, de Saint-Quentin.

El commença lundi, mardi et mercredi par les enfants des classes, à 10 h. 1/2 et à 3 h. 1/2. Les mêmes jours, à 7 h. 3/4, eut lieu la retraite des mères de famille et des jeunes filles.

Les hommes furent convoqués, et répondirent en grand nombre à l'invitation, les mardi, mercredi et jeudi, à 6 heures du soir.

Ces retraites furent couronnées par plus de 500 communions le jour de la Toussaint.

On n'oublia pas non plus les défunts; et près de 300 communions le dimanche et 200 le lundi montrèrent la dévotion que l'on a au Val aux âmes du Purgatoire.

Une nombreuse assistance vint tous les soirs à 6 heures, faire le Chemin de la Croix pendant la Neuvaine des Morts, pour témoigner combien est vivante et agissante la communion des saints.

Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires de la Société Coopérative du Val-des-Bois

L'an 1913, le dimanche 16 novembre, dans la salle des assemblées du Syndicat, les actionnaires de la Société Coopérative du Val-des-Bois, dûment convoqués par lettres individuelles et par affichage huit jours à l'avance, se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

L'assemblée était présidée par M. Edmond Aubry, vice-président, en l'absence de M. Léon Harmel, excusé.

M. Stéphane Corvisier, secrétaire prend place au bureau.

M. le Président invite les actionnaires à désigner deux

scrutateurs pour compléter le bureau; MM. Pascal Lagneaux et Joseph Dufour sont désignés et, sur la demande du président, ces Messieurs viennent siéger.

La feuille des présences constate que sur 107 actionnaires, il y en a 33 présents et 34 représentés, soit 67 actionnaires possédant ensemble 131 actions sur 200, ce qui fait plus du quart du capital social, conditions exigées par l'article 29 des statuts et 29 de la loi de 1867.

M. le Président donne la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Le procès-verbal est lu et adopté sans observation.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Geysel, gérant, pour donner connaissance du rapport fait au nom du Conseil d'administration sur les opérations de la Société pendant le 20^e exercice, du 1^{er} avril au 30 septembre 1913. D'après ce compte-rendu, le rapport de l'action est de 5.40 0/0 pour six mois (intérêts 2 0/0, dividende 3.40 0/0). Les coopérateurs recevront 10 0/0 du montant de leurs achats.

20^e Inventaire — 1^{er} Avril au 30 Septembre 1913

COMPTE DE LA BOULANGERIE

Acheté :

74.000 kg. farine 1 ^{re} , à fr. 36.75, prix moyen, fr...	27.219 15
30 pains en magasin au 31 mars.....	23 00

FRAIS GÉNÉRAUX

510 kg. farine de seigle à fr. 27.50, prix moyen.....	140 35	}	1 537 20
Loyer.....	150.00		
Levure.....	253.20		
Pain aux familles dont le chef était malade.....	53.90		
Enregistrement, Contributions, Patentes, Impôts....	81.35		
Jetons de présence.....	12.30		
Divers.....	815.90		
Main-d'œuvre, 664 sacs à 3 60.....	2 390 40		
97 ^m 75 de bois, pour.....	779 10		
1860 fagots pour.....	339 80		
Total.....	32.298 65		
Bénéfice brut.....	2.997 55		
Total.....	35.296 20		

Vendu :

29.060	Bons de pains pour..... fr.	31.966 00
164	Pains au comptant pour.....	180 40
29.224	Pains de 3 kg. pour.....	32.146 40
283	kg. de farine pour.....	140 50
Braises.....		30 00
	Total.....	32.316 90
Inventaire.....		2.979 30
	Total.....	35.296 20

INVENTAIRE DE LA BOULANGERIE

7.317 kg. de farine à 35 fr. 00.....	2.560 95
22 pains à 1 fr. 40.....	24 20
70 kg. de farine de seigle pour.....	17 15
40 mètres de bois pour.....	320 00
300 fagots pour.....	57 00
Total.....	2.979 30

FRAIS GÉNÉRAUX DE LA BOULANGERIE

Main d'œuvre.. fr.	2.390 40	pour 664 sacs soit	3 60 l'un
Bois.....	761 90	—	1 14 l'un
Divers.....	1.520 05	—	2 29 l'un
	4.672 35		7 03 p sac

BILAN

ACTIF

Espèces en caisse.....	6.186 20
Inventaire de la boulangerie.....	2.979 30
Constitution de la nouvelle société.....	630 00
Construction du four.....	124 90
Compte bons de pains.....	1.320 35
Total.....	11.240 75

PASSIF

Capital versé.....	5 000 00
Réserve statutaire.....	1.454 80
Profits et pertes.....	1.788 40
Total du passif.....	8.243 20
Bénéfice brut.....	2.997 55
Total.....	11.240 75

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

A son crédit, bénéfice de la boulangerie..... fr.	2.997 55
A déduire : Intérêt du capital : 5.000 fr. 6 mois 2 0/0	100 00
Reste.....	2.897 55
du Compte Profits et Pertes.....	560 85
Total.....	3.458 40

Que nous proposons de partager comme suit :

Aux coopérateurs de la boulangerie : 19/20 ou 10 0/0 sur 31.633 80.....	3.163 40
Aux actionnaires, dividende 1/20.....	170 00
A la Conférence, pour les pauvres.....	50 00
A la Musique.....	25 00
Amortissement.....	50 00
Total.....	3.458 40

COMPTE DE RÉSERVE

Ce compte se monte au 30 septembre 1913 à..... fr. 4.454 80

RAPPORT DE L'ACTION

Intérêt.....	2 00 0/0
Dividende.....	3 40 0/0
Total.....	5 40 0/0 pour six mois.

Après cet exposé, M. le Président donne la parole à M. Henri Labbé pour la lecture du rapport fait au nom des commissaires de surveillance, lequel conclut à l'approbation sans réserve des comptes présentés par M. le Gérant.

Les comptes de M. le Gérant sont adoptés à l'unanimité des actionnaires présents.

Il est ensuite procédé :

1° A l'élection de trois commissaires de surveillance en remplacement de MM. Henri Labbé, Dupuis Victor et Bader Auguste, membres sortants et rééligibles. Ces Messieurs sont réélus à l'unanimité des actionnaires pour l'exercice 1913-1914.

2° A la nomination de sept membres du Conseil d'administration arrivés au terme de leur mandat, ce sont : MM. Léon Harmel, Emile Andry, Louis Fournier, Alfred Jolivet, Georges Lambert-Suan, Eugène Lallemand, Gentil Constant. Personne ne demandant le bulletin secret, à main

levée ces Messieurs sont réélus membres du Conseil d'administration pour une durée de quatre années.

3° Nomination d'un membre du Conseil d'administration en remplacement de M. Francis Champion décédé.

Au bulletin secret, M. Léon Champion est élu par 28 voix sur 33 votants.

Le paiement des intérêts et dividendes aura lieu le mardi 18 novembre, à la sortie de 11 h. 1/2.

Ensuite, M. le Président donne la parole au Secrétaire de la Commission d'Initiative pour le rapport des opérations de l'exercice 1912-13.

Rapport de la Commission d'initiative

« Suivant la tradition, nous vous soumettons ci-dessous le détail des achats effectués par la Commission d'Initiative, pendant la période annuelle du 1^{er} novembre 1912 au 31 octobre 1913 :

Légumes (25.600 kilos).....	2.048 »»
Marée.....	635 »»
Beurre (5.634 livres).....	8.451 »»
Produits alimentaires F. Potin.....	1.275 35
Vins et cidre.....	1.100 70
Vêtements.....	102 10
Farine reconstituante Barré.....	280 »»
Charbon (416.000 kilos).....	16.296 30

Total des achats..... 30.188 45

Comme vous le savez, Messieurs, le but de nos opérations n'est pas le bénéfice proprement dit, notre rôle est de rechercher l'économie dans les achats, économie qui reste entièrement dans vos poches. Nous avons déjà établi ici, que la comparaison de nos prix avec ceux du commerce nous permet d'évaluer cette économie à un taux moyen de 25 0/0 ; or, pour éviter d'être taxés d'exagération, si nous prenons seulement 20 0/0 sur l'ensemble de nos achats, nous obtenons en chiffres ronds la somme très appréciable de 6.000 francs qui ne sont pas sortis de vos porte-monnaie. C'est grâce à ces résultats, dont tout esprit soucieux de ses intérêts matériels, se rend compte sans conteste, que nous voyons comparativement au dernier exercice, une augmentation de 5.700 francs sur le chiffre de nos affaires. C'est

aussi la preuve la plus convaincante que les acheteurs les plus réfléchis savent reconnaître et apprécier les services économiques que leur rend ce genre d'opérations.

Depuis quelques semaines, notre fournisseur habituel de beurre n'arrive plus à nous livrer selon nos besoins. Bien que la difficulté soit grande, à la saison actuelle où la production est en baisse alors que les prix montent, nous pensons avoir raison de cet obstacle et nous pouvons promettre, dès aujourd'hui, de donner toute satisfaction à nos acheteurs. Nous aimons à dire, en terminant, que c'est le plus cher désir de la Commission d'Initiative.

La séance se termine par la distribution des primes aux jeunes ouvriers pour le trimestre du 6 juillet au 27 septembre :

Première Série. — Prime de 10 francs

1. Leclère Charles, 9 p. 91. — 2. Lefèvre Jean, 9.50. — 3. Mary André, 9.41. — 4. Lefebvre Gustave, 9.25. — 5. Martinon François, 9. — 6. Bruniaux Maurice, 8.83. — 7. Bazillon Ernest, 8.66. — 8. Pothier Robert, 8.25. — 9. Destrée Félicien, 8.25. — 10. Lambert Raymond, 8.08. — 11. Hourdeaux Lucien, 8.

Deuxième Série. — Prime de 5 francs

1. Gobron André, 7 p. 75. — 2. Mesmin Henri, 7.75. — 3. Chardonnet Séverin, 7.58. — 4. Guiardel Camille, 7.50. — 5. Godard Marcel, 7.50. — 6. Dangléant Robert, 7.25. — 7. Lefebvre Adolphe, 7.08. — 8. Gentil Maurice, 7. — 9. Bretonnière Ernest, 6.75. — 10. Lacour Henri, 6.58.

Troisième Série. — Prime proportionnelle aux nouveaux Bobineurs et aux Bobineurs n'ayant pas travaillé pendant tout le trimestre.

1. Théodore Pierre, 5 quinzaines, 7 p. 40, prime de 4 fr. 15. — 2. Liverneau Marcel, 4 quinzaines, 7, prime de 3 fr. 30. — 3. Vallet André, 5 quinzaines, 6.60, prime de 4 fr. 15. — 4. Doucet, 4 quinzaines, 6, prime de 3 fr. 30.



Vie Familiale

BAPTÊMES. — Ont été faites enfants de Dieu et de l'Eglise par le sacrement de Baptême :

26 *Octobre.* — Gilberte-Albertine-Lucie Gentil, née le 6 octobre, fille d'Edmond Gentil et d'Antoinette Gillardin. Parrain: Louis Gentil; marraine: Elisa Brabant.

28 *octobre.* — Thérèse-Marie Pierret, née le 23 octobre, fille de Nicolas Pierret et de Amélie Georget. Parrain: Jean Harmel; marraine: Thérèse Harmel.

1^{er} *novembre.* — Gabrielle-Irène-Célestine Jupin, née le 3 octobre, fille de Philogène Jupin et de Marie Houpillart. Parrain: Gabriel Jupin; marraine: Irène Delabruyère.

9 *novembre.* — Marthe-Philomène-Eugénie Petit, née le 30 juillet, fille de Emile-Eugène Petit et de Louise-Alphon-sine Absil. Parrain: Edouard Absil; marraine: Julienne Fournier.

MARIAGE. — Ont été unis par les liens indissolubles du sacrement de Mariage :

30 *octobre.* — Paul-Léon Poncet et Lucile Bazillon.

DÉCÈS. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

30 *octobre.* — Mme Guiot-Boudin, à l'âge de 58 ans.

8 *novembre.* — M. Esqui. (*Voir plus loin.*)

14 *novembre.* — Marie-Alexandrine Iste, à l'âge de 18 ans.



Obsèques de M. ESQUI

Samedi 8 novembre, à dix heures et demie, ont eu lieu au milieu d'une très grande affluence de parents et d'amis, les obsèques de M. Emile Esqui, conseiller municipal, médaillés d'honneur du Commerce et de l'Industrie.

Au cimetière, un camarade du défunt prononça le discours suivant :

« Les Vétérans du Val, et avec eux la Corporation tout

entière, l'accompagnent une dernière fois, mon cher Esqui, et viennent au bord de ta tombe entrouverte, dire à leur vaillant camarade le suprême adieu.

« Une indicible émotion nous étreint tous en face de la mort, mais quelle admirable leçon ne livres-tu pas à nos méditations, quel exemple magnifique ne nous donne-tu pas à imiter par ton existence toute de conviction profonde, de dévouement, de travail, d'affection familiale et mutuelle, et de fidélité au devoir social.

« Redire brièvement ta vie si bien remplie, c'est le plus bel éloge que nous puissions faire de toi, et c'est la plus noble consécration d'une belle carrière que de pouvoir être donnée comme modèle à ceux qui demeurent parmi les camarades, comme à ceux qui, dans toute la vigueur de la jeunesse, suivent tes traces dans la lice.

« Emile Esqui entra à l'usine du Val-des-Bois le 3 mai 1860.

« En 1871, âgé de 19 ans à peine, il est fileur et en 1880, la confiance de ses patrons, qu'il a su mériter comme l'estime de ses camarades, lui valent l'importante situation de contremaître en peigné.

« Homme d'initiative intelligente et de grande énergie, il se consacre aux devoirs de son emploi avec une activité, une vigueur justement remarquées. Bienveillant avec tous, juste, et discrètement très charitable, il élève par la collaboration de tous les ouvriers, la filature du Val-des-Bois à un haut degré de perfection qui vaut à l'Usine les distinctions les plus flatteuses.

« En 1892, l'extension des affaires nécessite la création d'une filiale en Espagne, la confiance des chefs de l'entreprise s'affirme à nouveau en envoyant Esqui installer et diriger la nouvelle maison qui prospère rapidement.

« En 1894, la première récompense officielle est décernée à son labeur persévérant et fécond : c'est le diplôme d'honneur de l'Association générale du Commerce des Tissus de Paris; puis, en 1896, c'est la médaille d'honneur de la Société Industrielle de Reims; en 1897, la médaille d'honneur du Ministre du Commerce et de l'Industrie, et, en 1900, à la suite de l'Exposition Universelle, la médaille d'argent de collaborateur.

« Après 13 ans d'exil, Esqui sollicite sa libération, et, en 1906, il revient au milieu de nous, toujours alerte, toujours dévoué, mais déjà sourdement miné par le mal qui vient de

l'emporter et qui l'oblige à prendre, en 1910, une retraite définitive.

« L'estime de ses concitoyens ne lui laisse pas de trêve, et aux élections suivantes, il est nommé conseiller municipal.

« Membre des Oeuvres du Val, les plus vivantes et les plus en rapport avec son activité, il fit partie de nos différentes sociétés, soit comme membre actif, soit comme membre honoraire, et il se faisait un plaisir et un devoir de remplir ponctuellement ses fonctions.

« Son foyer était le sanctuaire de l'affection la plus tendre, et il légua à sa digne épouse et à ses enfants, avec le souvenir d'un homme d'honneur, la tradition des plus belles vertus familiales.

« On eut cru que Dieu réservait à ce travailleur infatigable un repos bien gagné.

« La Providence en a jugé autrement et notre cher Camarade était enlevé soudainement hier à l'affection des siens, non sans leur laisser la consolation d'une mort édifiante.

« Repose en paix, mon cher Esqui, à côté de ceux des nôtres qui ont déjà jalonné pour notre phalange, la route de l'éternité, de ceux que tu es allé retrouver là-haut, nous en avons le ferme espoir, et où nos prières t'accompagneront.

« Au nom de notre bien-aimé Bon-Père, de nos chers Patrons et de la Corporation chrétienne du Val-des-Bois, au nom des Vétérans, au revoir mon cher Esqui.

« Au revoir, au Ciel ! »

ECONOMIES SCOLAIRES

30 octobre. — 25 déposants.....	30 05
15 novembre. — 46 déposants.....	22 50
	<hr/>
	52 55

CAISSE DE FAMILLE

1 ^{er} novembre. — 4 familles.....	77 00
15 novembre. — 5 familles.....	110 25
	<hr/>
	187 25

CAISSE DE SECOURS

30 octobre. — 15 malades.....	100 30
13 novembre. — 14 malades.....	86 90
	<hr/>
	187 20

FRAIS DE PHARMACIE

En octobre.....	252 90
-----------------	--------

Avis de la Société de Secours Mutuels

Pendant la saison d'hiver, les médicaments qui ne seront pas au bureau de paie, pour la sortie de 6 heures du soir, seront distribués chez les demoiselles, à partir de 7 heures, c'est-à-dire aussitôt l'arrivée du train.

ECOLES

ECOLE DE FILLES

Compositions d'Orthographe et d'Arithmétique

Le total des points additionnés pour les deux matières a donné le résultat suivant : 1

PREMIERE CLASSE

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{re} Division | 9. Marthe Jolivet, 5. |
| 1. Marie Théodore, 5. | 10. Marie-Ange Faynot, 5. |
| 2. Julie Dauchy, 5. | |
| 3. Marie-Thérèse Leroy, 5. | 2 ^e Division |
| 4. Germaine Loiseau, 5. | 1. Louissette Geoffroy, 5. |
| 5. Marie Hosse, 5. | 2. Jeanne Plongeron, 5. |
| 6. Fernande Stubbe, 5. | 3. Thérèse Bruniaux, 4 1/2. |
| 7. Marguerite Martinou, 5. | 4. Marcelle Leroy, 5. |
| 8. Marguerite Mauvais, 5. | 5. Marie Hourdeaux, 5. |

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 6. Renée Guédez, 5. | 13. Marie Gillardin, 5. |
| 7. Marie Leroy, 5. | 14. Thérèse Pagnier, 5. |
| 8. Juliette Gentil, 4. | 15. Marthe Gilmaire, 4 1/2. |
| 9. Augusta Desrées, 3. | 16. Rosalie Lozet, 5. |
| 10. Jeannette Geffroy, 5. | 17. Marie Dorbon, 5. |
| 11. Jeanne Pagnier, 5. | 18. Rose Moulon, 5. |
| 12. Germaine Dauchy, 5. | 19. Renée Vigourio, 4. |

DEUXIEME CLASSE

1^{re} Division

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| 1. Anna Marsal, 5. | 6. Marcelle Fournier, 2. |
| 2. Pauline Dardart, 5. | 7. Yvonne Plongeron, 4. |
| 3. Renée Allart, 5. | 8. Germaine Blanc, 3. |
| 4. Marie-Louise Leclère, 4. | 9. Geneviève Bachelet, 4. |
| 5. Laure Woigny, 5. | 10. Thérèse Hosse, 5. |
| 6. Cécile Langlet, 4. | 11. Marguerite Marsal, 5. |
| 7. Lucienne Pignolet, 4. | 12. Gabrielle Lallemand, 5. |
| 8. Candide Lefebvre, 4 1/2. | 13. Suzanne Aubert, 5. |
| 9. Marthe Faynot, 5. | 14. Féliete Beauvais, 3. |
| 10. Lucie Leclère, 5. | 15. Louise Bretonnière, 2. |
| 11. Fernande Aubert, 5. | 16. Germaine Thouvenin, 3. |
| 12. Yvonne Dessaint, 4. | 17. Raymonde Baivier, 2. |
| 13. Andrée Randoulet, 3. | 18. Marie Dangléant, 2. |
| 14. Marie Moysan, 4. | 19. Camille Bretonnière, 2. |
| 15. Léona Lebrun, 4. | 20. Lucienne Mesmin, 2. |
| 16. Marcelle Bachelet, 2. | 21. Zulma Dessaint, 3. |
| 17. Elisa Lebrun, 4. | 22. Madeleine Huyette, 2. |
| 18. Yvonne Vigourio, 3. | |
| 19. Paule Godart, 2. | |

2^e Division

- | | |
|--------------------------|----------------------------------|
| 1. Geneviève Deleau, 3. | N'ont pas composé : |
| 2. Louise Mauvais, 4. | Thérèse Harmel, 5. |
| 3. Charlotte Pagnier, 5. | Marguerite Saucourt-Harmel, 5. |
| 4. Léa Sillet, 4. | Jean Harmel, 5. |
| 5. Louise Pierret, 2. | Agnès Harmel, 5. |
| | Fernande Saucourt-Harmel, 4 1/2. |
| | Germaine Saucourt-Harmel, 5. |

ECOLE DE GARÇONS

Composition d'Orthographe

PREMIERE CLASSE

(Le chiffre qui suit le nom donne la note de Catéchisme)

1^{re} Section

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. Louis Muller, 4 1/2. | 6. Georges Geysel, 5. |
| 2. Jean Lallemand, 5. | 7. Paul Laplanche, 4 1/2. |
| 3. Emile Postat, 5. | 8. Léon Bazillon, 4 1/2. |
| 4. Julien Champion, 5. | 9. Lucien Foissier, 4 1/2. |
| 5. Marcel Leclère, 4 1/2. | 10. Joseph Moysan, 4. |
| | 11. Marcel Théodore, 3. |

12. Oswald Ponthieux, 5.

2^e Section

1. Joseph Pierret, 4.
2. Pierre Hourdeaux, 3 1/2.
3. Raymond Soussigne, 4 1/2.
4. Alfred Nicolas, 4 1/2.
5. Marcel Moulon, 3.
6. Léon Tendart, 4.

7. Charles Pierret, 5.
8. Léon Paynot, 3 1/2.
9. Gabriel Postat, 3.
10. Philibert Dangléant, 3 1/2.
11. Charles Doucet, 3.
12. Eugène Bachellez, 2.

N'ont pas composé :

- Jean Harmel, 5.
Fernand Lefèvre, 3.

DEUXIEME CLASSE

Places des élèves suivant leur travail :

(Le chiffre qui suit le nom donne la note de Catéchisme).

1^{re} Division

1. Jean Hosse, 5.
2. Marcel Este, 4.
3. Louis Martinon, 4 1/2.
4. Pierre Varoux, 4.
5. Albert Dangléant, 4.
6. Marcel Bruniaux, 3.
7. Germain Eyraud, 4 1/2.
8. Charles Lozel, 4.
9. André Braquet, 4.
10. Léopold Hurtaut, 4.
11. Marcel Sillol, 5.
12. Arthur Stubbe, 4.
13. Marcel Beauvais, 2.
14. Léon Bretenière, 4.
15. René Baivier, 3.
16. Gabriel Mesmin, 2.
17. André Chausson, 2.

18. Léon Postat, 3.
19. André Sidoli, 2.
20. Roger Pierret, 2.

2^e Division

1. Louis Dauchy.
2. Désiré Dessaint.
3. André Glatigny.
4. Charles Randoulet.
5. André Jupin.
6. Victor Thouvenin.
7. Albert Beauvais.
8. Julien Lozel.
9. Lucien Doucet.
10. Alfred Bretenière.
11. André Bretenière.
12. André Tendart.

ECOLE MATERNELLE

Au prochain *Echo*, nous donnerons les noms des médailles de sagesse. Aujourd'hui, nous dirons la joie bruyante de tous les chers petits, du premier au dernier, en recevant les bons gâteaux envoyés par notre aimable directrice, Mme Pierre Saucourt-Harmel, et distribués par ses gentilles fillettes qui étaient accompagnées de Mme André Saucourt. Comme ils étaient heureux, nos chers petits, et comme ils ont chanté avec entrain ce jour-là. Un gâteau ! N'est-ce pas l'image complète du bonheur à cet âge ?

Le petit Alsacien

Un inspecteur allemand fait sa tournée dans une école des environs de Strasbourg; parmi les écoliers, il avise un petit garçonnet aux blonds cheveux frisés, placé au premier rang et modestement vêtu d'habits de deuil, et informe le maître qu'il entend interroger cet écolier.

Un grand silence se fait, et l'inspecteur s'approche du petit garçon en deuil; puis, d'un ton brutal, il lui pose des questions auxquelles l'enfant répond :

— Comment te nommes-tu ?

— Jean Pehwab.

— Quel âge as-tu ?

— Douze ans.

— Ton père ?

— Mort pour la patrie.

— C'est bon ! je ne t'en demande pas tant. Que sais-tu ?

Tu étudies la géographie ?

— Oui, Monsieur.

— Voyons... Quelles sont les principales nations de l'Europe ?

Le blond petit Alsacien reprit :

— Les principales nations de l'Europe sont la France.

— La France ! s'écria l'inspecteur devenu rouge de colère ; pourquoi la France ?

« D'abord tu sauras, petit polisson, que la principale nation de l'Europe... et la plus belle, la plus illustre, c'est l'Allemagne. »

L'enfant répliqua tout pâle :

— La France ! et rien de plus.

— Ah ça, il est fou ce petit, reprit l'inspecteur ; qu'est-ce que tu as donc à dire la France ! Est-ce que tu sais seulement où est la France ? Oui, le sais-tu ? Voyons, parle donc !

— Où est la France ?

En disant cela, l'inspecteur montrait une carte géographique à l'enfant, afin que celui-ci indiquât du doigt où se trouve notre bien-aimée patrie.

Mais le petit Alsacien, en dépit des menaces, se dresse, ému d'une émotion indicible, les joues empourprées, les yeux étincelants, et tandis que ses camarades le regardaient il vint se camper devant l'inspecteur, et écartant sa veste noire, il s'écria :

— La France !... et frappant sur sa petite poitrine d'une main ferme : Tenez, ajouta-t-il, elle est là !
Brave cœur !



TABLE ALPHABÉTIQUE

de la Huitième Année des « Echos du Val »

NOTA. — Les renseignements périodiques suivants, qui reviennent dans chacun des numéros des « Echos », ne sont pas notés ici, savoir :

Coutumier.
 Conseils.
 Vie familiale (sauf les notices).
 Caisses de secours.
 Service militaire : indemnité.
 Caisse de famille.
 Economies scolaires.
 Bibliothèque syndicale.

Ecoles : Compositions. — Pour les écoles, on notera seulement : 1° les récompenses pour l'assistance à la messe en semaine ; pour les vacances et pour un trimestre ; — 2° ce qu'il y aurait d'extraordinaire.

A

Adoration des Quarante-Heures, p. 78.
 Adoration perpétuelle au Val, p. 112.

B

Bon Père : Fête, 66 ; — Retour, 87 ; — Adieux, 196-202 ; — Réunion générale de famille, 205.

C

Chorale des Jeunes Filles : Loterie, p. 77 ; — Goûter, pp. 140, 208.
 Communions : privées, 64 ; — solennelles, 88.
 Confirmation, p. 74.
 Coopérative, pp. 77-257.
 Consécration des petits enfants, p. 110.
 Choisel Paul : Diplôme de stage, p. 150.
 Certificat de capacité, pp. 174-187.
 Commission d'initiative, pp. 216, 261.
 Commune modèle, p. 223.
 Cinématographe, p. 241.

D

Dramatique, pp. 10, 54, 79.

E

Enfants de Marie : Fête de l'Immaculée Conception, p. 27 ; —
 Retraite, p. 86 ; — Sortie à Heutrégiville, p. 111 ; — Réception,
 p. 113 ; — Fête de la Fédération diocésaine à Reims, p. 150.
 Economies scolaires : Récompenses, p. 131.
 Election du Conseil général, p. 179.
 Employés chez le Bon Père, p. 227.

F

Fête de Noël, p. 55.
 Familles nombreuses, p. 73 ; — Assistance, p. 158, 174.
 Fête patronymique du Souverain Pontife, p. 66.
 Fête du Bon Père, p. 66.
 Fête du 14 Juillet, p. 152.
 Fileurs et caporaux chez le Bon Père, p. 230.
 Fête de la Toussaint, p. 257.

G

Gargam : conférence, p. 96.
 Gymnastique : Rapport, p. 129 ; — Concours individuel, p. 146 ; —
 Sortie à Vertus, p. 183.
 Granereau (Monsieur l'Abbé), p. 195.

H

Hygiène, p. 213.

I

Incendies à Warmeriville, p. 211.

J

Jeunesse Catholique : Congrès de Reims, p. 1 ; — Promenade, p. 80 ;
 — Réunion anti-alcoolique, p. 116 ; — Congrès de Magenta,
 p. 141 ; — Fête de saint Michel, 234.

L

Ligue anti-alcoolique de la Croix-Blanche, pp. 67-71.

M

Musique : Fête de la Sainte-Cécile, p. 11 ; — Loterie pour les musi-
 ciens, p. 65 ; — Concert, p. 65 ; — Rapport, p. 128 ; — Fête de
 M. Pierre, p. 140 ; — Concours, pp. 163, 184.
 Mort du Père Aumônier, p. 38.
 Mort de Madame Reimbeau, p. 69.
 Mères Chrétiennes : Loterie, p. 77 ; — Réception, p. 80.
 Manifestation militaire pour l'anniversaire de M. Félix, p. 60.
 Messe de départ, p. 238.
 Mutualité ecclésiastique, p. 244.
 Mort de M. Esqui, p. 263.

N

Notre-Dame de l'Usine, pp. 148, 191.
 Notre-Dame des Malades à Bazancourt, p. 185.
 Notre-Dame de Liesse, p. 185.
 Notre-Dame des Champs, p. 199.
 Notre-Dame de Lourdes, p. 210.

P

Primes aux jeunes ouvriers, pp. 79, 130, 261.
 Petit-Cercle ; Promenade, p. 84.
 Procession : à la paroisse, p. 112 ; — au Val, p. 115.
 Pompiers : Fête, p. 11 ; — Rapport, pp. 126, 211.
 Petit Séminaire de Reims, p. 162.
 Petits enfants : Bénédiction, p. 256.

R

Retraites pascales, p. 64.
 Rabutel (M. le Chanoine), p. 105.
 Retraites ouvrières, p. 132.
 Réunion des prêtres originaires du Val, p. 183.
 Récompenses pour l'assistance à la messe pendant les vacances,
 p. 241.

S

Saints-Anges : p. 8 ; — Réception, p. 141 ; — Fête, p. 239.
 Sainte Philomène, pp. 9, 181.
 Syndicat agricole : Réunion d'hiver, p. 25 ; — Réunion des Prési-
 dents, p. 56 ; — Fête d'été, p. 96.
 Sainte-Enfance : Quête, p. 78.
 Secours mutuels : D^r Vaillant, p. 80 ; — Fête, p. 91 ; — Tableau des
 opérations pendant les dix dernières années, p. 119 ; — Ferme-
 ture du dépôt de pharmacie, p. 120 ; — D^r Voguet, p. 247.
 Semaine anglaise, pp. 67, 171.
 Syndicats féminins de Belgique, p. 115.
 Syndicat ouvrier du Val-des-Bois, p. 163.
 Semaine sociale de Versailles, p. 179.

T

Tempérance à Reims, pp. 72, 176.

U

Union Fraternelle, p. 109.

V

Vétérans : Fête, p. 123.

TABLE

de la Huitième Année des Echos du Val

(Onze Numéros formant la 8^e Année)

N° 80. — JANVIER 1913. — Pages 1 à 36.

Congrès de la J. C.....	1
Conseils de Janvier 1913.....	6
Coutumier de Janvier 1913.....	8
Chronique :	
Saints-Anges	8
Sainte-Philomène	9
Séance dramatique.....	10
Fête de Sainte Cécile et de Sainte Barbe.....	11
Syndicat Agricole.....	25
Immaculée - Conception.....	27
Vie Familiale	33
Caisses diverses.....	33
Ecoles	34

N° 81. — FÉVRIER 1913. — Pages 37 à 68.

Changement de dates.....	37
Mort du Père Aumônier.....	38
Conseils de Février 1913.....	52
Coutumier	53

Chronique :	
Santé du Bon Père.....	54
Séance dramatique.....	54
Fêtes de Noël.....	55
Noël des Petits Enfants.....	63
Loterie d'assiduité aux répétitions de musique.....	65
Vie familiale	65
Logements : réparations et entretien.....	66
Impôts	66
Economies scolaires.....	66
Caisses diverses	67
Ecoles	67

N° 82. — MARS 1913. — Pages 69 à 84.

Mort de Madame Reimbeau.....	69
Société de Tempérance.....	72
Congrès des Familles nombreuses en France.....	73
Conseils de Mars 1913.....	75
Coutumier	76

Chronique :

Association des Mères Chrétiennes.....	77
Chorale des Jeunes Filles.....	77
Fête de la Sainte-Enfance.....	78
Adoration des Quarante-Heures.....	78
Mardi-Gras	79
Avis pour les Sociétés de Secours mutuels.....	80
Vie familiale	81
Caisses diverses.....	82
Ecoles	83

N° 83. — MAI 1913. — Pages 55 à 70.

Retour du Bon Père.....	55
Syndicat Agricole de la Champagne.....	56
Conseils de Mai 1913.....	58
Coutumier de Mai.....	60

Chronique :

Touchante manifestation militaire.....	60
Retraites pascales.....	64
Première Communion privée.....	64
Concert de la Fanfare.....	65
Fête patronymique du Saint Père.....	66
Fête du Bon Père.....	66
Semaine anglaise.....	67
Ligue anti-alcoolique de la Croix-Blanche.....	67
Fondation d'une section de la Croix-Blanche.....	68
Vie familiale.....	68
Caisses diverses.....	69
Ecoles	70

N° 84. — JUIN 1913. — Pages 71 à 103.

Libres propos.....	71
Conseils de Juin 1913.....	72
Coutumier de Juin.....	73

Chronique :

Confirmation	74
Coopérative.....	77
Primes aux jeunes ouvriers.....	79
Association des Mères Chrétiennes.....	80
Promenade de la Jeunesse.....	80
Promenade du Petit-Cercle.....	84
Retraite de Jeunes Filles.....	86
Retour du Bon Père.....	87
Première Communion	88
Fête de la Société de Secours mutuels.....	91
Conférence de M. Gargam.....	96
Syndicat agricole de la Champagne.....	96
Vie familiale.....	103
Caisses diverses.....	104

N° 85. — JUILLET 1913. — Pages 105 à 121.

Pour les mamans des soldats malades.....	105
M. le Chanoine Rabutet.....	105
Conseils de Juillet.....	108
Coutumier de Juillet.....	109

Chronique :

Union Fraternelle.....	109
Consécration des petits enfants.....	110
Sortie des Enfants de Marie à Heutrégiville.....	111
Procession à la paroisse.....	112
Adoration perpétuelle au Val.....	112
Réception dans l'Association des Enfants de Marie.....	113
Procession au Val et visite des Syndicats féminins de Belgique.....	115
Réunion de la Société de Jeunesse.....	116
Vie familiale.....	117
Caisses diverses.....	118
Tableau des Opérations de la Caisse de secours pendant les dix dernières années.....	119
Extrait du jugement du 31 mai 1913.....	120
Écoles.....	121

N° 86. — AOÛT 1913. — Pages 123 à 162.

Fête des Vétérans et de Jeanne d'Arc.....	123
Distribution des primes aux jeunes ouvriers.....	130
Récompenses pour les économies scolaires.....	131
Premiers résultats des Retraites ouvrières.....	132
Conseils d'Août 1913.....	137
Coutumier.....	138

Chronique :

Chorale des Enfants de Marie.....	140
Fête de M. Pierre Saucourt-Harmel.....	140
Association des Saints-Anges (réception).....	141
Congrès de l'A. C. J. F. à Magenta.....	141
Médaille d'honneur de l'Assistance publique.....	146
Concours individuel de gymnastique.....	146
Fête de Notre-Dame de l'Usine à Reims.....	148
Diplôme de stage à M. Paul Choisel.....	149
Fédération diocésaine des Jeunes Filles.....	150
Fête du 14 Juillet.....	152
Comité électoral du Val-des-Bois.....	153
Vie familiale.....	154
Caisses diverses.....	155
Écoles.....	155
Assistance aux familles nombreuses.....	158
Une histoire qui doit faire pleurer les fils et les mères.....	159

N° 87. — SEPTEMBRE 1913. — Pages 163 à 190.

Réunion Syndicale :	
Compte-rendu du Concours de la Fanfare à La Garenne.....	163
Rapport sur le Syndicat ouvrier du Val-des-Bois.....	169
Rapport du Conseil d'usine sur la Semaine anglaise et le certificat de capacité.....	171
Rapport sur la Section de la Ligue des familles nombreuses.....	174
Rapport sur la Tempérance.....	176
Discours de M. Schiltz.....	177
Écoles.....	177
Conseils de Septembre.....	178
Coutumier.....	179

Chronique :

Élections au Conseil général.....	179
Semaine Sociale de Versailles.....	179
Fête de Sainte Philomène.....	181
Réunion des Prêtres originaires du Val.....	183
Sortie de la Gymnastique à Vertus.....	183
Concours de la Musique à La Garenne-Colombe.....	183
Pèlerinage à Notre-Dame des Malades, à Bazancourt.....	185
Pèlerinage rémois à Notre-Dame de Liesse.....	185
Vie familiale.....	186
Caisses diverses.....	186
Règlement du certificat de capacité professionnelle.....	187

N° 88. — OCTOBRE 1913. — Pages 191 à 222.

Fête de Notre-Dame de l'Usine.....	191
Adieux de M. l'Abbé Granereau.....	195
Adieux du Bon Père aux Familles ouvrières.....	196
Conseils d'Octobre.....	198
Coutumier d'Octobre.....	199

Chronique :

Fête de Notre-Dame des Champs.....	199
Adieux du Bon Père aux Mères Chrétiennes.....	202
Réunion générale des Vacances au Val-des-Bois.....	205
Chorale des Jeunes Filles.....	208
Syndicat agricole de la Champagne.....	208
Pèlerinage rémois à Notre-Dame de Lourdes.....	210
Deux incendies à Warmeriville.....	211
Réunion des Pompiers, sous la présidence de M. Léon.....	211
Conférence sur l'Hygiène.....	213
Vie familiale.....	215
Caisses diverses.....	216
Avis de la Commission d'initiative.....	216
Quelques règles à suivre pour se bien porter.....	217
Coutumier 1913-1914.....	218

N° 89. — NOVEMBRE 1913. — Pages 223 à 246.

Les communes modèles.....	223
Conseils de Novembre.....	226
Coutumier	227
Chronique :	
Réunion des Employés chez le Bon Père.....	227
Réunion des Fileurs et des Caporaux chez le Bon Père.....	230
Fête de Saint Michel.....	234
Messe de départ.....	238
Fête des Saints Angés.....	239
Séance de cinématographe.....	241
Récompenses pour l'assistance à la Messe pendant les vacances.....	241
Premier anniversaire de M. Félix-Gabriel Harmel.....	242
Vie familiale.....	242
Caisses diverses.....	243
Avis de la Société de Secours mutuels.....	243
Mutualité ecclésiastique	244

N° 90. — DÉCEMBRE 1913. — Pages 247 à 270.

Réunion extraordinaire de la Société de Secours mutuels..	247
Admission du D ^r Voguet comme médecin de la Société....	249
Adoption des frais des visites laissés à la charge des socié- taires.....	250
Mode de règlement de ces frais.....	250
Modification aux Statuts.....	251
Monseigneur d'Hulst et l'Apprenti.....	252
Conseils de Décembre.....	254
Coutumier de Décembre.....	255
Chronique :	
Bénédictio des petits enfants.....	256
Fête de la Toussaint.....	257
Assemblée générale ordinaire des Actionnaires de la Société coopérative.....	257
Rapport de la Commission d'initiative.....	261
Prime trimestrielle aux jeunes ouvriers.....	261
Vie familiale.....	263
Obsèques de M. Esqui.....	263
Caisses diverses.....	265
Avis de la Société de Secours mutuels.....	266
Ecoles	267
Le petit Alsacien.....	269